This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Zah. III A. 135

REGLES

DE LA

POESIE FRANÇOISE,

AVEC

DES OBSERVATIONS CRITIQUES sur les Régles de la Verſification Françoiſe qui ſont à la fin de la Méthode latine de Port-Royal,

OU

L'ON TROUVERA EN MÊME TEMS des Régles nouvelles qui condamnent les défauts de nos Poëtes modernes, pour n'avoir pas obſervé l'exactitude requiſe dans la compoſition des Vers François.

Par M. DE CHALONS.

A PARIS, Quay des Auguſtins,

Chez CLAUDE JOMBERT, vis-à-vis la Deſcente du Pont-neuf, à l'Image Notre-Dame.

M. DCCXVI.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
18 AUG 1965
OF OXFORD
LIBRARY

A MONSIEUR

BILLET,

CHEVALIER, SEIGNEUR

DE FANIERE,

DE L'ACADEMIE ROYALE

Des Médailles & Inſcriptions.

MONSIEUR,

JE me ſers aujourd'hui du droit que me donne l'amitié dont vous m'honorez. C'eſt avec confiance que je mets ſous votre protection ce Livre de la Verſifi-

cation Françoiſe. Je ne pouvois pas lui choiſir un meilleur Protecteur que Vous : un Protecteur plus aſſûré, & dont la probité reconnue fût moins ſuſpecte d'adulation : un Protecteur que je dûſſe vous préferer : un Protecteur enfin qui lui fût plus honorable que mon Ami ; puiſque la haute réputation que vous vous êtes acquiſe dans la République des Lettres, ne vous fait pas moins d'honneur, & ne vous rend pas moins recommandable, que vous êtes de vous-même illuſtre par votre naiſſance. Et véritablement, MONSIEUR, ſi vous ne renfermiez pas en vous-ſeul toute la gloire dont vous êtes comblé ; je pourrois, en me diſpenſant même de nommer quantité de perſonnes encore vivantes, auſſi nobles par leur extraction, que conſidérables par les emplois relévez, & les grandes dignitez qu'ils poſſedent ſoit dans la Robe, ſoit dans l'Epée, & que le ſang ou l'alliance a rendu de vos parens ; je pourrois, dis-je, trouver aiſément dans l'Hiſtoire de quoi prouver tout-à-la

fois & la Nobleſſe & l'Antiquité de votre Maiſon. Mais ſans remonter ſi haut, je me contenterai de parler de feu votre illuſtre Pere. Après s'être diſtingué d'abord dans la fonction d'Avocat Général ſous le Regne de Louis XIII, il ne faut pas s'étonner s'il mérita d'être récompenſé enſuite par Louis XIV de la Charge de Procureur Général au Parlement de Metz; & ſi, s'étant acquitté glorieuſement de cet Emploi, il fut encore honoré de la Dignité de Conſeiller d'Etat, qu'il conſerva juſqu'à la mort. Au milieu de tous ces avantages, il ſçut joindre à une grande vertu une profonde érudition: il ſçavoit parfaitement les Langues Grecque & Latine, & poſſedoit la Juriſprudence au ſuprême degré: Auſſi fut-il choiſi pour travailler à la Réforme des Coutumes de France, & principalement à celle de Metz, qu'il donna au Public telle que nous l'avons à préſent. Je ne dirai point de plus, qu'il avoit écrit contre Cujas & contre Deſcartes des Ouvrages, dont vous

m'avez montré les Manuſcrits que vous gardez précieuſement dans votre Cabinet. Car qu'eſt-il beſoin de m'étendre plus au long ſur ce ſujet, quand même je voudrois faire ici votre Panégyrique ? qu'eſt-il beſoin pour prouver que la ſcience eſt héréditaire dans votre famille, de rappeller vos illuſtres oncles, le Sieur de Combault Comte d'Auteuil, ſi connu par ſes Ecrits hiſtoriques, ou le ſieur Perrot d'Ablancourt, ſi fameux par ſes élegantes Traductions & par ſes autres Ouvrages ? Ne voit-on point briller en vous, MONSIEUR, tout ce que je pouvois louer en eux ? Quel fond de Religion, quelle ſolide pieté ne remarque-t-on point dans toute la conduite de votre vie ? Quelle ſcience, quelle érudition ne poſſedez-vous pas ? Quelle connoiſſance de l'Antiquité la plus ignorée, ne fait point l'admiration de tous ceux qui ont le bonheur de jouir de vos ſçavantes & agréables converſations, dans leſquelles je puis dire avec vérité, que j'ai ſouvent plus appris de choſes, que je n'ai fait pendant pluſieurs

années dans la lecture continuelle des meilleurs Livres? Combien de fois ai-je été témoin, que plusieurs Auteurs fameux par leurs Ecrits vous ont souvent consulté avec plaisir, qu'ils ont fait gloire de suivre vos avis, & vous ont même cité avec éloge dans leurs Ouvrages? Que d'immenses & merveilleuses productions d'Esprit n'ai-je point vû de vous, dont les unes sont fort avancées, les autres absolument achevées, & que vous différez de mettre au jour? Je veux dire votre Bibliotheque in folio *des Antiquaires François, avec le jugement des Sçavans sur leurs Ouvrages; votre Histoire générale, de pareil volume, du College Royal de France, precedée de deux Dissertations; l'une sur l'état des Arts & des Sciences en France avant le Regne de François Premier; la seconde sur le progrès des Arts & des Sciences depuis son établissement: Histoire qui regarde d'autant plus la gloire de Louis XV, que ce College a été fondé par un de ses Predecesseurs, &*

qu'il y entretient encore lui-même aujourd'hui des Profeſſeurs, pour y enſeigner les Langues & les Sciences. Je veux parler auſſi de la Bibliotheque que vous avez fait des illuſtres Pariſiens, où l'on trouve leur vie, & le dénombrement de leurs Ouvrages; de votre Bibliotheque des Auteurs homonimes: de votre élegante & charmante Traduction des plus beaux endroits d'Auſonne, avec des Remarques hiſtoriques & critiques: d'un grand nombre de Diſſertations Eccleſiaſtiques, & de pluſieurs autres encore ſur des ſujets profanes. Tous ces Ecrits ſortis de votre plume ne montrent-ils pas la beauté, l'étendue & la facilité de votre genie? Falloit-il avoir de plus grands talens que ceux que vous poſſedez ſi éminemment pour être admis dans cette ſçavante & célébre Académie, où l'on ne reçoit que des perſonnes d'un mérite diſtingué? Puis je douter après cela que ce Livre, au frontiſpice duquel je prends la liberté, MONSIEUR, de placer votre Nom, n'ait un heureux ſuc-

tès, & ne ſoit favorablement reçu du Public? Je n'aurois jamais oſé l'expoſer aux lumières de votre eſprit, dont la pénétration ſçait découvrir juſqu'aux moindres défauts d'un Ouvrage, ſi je n'étois pas d'ailleurs convaincu, autant que je le ſuis, de votre indulgence. J'avoue qu'il eſt auſſi peu digne de vous être préſenté, que vos Ecrits ſont dignes de vous: mais les gens de votre mérite doivent plus conſidérer la bonne intention qui nous fait agir, que le prix des préſens qu'on leur offre; parcequ'on ne ſauroit leur en faire aucun qui ne ſoit toujours beaucoup au-deſſous d'eux. Quoiqu'il en ſoit, je me ſçai bon gré d'avoir ſçu profiter de cette occaſion, pour vous renouveller avec combien de reſpect, de reconnoiſſance & d'attachement je ſuis & ſerai toujours,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur & fidéle Ami
L. Z. B. DE CHALONS.

PREFACE.

IL n'y a aucun Livre des Ecrivains de Port-Royal qui ſe ſoit mieux vendu que leur nouvelle Methode pour apprendre la Langue Latine, ni qui ait eu une approbation ſi générale.

Cet Ouvrage eſt bon en effet, & le meilleur qui ſoit ſorti des mains de M. Lancelot, qui ſur la fin de ſa vie s'aviſa de ſe faire Moine dans l'Abbaye de S. Cyran au Dioceſe de Bourges, & qui mourut enſuite dans ſon exil de Quimpert-correntin au fond de la Baſſe Bretagne le 25 Avril 1695.

Tous les Ouvrages que nous avons de lui prouvent qu'il ſçavoit beaucoup; & on ne ſauroit d'ailleurs douter qu'il n'ait été un des plus habiles Grammairiens. Il ſuffit, pour en être perſuadé, de lire ſa nouvelle Métho-

de, dont je viens de parler. Il eſt certain qu'on peut la regarder comme un chef-d'œuvre en ſon genre.

Mais il s'en faut bien qu'il ait également réuſſi dans le petit Traité de la Verſification françoiſe qui ſe trouve à la fin. Je ne crois pas qu'un Poéte puiſſe jamais ſe perfectioner avec les régles qu'il contient ; car quand toutes les régles de ce Traité ſeroient bonnes & d'uſage, ce qui n'eſt pas, elles ne ſeroient point encore ſuffiſantes. Combien de difficultez conſidérables que des Commençans ne peuvent ſçavoir, ni ſurmonter d'eux-mêmes, & qu'il n'explique point ! Il y a tout lieu de croire que la ſcience des Vers françois étoit celle qu'il poſſedoit le moins : non pas que je veuille faire entendre que ſon Traité ſoit toujours par tout généralement mauvais. Il faut convenir que s'il y donne quelquefois des régles fauſſes, tout-à-fait vicieuſes, & hors d'uſage ; il en donne auſſi de bonnes, & qui peuvent être très-utiles.

C'eſt ce qui m'a engagé à y travailler, & à y conſacrer quelques-unes de mes veilles. Si j'ai quelquefois uſé à ſon égard d'un ſtile peut-être un peu trop vif & trop piquant ; ce n'eſt pas dans le deſſein que j'aye de diminuer en rien la réputation d'un ſi ſçavant homme ; c'eſt que les fautes dont je le reprens, m'ayant parues moins pardonnables en lui, qu'en tout autre, ne m'ont pas laiſſé toujours la liberté de m'exprimer avec plus de modération.

Qu'on ne s'imagine donc pas que ma principale vûe ait été de le critiquer, ni de le cenſurer : c'eſt le déſir unique que j'ai de rendre ſervice au Public, qui m'a fait entreprendre l'Ouvrage que je lui mets aujourd'hui entre les mains.

Il ne me conviendroit pas d'en faire des éloges pour le lui rendre plus recommandable. Il jugera lui-même de ſes avantages & de ſon utilité. Tout ce que je puis dire, c'eſt que j'ai tâché de lui donner au-

tant de perfection qu'il m'a été poſſible. Je n'ai pas un moment perdu de vûe mon Auteur ; & je rapporte même ſon Traité tout au long, que je ne cite toujours fidellement, & mot pour mot, avant de faire mes Obſervations, qu'afin qu'on puiſſe plus facilement juger, ſi la critique en eſt judicieuſe ou non. Je le condamne par tout où il a tort : mais je l'approuve, & je fais voir auſſi en même tems quand il a raiſon.

En le ſuivant ainſi toujours pas-à-pas, je n'ai point donné à mon Ouvrage un ordre différent de celui qu'il a obſervé dans le ſien, parceque cet ordre m'a ſemblé d'ailleurs auſſi juſte qu'il le pouvoit être.

J'ai donc partagé, comme lui, mon Ouvrage en trois Chapitres. Le prémier qui contient ſept articles, traite de la ſtructure des Vers françois ; le ſecond qui n'en renferme que quatre, parle de la rime ; & le troiſiéme & dernier Chapitre, qui eſt diviſé en ſept articles, regarde les Ouvrages en Vers.

Voici maintenant la conduite que j'ai tenue dans tous ces Chapitres. Tantôt j'ai ſoin d'y donner des définitions omiſes par mon Auteur, & qui paroiſſent d'abord d'une petite conſéquence, quoiqu'elles ſoient néanmoins d'un grand éclairciſſement pour le ſujet que je traite. Tantôt ce ſont des régles qui y manquent; & pour y ſuppléer, j'ai quelquefois recours à ceux qui ont le mieux écrit de la Verſification françoiſe; obſervant de plus cette maxime d'en avertir, & de les citer toujours auparavant, afin qu'on ſçache que je n'ai point voulu m'approprier un bien qui ne m'appartient pas; & que le Lecteur connoiſſe les louanges & l'eſtime que ces Auteurs méritent. Quelquefois, y examinant les régles mêmes de mon Auteur, je trouve que celles-ci ſont véritablement d'uſage: mais je ne puis cependant me diſpenſer encore de travailler à les rendre plus claires & plus faciles à comprendre que dans le ſien, parce-

qu'elles y ſont ſouvent expliquées d'une maniére obſcure & embarraſſée. Ici j'ajoûte ſeulement des exemples aux régles qui m'ont parues bonnes. Là je rejette celles qui ſont abſolument fauſſes, & qui ne ſont point d'uſage. En un mot on verra dans pluſieurs endroits de mes Obſervations, ſi l'on prend la peine de les lire, que j'y ai établi des régles que n'ont point encore données aucun de ceux qui ont écrit juſqu'ici ſur cette matiére; mais qui ſont pourtant tout-à-fait eſſentielles, & abſolument néceſſaires pour la régularité de notre Verſification.

La preuve la plus grande que je puiſſe avoir de leur néceſſité eſſentielle dans notre Verſification, ſont les fautes que j'ai remarquées dans les Ouvrages des Poétes les plus célébres de notre tems. Ils ne ſont tombez dans ces fautes, que parcequ'ils ont ignoré ces regles: ce qui fait que je ne crains point de dire qu'il eſt impoſſible, ſans les ſçavoir, de parvenir

jamais à cette perfection que demande l'exacte compoſition des Vers françois.

J'ai tâché néanmoins de ne point charger ce Livre de trop de préceptes ; & je me ſuis contenté de n'y rapporter que ceux qui ſont abſolûment néceſſaires, afin d'éviter d'en rendre la lecture trop longue & trop ennuyeuſe. Le grand nombre de préceptes, dans quelque ſcience que ce ſoit, embarraſſe ſouvent plus qu'il n'eſt utile, & ne ſert pour l'ordinaire qu'à rebuter ceux qui auroient envie de s'y appliquer. Je ne me ſuis étendu, qu'autant qu'il le falloit pour ne pas devenir obſcur ; & afin de donner toute la gaîté dont un Ouvrage de la trempe de celui-ci peut être ſuſceptible, j'ai fait en ſorte, autant que je l'ai pû, de joindre l'agréable à l'utilité de mes Obſervations, qui, pour l'avouer ici en paſſant, ſont une critique générale, mais tacite de la plûpart de nos plus célébres Poétes modernes. Que ſi je me ſuis ſouvent abſtenu de les citer,

tet, c'eſt afin de n'offenſer perſonne en particulier, & de ne pas rendre mon Ouvrage odieux au public; j'ai mieux aimé laiſſer à chacun la liberté d'en faire l'application, imitant en cela nos Prédicateurs qui déclament contre les vices en général, ſans que perſonne s'aviſe d'y trouver à redire.

Au reſte ſi cet Ouvrage peut avoir l'approbation du Public, j'en donnerai un autre dans la ſuite d'une plus grande étendue, dans lequel je traiterai principalement du Poéme héroïque, de la Tragédie, de la Comédie, de la Satire, & généralement de tous les différens genres de Poéſie. Je ferai voir dans cet Ouvrage, où je m'expliquerai plus ouvertement que dans celui-ci, que les plus grands Maîtres ont ſouvent fait des fautes très-conſidérables, & qu'ils n'ont pas toujours gardé l'exactitude qu'ils auroient dû, non plus que tous les Auteurs qui ont écrit juſqu'ici ſur ces ſortes de matiéres.

APPROBATION.

J'Ai lu par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier un Manuſcrit intitulé : *Obſervations critiques ſur les Regles de la Verſification Françoiſe qui ſont à la fin de la Méthode Latine de Port-Royal, où l'on trouvera en même tems des Regles nouvelles qui condamnent les défauts de nos Poétes modernes pour n'avoir pas obſervé l'exactitude requiſe dans la compoſition des Vers françois*, & je n'y ai rien trouvé qui en puiſſe empêcher l'impreſſion. Fait à Paris ce 6 Fevrier 1715.

HOUDAR DE LA MOTTE.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requeſtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé CLAUDE JOMBERT Libraire à Paris Nous ayant fait expoſer qu'il ſouhaiteroit faire imprimer les *Obſervations critiques ſur les Regles de la Verſification françoiſe, qui ſont à la fin de la Methode latine de Port-Royal*, & donner au Public, s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour la Ville de Paris ſeulement ; Nous avons permis & permettons par ces Preſentes audit JOMBERT de faire imprimer ledit Livre en

telle forme, marge, caractere, conjointement ou ſeparement, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & debiter par tout notre Royaume pendant le tems de ſix années conſecutives, à compter du jour de la datte deſdites Preſentes. Faiſons défenſes à toutes ſortes de perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance, & à tous Imprimeurs, Libraires & autres dans ladite Ville de Paris ſeulement, d'imprimer ou faire imprimer ledit Livre en tout, ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits, & d'y en faire venir, vendre & debiter d'autre impreſſion que de celle qui aura été faite pour ledit Expoſant, ſous peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens, dommages & interêts : à la charge que ces Preſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles ; que l'impreſſion dudit Livre ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie ; & qu'avant que de l'expoſer en vente il en ſera mis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier Chancelier de France le Sieur Voiſin, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Preſentes : Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Expoſant ou ſes ayans cauſe pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou em-

pêchement. Voulons que la Copie desdites Présentes qui sera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Versailles le premier jour du mois de May, l'an de grace mil sept cens quinze, & de notre Regne le soixante-douziéme. Par le Roy en son Conseil, *Signé*, FOUQUET, avec paraphe. Et scellé du grand Sceau de cire jaune.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 937. N°. 1199. *conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrest du Conseil du* 13 *Aoust* 1703. *A Paris le* 4 *May* 1715.

Signé, ROBUSTEL, Syndic.

OBSERVATIONS

OBSERVATIONS CRITIQUES

Sur les Régles de la Verſification Françoiſe, qui ſont à la fin de la Méthode de Port-Royal.

CHAPITRE PREMIER.

ARTICLE PREMIER.

De la ſtructure des Vers François.

NOs Vers ne conſiſtent qu'en deux choſes, *dit D. Lancelot*, en la ſtructure, & en la rime : la ſtructure ne conſiſte qu'en un certain nombre de ſillabes, & non pas en piés compoſez de ſillabes longues & brèves, comme les Vers des Grecs & des Latins.

OBSERVATIONS.

Il ne dit point ce que c'eſt que *Structure*. Or *Structure* n'eſt rien autre choſe ici, que la conſtruction, l'ordre, & l'arrangement *des mots propres* à la compoſition de chaque Vers. Nous diſons *des mots propres*; car, comme a dit feu M. Dépréaux dans ſon Art Poétique:

En vain vous me frappez d'un ſon melodieux,
Si le terme eſt *impropre*, ou le tour vicieux;
Mon eſprit n'admet point un pompeux Barbariſme,
Ni d'un Vers empoulé l'orgueilleux Soléciſme.

Il devoit auſſi expliquer ce que c'eſt qu'une ſillabe, ce que c'eſt qu'un pié par rapport à notre Verſification. La ſillabe n'eſt autre choſe qu'un ſon complet, qui eſt quelquefois compoſé d'une ſeule lettre, mais pour l'ordinaire de pluſieurs. Exemple, *Allié*. Ces deux prémieres lettres, *Al*, forment une ſillabe, les deux ſuivantes, *li*, forment une autre ſillabe, & la derniere qui eſt *é*,

& qui termine le mot, fait auſſi toute ſeule encore une ſillabe, parcequ'elle forme toute ſeule un ſon complet, *Al-li-é.*

2. Le pié eſt compoſé de deux ſillabes ; ainſi dans le mot *allié*, qui eſt de trois ſillabes, il y aura un pié & demi.

Au reſte, cét article eſt bon & d'uſage. On peut le lire, & en profiter. je ſuis aſſez de l'avis de l'Auteur, ſur ce qu'il dit, *que la ſtructure de nos Vers, ne conſiſte qu'en un certain nombre de ſillabes, & non pas en piés compoſez de ſillabes longues & brèves, comme les Vers des Grecs & des Romains.*

Mais il ajoûte, *que ceux qui ont voulu faire des Vers François, avec des piés qu'ils ont appellé des* Vers meſurez, *ont fait voir qu'ils n'avoient pas aſſez compris ce que porte le génie de notre langue : chaque langue ayant ſes differentes beautez, ce qui eſt agréable en l'une, eſt ſouvent très-déſagréable en l'autre. Ainſi*, dit-il, *quoique*

les Vers Saphiques ſoient très-beaux en Latin, je ne ſçai pas quelle grace on peut trouver en ceux que M. Deſportes a voulu faire de même meſure.

OBSERVATION.

Il eſt aiſé de voir que D. Lancelot, qui d'ailleurs étoit un très-habile homme, n'étoit cependant en effet que médiocrement Poéte François, & qu'il n'a jamais ſenti la beauté que peuvent avoir en notre Langue ces ſortes de Vers, qui pour être meſurez ſur les Latins, n'ont pas néanmoins, comme les Vers Latins, des piés compoſez de ſillabes longues & bréves, ainſi qu'il ſe l'eſt apparemment imaginé, mais bien des piés compoſez chacun de deux ſillabes, comme les autres Vers François.

Pour appuyer ſon ſentiment, il apporte un exemple de Vers Saphiques, qui eſt de Deſportes, que voici:

Si le Tout-puiſſant n'établit la maiſon,
L'homme y travaillant, ſe peine outre raiſon,

Vous veillez ſans fruit la Cité défendant,
Dieu ne la gardant.

On ne pouvoit guéres à la verité choiſir une plus affreuſe ſtrophe : mais cela ne prouve pas qu'on ne puiſſe faire de fort bons Vers Saphiques en François. Car il faut remarquer que les rimes feminines que l'on croiſe avec les maſculines, ne ſont pas de l'eſſence du Vers, & qu'on en peut faire de très-bons dont toutes les rimes ne ſoient que maſculines. Par exemple, M. Corneille a crû pouvoir hazarder ce Quatrain, & il a plû à tout le monde :

Qu'on parle bien ou mal du fameux Cardinal,
Ma Proſe, ni mes Vers n'en diront jamais rien.
Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal ;
Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien.

Mais pour revenir aux Vers Saphiques en François, en voici un exemple, dont les rimes feminines ſont croiſées avec les maſculines, & ils ſont eſtimez. Ces Vers ſont de la compoſition de feu M. Louis-Henry Brienne de Lomenie, qu'on peut

dire avoir été un des plus excellens Poëtes que nous ayons. Et le Public perd beaucoup de ce que quantité de ſes Ouvrages n'ont point été imprimez. Je ne dis pas que ces Vers ſe puiſſent commodément chanter ſur l'air de l'Hymne pour les Confeſſeurs, parcequ'alors la ſillabe feminine traîne un peu trop, & il faudroit refaire le chant. Mais je ſoûtiens que ces Vers, quoiqu'ils paroiſſent bizares dans leur compoſition, & dans l'arrangement des paroles, ne laiſſent pas d'être très-harmonieux, quand on les lit ſans les chanter. En voici une ſtrophe de ſon Ode Saphique que j'ai trouvée par hazard dans un Recueil. Elle eſt adreſſée à M. Blondel qui avoit été ſon Gouverneur, & qui l'accompagna dans ſon Voyage de la Lapponie; elle me paroît bonne à toute épreuve:

Parmi les Lapons & Mœurs deſerts ſauvages,
Ma Muſe avec toi poſſible ſes Ouvrages,

Sans que les Ours blancs qu'endormoient mes
Chanſons,
Troublaſſent mes ſons, &c.

Que peuvent avoir de rude ces Vers à l'oreille même la plus délicate? ils ne peuvent ſe chanter. O la belle raiſon! qu'on les faſſe tous maſculins, comme ils le doivent être, on les pourra chanter en François, de la même façon qu'en Latin; car il n'eſt pas de l'eſſence des Vers, généralement parlant, que les féminins ſoient mêlez avec les maſculins, comme je l'ai fait voir, excepté en certains Ouvrages où ils le doivent être abſolument, & où ce mêlange en fait même la plus grande beauté.

M. de Lomenie qui connoiſſoit parfaitement la grace de ces ſortes de Vers en François, que D. Lancelot n'a jamais été capable de ſentir, refit par cette raiſon l'Ode dont je viens de parler, toute de Vers maſculins. La voici.

ODE.

Parmi les Lapons & leurs triſtes déſerts,
Ma Muſe apprenoit à compoſer des Vers,
Sans que les Ours blancs qu'endormoient mes Chanſons,
Troublaſſent mes ſons.

Mais helas! ici dès que je prends mon Luth,
On veut que je ſois avec ma Muſe en ruth,
Et mon frere alors plus cruel que les Ours,
Me tient ce diſcours.

Croi-tu faire honneur par tes Vers à Paris,
Quand ton Roi puiſſant ſe rit de tes Ecrits,
Et que ta famille avec tant de raiſon,
Te tient en priſon.

Jamais ſans tes Vers, on n'auroit enfermé
Ta Lyre & ta voix dont ton cœur eſt charmé.
Tout Poéte eſt fou: mais parmi ces grands foux
Tu l'es plus que tous.

Cela ſe peut bien, lui dis-je, & toutefois,
Puiſque tu n'a pas mon eſprit & ma voix,
Certes tous les foux, mon frere, ne ſont pas
Poétes, Hélas!

Or voici ces Vers de la maniere qu'il les avoit fait auparavant dans ſon Ode, dont les rimes feminines jointes avec les maſculines, empêchent qu'on les chante.

ODE.

Parmi les Lapons & leurs déſerts ſauvages,
Ma Muſe avec toi poliſſoit ſes Ouvrages,
Sans que les Ours blancs qu'endormoient mes Chanſons,
Troublaſſent mes ſons.

Mais ici, Blondel, dès que je prends ma Lyre
Hélas! pour tâcher d'aſſoupir mon martyre,
Mon frere, auſſi-tôt plus cruel que les Ours,
Me tient ce diſcours.

Croi-tu faire honneur par tes Vers à la France,
Quand ton Roi puiſſant ſe rit de ta ſouffrance,
Et que ta famille avec tant de raiſon,
Te tient en priſon.

Jamais ſans tes Vers on ne t'eût mis en cage;
Et ſans eux encor tu paſſerois pour ſage;
Tout Poéte eſt fou: mais parmi ces grands foux,
Tu l'es plus que tous.

TAYLOR INST. OXFORD

Cela ſe peut bien ; mais puiſque point vous n'êtes,
Reſponds-je en grondant, du nombre des Poëtes,
Certes tous les foux, mon frere, ne ſont pas Poëtes, hélas !

Voila ce que j'avois à dire ſur les Vers Saphiques en François. On ne peut douter qu'ils ne ſoient très-beaux quand ils ſont tous maſculins ; & ſi ces derniers ne ſont pas excellens, ce n'eſt pas la faute de leur Auteur ; mais au moins ſont-ils paſſables. Ils ne ſont mauvais qu'à cauſe de la rime feminine qui ne doit pas être dans ces ſortes de Vers, pour pouvoir être chantez. Cela ſeul en fait le déſagrément.

Mais puiſque nous en ſommes ſur les Vers Saphiques en François, avant que de paſſer plus avant, je vais en donner ici une Regle particuliere.

Regle des Vers Saphiques en François, & premierement de leur uſage.

Quoi qu'on trouve quelquefois des Vers de onze ſillabes, mêlez avec d'autres dans des couplets de Cantiques & de chanſons ; néanmoins les Vers Saphiques en François ne peuvent être proprement employez, qu'à compoſer des Odes ou Strophes reglées. Chaque ſtrophe ne peut avoir plus de quatre Vers, qui doivent être tous maſculins, quand on les veut chanter : dont les trois premiers ſont compoſez chacun de onze ſillabes, & le quatriéme de cinq ſillabes ſeulement. Or il faut deux ſillabes pour faire un pié, comme je l'ai déja dit : & ce que D. Lancelot n'enſeigne point dans ſa nouvelle Méthode. Ainſi chacun de ces trois premiers Vers doit avoir cinq piés, qui font dix ſillabes : & une ſillabe qui eſt après le ſecond

pié du Vers, & qui en eſt la céſure ou le repos. Pour le quatriéme & dernier Vers qui termine chaque ſtrophe, il eſt aiſé de voir qu'il n'a que deux piés & demi, puiſqu'il n'a que cinq ſillabes.

Tellement que ſi je veux compoſer une ſtrophe de Vers Saphiques en François, je mettrai dans chacun des trois premiers grands Vers, d'abord quatre ſillabes, qui feront mes deux premiers piés, puis une ſillabe qui ſera la céſure ou le repos: & enſuite ſix ſillabes qui feront les trois derniers piés. J'en agirai de même à l'égard du petit Vers qui doit terminer la ſtrophe. Je mettrai d'abord quatre ſillabes, qui feront deux piés, & après, une ſillabe ou demi pié. Ce qui fera en tout deux piés & demi que doit avoir ce Vers.

L'exemple ſuivant qui montre de quelle façon l'on doit ſcander ces ſortes de Vers, fera en même temps comprendre plus facilement ce que

je viens de dire. Les piés ſont marquez d'un chiffre qui eſt au deſſus, & de même la céſure d'une petite étoille.

1 2 * 3 4 5
Parmi-les La-pons-& leurs-triſtes-déſerts,
1 2 * 3 4 5
Ma Mu-s'appre-noit-à com-poſer-des Vers,
1 2 * 3 4
Sans que les Ours-blancs-qu'en dor-moient
5
mes Chanſons,
1 2
Troublaſ-ſent mes-ſons.

Qui ne ſent pas maintenant la beauté & l'harmonie de ces Vers? Trouvera-t-on encore après cela dans le monde des Lancelots qui ne s'apperçoivent point de la majeſté qu'ils renferment? Car ſans parler du petit Vers qui termine la ſtrophe, & qui a une chûte tout-à-fait agréable, les trois premiers grands Vers ne ſont differens des héroïques qu'en ce qu'ils ont une ſillabe de moins. Mais ſi j'ajoûtois une ſillabe, je ferois des Vers héroïques; ſi, par exemple, dans le premier Vers de la ſtrophe que je viens de citer, au

lieu de dire, *parmi les Lapons*, ſi je diſois, *parmi tous les Lapons*, ne ſerois-je pas un Vers héroïque de cette ſorte ?

Parmi tous les Lapons, & leurs triſtes déſerts.

Qu'a ce Vers de moins beau, ou de moins harmonieux que tous les bons Vers héroïques ? Ce qui m'étonne, c'eſt que nos plus excellens Poétes ayent ſi fort négligé ce genre de Poéſie. Je ſuis perſuadé que ſi ils s'y appliquoient, leurs Vers ne ſeroient point inférieurs à ceux des Latins ; notre Poéſie Françoiſe étant ſuſceptible de tous les agrémens qui ſe trouvent chez les Grecs, & chez les Romains. Revenons maintenant à D. Lancelot ſur la ſtructure des Vers en général.

» Le nombre, *dit-il*, des ſillabes » eſt donc ce qui fait toute la ſtru- » cture de nos Vers ; mais il y a ſur » cela deux choſes à remarquer ; la » premiere c'eſt que ce nombre de » ſillabes n'eſt pas toujours égal en

chaque genre de Vers ; car les fe- «
minins ont toujours une ſillabe de «
plus que les maſculins. On appelle «
Vers feminins ceux dont la der- «
niere voyelle du dernier mot eſt «
un *e*, muet ou obſcur, c'eſt-à-dire, «
un *e* qui ne ſe prononce preſque «
point, comme dans ces mots *Pere*, «
Prince, ou *Peres*, *Princes*, avec «
une *s* à la fin, au pluriel, ſoit qu'il «
y ait après cet *e*, *nt*, comme dans «
les pluriels des Verbes, *aiment*, «
deſirent. Voici des exemples des «
trois ſortes de Vers feminins. «

O Dieu qui devant toi fais marcher la victoire,
C'eſt ton pouvoir, Seigneur, qui produit ces miracles.
O Mont de Gelboé que vos ſources tariſſent.

Tous ces Vers ont treize ſillabes «
à cauſe de cet *e* feminin qui ne ſe «
prononce preſque point. «

Les Vers maſculins ſont ceux «
qui finiſſent en quelqu'autre ma- «
niere que ce ſoit, comme dans ces «
exemples : «

Béniſſez du Seigneur la haute Majeſté.
Du Dieu qui te conduit adore la grandeur.
Aſtres béniſſez Dieu qui vous a fait ſi beaux.

» Tous ces Vers n'ont que douze » ſillabes, quoiqu'ils ſoient de mê- » me genre que les feminins rappor- » tez plus haut.

OBSERVATION.

On ſeroit trop long temps à bien comprendre la difference des Vers feminins & des maſculins, de la maniere que D. Lancelot l'explique, parcequ'on ne voit pas bien encore pourquoi, *vertu*, par exemple, qui eſt feminin dans notre Langue, devient maſculin en rime ; & pourquoi *blaſphème*, qui eſt maſculin en François, eſt feminin en rime ; & ainſi des autres. Mais cela n'eſt pas difficile à concevoir, quand on ſçait que c'eſt l'*e* muet, ou obſcur de la fin des mots en *e*. Comme dans *Pere*, *Prince*, &c. qui fait la rime feminine, quoi que ces mots ſoient du genre maſculin, au lieu que *Majeſté* dont

dont l'*e* eſt fermé, eſt maſculin en rime, encore que *Majeſté* ſoit du genre feminin.

La ſeconde choſe, *ajoûte-t-il*, « qu'il faut remarquer, eſt que la « derniere ſillabe des mots qui finiſſent par un *e* muet ou feminin, « ſans conſonne qui le ſuive, ſe mange lorſqu'il ſuit un mot qui commence par une autre voyelle; « ainſi quoi que les plus longs Vers « n'ayent que douze ou treize ſillabes, ils en peuvent avoir juſqu'à « dix-huit, & dix-neuf, comme on « peut voir dans ce Vers: «

Dieu même entre en l'ame humble, & l'ame entre en Dieu même.

Et c'eſt une des choſes qui ſert le « plus à faire de fort beaux Vers, « en y faiſant entrer beaucoup de « mots qui donnent moyen de remplir de grands ſens. «

Mais il faut prendre garde que « cet *e* feminin ne ſe mange point, « ſinon lorſqu'il eſt ſeul, comme « *Prince, aime*, & non quand il eſt «

» ſuivi d'une conſonne, comme » *Princes, aiment*, en quoi beaucoup » de perſonnes ſe trompent, n'ob- » ſervant pas cette difference, & pro- » nonçant, par exemple, *les Princes* » *ont Dieu pour Juge*, comme ſi c'é- » toit la moitié d'un Vers, & qu'il y » eût:

Les Princ' ont Dieu pour Juge.

Comme il faudroit dire au ſingulier,

Le Princ' à Dieu pour Juge.

OBSERVATION.

D. Lancelot ne s'explique pas ici d'une maniére intelligible pour des Commençans, & on n'entendroit point ce qu'il veut dire, ſans les exemples qu'il produit. C'eſt pourquoi je vais tâcher de donner plus de jour à l'obſcurité de ſes paroles.

Il faut prendre garde que l'*e* feminin, ſuivi d'un mot qui commence par une voyelle, ne ſe mange que lorſqu'il eſt au ſingulier, & alors il n'eſt conté pour rien, comme on

peut le remarquer deux fois dans le premier des deux Vers ſuivans.

Le ſexe aime à jouir d'un peu de liberté, Moliére.
On le retient fort mal avec l'auſterité.

Dont l'*e* ſe mange de cette ſorte,

1 2 3 4 5 6
Le ſex'-aim'-à-jouir-d'un peu-de liberté, &c.

Mais il en arrive autrement lorſque le mot à la fin duquel il ſe trouve eſt au pluriel, parcequ'alors il y a une *s* après qui empêche que cet *e* ne ſoit mangé par la voyelle du mot qui le ſuit. Il en eſt de même de la ſeconde perſonne des verbes, comme, par exemple, *tu aimes*, *tu écoutes*, &c. ou à la troiſiéme perſonne du pluriel de quelques temps de verbes. Exemple, *ils aiment*, *ils l'uſſent*, ce que les Exemples ſuivans feront encore mieux comprendre.

Les charmes en ces lieux, les roſes & les lis.

Tu contemples en vain la beauté de Cloris.

Ces Vers doivent ainſi ſe ſcander maintenant.

Dans ces trois exemples l'*e* obſcure ou feminin, ne ſe mange point à cauſe de l'*ſ* ou de l'*nt* qui eſt après cet *e*. C'eſt pourquoi on les ſcande de cette maniére.

1 2 3 4 5 6
Les char-mes en-ces lieux-les ro-ſes &-les lis.

1 2 3 4 5 6
Tu con-temple-s en vain-la beau-té de-Cloris.

1 2 3 4 5 6
Ces Vers-doive-nt ainſi-ſe ſcan-der main-tenant.

ARTICLE II.

Des divers ſortes de Vers, Prémierement de ceux de dix & de douze ſillabes, où il eſt parlé de la céſure.

» IL n'entre, *dit notre Auteur*, que
» cinq ſortes de Vers dans la Poé-
» ſie ordinaire, ſçavoir, de douze
» ſillabes qu'on nomme Alexan-
» drins, héroïques, ou grands Vers.
» De dix ſillabes qu'on appelle Vers
» communs. De huit, de ſept, &
» de ſix ſillabes, ce qui ſe doit, *dit-il*,
» toujours entendre des Vers maſ-

culins ; car les feminins en ont tou- «
jours une d'avantage. «

OBSERVATIONS.

Pluſieurs ont crû avec lui, qu'il n'y avoit que cinq ſortes de Vers de 6, de 7, de 8, & de 10 ſillabes, appellez Vers communs, & de 12 qu'on nomme Aléxandrins, héroïques, ou grands Vers ; mais d'autres ont voulu qu'il y en eût de dix ſortes ; depuis une ſillabe juſqu'à douze, exceptant ceux de neuf & d'onze ſillabes qui ſont fort rares, & qui n'ont été faits que pour être chantez.

Ces derniers avoient quelque eſpéce de raiſon, parcequ'effectivement il ſe trouve des exemples de Vers de 1, de 2, de 3, de 4, de 5, & de 9 ſillabes, qui outre qu'ils ſont trés-rares, ont bien moins l'air ou la cadence des Vers, qu'ils ont la marche d'une veritable proſe.

Quoi qu'il en ſoit, tous ces ſortes de Vers, ſi l'on doit ainſi les appel-

ler, ſont bien irréguliers. Ils n'ont de forme de Vers, à proprement parler, que la rime, & ils ne ſe rencontrent guéres que dans les Contes ou Fables, dans les Cantiques & les Chanſons, comme je le vais montrer par des exemples tirez des meilleurs Auteurs en ce genre.

Des Vers d'une ſillabe, ou demi-pié; & de deux ſillabes, ou d'un pié.

Les Vers d'une & de deux ſillabes, ſont toujours mêlez avec d'autres, comme on le peut voir par les Exemples ſuivans, dont le premier eſt tiré d'un couplet de Chanſon que j'ai fait, ſur l'air, *Valdec voyant*; & le ſecond, des Cantiques de Mr l'Abbé Pellegrin, ſur l'air, *On dit que vos parens ſont autant de Centaures.*

EXEMPLE PREMIER.

Charmant Bachus, chacun aime à te ſuivre;
Celui qui boit des chagrins ſe délivre,

Mais — Vers d'une sillab.
Celui que ton jus enivre,
Devroit n'en boire jamais.

EXEMPLE SECOND.

Après le cours hûreux d'une vie innocente,
Le sort qui la finit n'est pas un triste sort,
Notre bonheur s'augmente
En approchant du port ;
On void sans épouvante
La mort. — Vers de deux.

Des Vers de trois, de quatre, de cinq, & de neuf sillabes.

Ces sortes de Vers se mêlent toujours avec d'autres, de même que les précédens, comme on peut le remarquer dans l'Exemple suivant, tiré des Cantiques de Mr l'Abbé Pellegrin, sur l'air, *Tandis qu'ici bas nous vivons, &c.*

Vindicatifs, je parle à vous,
Vous que l'on void plein de courroux
Ne songer — 3 sillab.

Qu'à punir qui vous outrage.
5 fillab. Quel Demon de rage,
2 fillab. Dans des flots de ſang vous fait plonger ?

M. Scaron a fait néanmoins une piéce entiére en Vers, ſuivis de trois ſillabes, qui commence ainſi :

Sarazin,
Mon voiſin, &c.

Voici des Vers de quatre ſillabes, à la fin deſquels eſt un Vers de cinq ; je les ai trouvez dans le Manuſcrit que j'ai déja cité, de feu M. de Lomenie.

Tel que je ſuis
Dois-je me plaindre
Dans mes ennuis,
Des longues nuits
Où vont s'éteindre
Mes plus beaux jours ;
Mais qu'ai-je à craindre,
Si mes Amours
Me ſont fidelles
Juſqu'à la mort :
Peines cruelles
Je n'ai pas tort,
Sans me contraindre

Si près du port
De ne plus craindre
Ni vous ni le ſort.

Vers de cinq.

Il eſt aiſé de juger par tous ces Exemples, que ces ſortes de Vers, pris chacun ſéparément, ne ſont Vers que par la rime ; qu'ils n'ont point cette cadence agréable dont l'oreille doit s'apperçevoir ; que les plus beaux d'entre eux n'ayant très-peu, ou point du tout d'harmonie, ne ſont nullement propres pour compoſer même les moindres Ouvrages de Poéſie, ſans être mêlez avec d'autres ; auſſi ne les mets-je pas au nombre des véritables Vers. Voilà ce que j'avois à dire ſur ce ſujet : revenons à notre Auteur.

Il ne veut donc que cinq ſortes de Vers ; & il dit *que toute la vraie cadence des Vers François eſt compriſe en ces cinq ſortes.*

OBSERVATION.

C'eſt de quoi je ne conviens pas

avec lui, puiſque les Vers de onze ſillabes que nous appellons *Vers Saphiques*, doivent être compris dans le nombre des Vers réguliers. Et ſi ils ſont rares, c'eſt parceque très-peu de nos Poétes ont fait attention à la grace qu'ils pouvoient avoir quand ils étoient bons, & qu'ils ne s'y ſont point appliquez. Mais leur rareté, & le peu d'uſage qu'on en a fait juſqu'ici dans notre Poéſie, n'empêchent pas pourtant qu'ils ne ſoient très-beaux, & très-harmonieux, comme je l'ai fait voir au commencement de cet Ouvrage.

Ainſi nous admettons ſix ſortes de Vers, & je conviens avec D. Lancelot, que tout autre nombre de ſillabes, ou moindre que ſix, ou plus grand que douze, ne peut avoir de Vers que la rime.

» Mais, *ajoûte-t-il*, on peut partager ces cinq ſortes de Vers en » deux bandes, ſçavoir, en ceux qui » ont céſure, qui ſont ceux de dou- » ze & de dix ſillabes (*j'ajoûte ceux*

de onze) & en ceux qui n'en ont « point, qui ſont tous les autres. «

La céſure, *dit-il enſuite*, eſt un « repos qui coupe le Vers en deux « parties, dont chacune s'appelle « *Hémiſtique* (qu'il écrit toujours « au lieu d'*Hémiſtiche*, c'eſt-à-dire, « *demi Vers*. «

PREMIERE OBSERVATION.

Cela eſt vrai, demi Vers dans ceux de douze ſillabes.

EXEMPLE.

Tu te trompes, Deſchamps,—ſi tu crois aujourd'hui,
Que ton frere eſt contraint—d'implorer ton appui.

Il y a dans ces deux Vers pareil nombre de ſillabes devant & après la céſure.

Mais cela n'eſt pas vrai dans les Vers de dix ; la céſure étant à la quatriéme ſillabe, le premier hémiſtiche eſt plus court que le dernier.

EXEMPLE.

1 2 3 4 5
O que ma mere—a vécu ſaintement!

Il n'y a que quatre ſillabes avant la céſure, & ſix après; car nous ne contons point la derniere ſillabe dans les Vers féminins, parcequ'elle eſt ſurnumeraire.

SECONDE OBSERVATION.

La céſure eſt appellée *repos*, parceque l'oreille & la prononciation s'y repoſent en quelque maniére.

EXEMPLE.

Apprenez, ô Mortels! —à révérer les Dieux.

Notre Auteur remarque fort-bien, *que dans les Vers de douze ſillabes, ce repos ſe fait après les ſix prémiéres.* Et voici les Exemples qu'il en apporte:

1 2 3 4 5 6 7 8 10
Comme on void un rocher—dont l'orgueil-
11 12
leuſe tête
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11
Ne peut plus réſiſter—aux coups de la tem-
12
pête.

Il ne parle point, comme on peut bien le croire, des Vers ſaphiques; je n'en parlerai point non plus ici, parceque j'en ai traité aſſez au long dans les Regles que j'en ai données dans le commencement de ce Livre. Mais dans les Vers de dix ſillabes, il dit que *ce repos ſe fait après les quatre prémiéres*; & voici les Exemples qu'il apporte.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
Juſques à quand—oubliant ma miſére,
Oublieras-tu—le ſoin de me guérir?
Ne puis-je donc—appaiſer ta colére.

Il n'eſt pas néceſſaire, *remarque-t-il encore*, que le ſens finiſſe à la « céſure, comme il n'y finit pas en « ces Vers : «

Tu fendis de la Mer—les inconſtantes plaines,
On vid les Aquillons—retenir leurs halaines.

Mais qu'il faut,

Premierement, qu'on s'y puiſſe « repoſer, ce qu'on ne pourroit pas « faire, ſi elle finiſſoit par des Par- «

» ticules ſemblables à *qui*, *que*, *je*, » &c. tel que ſeroit ce Vers :

L'Eternel Seigneur *qui*—créa la Terre & l'Onde.

» ou celui-ci qui a été fait exprès » pour exemple d'une mauvaiſe cé- » ſure :

Et ſouvent *je* —fais faute à la céſure.

OBSERVATION.

Toutes ces Regles ſont bonnes & d'uſage ; mais cette derniere eſt expliquée d'une maniére un peu trop ſuccinte, ce qui m'oblige d'en parler plus au long qu'il ne l'a fait. Je dis donc d'abord que le repos d'un Vers ne doit tomber ſur aucun de ces monoſillabes, *pour*, *ſans*, *me*, *tu*, *te*, *ſe*, *car*, *ſi*, parceque l'oreille ne ſauroit s'y arrêter.

Que de même pour cette raiſon la céſure ne doit pas finir par aucune prépoſition, non plus que par ces mots que D. Lancelot rapporte, *je*, *qui*, *que*, & *a*, que j'ajoûte encore.

EXEMPLE.

Devant-elle, & *devant*—le feu de ſon amour, P. le Moine.
Iris ne trouve-*je*—pas un ſujet de plainte.

. . . . . .

La belle Philis *qui*—cauſa tout mon malheur.

. . . . . .

Quand il en ſort il *a*—plus d'yeux, & plus aigus Regnier, Satyres.
Que le jaloux Argus.

Secondement, (*c'eſt D. Lancelot qui parle*) le ſens continuant après la céſure, il faut qu'il aille au moins juſqu'à la fin du Vers, & non pas être rompu avant la fin, comme en ces Vers de Dubartas.

Puiſqu'ils ſont de la main de cet Ouvrier qui ſage,
N'obſcurcit ſon renom par un obſcur Ouvrage.

Cette regle eſt d'uſage.

Pour la même raiſon, *pourſuit-il encore*, il ne faut pas mettre le Subſtantif & l'Adjectif de ſuite, quoique l'un des deux finiſſe le premier hémiſtiche, & que l'autre commence le ſecond, comme ſeroit ce Vers:

Ce Dieu dont le couroux—brûlant eſt ſi terrible.

Ou

Ce Dieu dont le brûlant—couroux eſt ſi terrible.

OBSERVATION.

Il n'y a point de céſure à ce Vers là ; c'eſt ce que l'Auteur devoit dire. » De plus, il ne faut pas, *dit-il*, » mettre le Subſtantif & l'Adjectif » de ſuite.

Je veux qu'il ſe ſoit entendu lui-même ; mais tout le monde eſt-il obligé de l'entendre, quand il ne s'expliquera pas plus clairement ? Que veut-il dire ? veut-il qu'un Vers ne ſoit pas bon lorſque le Subſtantif & l'Adjectif ſe ſuivent ; & ſelon lui, le ſecond de ces Vers, par exemple, eſt-il mauvais, & contre les regles ?

Au jour du jugement—Dieu nous ſera viſible,
Et ſon brûlant couroux—nous paroîtra terrible,

Ou même celui-ci,

Et ſon couroux brûlant—nous paroîtra terrible,

Je ne crois pas que ç'ait été là ſa penſée.

penſée. Je le juge homme d'un meilleur ſens, mais il a ſans doute voulu dire, qu'il ne faut jamais diſpoſer de telle ſorte l'Adjectif & le Subſtantif, que l'un finiſſe le prémier hémiſtiche du Vers, & l'autre commence le ſecond : comme ſeroit le Vers qu'il a rapporté, ou bien celui-ci :

Iris dont la beauté—charmante nous attire.

Ce qui eſt contre le précepte de M. Dépréaux.

Que toujours dans vos Vers, le ſens coupant les mots,
Suſpende l'hémiſtiche, en marque le repos.

Cependant le Vers ſeroit bon, & c'eſt ce que D. Lancelot n'a pas remarqué ; ſi le Subſtantif faiſant le premier hémiſtiche, étoit ſuivi de deux Epitétes qui achevaſſent entiérement le Vers, comme,

Il eſt une ignorance—& ſainte & ſalutaire. M. Lanſ. Poéſ. 8. Proſp.

La troiſiéme perſonne du Verbe *être*, entre un Adjectif & un Subſtantif, ne doit point faire auſſi le

repos du Vers : obſervation que D. Lancelot n'a point fait encore non plus que la ſuivante.

EXEMPLE.

Moliére Tartufe. On ſçait que la chair eſt — fragile quelquefois.

Avant que, *Devant que*, & autres ſemblables qui ſont deux mots, & qui ſe prononcent comme s'ils n'en faiſoient qu'un, ne doivent pas dans ſes Vers être diſpoſez de façon, que le premier mot finiſſe le premier hémiſtiche, & l'autre commence le ſecond.

EXEMPLE.

Montreüil, Poëſies. Elle viendra *devant* — *que* la ſemaine paſſe.

» L'*e* muet ou féminin, *dit D.* » *Lancelot*, ne faiſant qu'un ſon im» parfait, ne peut point être la ſil» labe du repos, qui eſt la ſixiéme, » ou la quatriéme, ſoit qu'il ſoit » ſeul, comme *Prince*; ou avec une » *s*, comme *Princes*; ou enfin avec » *nt*, comme *aiment*.

OBSERVATIONS.

Il devoit prémiérement, pour rendre la choſe plus ſenſible, rapporter des exemples où l'*e* muet fût, mais contre les regles, la ſillabe du repos, tel que ſeroit l'*e* ſimple de ceux ci.

EXEMPLES.

Croyant dans le Prince—rencontrer ſon bonheur;
C'eſt dans ſa préſence—qu'il ſoulageoit ſa peine.
Au Dieu qui nous aime—nous devons notre amour.

Pour l'*e* ſuivi d'une *s*, ou *nt*.

Croyant dans les Princes—rencontrer ſon bonheur;
Et leurs moindres graces—diminuoient ſa peine.
Aux cœurs qui nous aiment—nous devons notre amour.

Tous ces Vers ne valent rien, parceque l'*e* muet ſans être mangé, y fait la ſillabe du repos. Il devoit

ajoûter de plus que l'*e* muet dans les mots où il eſt précédé d'une voyelle, comme *vie*, *pensée*, *vûe*, &c. peut encore moins être la ſillabe du repos ; car cet *e* muet dans ces ſortes de mots qui ne doivent être mis qu'à la fin des Vers, à moins qu'ils ne ſoient mangez, ne pouvant autrement faire même partie d'un pié en quelqu'autre endroit qu'on le place, ainſi qu'on le dira en ſon lieu ; auroit encore plus mauvaiſe grace s'il étoit la ſillabe du repos ; comme on le peut voir dans les Vers ſuivans.

EXEMPLES.

C'eſt bien ma penſée—de vous aimer toujours.
Je crains pour ma vie—quand il eſt en colere.
Et je perds la vûe—par ce terrible aſpect.
Enfin il m'oublie—quand je l'aime ardemment.

Tous ces Vers ne ſont point ſupportables, parceque l'*e* muet n'y eſt point mangé, & y fait la ſillabe du repos, ce qui les rend tout-à-fait durs à l'oreille.

Mais ces mêmes Vers ne ſeroient plus défectueux, ſi cet *e* ſurabondant, avant que d'être mangé dans la fin du prémier hémiſtiche, y étoit enſuite mangé par une voyelle ſuivante, comme en ces Vers.

EXEMPLES.

Mon unique penſée —— eſt de l'aimer toujours.
Que je crains pour ma vie —— en voyant ſa colére.
Hélas ! je perds la vûe —— à ce terrible aſpect.
Oui, l'ingrat ! il m'oublie —— & je l'aime ardemment.

Il n'y a point de faute dans tous ces Vers, parceque cet *e* muet qui eſt à la fin du prémier hémiſtiche de chacun d'eux, ſe trouve mangé par la voyelle du mot qui commence le ſecond. Cette regle de l'*e* muet doit donc s'entendre de tous les Vers qui ont céſure ; ſçavoir les Vers de douze ſillabes, tels que ſont ceux que je viens de rapporter, de dix & de onze ; comme je le montrerai toute à l'heure.

» Mais, *dit notre Auteur*, quand » cet *e* eſt ſeul, non autrement, il » peut être mis après la ſixiéme ou » quatriéme ſillabe, pourvû que le » demi Vers ſuivant commence par » une voyelle, parceque pour lors » cet *e* féminin eſt mangé.

EXEMPLES.

12. ſillab. Ce Dieu dont la colére——eſt un trait de tonnerre.

10. ſillab. Prête l'oreille——à mes gémiſſemens.

OBSERVATIONS.

Quand, dit-il, *cet* e *eſt ſeul*, *non autrement*; c'eſt-à-dire, (car cela a beſoin d'éclairciſſement) que quand après cet *e* il n'y a point d'*s*, comme dans le pluriel des noms, ni de *nt*, comme dans le pluriel des verbes, il peut être mis après la ſixiéme ou quatriéme ſillabe, pourvû que le mot du demi Vers ſuivant, commence par une voyelle; parcequ'alors, comme il ajoûte parfaitement bien, cet *e* féminin eſt mangé. Ainſi

dans les deux Vers qu'il a rapporté ci-deſſus, l'*e* qui eſt à la fin de ces mots, *colére*, *oreille*, étant mangé par la voyelle qui eſt au commencement du mot qui le ſuit, c'eſt la même choſe que s'il n'y en avoit point.

EXEMPLES.

Ce Dieu dont la colér' —— eſt un trait de tonnerre. 12. ſillab.

Prête l'oreill' —— à mes gémiſſemens. 10. ſillab.

Et ce qui arrive de cet *e* après la ſixiéme ou quatriéme ſillabe dans les Vers de douze & de dix, arrive auſſi après la cinquiéme ſillabe dans les Vers de onze.

EXEMPLE.

Seigneur, que ta grace —— enfin s'entre en mon cœur. 11. ſillab.

Ou c'eſt la même choſe que s'il y avoit,

Seigneur, que ta grac' —— enfin s'entre en mon cœur. 11. ſillab.

Or cette Régle ne regarde pas ſeulement l'*e* féminin non précédé d'une voyelle dont il parle, mais encore l'*e* muet ou obſcur féminin, précédé d'une voyelle dont il ne parle point.

EXEMPLES.

12. ſillab. Cet homme dont la vûe—a frapé mes eſprits.
10 ſillab. Dans ſa furie—a jetté ſes écrits.
11. ſillab. Déja je t'oublie—indigne d'un tel pére.

Où cet *e* ſe mange ainſi,

Cet homme dont la vû—a frapé mes eſprits.

Dans ſa furi—a jetté ſes écrits.

Déja je t'oubli—indigne d'un tel pére.

» D'où l'on peut remarquer, *dit* » *encore D. Lancelot*, que l'*e* muet » ou féminin ne peut point faire une » ſillabe à part dans la céſure, & » n'en fait pas même proprement » dans la fin du Vers, parceque » cette ſillabe eſt comme ſurnume- » raire dans les Vers féminins.

OBSERVATION.

Cela eſt fort bien dit ; mais on ne doit jamais ſe laſſer d'apporter des exemples. Il ne l'a pas fait ; je le vais faire pour lui, & montrer tout à la fois que l'*e* féminin faiſant une ſillabe à part dans la céſure, y produit un très-mauvais effet, & qu'il ne forme pas même proprement une ſillabe dans la fin du Vers.

EXEMPLE.

1 2 3 4 5 6
Quoi ! Pé-re bar-bare—faut-il-que je-périſ-ſe ? Vers de ſix piés.

Il eſt aiſé de ſentir que ce Vers n'eſt pas bon, parceque l'*e* muet fait une ſillabe à part dans la céſure. On voit auſſi que cet *e* n'y fait pas proprement une ſillabe à la fin. Enſuite notre Auteur conclut que cet *e*, *par tout ailleurs* (ce ſont ſes paroles) *où l'on ne demeure point, fait ſa ſillabe, s'il n'eſt point mangé.*

OBSERVATIONS.

Par tout ailleurs, où l'on ne de-

meure point, cet *e* fait ſa ſillabe à part, s'il n'eſt point mangé ; pourvû que cet *e* ne ſoit point précédé d'une voyelle.

EXEMPLE.

Vers de ſix piés. 1 Pére, - 2 Maîtreſ-ſe, 3 ſœur, — 4 tout con-tre - 5 moi- 6 conſpire.

Mais ſi cet *e* étoit précédé d'une voyelle, quand il ne ſeroit pas la ſillabe du repos, ni qu'il ne ſeroit pas mangé, il ne doit pas faire une ſillabe à part.

EXEMPLE.

Vers de ſix piés. 1 J'oubli-*e* 2 ma-fortune— 3 en 4 ne-ſongeant 5 qu'à 6 toi.

L'*e* féminin, faiſant contre la Régle ſa ſillabe à part dans ce Vers, le rend rude & languiſſant : ce qu'on doit abſolument éviter.

Dépréaux. N'offrez rien au Lecteur que ce qui peut lui plaire.

Ayez pour la cadence une oreille ſevére,

Je terminerai l'Article ſecond de ce premier Chapitre, par les obſervations ſuivantes, ſur l'uſage des Vers de douze, d'onze, & de dix ſillabes, dont je viens de donner des régles.

De l'uſage des Vers de douze, d'onze, & de dix ſillabes.

Les Vers de douze ſillabes ſont les plus beaux & les plus anciens Vers François, & ils ſont auſſi le plus en uſage. On les employe toujours dans les Tragédies & Comédies: ordinairement encore dans les Poémes héroïques, dans les Odes, dans les Epîtres, les Elégies, les Epigrammes, les Chanſons, le plus ſouvent même dans les Sonnets, mais rarement dans les Balades.

A l'égard des Vers d'onze ſillabes, on en peut faire de fort belles Odes, comme je l'ai déja dit, & comme on peut le voir dans l'endroit où j'en ai donné les Régles *.

* Voi les Regles des Vers Saphiques, page 11.

On en peut auſſi compoſer des Hymnes ou des Cantiques à l'honneur de Dieu, des Quatrains ſur des ſujets moraux & inſtructifs, & des Stances propres à faire le récit de quelque accident fâcheux.

Les Vers de dix ſillabes ſont beaux, quoi qu'ils n'ayent pas la pompe & l'harmonie de ceux de douze. On s'en ſert d'ordinaire dans les Epîtres, les Chanſons, les Balades, les Rondeaux, les Contes; & rarement dans les Poémes, les Odes, les Elégies, les Sonnets, & les Epigrammes.

ARTICLE III.

Des Vers de huit, de ſept, & de ſix ſillabes.

» LEs Vers de huit ſillabes, *dit* » *notre Auteur*, ſont fort beaux, » & on en fait des pieces entie- » res.

EXEMPLE.

Souverain Monarque des Cieux,
Je ſçais qu'il n'appartient qu'aux Anges, Evêque de Graſſe.
Qui ſont ſi purs devant tes yeux,
De chanter tes ſaintes loüanges.

Les Vers de ſept ſillabes ne ſont pas ſi beaux, &c. On s'en ſert peu ſouvent, &c. Neanmoins Malherbe en fait une Ode entiere.

EXEMPLE.

Enfin après les tempêtes
Nous ſommes venus au port,
Enfin nous voyons nos têtes
Hors des injures du ſort, &c.

Ceux de ſix qui ſont la moitié d'un grand Vers, ſont très-beaux, mais on les joint toujours à d'autres. M. Bertaut en a mis trois de ſuite.

EXEMPLE.

Felicité paſſée
Qui ne peut revenir,
Tourment de ma penſée,
Que n'ai-je en te perdant, perdu le ſouvenir.

OBSERVATION.

Voici une des plus mauvaiſes explications qu'on puiſſe imaginer en fait de Vers, c'eſt-à-dire, en fait de préceptes pour faire des Vers. D. Lancelot s'eſt aviſé de dire ici, *les Vers de huit ſillabes ſont fort beaux, & on en fait des pieces entieres, &c.* Il eſt vrai qu'il ajoûte, *néanmoins Malherbe en a fait une Ode entiére.* Et puis il finit cet article par cette autre belle régle, *les Vers de ſix, qui ſont la moitié d'un grand Vers, ſont très-beaux, mais on les joint toujours à d'autres, &c.*

En verité c'eſt ſe mocquer de ſes Lecteurs, que de leur donner de telles régles de Poéſie.

Un jeune Commençant qui lira cet article, & qui jurera, comme on dit, *in Verba Magiſtri*, c'eſt à-dire, ſur la foi de ſon Maître, croira en effet que les Vers de huit ſillabes ſont plus beaux que les Vers de ſept, & cependant cela eſt fort égal ; encore à l'oreille les Vers de ſept expriment les choſes plus vivement que ceux de huit ſillabes. Il ne falloit donc pas louer les uns pour dépriſer les autres : mais il falloit dire, ce qui eſt vrai, ſçavoir, que les Vers de huit ſillabes, dont je donnerai tout à l'heure des Exemples, ſont plus faciles à faire que les Vers de ſept, & en même temps il en falloit dire la raiſon, qui eſt très-aiſée à deviner ; c'eſt qu'ils ſont plus longs d'une ſillabe, & par cette même raiſon, plus les Vers ſont longs, plus ils ſont faciles à faire. Voilà qui eſt ſenſible.

Enſuite D. Lancelot ajoûte, comme un précepte, *que les Vers de ſix ſillabes*, qui ſelon lui, ſont très-

beaux, *doivent être joints à d'autres*; car la disjonctive affirmative, *mais on les joint toujours à d'autres*, emporte cette affirmation. Or je dis que cela eſt faux, & très-faux, à cauſe que Bertaut Evêque de Séez l'a fait une fois; donc cela ſe doit toujours faire. Voilà comme raiſonne l'Auteur. Mais l'Auteur ne ſçait ce qu'il dit. On feroit ſi l'on vouloit, une piece entiere de Vers de ſix ſillabes, qui ſont très-agréables. Qui en doute? Mais cela trotteroit trop, c'eſt ce qu'il devoit dire. Paſſons aux Vers de huit, dont il y a tant d'exemples dans les Poéſies de Malherbe.

EXEMPLES.

Appollon, à portes ouvertes,
Laiſſe indifferemment cueillir
Ces belles feuilles toujours vertes,
Qui gardent les noms de vieillir;
Mais l'art d'en faire des couronnes
N'eſt pas ſçu de toutes perſonnes;
Et trois ou quatre ſeulement,
Au nombre deſquels on me range,

Peuvent

Peuvent donner une louange,
Qui demeure éternellement.

Et encore,

Muſe, qui jamais ne ſomeille, &c.

Et enfin,

Ce n'eſt pas les rives d'un fleuve
Où dorment les vents & les eaux, &c.

Or je dis que ces Vers ſont les plus faciles de tous les Vers, par la raiſon que je viens d'avancer, que les plus grands ſont les plus faciles; & cela eſt vrai en un ſens que j'expliquerai ci-après. Mais cela ne fait pas que les Vers de huit ſillabes, dont on ſe ſert même dans la Poéſie Burleſque, ne ſoient les plus faciles de tous nos Vers François; mais alors ils ne ſont point croiſez, c'eſt-à-dire, que ces rimes vont de ſuite deux-à-deux, comme dans les Poémes héroïques, deux maſculins, deux féminins; & ainſi des autres.

EXEMPLE.

Scaron. Monſeigneur, Monſieur, ou ſieur Jules,
Je ſerois des plus ridicules,
Si j'entreprenois aujourd'hui
De parler de vous comme autrui, &c.

Voilà une période de quatre Vers, & c'eſt ce qui fait la facilité du Burleſque.

Les Vers Alexandrins ne permettent pas aux Poëtes d'aller ſi loin dans leurs périodes. En effet quoiqu'on voye des périodes de 12 Vers, elles ſont néanmoins entre-coupées de repos; & le ſens, quoi que ſoûtenu, n'eſt pas continué ſans quelqu'interruption du commencement juſqu'à la fin de la période, autrement cela ſeroit affreux; & quelle haleine y pourroit ſuffire? Le bon D. Lancelot ne ſçavoit point cela, & n'étoit point, par conſequent, en état de l'apprendre aux autres. Revenons à notre ſujet.

Les Vers de huit ſillabes Burleſ-

ques ſont donc les plus faciles de tous. Cela eſt conſtant ; ceux de dix & de onze enſuite, mais la céſure qui doit être bien marquée, les rend plus difficiles que ceux de huit qui ſont ſans céſure. Tant il eſt vrai que la céſure eſt ce qu'il y a de plus difficile dans les Vers, & par cette raiſon les Vers Alexandrins, & les Vers Saphiques ſeront plus difficiles que les Vers Burleſques. Cela eſt certain, & cependant il ſera vrai de dire auſſi en un autre ſens, que les Vers de douze ſillabes ſont plus aiſez à bien faire, que ne le ſont les Vers de huit, quand les rimes ſont croiſées.

Et encore j'ajoûte que plus le Vers eſt court, plus il eſt mal-aiſé à bien tourner.

EXEMPLE.

Tel qu'à vagues épandues
Marche un fleuve impérieux,
De qui les néges fondues
Rendent le cours furieux ;
Rien n'eſt sûr en ſon rivage,
Ce qu'il trouve, il le ravage ; Malherbe.

Et ruinant, comme buiſſons,
Les arbres & leurs racines,
Ote aux campagnes voiſines
L'eſpérance des moiſſons.

Voilà une période de dix Vers. Voyons comment nous mettrions cette comparaiſon en Vers Alexandrins.

Tel que l'on voit marcher un fleuve impérieux,
Que la neige fonduë a rendu furieux:
Rien n'eſt en ſureté ſur ſon moéte rivage,
* Et tout ce qu'en ſon cours il trouve, il le ravage.
Il entraîne après lui les vignes, les buiſſons,
Les cedres & les pins; & des riches moiſſons,
** Il ôte l'eſpérance aux campagnes voiſines;
Les arbres vainement oppoſent leurs racines
A ſon onde en couroux, dont le débordement
Pour faire ce dégât n'employa qu'un moment.

* Ce Vers n'a point de céſure, mais il ne laiſſe pas d'être bon.

** Ce Vers eſt heureux.

Ce dernier Vers eſt ajoûté; mais il n'y avoit pas moyen de faire autrement.

C'eſt ainſi qu'un jeune Poéte pourroit retourner & amplifier en même

temps cette belle comparaiſon de Malherbe, que nous venons de retourner ſans grand effort d'eſprit, parceque les rimes du Poéte nous conduiſoient.

Nous avons affecté de mettre tous ces mots dans notre amplification, & ſi nous avions pû éviter nos rimes comme lui (ce que les Vers Alexandrins ne nous permettoient pas) notre comparaiſon ſeroit plus belle que la ſienne : & qu'on en juge ſans paſſion.

Tel que l'on voit marcher à vagues épanduës,
Un fleuve impérieux dont les neiges fonduës
Rendent le cours terrible aux yeux du Laboureur
Qui perd en un inſtant le fruit de ſon labeur ;
Rien n'eſt en ſureté ſur ſon triſte rivage,
Tout ce qu'il trouve, il le ravage ;
Les arbres les plus gros, & les plus forts buiſſons,
En vain à ſa fureur oppoſent leurs racines,
Il ôte l'eſpérance aux campagnes voiſines
Des Vendanges & des Moiſſons.

A en juger ſans prévention, ces

Vers ſont pour le moins auſſi beaux que ceux de Malherbe : & comparaiſon pour comparaiſon, la nôtre vaut bien la ſienne. Or dans celle-ci que nous n'avons ſçû faire plus courte, parceque nous l'avons augmentée de deux Vers qui ne ſont point dans l'Original, nous avons placé le *Tò, à vagues épanduës* de l'Auteur, que nous n'avions pû mettre dans notre prémiere amplification : & de plus nous avons changé en mieux ce Vers de Malherbe : *Ce qu'il trouve il le ravage.*

Certainement il ſeroit fort utile de donner ainſi aux jeunes Poëtes des Vers de nos meilleurs Auteurs à retourner & à amplifier, ou à racourcir ; car il eſt plus difficile de reſſerrer une belle penſée, qu'il ne l'eſt de l'étendre ; c'eſt ce que je me ſuis propoſé de montrer dans mon Art Poëtique. Mais revenons à notre ſujet.

Nous parlions des Vers de huit ſillabes que nous diſions être les

plus aiſez de tous à faire, principalement dans le ſtile Burleſque. Et maintenant j'ajoûte que plus les Vers ſont courts, plus ils demandent qu'on employe de Vers pour expliquer une penſée. On vient de voir un exemple dans la période de dix Vers de la comparaiſon ci-deſſus.

Ce ſera encore pis ſi le Vers eſt plus court, il faudra multiplier les Vers néceſſairement; au lieu que dans un Vers Alexandrin, on place beaucoup de mots, & par conſequent beaucoup de choſes, qui eſt ce que j'avois à prouver. Ayant ſuffiſamment parlé des Vers plus ou moins difficiles à faire, à cauſe de la meſure, je vas donner ici en peu de mots le dénombrement des Poéſies qui ſont plus aiſées ou plus difficiles à faire ſuivant leur genre, & la conſtruction des Vers. Cette érudition eſt de feu M. de la Fontaine.

Les Fables ſont le genre d'écrire le plus aiſé, après le Burleſque.

Les Contes vont après, les Cantiques & les Chanſons.

Le Poéme héroïque, dont les rimes ſont ſuivies, après.

Enſuite l'Ode.

Enfin le Sonnet.

Pour les Rondeaux, les Ballades, & les Chants Royaux, ils ont de la difficulté, & on ne peut bien en parler. Les Opera ſont plus faciles que les Poémes Dramatiques en Vers Aléxandrins, comme ceux de Mrs Corneille & Racine. Le Comique plus facile beaucoup que le Tragique.

La Satire preſque auſſi facile que le Burleſque. Ainſi ce n'eſt pas un grand ſujet de louange, que d'être paſſable faiſeur de Satires, & d'Epîtres, de Madrigaux, & d'Epigrammes.

L'Ode donc, ſans contredit, le Sonnet, & le Chant Royal ſont les Ouvrages de Vers les plus difficiles à mener à bien; j'entends à quelque degré de perfection, tel qu'eſt, par

exemple, la belle Ode de feu M. Chapelain au Cardinal de Richelieu, & celle de M. de la Fontaine au Roy en faveur de M. Fouquet ſon Patron, priſonnier alors à la Baſtille. Et à ce ſujet il me reſte encore une remarque fort importante à faire.

C'eſt que des Vers tels que ceux de Lingendes pour Ovide.

Ovide, c'eſt à tort que tu veux mettre Auguſte
Au rang des immortels, &c.

Ces Vers, dis-je, ſont très-faciles, & la raiſon ſaûte aux yeux: c'eſt qu'ils ont pour renfermer un ſens dix-huit ſillabes, ſans compter la ſillabe ſurnumeraire qui eſt à la fin du Vers féminin. Voilà ce que j'avois à dire.

Mais avant que de finir, pour ſuivre la méthode que j'ai gardée juſqu'à preſent, je vais expliquer en peu de mots l'uſage des Vers de huit, de ſept, & de ſix ſillabes, dont on a parlé dans cet Article.

Uſages des Vers de huit, de ſept, & de ſix ſillabes.

Les Vers de huit ſillabes, auſſi-bien que ceux de douze, ſont les plus anciens Vers François ; & ils ont auſſi les mêmes uſages. Voyez la Regle de l'uſage des Vers de douze ſillabes, à la fin de l'Article ſecond du premier Chapitre, pag. 43.

Les Vers de ſept ſillabes ont de l'harmonie ; ils ſont propres à exprimer les choſes très-vivement ; c'eſt pourquoi ils ſervent à compoſer de fort belles Odes, des Sonnets, & plus ordinairement des Epîtres, des Chanſons, des Contes, & des Epigrammes.

Les Vers de ſix ſillabes ſervoient autrefois à compoſer des Odes & des Epigrammes entieres ; mais aujourd'hui on ne s'en ſert preſque que dans les Chanſons, & d'autres petites pieces. Continuons nos remarques.

ARTICLE IV.

Regles nouvelles pour la ſtructure des Vers, qui avoient été negligées par les anciens Poëtes, & prémiérement du concours des voyelles.

LA Poëſie Françoiſe (*c'eſt D. Lancelot qui parle*) s'étant « beaucoup polies depuis Ronſard, « & les autres anciens Poëtes; on a « obſervé quelques régles en la ſtru- « cture du Vers, qui avoient été né- « gligées par les Anciens; mais qui « étoient abſolument néceſſaires « pour mettre notre verſification « dans ſa beauté. «

La prémiere eſt d'éviter la ren- « contre des voyelles, qui ne ſe man- « gent point par la prononciation, « c'eſt-à-dire, de toute, excepté « l'*e* feminin. «

On appelle rencontre de voyel- « le, quand un mot qui finit par une « voyelle, autre que l'*e* feminin, eſt « ſuivi immédiatement d'un autre «

» mot qui commence auſſi par une
» autre voyelle, comme *vérité im-*
» *mortelle*, *Dieu éternel*: la *Loi Evan-*
» *gelique*. Ce concours de voyelles
» fait un certain baillement, qu'on
» appelle *hiation* en Latin, qui eſt
» ſi déſagréable à l'oreille, que les
» Romains, pour l'éviter, faiſoient,
» au regard de toutes les voyelles,
» ce que nous faiſons dans le ſeul *e*
» feminin: ils mangeoient toujours
» même en Proſe la voyelle du mot
» précédent. On a donc raiſon d'é-
» viter cette rencontre de voyelles
» que les Anciens ſouffroient.

EXEMPLE.

Pibrac. Dieu en courant ne veut être adoré,
D'un ferme cœur il veut être honoré:
Mais ce cœur là, il faut qu'il nous le donne.

OBSERVATION.

Ces Vers ſont très-défectueux, & choquent tout à fait l'oreille; mais quoique cette Regle, généralement parlant, ſoit véritable, bonne, &

d'uſage ; néanmoins il devoit ajoûter, que nos meilleurs Auteurs s'en ſont quelquefois diſpenſez, & qu'il eſt permis à leur imitation, de le faire, lorſque l'expreſſion eſt naturelle, comme M. de Segrais, par exemple, dans la Chanſon pour la Comteſſe de Freſque, dont le dernier Vers péche contre cette Régle, & qui ne laiſſe pas d'étre admirée de tous ceux qui la ſçavent. La voici :

Pour l'aimable Comteſſe,
Meurt tous les jours
Quelqu'Amant, qu'elle laiſſe
Sans nul ſecours ;
Et cependant la preſſe y eſt toûjours.

Ce n'eſt pas que je veuille prouver par là que cette licence ſoit toûjours permiſe : on ne s'en doit ſervir que rarement, & pour favoriſer un beau ſens ; autrement ce ſeroit faire une très-grande faute, qu'on doit éviter avec beaucoup de ſoin. Car, quoi qu'on trouve dans les Vers Ma-

rotiques de M. de la Fontaine, plusieurs négligences ſemblables qu'il a affectées, bien loin de les éviter; c'eſt toujours aller contre la régle, qui défend que ce concours de voyelles ſe rencontre jamais dans notre verſification.

Dépréaux. Gardez qu'une voyelle, à courir trop hâtée,
Ne ſoit d'une voyelle en ſon chemin heurtée.

Ce que dit D. Lancelot du ſcrupule des Latins, qui évitoient même dans la Proſe les hiations très-ſoigneuſement, me fait venir cette penſée que la plûpart de nos Poétes Latins d'à préſent, font bien des fautes dans leurs Vers. Et que ſi Ciceron & Horace revenoient au monde, ils ſe mocqueroient au nez de ces Pédans de leurs prétendus Vers Latins. Car ſi il eſt vrai que la prononciation d'aujourd'hui, comme on n'en peut douter, ne ſoit plus celle du Siécle d'Auguſte, ce ſeroit une choſe fort plaiſante de leur entendre lire les Vers de nos prétendus Poé-

tes Latins, comme de Balde, de Commire, & de Caſimir, qui ont crû qu'en obſervant les pieds, c'eſt-à-dire, les longues & les bréves. Ils faiſoient des Vers Latins : mais ſi la prononciation outre cela comme dans les nôtres, y étoit neceſſaire, où en ſeroient-ils ces péſeurs de longues & de bréves ?

M. Dépréaux qui eſt très-bon Grammairien, a averti M. Pérault dans ſes nouvelles Remarques ſur Longin, où il lui répond par occaſion en rémercîment. *Au reſte*, dit-il, page 71, *avant que de finir cette remarque, M. Pérault trouvera bon que je lui apprenne qu'il n'eſt pas vrai que l'a de* cāno *dans* arma virumque cāno, *ſe doive prononcer comme l'a de* cantābo, *& que c'eſt une erreur qu'il a ſuccée dans le College, où l'on a cette mauvaiſe méthode de prononcer les bréves dans les diſſillabes Latins, comme ſi c'étoient des longues ; mais c'eſt un abus qui n'empêche pas le bon mot d'Horace.*

Fortunam Priámi cantábo & nobile bellum.

Revenons à D. Lancelot.

» Mais il y a, *dit-il*, deux choſes
» à obſerver ; la prémiere eſt la dif-
» ference des *h*, dont l'une eſt
» muette, & ne ſe prononce point ;
» l'autre eſt aſpirée & conſonne. Elle
» eſt muette non aſpirée en preſque
» tous les mots qui retiennent cette
» *h* des mots Latins dont ils ſont
» venus : comme de HOMO, *homme* ;
» de HONOR, *honneur* ; de HUMOR,
» *humeur* ; de HORA, *heure* ; d'où eſt
» venu *heureux* qui mange auſſi les
» voyelles de devant lui ; & *malheu-*
» *reux*, de ces façons de parler vul-
» gaires (*à la bonne heure*, *à la mal-*
» *heure*) ce que l'Auteur des Remar-
» ques ſur la Langue Françoiſe a fort
» bien obſervé.

» Elle eſt muette ſeulement dans
» les mots qui viennent du Latin,
» mais elle eſt aſpirée dans les au-
» tres qui ſont purement François ;
» comme *hardi*, *halliers*, *hazard*,
hallebarde,

hallebarde, *harangue*, *honte*, *haïr*, « &c. ou qui viennent bien du Latin, « mais qui n'en prennent pas l'*h*, « comme *hauteur*, *haut*, de ALTI- « TUDO, & de ALTUS. «

Or, *continue D. Lancelot*, quand « l'*h* n'eſt point aſpirée, c'eſt comme « s'il n'y en avoit point. Ainſi c'eſt « une faute dans les Vers de mettre « devant une autre voyelle qu'un « *e* muet, ce qui fait une mauvaiſe « prononciation. «

EXEMPLE.

Le vrai *h*onneur eſt de n'être qu'à Dieu. Malherbe.

Mais quand l'*h* eſt aſpirée, elle « tient lieu de conſonne; & ainſi l'*e* « féminin ne ſe mange point devant « elle, comme on le void par ce Vers « de M. l'Evêque de Graſſe. «

Et que les Philiſtins diſent à notre *h*onte.

OBSERVATIONS.

Comme on ne ſauroit rendre les choſes trop intelligibles, notre Au-

teur devoit donner quelqu'exemple de l'*e* feminin, qui étant mangé devant une *h* muette, ou non aſpirée, parcequ'elle eſt conſiderée comme ſi il n'y en avoit point, ne fait aucune mauvaiſe prononciation.

EXEMPLE.

Je m'aime avec notre *hôte*, il eſt de bonne humeur.

Ce Vers doit ainſi ſe ſcander,

Je mai | m'avec | notr'*hô* | t'il eſt | de bon | n'*h*umeur.

L'*e* de *notre* devant *hôte*, & l'*e* de *bonne* devant *humeur*, ſe mangent auſſi bien dans ce Vers, comme l'*e* d'*aime* devant *avec*, & l'*e* d'*hôte* devant *il*; car la regle eſt que lorſqu'un *e* feminin eſt à la fin d'un mot au ſingulier nombre, devant un autre mot qui commence par une *h*, qui vient du Latin, il doit être mangé; parcequ'alors cette *h* n'eſt point aſpirée, c'eſt-à-dire, ne ſe prononce

non plus que ſi il n'y en avoit point ; de ſorte que l'*e* qui la précede eſt mangé par la voyelle qui eſt après elle. Comme ſi en repetant ce Vers, on ortographioit ainſi :

Je m'aime avec nôtre ôte, il eſt de bonne ûmeur.

L'*e* féminin de *notre*, eſt mangé par l'*o* qui le ſuit ; & l'*e* de *bonne* par l'*u*, & non pas par l'*h* qui y devroit être.

Mais il n'en eſt pas de même de l'*h* dans les mots qui ſont purement François, dont notre Auteur cite pluſieurs pour exemple, comme *hardi*, *halliers*, *hazard*, &c. J'ajoûte *Héros*, & encore *Hollande* & *Henry*, à quoi on manque bien ſouvent ; car on ne peut pas dire ni *l'Héros*, ni *l'Hollande*, ni *l'Henry*, ni *l'Holandois* ; pour *le Héros*, *la Hollande*, *le Holandois*, & *le Henry*, quoique dans ces mots l'*h* vienne du Latin. Cependant M. de Montmor Maître des Requêtes, bon Pariſien, a dit dans une de ſes Epigrammes ſur le

Cheval de Bronze du Pont-Neuf à Paris.

On ne parle point *d'Henry* Quatre,
On ne parle que du Cheval.

Quoi qu'il en soit, quand l'*h* est aspirée, elle tient lieu de consonne, comme on l'a déja dit.

Ainsi, premierement, ce seroit une faute dans les Vers de mettre devant elle un mot qui finiroit par un *e* muet précédé d'une voyelle, comme dans le second de ceux-ci.

EXEMPLE.

Il reprend donc le jeu, revient en son bon sens,
Joue, *h*azarde un mille, & gagne enfin cinq cens.

Mais ce ne seroit point une faute de mettre devant cette *h*, un mot qui finisse par toute autre voyelle que l'*e* muet ou feminin, non précédé d'une voyelle.

EXEMPLE.

Quand je gagnai cent franc, ce fût un vrai *h*azard.

Régle que D. Lancelot devoit ainſi expliquer ; car on ne ſçauroit trop repeter pour ſe rendre intelligible dans ce qu'on dit, ſur tout lorſqu'il s'agit de principe ; il ne devoit donc pas renfermer la régle de l'*h* aſpirée, dans cette autre de l'*h* muette ou non aſpirée, qu'il nous donne, & qu'il a conçûe en ces termes : *C'eſt une faute*, dit-il, *dans les Vers de mettre une autre voyelle qu'un* e *muet*, *&c.*

EXEMPLE.

Le vrai *h*onneur eſt de n'être qu'à Dieu.

Cette régle n'eſt pas moins vraie que celle qu'il donne enſuite, à la diſtinction près qu'il devoit faire de l'*e* feminin, précedé d'une voyelle, d'avec celui qui ne l'eſt pas ; quand il dit, en parlant de l'*h* aſpirée, *qu'elle tient lieu de conſonne* ; *&* qu'*ainſi l'*e *feminin ne ſe mange point devant elle*, *comme*

Mais que les Philiſtins diſent à notre *h*onte.

Et encore, comme l'a dit feu M. de Lomenie dans une de ſes Odes,

Le Capre* Holandois, &c.

Qu'on doit ainſi ſcander,

Le Ca-pre Ho-landois, &c.
1 2 3

Il avoit mis d'abord *le Pirate Holandois*, en mangeant l'*e* de *Pirate*; mais M. de la Fontaine l'en reprit, & il mit le *Capre* qui eſt le mot du pays, dont il s'aviſa par bonheur.

Ce qui montre qu'il faut donc dire,

La Holande n'eſt pas facile à conquérir,

Au lieu qu'on ne peut dire,

La conquête d'Holande eſt un peu mal-aiſée;

Comme l'a dit pourtant un de nos Poétes, & croyoit bien faire.

Cela ſuffit pour l'*h* aſpirée, ou non aſpirée.

» La ſeconde choſe à obſerver, » (*& ceci eſt de notre Auteur*) eſt, que » ce concours de voyelles ſe juge » par la prononciation, & non pas

l'écriture. Ainſi, parceque la con- «
jonction *Et* n'a reçu le *t* du Latin, «
que dans l'écriture, & que le *t* ne «
ſe prononce point du tout; on ne «
la peut point mettre dans les Vers «
avant les mots qui commencent «
par des voyelles, ni dire, «

Qui ſert et aime Dieu poſſede toutes choſes.

D'où, *dit-il*, l'on peut conclure «
en paſſant, que l'Auteur des Re- «
marques ſur la Langue Françoiſe, «
dit que l'*r* des Infinitif, *aimer*, «
enflâmer, ne ſe prononce point, «
cela ne ſe doit entendre que dans «
la Proſe, & lorſque le mot qui ſuit «
commence par une conſonne. Au- «
trement on ne pourroit mettre «
en Vers ces Infinitifs avant des «
mots qui commencent par des «
voyelles. Ces beaux Vers de M. «
l'Evêque de Graſſe ne le ſeroient «
pas ſi cela étoit. «

EXEMPLE.

Pour s'affranchir de ſervitude,

Et plonger Holopherne aux éternelles nuits.

Et cet autre encore,

Il ne peut commander à ſon déſir nouveau.

Et en un autre endroit,

L'aimer & le ſervir ſoient nos uniques ſoins.

» Tous ces Vers, *continue D. Lancelot*, ne ſeroient pas ſupportables, s'il falloit prononcer ces Infinitifs, *plonger*, *commander*, *aimer*, ſans *r*, & comme ſi il y avoit *plongé*, *commandé*, *aimé*.

» On peut ajoûter à cela, *remarque-t-il encore*, qu'il y a de certains mots en *r*, comme *cher*, *rocher*, que l'on rime avec ces Infinitifs en *r*. Malherbe rime *cher* » avec *chercher*.

EXEMPLE.

Non qu'il ne me ſoit grief que la tombe poſſede
Ce qui me fut ſi *cher* ;
Mais en un accident qui n'a point de remede,
Il n'en faut point *chercher*.

Or, conclut-il enfin, *s'il falloit prononcer* cherché, *comment pourroit-il rimer avec* cher ? *dira-t-on* ché *pour* cher.

OBSERVATION.

Mauvaiſe concluſion : mauvais raiſonnement ; car *cher* & *chercher* riment auſſi mal que *mer* & *aimer*, aux oreilles de ceux qui prononcent bien ; cependant il n'eſt pas le ſeul qui ſoit de ce ſentiment, & qui croye que *cher* peut rimer avec *chercher*. La plûpart de ceux qui ont donné des Régles de la Verſification, ont dit la même choſe que lui. M. de la Croix dans ſon Art de la Poéſie Françoiſe & Latine, eſt auſſi tombé dans cette erreur. *Il y a*, dit-il, *certains mots en* er, *comme* cher *&* rocher, *&c. qui riment avec les Infinitifs de la prémiere conjugaiſon.* Il rapporte enſuite l'exemple de Malherbe, que notre Auteur vient de citer.

ARTICLE V.

Seconde Régle de certains mots qui rendent les Vers languiſſants.

» C'Eſt preſque pour la même
» raiſon, *ajoûte D. Lancelot*,
» que celle de la régle précedente,
» qu'il y a de certains mots qu'on
» ne peut mettre qu'à la fin des Vers,
» ſi ce n'eſt en mangeant la derniére
» ſillabe, tels que ſont ceux qui ont
» une voyelle avant l'*e* muet, com-
» me *vie*, *envie*, *partie*, *vûe*, *ſacrée*,
» *penſée*. Ainſi l'on peut dire,

La vie eſt une mort à qui vit en langueur.

» Mais ce ne ſeroit pas un Vers ſup-
» portable de mettre,

La vie n'eſt que mort à qui vit en langueur.

» Et les Anciens, qui n'ont pas ob-
» ſervé cette régle, ont fait des Vers
» qu'à peine peut-on prononcer,
» comme ſont ceux-ci de Dubar-
» tas.

EXEMPLE.

Aux rais de ce Soleil ma vûe s'ébloüit.

Phrénéſie qui fait le vanteur inſolent.

Des parties d'en bas la chaleur attiédir,

Il y a encore quelques mots qui « rendent les Vers languiſſants, « comme *ruiner*, *Poéte*, *&c.* dont « néanmoins on ſe peut quelquefois « ſervir par néceſſité ; mais le plus « rarement qu'on le pourra faire, « ſera le meilleur. «

OBSERVATIONS.

Tout cet article de D. Lancelot eſt bon & d'uſage ; mais il s'eſt trompé, s'il a crû qu'il n'avoit rien oublié de tout ce qu'il y devoit ajoûter ; car il a ômis pluſieurs obſervations importantes qui regardent la beauté, & l'exactitude de notre Poéſie, leſquelles il n'a point fait, & que nous allons faire pour lui.

Il faut éviter de joindre des mots dont la rencontre faſſe quelque rudeſſe.

EXEMPLES.

Il faut, *comme commençant*, ſcander toujours vos Vers.

Ou,

Je ne ſaurois vous voir *ſans ſentir* du chagrin.

Ce qui ſe trouve contraire au précepte de M. Dépréaux.

Il eſt un heureux choix de mots harmonieux.
Fuïez des mauvais ſons le concours odieux.
Le Vers le mieux rempli, la plus belle penſée,
Ne peut plaire à l'eſprit, quand l'oreille eſt bleſſée.

Il ne faut pas auſſi commencer un Vers par un mot qui rime avec celui qui finit le Vers précedent.

EXEMPLE.

Gémiſſez, priez Dieu devant ſes ſaints Au*tels*,
Mor*tels*, vous obtiendrez le pardon de vos crimes.

On ne doit pas auſſi commencer un Vers par un mot qui faſſe con-

ſonnance, ſoit dans ſa prémiere, ſoit dans ſa derniere ſillabe, avec celui qui finit le Vers précedent.

EXEMPLE.

A cet homme cent fois vous l'avez comparé:
Réparez, s'il ſe peut, une pareille injure.

Enfin il ne faut pas qu'un mot qui commence un Vers, ait même le moindre rapport pour le ſon avec la derniere ſillabe de celui qui finit le Vers précedent, comme ſeroient ceux ci, au ſecond deſquels j'ai mis *car* pour exemple, qui n'y étoit pas auparavant.

EXEMPLE.

La vertu de Dumetz eſt une vertu rare:
Car, quoiqu'il ait du bien, il vit fort pauvrement.

Et quoique ce ne ſoit pas abſolument une grande faute, il eſt toujours mieux de ne la pas faire, quand ce ne ſeroit que parceque cela choque l'oreille.

Mais il faut ſur tout éviter que le prémier & le dernier mot d'un même Vers, n'ayent aucune conformité de ſon, comme dans le prémier de ces deux Vers que j'ai auſſi changez exprès, en conſervant ſeulement la penſée.

EXEMPLE.

De la *Porte*, aujourd'hui que j'ai la voix plus *forte*,
Je dirai qu'un bienfait vers un autre te porte.

Les mêmes mots rimant enſemble, ne ſe ſouffrent repetez dans les Vers, que lorſqu'ils y ſont figure, & qu'ils y ſont placez ingénieuſement, & avec grace.

EXEMPLES.

Dépréaux. Le *mal* qu'on dit d'autrui ne produit que du *mal*.

Ou,

Dans le crime il ſuffit qu'une fois on débute,
Une *chûte* toujours attire une autre *chûte*.

Les phraſes & les mots qui ſen-

tent la Proſe, ne doivent point entrer dans les Vers. Ces mots ſont, *c'eſt pourquoi*, *parceque*, *pourvû que*, *puiſque*, & autres pareils qui ne ſe ſouffrent proprement que dans les pieces de Théâtre, où il entre quelque choſe du diſcours ordinaire. On doit auſſi rarement employer ces liaiſons : *puis*, *ainſi*, *car*, *en effet*, *d'ailleurs*, *donc*, & ſur tout, *de ſorte que*, *d'autant que*, *outre que*, *en verité*, *&c.* qui appartiennent plus particulierement à la Proſe.

Celui & *celle*, quand ils ſont relatifs, ne valent rien en Poéſie.

EXEMPLE.

Il prit injuſtement lui ſeul tout l'héritage,
Et *celui* de ſon frere, & *celui* de ſa ſœur.

Mais quand ils ſont mis abſolument, & à la place du nom de la perſonne, ils n'ont pas mauvaiſe grace.

EXEMPLE.

Celle dont je vous parle a beaucoup plus d'eſprit.

Au lieu de ces mots, *Madame*, *Monſeigneur*, *Sire*, qui ſentent la Proſe, on met les noms propres, ou les noms qui marquent la dignité des perſonnes à qui l'on parle, excepté dans la Poéſie Dramatique, où l'on employe ſans ſcrupule ces mots, *Sire*, *Madame*, &c.

Lequel, *laquelle*, *deſquels*, ne déplaiſent pas ſi fort dans la Poéſie ſimple & facile, que dans les Odes qui ſont des ouvrages nobles & élevez.

Ces Pronoms, *mien*, *tien*, *ſien*, *leur*, *tu*, *je*, & ce mot, *encore*, ſans *e* final, non plus que quelques temps, & quelques perſonnes des Verbes, qui ſonnent mal à l'oreille, comme *déſira*, *aimeroit*, *mêlerions*, *tomberont*, &c. ſe ſouffrent rarement à la fin d'un bon Vers.

Outre tout ce qu'on vient de dire, il y a encore pluſieurs choſes qu'on ne ſouffre jamais dans la belle Poéſie : comme la répetition d'un mot ſans néceſſité, ſur tout dans la

Poéſie

Poéſie héroïque ; les alluſions, à moins qu'elles ne ſoient tout-à-fait heureuſes ; les monoſillabes maſculins, s'ils ne ſont joints avec les monoſillabes féminins ; les hémiſtiches compoſez de monoſillabes, à moins qu'ils ne ſoient bien naturels ; les parentéſes, lorſqu'elles embarraſſent le ſens ; & généralement tout les Vers qui ſentent la Proſe.

ARTICLE VI.

TROISIE'ME REGLE.

Eviter l'enjambement des Vers.

LA troiſiéme choſe que D. Lancelot dit qu'il faut remarquer, ſelon les régles nouvelles de la Poéſie, eſt de ne point enjamber d'un Vers à l'autre.

On appelle enjamber, quand le ſens n'étant pas fini au bout du Vers, il recommence & finit parfaitement au commencement d'un autre.

EXEMPLE.

Dubartas. L'Empereur qui meurtrit & ſa mere, & ſes femmes,
Et ſon frere, & ſa ſœur ; & qui ſeul s'égayoit
Au ſommet d'une Tour, cependant qu'il voyoit
Deſſus les toits Romains onder les rouges flâmes.

» Il ne faut pas s'imaginer que
» cette Régle ſoit une contrainte
» ſans raiſon. Car la rime faiſant la
» plus grande beauté de nos Vers,
» c'eſt en ôter la grace, que d'en
» dépoſer le ſens, de telle ſorte
» qu'on ne puiſſe pas s'arrêter aux
» rimes pour les faire remarquer.
» Mais cela eſt bien mieux de fi-
» nir le ſens à chaque Vers ; quand
» je dis finir le ſens, c'eſt-à-dire,
» quelque phraſe parfaite.

OBSERVATIONS.

On appelle enjamber, dit D. Lancelot, *quand le ſens n'étant pas fini au bout d'un Vers, il recommence &*

finit parfaitement au commencement d'un autre.

Il devoit dire & finit parfaitement au commencement, ou à l'hémiſtiche du ſuivant.

Dans cet exemple qu'il rapporte,

L'Empereur qui meurtrit, &c.

Et ſon frere & ſa ſœur, &c. du ſecond Vers, n'eſt pas trop bien; car quoi qu'il y ait un enjambement, que le ſens finiſſe à la derniere de ces trois ſillabes, *& ſa ſœur*, qui ſont le regime de *meurtrit*, & qu'il ſuive un autre cas, & encore un autre ſens après, cet enjambement néanmoins n'eſt pas parfaitement ſenſible à cauſe de (*&*) qui le ſuit. Et il faut y prendre garde, pour s'en appercevoir.

Il n'y auroit même aucun enjambement dans ces Vers, ſi le ſens commencé dans le premier, étoit continué juſqu'à la fin du ſecond en obſervant le même cas, après la derniere particule conjonctive (*&*).

EXEMPLE.

L'Empereur qui meurtrit & ſa mere, & ſes femmes,
Et ſon frere, & ſa ſœur, & ſes meilleurs amis.

Ou ſans aucune conjonction,

EXEMPLE.

L'Empereur qui meurtrit cruellement ſa mere,
Ses femmes, ſes enfans, tous ſes freres, ſes ſœurs.

Il eſt viſible qu'il n'y a aucun enjambement dans ces Vers.

Mais, *Au ſommet d'une Tour*, du troiſiéme Vers en eſt un certainement, parceque le ſens finit abſolument là, quoique le Poéte ait crû lier le ſens & le continuer par ſon (*cependant*) & ne le fermer entiérement qu'au quatriéme & dernier Vers.

Or ces exemples d'enjambement de notre Auteur, ſont donc mal choiſis, en voici de mieux marquez, que je viens de faire exprès.

EXEMPLES.

Il faut changer de vie, & dès l'inſtant quitter
Le *peché*. C'eſt ainſi que l'on r'entre en la grace
Que l'on avoit *perdue*. On ne peut, quoi qu'on faſſe,
Aimer autrement *Dieu*, &c.

Voilà des enjambemens bien marquez, & qu'on doit regarder comme de très-grandes fautes dans les Vers.

Mais afin qu'on ne s'imagine pas que la conjugaiſon (&) dans un Vers empêche l'enjambement : voici encore un exemple où elle ſe trouve, & où l'enjambement, quoique tout à fait moins marqué, ne laiſſe pas d'être véritable.

EXEMPLE.

Je ſens bien que je fais, ſans pouvoir m'en défendre,
Un *crime* : & ſi mon pere alloit un jour apprendre,

Que mon amour pour vous me fait tout négliger,

Peut-être à S, Lazare il pourroit me loger.

Il faut avouer néanmoins que l'enjambement qui eſt au ſecond de ces derniers Vers ci, n'eſt pas, de beaucoup près, ſi conſidérable que ceux des Vers que j'ai rapportez auparavant : & la raiſon de cela eſt, que l'& conjonctif le diminue, & le rend plus ſupportable en mangeant l'*e* féminin qui le précede. Mais il eſt toujours mieux d'éviter de pareils enjambemens, quoi qu'à la vérité ils ne ſoient pas de cette façon une ſi grande faute dans les Vers, & qu'on les puiſſe conſiderer comme des défauts legers, auſquels on ne doit point s'arrêter, quand d'ailleurs le ſens eſt beau ; ſelon ce que dit Horace.

Non ego paucis offendar maculis.

Pour moi, ſi je l'oſe dire encore,

tel a toujours été mon ſentiment. Quand un Auteur renferme un beau ſens dans ce qu'il dit ; que d'ailleurs ſes expreſſions ſont juſtes, & que, bien loin de reſſembler à ceux,

Qui croiroient s'abaiſſer dans leurs Vers monſtrueux,
S'ils penſoient ce qu'un autre a pû penſer comme eux.

Ne m'offre au contraire par tout dans ſon Ouvrage que des penſées auſſi naturelles, que noblement exprimées ; je croi, qu'en faveur de tout cela, il mérite quelque indulgence, & que ce ſeroit avoir une trop grande ſévérité, & commettre quelqu'eſpece d'injuſtice, ſi, contre ce que dit Horace,

On condamnoit en lui des défauts ſi légers.

Davantage, c'eſt quelquefois même une beauté, que le ſens finiſſe au commencement, où à l'hémiſtiche d'un Vers.

EXEMPLE.

Je ſens bien que je fais, ſans pouvoir m'en défendre,
Un crime.... mais l'amour a-t-il de la raiſon?

Cela ſeroit excellent dans un Poéme dramatique; cependant l'enjambement eſt très-bien marqué dans cette derniere leçon.

Mais cette régle n'excuſe pas les fautes qui ſe trouvent en plus d'un endroit dans le Poéme de Clovis, de feu J. Deſmarets. En voici entr'autres un exemple tiré du Livre IX, page 176 de la troiſiéme édition in octavo.

Nous paſſions un vallons, quand une nuë épaiſſe. . . . .
Mais j'entends quelque bruit. . . . Sçache enfin que ſans ceſſe
L'Enfers jaloux, &c.

Cela ſeroit bien commode s'il étoit permis de faire ainſi des Vers: on ne peut achever ſon ſens; on l'interrompt par des points.... Et puis

on répond où il plaît, la ſuite de ſon diſcours interrompu ; car,

Quand une nuë épaiſſe. . . .

eſt ſuivie de points, & ſe trouve-là ſans regime.

Mais j'entends quelque bruit, &c.

Ce demi Vers dit en l'air ; on continuë,

—— Sçache enfin, &c.

Cela eſt pitoyable, & le Poéme héroïque n'y fait rien. Peut-être que dans un Poéme dramatique une telle licence ſe ſouffriroit : mais elle ne peut point, ce me ſemble, être permiſe ailleurs. Continuons les obſervations que nous avons à faire avant que de finir cet article.

Ce n'eſt pas aſſez d'éviter l'enjambement dans les Vers, il faut encore que leur conſtruction ſoit par tout naturelle, & ſans tranſpoſition. Dans la Poéſie ſublime, où il faut s'exprimer d'un air noble & vigoureux, on en ſouffre quelquefois ;

mais il faut que les tranſpoſitions ſe faſſent avec eſprit, pour donner de la force aux Vers, & empêcher qu'ils ne languiſſent. Ainſi dans les Chanſons, les Madrigaux, & autres pieces qui ne veulent pas un ſtile élevé, on ne s'en doit jamais ſervir.

Les tranſpoſitions conſiſtent à changer avec eſprit l'ordre naturel des mots. Elles ſe font de pluſieurs maniéres.

1. En mettant le nominatif après le verbe.

EXEMPLE.

C'eſt ainſi qu'un pécheur qu'*étonnent* les *ſupplices*,
Se corrige ſouvent, & quitte enfin ſes vices.

2. En mettant le Génitif devant le nom qui le gouverne.

EXEMPLE.

Qui *de tous ſes amis* gagne la *bienveillance*,
Et ſait ſans aucun bien fournir à ſa dépenſe.

3. En mettant le Datif ou l'Abla-

tif devant le Verbe qui régit l'un ou l'autre.

EXEMPLES.

A la gloire de Dieu *je conſacre* mes Vers,
Du plaiſir de vous voir *je fais* tout mon bonheur.

4. Enfin c'eſt quelquefois une tranſpoſition de mettre l'Adjectif devant ou après le Subſtantif dans les rencontres où l'on voit qu'il y a plus de force ; néanmoins quelques perſonnes croyent que l'Adjectif maſculin doit toujours être après, & jamais devant le Subſtantif.

EXEMPLES.

Je chante dans mes Vers ce Prince *redoutable*.

Que l'on croit meilleur, que ſi l'on diſoit,

Je chante dans mes Vers ce *redoutable* Prince.

Cependant cette obſervation ne ſe trouve pas toujours vraie, comme on le peut voir dans le premier des deux Vers ſuivans.

EXEMPLE.

Il fit toujours paroître un *généreux* effort,
Et ſoûtint conſtamment les rigueurs de ſon ſort.

Mais ce qu'il y a à faire en cela, c'eſt de conſulter l'oreille & les bons Poétes, & par ce moyen on évitera toutes les tranſpoſitions qui rendent les Vers rudes ou embaraſſez. Le Satirique François condamne le Poéte, qui n'obſervant pas la régularité que demande ſur ce point notre Poéſie.

Dépréaux. Et tranſpoſant vingt fois & le nom & le verbe,
Dans ſes Vers recouſus met en pieces Malherbe.

A quoi il faut bien prendre garde, parceque ces ſortes de tranſpoſitions, outre qu'elles ont une très-mauvaiſe grace dans les Vers, elles renferment le ſens dans une obſcurité qui rebute à la fois ceux qui les liſent, ou les récitent, & ceux qui les entendent.

ARTICLE VII.

Doutes ſur le nombre des ſillabes de certains mots.

NOtre Langue eſt celle de « toutes les Langues qui joint « le plus ſouvent pluſieurs voyelles « enſemble, pour en faire des diph- « tongues ; ce qui augmente ou di- « minue le nombre des ſillabes dans « les mots, & qui eſt très-impor- « tant dans les Vers ; au lieu que « dans la Proſe cela eſt preſque im- « perceptible. «

Je ne parlerai que de deux, de « la diphtongue *ui*, & *ie*. Il eſt très- « certain que *ui*, ſoit qu'on l'écrive « avec un *y*, comme *lui*, ou avec « un *i*, comme *puis*, eſt ſouvent une « diphtongue : mais quelquefois « auſſi les deux voyelles ſe pronon- « cent ſéparément, comme dans « ces mots *ruine*, *bruine*, &c. «

On demande donc ſi *fuir* à l'In- « finitif, & au Préterit j'ai *fui*, eſt «

» d'une ou de deux ſillabes. Mais » quoi qu'il en ſoit, pour la Gram- » maire, les Poëtes ont eu raiſon » de n'en faire qu'une ſillabe, puiſ- » que l'oreille, qui eſt le meilleur » Juge de ces choſes, n'en eſt point » choquée, & qu'au contraire, elle » le ſeroit extrémement, ſi on les fai- » ſoit de deux ſillabes, & les Vers » en deviendroient ſi languiſſans, » qu'il ſeroit impoſſible que ce mot » ſi néceſſaire entrât jamais dans la » Poëſie.

» Pour la diphtongue *ie*, il eſt cer- » tain que les deux voyelles dont » elle eſt compoſée, ſont ſouvent » une diphtongue, principalement » devant l'*n*, comme *mien*, *tien*, » *ſien*: & devant l'*r*, comme *prémier*, » *altier*, *lumière*, *carière*, &c. Quel- » quefois auſſi *ie* fait deux ſillabes, » principalement devant *n*, comme » *Grammairien*, *Hiſtorien*; & de- » vant *r*, comme *lier*, *prier*, *nier*, » *marier*, &c.

» C'eſt pourquoi il faudroit gar-

der cette régle, de conſulter l'oreille plus que toute autre choſe, « & de faire *ier*, monoſillabe en tous « ceux où il ſe peut prononcer ſans « peine ; mais de le faire de deux « ſillabes dans ceux où il ne s'y peut « prononcer. «

Il n'y a point d'oreille qui puiſſe « trouver que ces Vers ont la juſte « cadence qu'ils doivent avoir. «

EXEMPLES.

Le ſauvage Sanglier par ſa meurtriére dent. Malherbe.

O non pareil ouvrier des œuvres non pareilles. Racine.

Non qu'il ne me ſoit grief que la tombe poſſede. Malherbe.

Pour dire le vrai, le mot de « *grief* eſt trop bas pour être em- « ployé en beaux Vers, ſoit d'une « façon, ſoit d'une autre. «

J'ai été bien-aiſe, faiſant cette « remarque, d'avoir trouvé par ren- « contre un Vers de M. l'Evêque de « Graſſe, qui ſuit la régle que j'ai « dit. Il fait le premier de quatre «

» ſillabes, & le dernier de trois ſeu-
» lement.

EXEMPLES.

Ceux qui verſent le ſang d'une main *meurtriére*,
N'ont point encore vû qu'une longue *carriére*
Ait meſuré leurs jours.

OBSERVATIONS.

Cet article eſt très-important, & d'un fort grand uſage ; mais comme notre Auteur n'y fait mention ſimplement que de la diphtongue *ui* & *ie*, d'une façon même aſſez ſuccinte, je me trouve obligé de m'étendre plus qu'il ne l'a fait, & d'expliquer pluſieurs autres difficultez qui ſe rencontrent dans le nombre douteux ou difficile des ſillabes de quelques mots, & même dans celui de quelqu'une de leurs parties. Il y en a qui ont plus de ſillabes en Vers qu'en Proſe. Ce qui embarraſſe ſouvent les jeunes Poëtes qui ne ſçavent pas encore marcher tout ſeuls, & ſans guide ſur le chemin du

du Parnaſſe. C'eſt donc en leur faveur que je vais faire quelques remarques ſur une partie des mots, dont le nombre des ſillabes fait davantage de peines. Je tâcherai, ſelon le plan que je me ſuis preſcrit dans cet Ouvrage, de ne leur rien laiſſer à déſirer, autant que je le pourrai, de tout ce qui concerne abſolûment les régles de la verſification Françoiſe.

Mais auparavant je ferai ici quelques obſervations ſur l'*y* grec, & ſur l'*i* voyelle, à l'occaſion de ce que dit D. Lancelot, en parlant de la diphtongue *ui*. *Il eſt certain*, dit il, *que* ui, *ſoit qu'on l'écrive avec un* y, *comme* luy, *ou avec un* i, *comme* puis, *eſt ſouvent une diphtongue*, &c.

OBSERVATIONS

*Sur l'uſage de l'*y *grec, du ſimple voyelle, & de l'*i *nommé tréma, marqué avec deux points.*

Ce que D. Lancelot dit de la

diphtongue *ui*, qu'il écrit indifféremment avec un *y* grec, ou avec un ſimple *i* voyelle dans le Pronom *lui*, eſt vrai pour le fond de la Régle; mais il montre en même temps qu'il ne ſçavoit pas, comme bien d'autres Ecrivains de nos jours, d'ailleurs même très-habiles, la différence que l'on doit faire de l'*i* & de l'*y*, ni la valeur de chacun d'eux, ou les uſages auſquels ils doivent être employez. Or pour faire comprendre aiſément la régle que je veux en donner ici, il faut d'abord ſçavoir que l'*y* grec doit toujours être conſideré comme un double *i* voyelle, ou pour mieux dire, comme deux *i* voyelles joints enſemble, dont il a en effet la valeur. Ainſi, prémierement, l'*y* grec ne doit point ſe trouver à la fin des mots qui finiſſent par un *i*; & ceux qui ortographient, par exemple, *luy*, *moy*, *foy*, *Roy*, *voy*, *croy*, du Verbe *voir*, & du Verbe *croire*, &c. avec un *y* grec, ortographient mal,

parceque cette double lettre ayant la valeur de deux *i* voyelles, comme nous venons de le dire, c'eſt la même choſe, ſuivant cette ortographe, que s'il y avoit *lui-i*, *moi-i*, *foi-i*, *Roi-i*, *voi-i*, *croi-i*, &c. il faut donc ortographier ainſi ces mots, *lui*, *moi*, *foi*, *Roi*, *voi*, *croi*, & leurs ſemblables avec un *i* ſimple.

Secondement, l'*y* grec ne doit être employé que dans le milieu des mots, & des mots où l'on ne pouroit, en ne s'en ſervant pas, ſe diſpenſer de mettre deux *i* voyelles en ſa place, par exemple, *Royaume*, *ayeul*, *moyen*, *pays*, *payſan*, *croyez*, du Verbe *croire*, &c. doivent toujours s'écrire avec un *y* grec, parcequ'on doit ainſi prononcer ces mots *Roi-iaume*, *ai-ieul*, *moi-ien*, *pai-is*, *pai-iſan*, *croi-iez*, &c. comme s'ils étoient ortographiez avec deux *i* voyelles. Autrement ſi l'on ne mettoit dans ces mots qu'un ſimple *i* voyelle, l'ortographe ne ſeroit plus

bonne, & il faudroit qu'on prononçât *Roi-aume*, ou *Ro-iaume*: *A-ieul*, qui pourroit abſolument paſſer, mais où l'on ne moüilleroit pourtant point aſſez dans la prononciation, ou *Ai-eul*, *moi-en*, ou *mo-ien*: *pais*, comme s'il y avoit *paix*: ou *pa-is*, *pai-ſan*, ou *pa-iſan*: *croi-ez*, ou *croiez*, ce qui ſeroit une fort mauvaiſe prononciation.

Mais on pourra peut-être m'objecter qu'en mettant deux points ſur le ſimple *i* voyelle; cet *i* aura autant de valeur que l'*y* grec. Cela n'eſt pas vrai, puiſque cet *i* avec deux points a auſſi ſon uſage particulier. On le met à la verité au milieu des mots, mais c'eſt lorſqu'il y doit être prononcé long, & qu'il s'y fait ſentir à part, dans la prononciation, faiſant lui ſeul une ſillabe, comme dans *héroïque*, *Héroïne*, *bruïne*, *ruïne*, &c.

Peut-être encore pourra-t-on me demander, à propos de *croyez*, ſeconde perſonne du Verbe *croire* que

j'ai cité pour exemple, quelle difference je mettrai pour l'ortographe entre *vous croyez*, & *nous croyons*, au préſent de l'Indicatif; que *vous croyez*, & que *nous croyons*; au préſent du Subjonctif; *croyez* & *croyons*, à l'Impératif; & ces mêmes perſonnes à l'imparfait de l'Indicatif. A cela je réponds que l'ortographe n'eſt point différente dans le préſent de l'Indicatif & du Subjonctif, non plus que dans l'Impératif, parceque la prononciation n'y eſt point différente; mais qu'à l'imparfait de l'Indicatif, on doit réguliérement ortographier ainſi, *vous croyiez*, *nous croyions*, ce qu'il faut toujours obſerver dans l'Imparfait de tous les autres Verbes qui ont un *y* au préſent de l'Indicatif; car à l'égard de ceux qui n'en ont point au préſent, on devroit à l'imparfait, au lieu du ſimple *i* voyelle dont on a coutume de ſe ſervir, mettre un *y* grec qui vaut deux *i* voyelles; &, par exemple, dans le Verbe *aimer*, à l'impar-

fait de l'Indicatif, ortographier ainſi, *vous aimyez*, *nous aimyons*, afin de faire ſentir la différence de cet Imparfait, & des autres temps par la prononciation.

On ſe ſert encore de l'*y* grec, pour marquer la choſe dont on a parlé auparavant.

EXEMPLES.

Nous nous aimons dans ce pays : nous y *demeurons depuis deux ans : n'*y *viendrez-vous pas auſſi? &c.*

Ce qui eſt la même choſe que ſi l'on diſoit :

Nous demeurons depuis deux ans dans ce pays : *ne viendriez-vous pas auſſi* dans ce pays? *&c.*

Comme ceci n'eſt point de l'eſſence du ſujet que je traite, je ne parlerai point des endroits où l'*y* grec s'employe encore, comme dans ces maniéres de parler, *il* y *a des hommes qui*, &c. *Combien* y *en a-t-il*

qui, & ſemblables, où l'uſage veut abſolûment un *y* grec.

A l'égard du ſimple *i* voyelle, il n'a pas beſoin maintenant d'une grand explication. Il eſt aiſé de comprendre, & on ne ſçauroit plus douter qu'on le doit toujours mettre à la fin des mots qui finiſſent par *i*; & que d'autre part on le doit auſſi toujours employer dans les mots, lorſqu'il ne faut abſolument qu'un *i*, & que cet *i* n'y fait qu'une ſillabe avec la lettre conſonne qui le précede, comme *li-er*, *ſi-er*, &c. ou avec la lettre conſonne qui eſt après comme *jou-ir*, *ha-ir*, *ou-ir*, &c.

Ou enfin tout à la fois avec la lettre conſonne qui le précede, & les autres lettres tant voyelles que conſonnes qui ſont après, comme *altier*, *pré-mier*, *ré-gir*, *conſen-tir*, *bien*, *rien*, &c. en quoi ce ſimple *i* voyelle différe, prémierement, de l'autre *i* voyelle marqué avec deux points qui, ſans étre joint avec aucune autre lettre, fait tout ſeul une ſillabe

à part dans un mot, comme *héro ï-que*, *bru ï ne*, &c.

Secondement, de l'*y* grec dont une partie fait dans un mot une ſillabe avec les lettres qui la précedent, & l'autre partie une autre ſillabe avec les lettres qui la ſuivent, comme *moyen*, *pays*, &c.

Ce ſont peut-être là des obſervations qui n'ont pas encore été faites juſqu'à préſent. Je ne ſçai de quelle maniere elles ſeront reçues, quelle réuſſite, ou quel cours elles pourront avoir, ſi parmi ceux qui les liront il y aura beaucoup de gens qui les approuveront ; s'il ne s'en trouvera pas pluſieurs qui ne ſeront point tout-à-fait de mon avis dans bien des choſes qu'elles renferment, & s'il ne s'en rencontrera pas même quelques-uns qui les regarderont comme abſolument hors d'uſage, & qui ne pouvant les lire ſans en être choquez, s'aviſeront peut-être d'eſſayer de les détruire. Je donne en cela pleine liberté à ces derniers ;

& je leur fais par avance le raiſonnement à peu près que fit autrefois feu M. Dépréaux dans une autre occaſion. Si mes obſervations ſont mauvaiſes, tout ce que je pourrois objecter en leur faveur, ne les feront pas trouver bonnes ; & ſi elles ſont bonnes, tout ce qu'ils pourront dire à leur deſavantage, ne les feront pas trouver mauvaiſes. Au reſte je donne ces obſervations telles qu'elles ſont. Je ne les ai pas tant faites par rapport à la Langue Françoiſe, qui n'eſt point ici mon objet, mais où elles ont auſſi tout-à-fait lieu, que par rapport à la Poéſie, qui eſt le ſujet que je traite ; parcequ'elles ſont d'une grande utilité, & qu'elles ne ſerviront pas peu, pour pouvoir diſtinguer le nombre des ſillabes de certains mots ſur leſquels pluſieurs de nos célébres Poétes ſe ſont trompez, comme on pourra le remarquer dans les obſervations ſuivantes.

OBSERVATIONS

Sur le nombre des ſillabes.

Quand on écrit pour inſtruire, il faut profiter des lumiéres de tout le monde. Comme M. Richelet eſt celui de tous ceux qui ont traité des régles de la Poéſie Françoiſe, qui ſemble avoir le mieux réuſſi ſur ce ſujet, dans le peu qu'il nous en a donné; nous le ſuivrons dans ce qui nous reſte à dire en ce Chapitre, par tout où nous verrons qu'il aura bien rencontré; nous tâcherons d'ajoûter ce qu'il aura ômis; & nous l'abandonnerons auſſi quelquefois, lorſqu'il paroîtra s'étre trompé, & n'avoir pas raiſon.

I. OBSERVATION.

De l'e maſculin final.

L'*e* clair, ou maſculin à la fin d'un mot, & précédé immédiatement d'une voyelle, fait ſeul une ſillabe en Poéſie, au lieu que dans la Proſe,

comme on coule plus vîte, il ne fait qu'une ſillabe avec la lettre qui le précede.

EXEMPLES.

Depuis que ſur ces bords les Dieux ont envoyé
La fille de Minos & de Paſiphaé. Racine, acte 1. ſcene 1. Hipp.

Et moi même à mon tour je me verrois lié ? Le même. Ibid.
Et les Dieux juſques-là m'auroient humilié ?

Croyez-en ſes tranſports, Pere, Sceptre, Alliez, Le même. Andromaque, act. 4. ſc. 1.
Content de votre cœur il met tout à vos piez.

EXCEPTIONS.

Ces mots néanmoins ſont exceptez, *amitié*, *inimitié*, *moitié*, *pié*, *pitié*, *privilegié*, dans leſquels l'*e* maſculin final ſe joint avec la voyelle & la conſonne qui le précedent, pour ne faire qu'une ſillabe.

EXEMPLES.

Au nom d'un pere mort, ou de notre ami*tié*, P. Corn. Cid. act. 3. ſc. 4.
Puni-moi par vengeance, ou du moins par pi*tié*.

Racine, Phed. & Hipp. act. 2. sc. 4. Quoi que trop convaincu de son inimitié,
Vous devez à ses pleurs quelque ombre de pitié.

P. Corn. Pompée, act. 3. sc. 4. O d'un illustre époux, noble & digne moitié,
Dont le courage étonne, & le sort fait pitié.

Dépréaux, sat. 8. Dans le siecle où nous sommes,
Est-ce au *pié* du sçavoir qu'on mésure les hommes ?

Ainsi tous vos discours sont ici superflus,
Et les privilegiez ont cela par dessus,

A l'égard de ces autres mots, sçavoir, *excommunié*, *domicilié*, *associé*, *délié*, *disgracié*, dont je n'ai pû trouver d'autoritez ; j'ai crû ne devoir pas les mettre au nombre des précédens, comme l'avoit fait feu M. Richelet, sur ce fondement qu'il rapporte lui même dans ses Remarques sur le nombre des sillabes. *Faute d'autorité*, dit-il, *pour quelques mots de cet article, j'ai vû plusieurs illustres du Parnasse, qui m'ont tous assuré que l'exception étoit juste ; je les ai crûs*, &c. Cependant il paroît

que ces illuſtres du Parnaſſe pourroient fort bien s'être trompé, ſon exception n'être pas juſte, & avoir enfin très-mal fait de les croire ; car j'ai auſſi-bien que lui, conſulté ſur ces mêmes mots quantité de Poëtes également habiles, & leurs ſentimens ſe ſont trouvez partagez. Les uns veulent que l'*e* final de ces mots faſſe une ſillabe à part ; les autres, que cet *e* ſoit joint avec la voyelle & la conſonne qui le précedent, pour ne faire encore enſemble qu'une ſillabe ; & d'autres veulent que cela ſoit indifferent. Pour moi je ſuis aſſez de l'avis de ces derniers, à l'exception d'*excommunié*, & de *domicilié*, que je crois beaucoup meilleurs de quatre ſillabes, que de cinq. Il ne faut qu'avoir l'oreille un peu délicate, pour le ſentir.

II. OBSERVATION

De l'e muet final.

L'*e* muet ou obſcur à la fin d'un

mot, fait tout ſeul une ſillabe, lorſqu'il eſt précedé immédiatement d'une voyelle.

EXEMPLES.

P. Corn. act. 1. ſc. 4.
Ô rage! ô deſeſpoir! ô vieilleſſe ennemie!
N'ai-je donc tant vêcu que pour cette infamie!

Racine, Phed. & Hipp. act. 1. ſc. 1.
Si toujours Antiope à ſes loix oppoſée,
D'une pudique ardeur n'eût brûlé pour Theſée.

Dépréaux, ſat. 1.
Ainſi de la vertu la fortune ſe joüe,
Tel aujourd'hui triomphe au plus haut de ſa roüe.

Autrement ces Vers ne ſeroient pas bons, ſi l'*e* muet ou obſcur ne faiſoit une ſillabe à part à la fin des mots qui s'y trouve, les Vers féminins devant toujours avoir une ſillabe de plus que les maſculins, ſelon la régle que nous en avons donnée.

III. OBSERVATION

De l'e muet ou obſcur non final.

Quand l'*e* obſcur, dans le milieu,

ou vers le milieu d'un mot, eſt précédé d'une voyelle, il ne fait, ni n'aide à faire aucune ſillabe.

EXEMPLES.

Oui, quand mes Vers auroient tout l'enjouſement,
Qui dans les tiens eſt ſi beau, ſi charmant. Scaron, derniere œuv.

Nous voyons à la fin après cent toutnoiemens, Saraſin.

Voilà un vilain mot, *tournoiement.*

Le pays à pommiers des fidéles Normands.

Dans l'effroyable tuerie...
Son cheval a ſuccombé. Idem.

Païement n'eſt point excepté, quoi que Mainard ait fait une ſillabe de l'*e* obſcur de ce mot, comme s'il eût écrit *payement* avec un *y*.

Maître ingrat débiteur ſans foi,
Qui défend qu'on parle chez toi
De païement & de ſalaire.

S'il vivoit à préſent, il faut croire

qu'il tourneroit ce Vers d'une autre façon, & ne feroit que deux ſillabes de ce mot.

Mais comme cet *e* ſe trouvant ainſi placé dans un nom, ou dans un verbe, eſt rude ou inutile; ce qu'il faut faire, eſt de le retrancher; & marquant d'un circonflexe la voyelle qui le précédoit, d'écrire, par exemple, ces mots *tournoîment*, *tûrie*, *paîment*, *ingenûment*, ou bien, je *lîrai*, du Verbe *lier*, ou je *lîrois*, je *loûrai*, ou je *loûrois*, je *pacifîrai*, ou je *pacifîrois*, *j'emploîrai*, ou *j'emploîrois*, je *paîrai*, ou je *paîrois*, &c. ſans *e*; car cela regarde auſſi tous les Verbes de la prémiere conjugaiſon, qui ont un *i* voyelle devant les deux lettres finales de leur Infinitif, comme *oublier*, *louer*, &c. & non pas avec un *e*; ni encore moins avec un *ë* & deux points deſſus; comme *enjouëment*, *j'avouërai*, &c. ni enfin avec un *y* grec, & un *e* muet, comme, par exemple, dans ces mots, *tournoyement*, *payement*, je *payerai*, *j'employerois*,

j'employerois, &c. ce qui les rendroit plus long d'une ſillabe qu'ils ne le ſont, & qui obligeroit de prononcer comme quantité de perſonnes qui parlent mal. Voyez là-deſſus mes obſervations ſur l'*y* grec, page 97.

IV. OBSERVATION.

Eau.

Cette diphtongue étant ſeule, ou précédée immédiatement d'une lettre ou deux, ne fait qu'une ſillabe, ſoit au ſingulier, ſoit au pluriel.

EXEMPLES.

Pleurez, pleurez, mes yeux, & fondez-vous en *eau*, — Corneil, Cid. act. 3. ſc. 3.

La moitié de ma vie a mis l'autre au tom*beau*.

Admirant la campagne où paiſſoient leurs trou*peaux*, — M. de Belle-chaume, Ep. à M. l'Abbé Bordelon.

Les plantes, & les fruits, les forêts, & les *eaux*,

Ou ſoit que dans les *eaux* ſa lumiére finiſſe, — Racine, Egl.

Je ne penſe jamais qu'aux *beautez* d'Artenice.

V. OBSERVATION.

eil.

Eil ne fait qu'une ſillabe avec les lettres qui le précedent, & auſquelles il eſt joint.

EXEMPLES.

Dé-préaux, Epiſt. 1. Grand & nouvel effort d'un eſprit ſans pa*reil* !
Dans la fin d'un Sonnet te compare au So*leil*.

Racine. En vain leur pouvoir nom*pareil*,
Eleve juſques au So*leil*
Leur ambitieuſe folie.

Guil. Colletet, chans. paſtoral. Tu n'a pas deviné la cauſe de mon *dueïl* ;
Tous nos Bergers me font un favorable ac*cueïl*.

VI. OBSERVATION.

eu.

Eu précédé immédiatement d'une lettre ou deux, comme *feu*, *lieu*, &c. ou ſuivi d'une conſonne, comme *œuf*, *nœud*, *neuf*, &c. ne fait jamais qu'une ſillabe.

EXEMPLES.

A l'honneur qu'on m'a fait, ajoûtez-en un autre, Corn. Cid. act. 1. sc. 3.
Joignons d'un sacré *nœud* ma maison à la vôtre.

Mais moi, grace au Destin, qui n'ai ni *feu*, ni *lieu*, Dépréaux, sat. 6.
Je me loge où je puis, & comme il plaît à *Dieu*.

Les festes de sa fortune Mainard poésies.
Ne sauroient payer un *œuf*,
Il n'a rente, ni domaine:
Il dîne sur le Pont-*Neuf*
Avec la Samaritaine.

Ma fille, il ne faut point rougir d'un si beau *feu*, Corn. act. 5. sc. 6.
Ni chercher les moyens d'en faire un désaveu.

VII. OBSERVATION.

eux.

Eux, précédé immédiatement d'une ou de deux consonnes, ne fait qu'une syllabe.

EXEMPLES.

Racine, Phed. & Hipp. act. 2. sc. 1.

Des sentimens d'un cœur si fier, si dédai*gneux*,
Peux-tu me demander le déſaveu hon*teux* ?

Racine, Berg.

Que le siecle d'or fût heu*reux*,
Où l'innocence toute pure
Ne preſcrivoit aux Amou*reux*
Que les ſeules loix de nature.

Corn. Cid. act. 5. sc. 2.

T'écouterai-je encor reſpect de ma naiſſance,
Qui fait un crime de mes *feux* ?
T'écouterai-je amour dont la douce puiſſance,
Contre ce fier tiran fait revolter mes *vœux* ?
Pauvre Princeſſe auquel de *deux*
Dois-je prêter obéiſſance ? &c.

VIII. OBSERVATION.

ieux.

Ieux, précédé immédiatement d'une voyelle, fait ſeule une ſillabe, & la voyelle qui le précede, avec la conſonne qui lui eſt jointe, en fait une autre.

EXEMPLES.

J'en diſpenſe Rodrigue, il m'eſt trop pré*cieux*, Id. Cid act. 4. ſc. 4.
Pour l'expoſer aux coups d'un ſort capri*cieux*.
Je vois de votre amour l'effet prodig*ieux*. Racine, Phed. & Hipp.

EXCEPTIONS.

On excepte *Cieux*, *Dieux*, *lieux*, *mieux*, *vieux*, & *yeux*, qui ne font chacun qu'une ſillabe.

EXEMPLES.

Il boit dans la couppe des *Dieux*, Racine.
Et voit ſous ſes piés les tempêtes,
Venger ſur nos coupables têtes,
La juſte colere des *Cieux*.

Vous l'avez eu par brigue, étant *vieux* Courti- Corn. Cid.
ſan;
Parlons-en *mieux*, le Roi fait honneur à votre âge.

De ce Dieu ſi petit, & ſi grand en tous *lieux*, Racine, Berg.
Le pouvoir des Demons ne peut rien ſur les *Dieux*.

Et penſent follement captiver ſes beaux *yeux*,
Qui pourroient captiver les hommes & les *Dieux*.

IX. OBSERVATION.

iel.

Iel, ne fait qu'une ſillabe avec la lettre qui le précéde, & à laquelle il eſt joint.

EXEMPLES.

Corn. Cid. act. 4. ſc. 3. Prenez bien plutôt part à la commune joye,
Et goûtez le bonheur que le *Ciel* nous envoye.

Dépréaux, Diſcours au Roy. Comme on voïd au Printems la diligente abeille,
Qui du butin des fleurs va compoſer ſon *miel*,
Des ſotiſes du tems je compoſe mon *fiel*.

X. OBSERVATIONS.

ien.

Ien, ne fait qu'une ſillabe, ſoit qu'il compoſe un mot tout entier, comme *bien*, *mien*, *tien*, &c. où qu'il n'en faſſe que la derniere partie,

comme dans *mo*yen, *entre*tien, &c.

Ah ! le voici. Grands Dieux ! à ce noble main- *tien*, Racine, Phed.

Quel œil ne ſeroit pas trompé comme le *mien*.

Fais donner le ſignal, cours, ordonne, & re*vien* Idem

Me délivrer bien-tôt d'un fâcheux entre*tien*.

Ne pleurez pas les *chiens*, vous qui tuez les hommes.

EXCEPTIONS.

1°. On excepte la derniere partie de l'Adjectif *ien*. Elle eſt de deux ſillabes, quand l'Adjectif marque qu'on eſt d'une compagnie, ou d'une profeſſion particuliere, comme *Muſic*ien, *Accademic*ien ; d'une certaine ville, ou d'un certain pays, comme *Pariſ*ien, *Sicil*ien, &c.

EXEMPLES.

Oui, Madame, avec joye, & les Princes tous deux, P. Corn. Rodog. act. 2. ſc. 2.

Des Sir*iens* ravis, emportent tous les vœux.

Scaron, Ep. chag. à Mlle Sonder. Que le fameux Balzac à mon gré jugeoit bien
D'un indigne Confrere Academic*ien*,

De Longepierre, Idil. 8. de Bion. Voudrois-tu bien chanter pour moi, cher Licidas,
Quelque air Sicil*ien* doux, tendre & plein d'appas.

Soupirez avec moi ſombre valons, fontaines,
Triſtes flots d'Or*ien*, ondes Sicil*iennes*.

2°. On excepte auſſi *ancien*, *gardien*, *lien*, *magicien*, & *Saturnien*, dans leſquels *ien* eſt de deux ſillabes.

EXEMPLES.

C'eſt avec raiſon que je doute
Si ces illuſtres Anc*iens*,
Ces grands & fameux citoy*ens*,
De tant de nobles Republiques. . . .
Sont plus polis que les vivans.

Moliére, dépit, act. 5. ſc. 3. Suis-je le gard*ien*, pour employer ce ſtile,
De la virginité des filles de la Ville?

Depuis on n'a point vû de cœur ſi détaché, Dé-
Qui par quelque lien ne tînt à ce péché. préaux.

La diverſité plaît dans une Comédie, T. Corn.
Et j'oſe m'aſſurer que la nôtre ira bien, Berg. extr. act. 3.
Les uns Bergers, moi Nimphe, & vous Magi- ſc. 1.
cien,

Il eſt de fâcheux entretien,
Saturne eſt moins Saturnien.

XI. OBSERVATION.

ier *dans les Noms.*

Ier, à la fin d'un nom, ne forme qu'une ſillabe avec la lettre qui le précéde, comme *altier*, *prémier*, &c.

EXEMPLES.

Ton prémier coup d'épée égale tous les miens. P. Corn. Cid.

Belle Venus, exauce ma priére, Ménage, poéſ. l. 1.
Puni le *fier* orgueil d'une ame trop al*tiere*.

On excèpte *baudrier*, *bouclier*, *ca-*

lendrier, *étrier*, *levrier*, *meurtrier*, *ouvrier*, *peuplier*, & *ſanglier*, dans leſquels on doit faire *ier* de deux ſillabes.

EXEMPLES.

Sarazin, défaite des bouts rimez.

Il charge encor Capot qui perd les étr*iers*,
Et tombe entre les Rois qui ſont faits priſonniers.

P. Corn. Cid. act. 2. ſc. 7.

Il eſt juſte, grand Roy, qu'un meurtr*ier* périſſe.

Corn. Imit. l. 3. ch. 24.

Mais le goût eſt bien différent,
De l'ouvr*ier* & de l'ouvrage.

Un grand nombre de nos Poëtes ont ſouvent fait de deux ſillabes, *bouclier*, *Geolier*, *peuplier*, & *ſanglier*, on ne doit point les imiter, puiſque ces mots dans les Vers ſont moins rudes, & plus agréables de trois ſillabes que de deux, à l'exception de *Geolier*, dont il eſt plus facile de ſentir à l'oreille, que de dire la raiſon pourquoi il eſt meilleur de deux ſillabes que de trois.

XII. OBSERVATION.

ier *dans les Verbes.*

Ier terminant l'Infinitif, fait deux ſillabes en Poéſie & en Proſe.

EXEMPLES.

Tu l'aimes? Ciel! Mais, non, l'artifice eſt trop groſſier, Racine, Phæd. act. 4. ſc. 2.
Tu te feins, criminel, pour te juſtifier.

Reſpectez votre ſang, j'oſe vous en prier, Id. Phed. act. 4. ſc. 4.
Sauvez-moi de l'horreur de l'entendre crier.

XIII. OBSERVATION.

iez *dans les ſecondes perſonnes des Verbes.*

Iez dans les Verbes, ſeul, ou joint avec la lettre qui le précéde immédiatement, ne font qu'une ſillabe.

EXEMPLES.

Aminte, vous croyez ma fureur chimérique. Mad. des Houlieres poéſ.

Les Graces & les Ris parlent par votre bouche ;
Et quoique vous faſſiez, les jeux & les appas,
Marchent à votre ſuite, & naiſſent ſous vos pas.

La Fontaine, fab. l. 1.

Que faiſiez-vous au tems chaud,
Dit-elle à cette emprunteuſe ?
Nuit & jour à tout venant
Je chantois, ne vous déplaiſe.
Vous chantiez, j'en ſuis bien-aiſe ;
Hé bien danſez maintenant.

Mad. de la Suze, Eleg.

Vous trouveriez alors, que nos prez & nos bois
Sont un plus doux ſéjour que le Louvre des Rois.

On excepte la ſeconde perſonne du préſent de l'Indicatif, & de l'imperatif des Verbes de la prémiere conjugaiſon, qui ont un *i* devant les deux lettres finales de leur Infinitif, comme *oublier*, *fier*, &c. dans ces temps *iez* fait deux ſillabes avec la lettre qui le précede.

EXEMPLES.

Racine, Alex. act. 4. ſc. 2.

Hélas ! m'enviez-vous dans l'état où je ſuis,
La triſte liberté de pleurer mes ennuis.

On excepte auſſi *riez*, *ſoûriez*, perſonnes du Verbe *rire*, & *ſoûrire*; avec *devriez*, *perdriez*, *voudriez*. . . . dans chacun deſquels *iez* a deux ſillabes. Cette remarque, quoique aſſez nouvelle, ne laiſſe pas maintenant d'être généralement reçûe.

EXEMPLES.

Allez, vous dev*riez* mourir d'une pure honte,
Une telle action ne ſauroit s'excuſer.

Moliére, Miſantr. act. 1. ſc. 1.

Vous ne parler*iez* bien-tôt plus
Du mérite de l'une & de l'autre Bergere,
Vous perdr*iez* le tems en diſcours ſuperflus.

M. Fontenel, poéſies paſt. Eg. 4. P. 55.

La Couronne pour vous a-t-elle tant de charmes,
Si par un parricide il l'a falloit gagner;
Ah! mon fils, à ce prix voudr*iez*-vous régner?

Racine, Thebaïde, act. 1. ſc. 1.

Voudr*iez*-vous injuſtement
Qu'étant fille, & mon cœur vous aimant tendrement,
J'allaſſe m'engager. . . . .

Moliére, dépit amoureux act. 2. ſc. 2.

XIV. OBSERVATION.

ion.

Ion ou *ions*, à la fin d'un nom, ne fait qu'une ſillabe en Proſe, mais il en fait deux dans les Vers.

EXEMPLES.

P. Corn. Cid. act. 2. ſc. 1.

Le rang de l'offenſé, la grandeur de l'offenſe
Demandent des devoirs & des ſoumiſſ*ions*,
Qui paſſent le commun des ſatisfact*ions*.

Id. Cid. act. 3. ſc. 4.

Car enfin n'attend pas de mon affect*ion*,
Un lâche repentir d'une bonne act*ion*.

Dépréaux, Sat. 2.

Mon cœur exempt de ſoin, libre de paſſ*ion*,
Sçait donner une borne à ſon ambit*ion*.

XV. OBSERVATION.

ions *dans les Verbes.*

Ions ſeul, ou avec la lettre qui le précéde, fait une ſillabe dans la prémiere perſonne pluriele des Verbes.

EXEMPLES.

Nous dev*ions* fuir l'amour, & ç'eût été le mieux. M. de Fonten. poéſies paſt. égl. & Racine, Alex. act. 4. ſc. 2.

Contens de nos états, & charmez l'un de l'autre,
Nous attend*ions* un ſort plus heureux que le nôtre.

Il faut que nous joüi*ons* dans ce charmant ſéjour,
Tout le reſte du jour.
Après que nous t'aur*ions* loüé,
Nous chanter*ions* d'un goſier enroüé,
Vive Bachus, & l'ami de la coupe.

XVI. OBSERVATION.

Des mots d'une ſillabe.

On ne met ici que les mots ſur leſquels les jeunes Poétes peuvent balancer pour en ſçavoir le nombre des ſillabes. Ces mots ſont, *bien*, *chien*, *Ciel*, *Cieux*, *Dieu*, *eau*, *fiel*, *fier*, *fleau*, *fouet*, *je fuis*, *tu fuis*, *il fuit*, *lieux*, *miel*, *mien*, *mieux*, *rien*, *ſien*, *tien*, *viel*, *vieux*, & *yeux*, qui ne font tous qu'une ſillabe ; je me

contenterai de rapporter ſeulement des exemples de *fleau*, *fouet*, *je fuis*, *il fuit*, parceque l'on a pû remarquer la quantité des autres dans les exemples des obſervations précédentes.

Chapel. Pucel. l. 1. Tous les *fleaux* des humains, la peſte & la famine
Avançoient leur ruïne.

Racine, plaid. act. 3. ſc. 13. Un Valet manque-t-il à rendre un verre net,
Condamnez-le à l'amende, ou s'il le caſſe, au *fouet*.

Gomb. poéſ. Je *fuis* tous les conſeils qui me veulent guérir.

S'il écrit ou parle à quelqu'un,
Il *fuit* tant les choſes communes,
Qu'on n'y voit pas le ſens commun.

Fléau, ainſi accentué, ſeroit mieux, à mon avis, de deux ſillabes que d'une, parcequ'en ne faiſant qu'une ſillabe de ce mot, comment bien ſentir par la prononciation, la différence qu'il y a de *fléau* & de *flot*?

XVII.

XVII. OBSERVATION.

Des mots d'une ou de deux fill

Il paroît que l'uſage ne s'eſt pc
encore tout-à-fait declaré pour
nombre des ſillabes de ces mo
comme de *fuir*, *fui*, *hier*, *liard*, (
Nos Poëtes en ont uſé différe
ment. Les uns n'en ont fait qu'u
ſillabe, les autres deux, comme
peut le remarquer dans les exemp
ſuivans.

EXEMPLES.

Prince, il eſt tems de *fuir*, quand on ſe dé
mal.

. . . . . Elle lui dit en détournant les y
Nous devions *fuir* l'Amour, & ç'eût été le mi

Souvent je me réſouds de *fu-ir* ſes appas.

Oui, je connois qu'il faut ceder au tem
Fu-ir l'éclat, & devenir Hermite.

Hier ce devoir te mit en une haute eſtime.

Moliére, Miſantr. *Hier* j'étois chez des gens de vertu ſinguliere.

Dépréaux, ſat. 3. Mais *hi-er* il m'aborde, & me ſerrant la main,
Ah! Monſieur, m'a-t-il dit, je vous attends demain.

D'Alibrai, ſat. p. 4. *Hi-er* que l'importun au matin vint chez moi;
On lui dit où j'étois. . . .

Bourſaut fab. d'Eſope, act. 1. ſc. 2. Qui du bien de Créſus s'attribuant le quart,
Ne manie aucun ſoû dont il ne prenne un *liard*.

Avec tout ſon art,
Colletet, poéſ. Le pauvre homme n'a pas ſeulement un *li-ard*.

Vous tardez bien à dire un *oui* ſi plein d'appas.

Sat. ſur le Mariage, attribuée fauſſement à M. Dépréaux. Quand on a prononcé ce malhûreux *oüi*,
Le plaiſir de l'amour eſt tout évan*oüi*.

Mais afin qu'on puiſſe s'arrêter à quelque choſe de ſolide ſur le nombre des ſillabes de ces mots, voici,

ce me ſemble, le jugement le plus ſain qu'on en peut porter. *Fuir*, *fui*, ſont meilleurs à la fin d'un Vers de deux ſillabes, que d'une ſillabe ; par tout ailleurs *fuir* ne doit faire qu'une ſillabe, & *fui* eſt indifferent. (*Oui*) doit toujours être de deux ſillabes à la fin d'un Vers, marqué au deſſus des mêmes points que vous voyez ; & d'une ſillabe par tout ailleurs qu'on écrit de cette autre façon (*oui.*) *Liard* ſemble être auſſi bon de deux ſillabes que d'une ; mais *hier* doit toujours être de deux ſillabes en quelqu'endroit qu'il ſe rencontre dans un Vers.

Mais puiſque j'en ſuis ici ſur les mots d'une ou de deux ſillabes, je ferai remarquer en paſſant, que les deux perſonnes ſingulieres du préſent de l'Indicatif du Verbe *hair*, ſont indifféremment d'une ou de deux ſillabes, parceque quelques-uns prononcent *tu ha is*, & *il ha-it*, qui eſt plus d'uſage à cette troiſiéme perſonne qu'à la ſeconde, quoi-

qu'il eſt mieux de dire, & qu'on doit toujours même prononcer en François *je hais*, *tu hais*, *il hait*, en ne faiſant qu'une ſillabe de chacun.

EXEMPLES.

Racine, Thebaïde, act. 1. ſc. 9.

Oui, je ſouhaiterois dans ma juſte colére,
Que chacun le *ha-it*, comme le *hait* mon pere.

XVIII. OBSERVATION.

Des mots de deux ſillabes.

Ces mots *boete*, *coefe*, *coefer*, ſont de deux ſillabes, *oe* ne faiſant dans ces mots qu'une ſillabe avec la conſonne qui les précede; ce qui arrive pareillement dans leurs compoſez. *Fiévre*, *liévre*, *moéle*, *piot*, *viande*, ſont auſſi de deux ſillabes.

EXEMPLES.

Loret. Muſe hiſtorique, tom. 1.

De la *boete* aux cailloux il ſe faut bien garder.

Sarazin, poéſies.

J'ai vû deux vieux bonnets de nuit,
Sans leur *coefe*, & cela s'enſuit;

Car quand les bonnets en ont une,
Ils ſont mieux avec la fortune
Qui les a de *coefe* étofez,
Que les gens qui naiſſent *coefez*.

Il vid les Néréides Kampale Idile 3.
Qui ſe *coefoient* de jonc dans leurs grotes humides.

Il fait l'homme intrépide, & tremblant de foibleſſe, Dépréaux, ſat. 1.
Attend pour croire en Dieu que la *fiévre* le preſſe.

Rien ne ſert de courir, il faut partir à point ; La Fontaine, fab. liv. 6.
Le *liévre* & la tortuë en ſont un témoignage.

Sur un *liévre* flanqué de deux poulets étiques, Dépréaux, ſat. 3.
S'élevoient trois lapins, animaux domeſtiques.

Dame Juſtice, & ſes ſuppôts, Mainard poéſies.
Nous tirent la *moële* des os. . . .
Mon fricaſſeur regne au pays des ſoupes,
Et mon *piot* ſurpaſſe l'hipocras.

Dé-préaux, Sat. 3. Autour de ces amas de *viandes* entaſſées,
Regnoit un long cordon d'alloüettes preſſées.

T. Corn. Amour à la mode, act. 4. ſc. 2. Je trouve les ſoûpirs une *viande* bien creuſe.

XIX. OBSERVATION.

Des mots de trois ſillabes.

Lierre eſt plus agréable de deux que de trois ſillabes, ſur tout quand on le met à la fin d'un Vers.

EXEMPLES.

T. Corn. Berg. exil. act. 2. ſc. 3. Quand les ormes ſuivront l'embraſſement du *lierre*.

S. Amant Poëſie p. Pict. Le *li-erre* y croît au foyer,
A l'ombre d'un grand noyer,

Pluſieurs n'ont fait que deux ſillabes de ces mots, *Poéme*, *Poéte*.

EXEMPLES.

T. Corn. Tout vient dans ce grand *Poéme* admirablement bien.

Comme un *Poéte* fameux il ſe fait regarder. Idem.

Mais il eſt mieux de faire ces mots de trois ſillabes, & les meilleurs Auteurs en ont toujours uſé de la ſorte.

EXEMPLES.

Un ſeul Rondeau bien fait, vaut un *Poéme* épique.

C'eſt en vain qu'au Parnaſſe un téméraire Auteur, Dépréaux, Poét.
Penſe de l'art des Vers atteindre la hauteur ;
S'il ne ſent pas du Ciel l'influence ſecrette,
Si ſon Aſtre en naiſſant ne l'a rendu *Po-éte*.

XX. OBSERVATION.

Sur ces trois mots *violer*, *violent*, *violon*.

Ces mots ne faiſoient que deux ſillabes autrefois.

EXEMPLE.

De quels *violents* tranſports êtes-vous agitez ?

Mais aujourd'hui ils en font trois.

EXEMPLES.

P. Corn. Pomp. act. 4. sc. 1. Un moment pousse & rompt un transport *vi-o-lent*.

Racine, Thebaïde. act. 3. sc. 5. Sans doute qu'il est las d'une guerre si lente,
Et son ambition n'est pas si *vi-olente*.

Godeau. Poésie 2. p. Egl. 6. Lorsque notre promesse offense l'équité,
On la peut *vi-oler* sans infidelité.

Dépreaux, sat. 3. Un autre l'appuyant de son aigre fausset,
Semble un *vi-olon* faux qui jure sous l'archet.

La Comedie des Academistes. S. Evremont. Colletet, je vous trouve un plaisant *vi-olon*.

Passons maintenant au Chapitre second de notre Auteur.

CHAPITRE SECOND.

De la rime.

ARTICLE PREMIER.

En quoi conſiſte la rime.

De la rime féminine & maſculine.

LA rime, *dit notre Auteur*, n'eſt « autre choſe qu'un même ſon « à la fin des mots : je dis même « ſon, & non pas mêmes lettres ; « car la rime n'étant que pour l'o- « reille, & non pas pour les yeux, « on n'y regarde que le ſon, & non « l'écriture : ainſi *contents* & *temps* ri- « ment très-bien ; *aimer* & *mer* très- « mal : comme nous le dirons dans « la ſuite. «

La rime ſe diviſe généralement « en maſculine & en féminine, ſe- « lon ce que nous avons dit des Vers « maſculins & féminins. «

La féminine eſt celle qui finit «

» par un *e* muet, j'ajoûte ou *obſcur*
» ſimplement ; comme *Prince*, *Maî-*
» *tre*, *aime*, * *envie*, * *vûe* ; ou par
» un *e* muet ou *obſcur*, & une *s* com-
» me les pluriels des noms *Princes*,
» *Maîtres*, *envies*, *vûes*, & quelques
» perſonnes de Verbes, *tu aimes*,
» &c. ou enfin par un *e* muet, &
» *nt* ; comme les pluriels des Verbes
» *ils aiment*, *ils combattent*, &c.
» Mais il faut remarquer que les
» pluriels des imparfaits, comme *ils*
» *aimoient*, *ils combattoient*, *&c.*
» n'ont point la rime féminine, par-
» ceque l'*e* ne ſe prononce pas ſeul,
» mais ne fait qu'une même ſillabe
» avec l'*oi*, qui ſe doit prononcer
» (pour le dire ici en paſſant) com-
» me *ai* : par exemple, *aimoient* au
» pluriel, comme ſi on écrivoit *ai-*
» *maient* ; & au ſingulier de même
» comme ſi il y avoit *aimait.*
» La rime maſculine comprend
» généralement toutes les autres
» terminaiſons, ſoit qu'elles finiſſent
» par des voyelles, comme *liberté*,

* J'ai ajoûté ces deux mots.

il donna, &c. ſoit par des conſonnes, comme *tu donnas*, *grandeur*, &c.

La principale différence entre la rime maſculine & féminine, eſt que la rime féminine qui ſe fait de l'*e* muet, ſe prononçant ſi peu, qu'il ne contribue preſque rien à la rime, il faut que le commencement du ſon ſe prenne dans la ſillabe de devant, qui eſt la pénultiéme du mot. Ainſi *ſonge* & *Ange* ne riment pas. Le ſon à l'oreille le montre bien. Mais *ſonge* avec *menſonge*; *Ange* avec *louange* riment fort bien.

Au contraire dans la rime maſculine, on ne conſidere preſque jamais que la derniere ſillabe, comme *liberté*, *pieté*, *grandeur*, *ardeur*, &c.

OBSERVATIONS.

La rime, dit D. Lancelot au commencement de cet article, *n'eſt autre choſe qu'un même ſon à la fin des*

rime pas avec un mot qui ne finit point par une de ces trois lettres ; par exemple, *progrès* au ſingulier ou au pluriel, ne rime pas avec *interêt* au ſingulier, mais bien avec *interêts* au pluriel, parcequ'il y a une *s* à la fin. Tout de même *paix*, monoſillabe au ſingulier ou au pluriel (car on le peut quelquefois employer au pluriel, quoique le R. P. Buffier, de la Compagnie de Jeſus, s'eſt hazardé de dire dans ſa Grammaire Françoiſe, pag. 140, que ce mot n'a jamais de pluriel : cependant on dit tous les jours, *j'ai vû pluſieurs paix* ; ce qui ſoit dit en paſſant.) *Paix* donc, comme je diſois, monoſillabe au ſingulier ou au pluriel, ne peut rimer avec *ſouhait* au ſingulier, mais il rimera bien avec *ſouhaits* au pluriel. Et *aſſez*, adverbe, ne rime pas avec *paſſé* au ſingulier ; mais avec *paſſez* au pluriel. *Traittois* ne rimera pas non plus avec *combattoient*, &c. ſur quoi je ferai remarquer encore, que la ré-

gle que les Auteurs ont donné comme abſolue, à ſçavoir qu'un ſingulier ne rime point avec un pluriel, eſt à la verité une regle que l'on ne doit jamais ſe diſpenſer d'obſerver ; mais qui n'eſt pas néanmoins ſi générale, ni ſi certaine, puiſqu'on vient de voir le contraire dans *progrès* au ſingulier, qui rime avec *interêts* au pluriel Tous les mots qui ont au ſingulier le caractere du pluriel, peuvent rimer avec les mots qui ſont véritablement au pluriel ; & que de même *aimeront*, *agiront*, qui ſont au pluriel, riment auſſi très-bien avec *front* & *affront*, &c. qui ſont au ſingulier.

2°. Les mots qui auroient le même ſon & la même prononciation, dont l'un auroit une *r* à la fin, & l'autre un *é* fermé, ne rimeroient point, comme *aranger* ne rime point avec *changé* ; au lieu qu'il rime fort bien avec *danger*, *changer*, à l'infinitif.

3°. Les troiſiémes perſonnes des

Verbes (exceptez au Futur) comme *aiment*, *danſoient*, *couruſſent*, ne riment point avec les mots qui ne ſont pas du même temps des Verbes, & qui n'ont point *nt*, quoiqu'ils ayent le même ſon. Ainſi *aimeroient* ne rime point avec *forêt*, *raie*, quoiqu'on les prononce avec un *e* ouvert long; ni *aime* avec *même*, ni *danſoient*, avec *penſois*, ni *couruſſent* avec *puce*. Ce qu'a auſſi parfaitement bien obſervé le R. P. Buffier, dans ſon Abregé des Régles de la Poéſie Françoiſe, qui eſt à la fin de ſa Grammaire que j'ai cité ci-deſſus.

4°. La rime d'un mot dans lequel il y a deux *l*, dont l'une eſt mouillée, ne vaut rien du tout, & n'eſt pas ſupportable avec un autre mot qui a un *l* ſéche : ces ſons ſont tout differens.

EXEMPLE.

Par ton ami *rapelé*
Sur ce rivage *émaillé*.

Rapelé peut-il jamais rimer avec *émaillé*;

émaillé, au jugement de ceux qui auront un peu l'oreille délicate ? Le R. P. Buffier n'a-t-il pas raiſon de condamner cette rime ? En effet il eſt ſurprenant de voir que deux Poëtes modernes, qui ont acquis une très-grande réputation, ſoient tombez dans une pareille faute.

Mais la régle la plus générale & la plus sûre qu'on ſçauroit donner des rimes légitimes pour les Vers maſculins, eſt que la derniere ſillabe des deux mots qui riment enſemble, ſoient entierement les mêmes pour le ſon (en y ſuppoſant les exceptions marquées ci-deſſus) comme *inter*êts avec *for*êts ; *ſainte*té avec *ſan*té ou *pauvre*té ; *éta*ler avec *al*ler ; *couron*ner avec *don*ner ; *cou*rir avec *mou*rir, *offrir* ; *ter*nir avec *te*nir, ou *ſoute*nir, &c. Paſſons maintenant à l'Article ſecond de notre Auteur.

ARTICLE II.

De ce qui ſuffit pour la rime, ou de ce qui ne ſuffit pas.

» SElon cela, *dit-il*, on peut di-
» ſtinguer dans l'une & l'autre
» rime ce qui ſuffit toujours, & ce
» qui ſuffit quelquefois, mais non
» pas toujours.

» Ce qui ſuffit toujours, eſt que
» les ſillabes qui font la rime (qui
» ſont la derniere dans les rimes
» maſculines, & les deux dernieres
» dans les rimes féminines) ſoient
» toutes entieres ſemblables, quant
» au ſon ; comme *grandeur*, *ardeur*,
» *puiſſance*, *naiſſance*, &c. ſi ce n'eſt
» que ces ſillabes ne fuſſent compo-
» ſées que d'une voyelle, comme
» *crée*, *alia*, *créé*, *alié* ; car autre-
» ment de ces rimes, la maſculine
» ne vaut rien du tout, & la femi-
» nine n'eſt guéres bonne.

» Ce qui ſuffit quelquefois, & non
» pas toujours, eſt que ces ſillabes
» ſoient ſemblables quant au ſon,

depuis leur voyelle juſqu'à la fin, « comme *grandeur*, *honneur*; *puiſ-* « *ſance*, *prudence*. Mais cela ne ſuffit « pas toujours; comme *liberté* ne « rime pas avec *jugé*; ni *jugé* avec « *aimé*; ni *aimé* avec *conſacré*. Or « pour juger quand cela ſuffit, on « a égard à trois choſes, à la pléni- « tude du ſon, comme aux mono- « ſillabes, & à la rareté des rimes. «

Prémierement, quand le ſon « eſt fort plein; comme dans les « diphtongues qui ont un grand « ſon; comme *eaux*, *flambeaux*; « *eau*, *fardeau*; *jeu*, *Dieu*; j'ajoûte « *proie*, *voie*; ſur tout quand il y a « une conſonne, comme *eaux*, *flam-* « *beaux*, que j'ai déja mis; *grandeur*, « *honneur*; *heureux*, *pareſſeux*; *Rois*, « *loix*, & d'autres ſillabes fort rem- « plies; comme *ars*, *boulevars*, *rem-* « *parts*; *airs*, *ers*, *Univers*, *enfers*. « On ſe contente de l'uniformité du « ſon depuis la derniere voyelle, « ſans ſe mettre en peine de la con- « ſonne précédente. «

» Secondement, les monoſillabes » ſont fort privilégiez, tant pour » rimer enſemble, qu'avec d'autres. » Ainſi on rime *loi* avec *foi*; *pas* » avec *bas* & *combats*; *paix* avec *ja-* » *mais*, &c.

» Troiſiémement, la rareté de » certaines rimes fait qu'on ſe con- » tente plus aiſément; comme on » rime *ſoupir* avec *déſir*, *loiſir*, & » d'autres; parcequ'il n'y a aucune » autre rime en *pir*.

» Tout cela ſe doit entendre, à » plus forte raiſon, des rimes fémi- » nines; car c'eſt une régle géné- » rale, que quand les rimes maſcu- » lines ſont bonnes ou paſſables; » elles ſont encore meilleures en » devenant féminines, par l'addi- » tion de l'*e* muet; comme ſi *ſacré*, » *révéré*, riment bien; *révérée* & *ſa-* » *crée*, *ſoupire* & *déſire*, riment en- » core mieux.

» Mais quelquefois les rimes fé- » minines ſont fort bonnes, com- » me *puiſſante*, *chancellante*, que les

maſculines ſemblables ne le ſont « guéres ; comme *puiſſant*, *chancel-* « *lant* : à cauſe de la grande quan- « tité des mots en *ant*. «

On peut prendre pour régle, « que la rime étant une gêne, quoi- « que très-agréable, très-néceſſai- « re, & même très-aiſée, ſi on s'y « habitue par l'exercice, il faut « mieux y être un peu libre ; je dis « un peu, pour favoriſer un beau « ſens, que trop ſcrupuleux ; ſi ce « n'eſt que l'oreille en fût beaucoup « offenſée, comme en celle de l'*e* « fermé avec l'*e* ouvert, dont nous « parlerons dans l'article ſuivant. «

OBSERVATIONS.

1°. Dans cet article touchant la rime maſculine & féminine, D. Lancelot n'a pas ſi généralement raiſon, que dans le précédent. Il s'eſt grandement trompé dans cet endroit, où, parlant de ce qui ſuffit toujours, après avoir fort bien expliqué, que c'eſt lorſque *les ſillabes*

qui ſont la rime, &c. *ſont tout-à-fait ſemblables quant au ſon*, comme *grandeur*, *ardeur*, *puiſſance*, *naiſſance*. Il ajoûte, *ſi ce n'eſt que ces ſillabes ne fuſſent compoſées que d'une voyelle*, comme créa, alia, créé, alié.

Ces exemples de rimes, *créa*, *alia*, que rapporte D. Lancelot, *ea*, *ia*, ne vallent rien; au lieu que *alia*, *ſanctifia*, *mania*, &c. riment enſemble: *il procreé*, *il recreé*, *il creé*, avec *admiré*, *meſuré*, *doré*, &c. très bien, & guéres bien *créée*, *aliée*. Cependant elles peuvent paſſer.

Remarquez que j'ai dit que *creé*, à la troiſiéme perſonne du préſent, où l'on doit mettre l'accent ſur le ſecond *e*, & non pas ſur le premier, comme le fait tout le monde, rime très bien avec *admiré*. Cet exemple de rime eſt une obſervation que j'oſe dire, que perſonne n'a encore faite juſques ici; car la rime, même de *creé* avec l'accent ſur le premier *e* à la troiſiéme perſonne du préſent, ne faut rien du tout,

à mon avis, avec *admirée*; parceque les deux *e* de *crée* ne font, pour ainſi dire, enſemble qu'un ſeul *e* alongé dans la prononciation. Autrement, ſi *crée*, troiſiéme perſonne du préſent, écrit par deux *e*, rimoit avec *admirée*, participe du paſſé, écrit de même par deux *e* au féminin; avec quoi feroit on rimer *creée*, auſſi participe du paſſé, écrit par trois *e* au féminin? Ainſi ce mot *admirée*, écrit par deux *e*, rimera fort bien avec cet autre *creée*, écrit par trois *e*; tout de même *comblée*, écrit par deux *e*, rimera avec *ſuppleée*, écrit par trois *e*; car il faut raiſonner de même de tous les participes qui viennent des Verbes qui ont un *e* devant *er* à leur infinitif, comme *créer*, *ſuppléer*, &c. Mais *crée*, troiſiéme perſonne du préſent, ne peut point répondre à une rime féminine, ni jamais rimer avec *admirée*; quoique M. l'Abbé du Jarry ait fait rimer ces deux mots enſemble dans ſon Poéme Chrétien, qui a remporté le

prix de Poéſie, au jugement de l'Academie Françoiſe. Voici ſes Vers dont je ſoutiens que la rime eſt fauſſe.

Quel prodige ! de l'art l'excellence *admirée*,
Imite ſur l'Autel la puiſſance qui *crée*.

Ce qui m'étonne, c'eſt qu'on ne ſe ſoit point apperçu du défaut de cette rime ; mais ce qui m'étonne encore davantage, c'eſt qu'il ne s'en ſoit pas apperçu lui-même. Tous les Sçavans connoiſſent M. l'Abbé du Jarry, ſes talens, ſon mérite & ſa réputation. Il eſt difficile de comprendre comment une ſemblable faute a pû lui échaper, & comme un homme qui montre autant d'éloquence que d'exactitude dans ſes Ecrits, qui eſt auſſi habile Poéte, qu'il eſt, ſans contredit, un des plus célébres Orateurs que nous ayons à préſent, a pû hazarder deux ou trois autres rimes ſans exemple, dans ſon volume intitulé, *Poéſies Chrétiennes, Héroïques & Morales.*

Mais cela n'empêche pas que ce Volume ne ſoit regardé par tout ce qu'il y a de bons Connoiſſeurs, je ne dis pas ſeulement comme un des plus beaux Livres de Poéſies, mais comme le plus utile, un des plus riches, & un des plus parfaits Ouvrages que nous ayons encore eu juſques ici en ce genre d'écrire.

3°. Ceux qui ont traité de la verſification Françoiſe, devoient faire remarquer que ces ſillabes *aire*, ou *aires*, riment très bien avec ces autres *ére*, ou *éres*. Tous les jours je voi des gens qui n'oſent les employer, & qui les condamnent dans les autres, faute d'avoir lû les Poétes avec attention.

EXEMPLES.

Jugez en cet état ſi je pouvois me pl*aire*,
Moi qui ne compte rien, ni le vin, ni la ch*ére*. Dépréaux, ſat. 3.

Sur un ton ſi hardi, ſans être tém*éraire*,
Racan pourroit chanter au défaut d'un Hom*ére*. Idem, ſat. 9.

Au lieu que ces derniers ci-dessus, ne rimeroient pas avec ces autres, *erre* ou *erres*.

EXEMPLE.

Une éternelle paix regnoit dessus la *terre*;
Et le Berger étoit fidéle à sa Berg*ére*.

Terre, *Bergére*, sont deux sons bien différens l'un de l'autre, & ne peuvent jamais rimer ensemble. En quoi beaucoup de personnes se trompent, qui font rimer, par exemple, *terre* avec *pére*; ou *Sphére* avec *guerre*. Ce qu'on ne leur passera jamais pour de bonnes rimes. *Bergére* rime avec *guére*, PARUM; & ne rime pas avec *guerre*, BELLUM: tout de même *terre*, où il y a deux *r*, rime avec *guerre*, BELLUM, où il y a aussi deux *r*; mais *guére*, PARUM, qui n'a qu'un *r*, ne peut rimer avec *terre* qui en a deux, parceque le son est différent dans ces mots *guére*, *terre*, &c. quand on prononce comme il faut.

4°. Mais à l'égard de ce que dit D. Lancelot, que *ce qui ſuffit quelquefois, & non pas toujours, eſt que les ſillabes qui ſont la rime ſoient ſemblables quant au ſon*, cette régle eſt ſi véritable, qu'il arrive quelquefois dans de certains mots, que ces ſillabes ſont ſemblables, ou preſque ſemblables, quant à l'ortographe, même depuis la pénultiéme juſqu'à la fin, qui ne l'étant pas, quant au ſon, ne peuvent pour cela abſolument rimer : comme *ville*, qui ne rime pas avec *fille* ; ni *homme* avec *fantôme*, & beaucoup d'autres.

5°. *Troſiémement*, dit-il un peu plus bas, *la rareté de certaines rimes fait qu'on ſe contente plus aiſément* (cela eſt vrai juſqu'ici) *comme on rime* ſoupir *avec* déſir, *& d'autre ; parceque*, ajoûte-t-il, *il n'y a aucune autre rime en pir* : ſur quoi je ferai quelques obſervations.

Il faut tomber d'accord que *ſoupir* peut rimer avec *déſir*, à cauſe de la rareté des rimes en *pir* ; mais je

ne croi pas que ce ſoit la même choſe de *loiſir* ; car ſi la rime (comme il l'a défini lui-même, & comme tout le monde en convient) n'eſt rien autre choſe qu'un même ſon à la fin des mots ; le ſon de *loiſir* eſt ſi différent de celui de *déſir*, & de *ſoupir*, parmi ceux qui prononcent bien, que celui là ne peut jamais régulièrement rimer avec ceux-ci. *Soupir* ne rimera qu'avec un mot dont l'*r* ſe fait ſentir à la fin dans la prononciation. Mais l'*r* qui eſt à la fin de *loiſir*, & celle qui ſe trouve à la fin aux Infinitifs des Verbes terminez en *ir*, ou à la fin de ces mêmes Infinitifs employez comme noms, ne ſe prononce point à la fin des Vers, ni même en Proſe, à moins qu'il ne ſuive une voyelle. Ceux qui parlent bien, prononcent toujours, *ſi vous avez du loiſi*, & non pas *du loiſir* : ils diront, *j'ai entendu glapi le Renard*, & non pas *glapir*, &c. Voilà une obſervation toute nouvelle pour la verſification, me dira quelqu'un.

Ce précepte que vous oſez établir le prémier, condamne tous nos Poétes anciens & modernes, qui n'ont jamais fait difficulté d'employer de ſemblables rimes dans leurs Ouvrages. J'en ſuis fâché ; car la nouveauté de cette remarque, n'empêche pas qu'elle ne ſoit juſte, puiſqu'elle eſt fondée ſur le bon uſage, & ſur les régles des plus habiles Grammairiens de notre Langue. Mais je veux même que l'*r* ſe puiſſe prononcer par licence en Poéſie, à la fin des mots terminez en *ir* ; notre Auteur auroit tort encore d'avoir avancé, qu'il n'y a aucune autre rime en *pir*, où il auroit dû dire en *pirs* au pluriel. Car, pour rimer avec *ſoupir* au ſingulier, je trouve, ſans beaucoup de peine *croupir, s'accroupir, aſſoupir, glapir, crépir*, &c.

ARTICLE III.

Trois obſervations qui font voir que la rime conſiſte dans le ſon, & non dans l'écriture.

» LA prémiere eſt des voyelles » longues & bréves. Cette dif- » ference ne ſe remarque guéres » que dans les pénultiémes ſillabes » des mots, & elle n'a lieu que dans » les rimes féminines. Pour l'ordi- » naire cette longueur de voyelles » ſe marque avec une *ſ*, comme » *paſte*, *beſte*, *viſte*, &c.

OBSERVATION.

Remarquez qu'il dit, que *pour l'ordinaire cette longueur de voyelle ſe marque avec une ſ*; & il a raiſon; car aujourd'hui on écrit mieux *pâle*, *bête*, *vîte*, &c. avec un accent circonflexe.

» Quoique, *continue-t-il enſuite*, » il y en ait de longues ſans cela, » comme *grace*, *genne*, &c. comme

auſſi qui finiſſent par deux *ſſ* : quelques-uns ont la voyelle de devant longue, comme *Abbeſſe*, *craigniſſe*, *faſſe*, *couruſſe*, &c. d'autres l'ont bréve, comme *grimaſſe*, *rudeſſe*, *coloſſe*, &c.

De plus l'*au* vaut l'*o*, comme *haute*, *faute*, &c.

Il faut éviter autant qu'on peut d'allier les rimes féminines qui ont la pénultiéme longue, avec celles qui l'ont bréve. Néanmoins il y en a de ſupportables, ſur tout dans l'*a*, parceque cette voyelle étant toujours aſſez pleine de ſa nature, la différence du bref au long n'eſt pas ſi grande qu'elle ne puiſſe être facilement aidée & corrigée par la prononciation, comme entre *grace* & *place*; mais elle eſt tout-à-fait mauvaiſe dans l'*e*, comme qui voudroit rimer *Prophéte* avec *fête*. Cette voyelle a toujours été celle qui a reçu plus de prononciations différentes en toutes les Langues.

» La ſeconde obſervation eſt de l'*e* » ouvert, & de l'*e* fermé. Car ou- » tre l'*e* muet ou féminin, nous en » avons encore deux autres, l'un » ouvert & clair, comme ces mots » *progrès*, *excès*, *mer*, *enfer*, *fer*, *Ju-* » *piter*, &c. & l'autre fermé, com- » me *liberté*, *libertez*, *aimer*, *triom-* » *pher*, *aſſiſter*, & tous les Infinitifs » ſemblables.

» Or ces deux prononciations ſont » ſi différentes, que quoique les » Poëtes anciens & nouveaux pren- » nent ſouvent la liberté de les ri- » mer enſemble, il ne laiſſe pas que » d'y avoir une grande erreur, com- » en ces Vers de Ronſard.

EXEMPLE.

Sers-moi de Phare, & garde d'abîmer
Ma Nef qui flotte en ſi profonde *mer*.

» Et que de même Malherbe ait » rimé *philoſopher* avec *enfer*. Cepen- » dant il n'y a point d'oreille qui » n'en

n'en ſoit choquée, & il eſt certain « qu'à bien juger des choſes, cette « rime doit être rejettée, non ſeule- « ment comme peu bonne, mais « comme tout-à-fait vitieuſe. Il faut « croire auſſi que ce qui a introduit « ce mauvais uſage, n'a été que la « mauvaiſe prononciation de quel- « ques Provinces de France, prin- « cipalement vers la Loire, & dans « le Vendômois d'où étoit Ron- « ſard, & dans la Normandie d'où « étoit Malherbe, où l'on pronon- « ce *mer*, *enfer*, *Jupiter*, &c. avec « un *e* fermé, comme *aimer*, *triom-* « *pher*, &c. «

La troiſiéme obſervation qui « fait voir principalement que la « rime eſt bonne, eſt quand c'eſt le « même ſon, quoique l'écriture « ſoit différente, & que les rimes « en *ain* ou en *aim*, comme *levain*, « *pain*, *ſain*, *faim*, & en *ein*, comme « *deſſein*; & en *in* ou *im*, comme « *vin*, *fin*, *venin*, riment indifférem- « ment enſemble. C'eſt une proprie- «

» té de l'*n*, & de l'*m*, qu'étant à la
» fin d'une ſillabe, elles étendent le
» ſon de la voyelle qui les précéde;
» & ainſi rempliſſant le ſon de l'*i*,
» elles font qu'il devient le même
» que *ei*. Mais parceque d'ailleurs
» notre Langue rejette les pronon-
» ciations pleines & groſſiéres, elle
» adoucit celle de *ai*, & fait qu'il
» prend encore le même ſon que
» l'*e*, & que l'*i*. Elles font que ces
» trois rimes deviennent toutes ſem-
» blables, même au feminin, com-
» me *ſainte*, *feinte*, *abſinthe*. Mais
» prenez garde qu'il faut pour cela
» que l'*n* ſoit à la fin de la ſillabe,
» encore qu'il n'en ſoit pas toujours
» la derniere, comme dans *ſaint* &
» *ceint*. Si cette *n* commence la ſil-
» labe ſuivante, l'*i* retient le ſon qui
» lui eſt naturel, parcequ'il eſt tout
» détaché de l'*n*, comme *fi-ne*, *couſi-*
» *ne*; & l'*ai* auſſi-bien que l'*ei*, pren-
» nent le ſon de l'*e*, comme *ſai-ne*,
» *vai-ne*, *ſouverai-ne*, *pei-ne*, *plei-ne*,
» *vei-ne*, &c.

OBSERVATIONS.

Afin d'ajoûter l'autorité à la raiſon, & ôter tout lieu de douter de la bonté des rimes de ces mots terminez en *aim*, *ain*, & *in*, dont vient de parler D. Lancelot dans cet article ; M. de la Noue, & depuis M. P. Richelet, le plus exact en rimes de tous ceux qui ont écrit, a marqué en plus d'une vingtaine d'endroits de ſon Dictionnaire, que tous ces mots riment parfaitement bien enſemble ; comme, entre autres, ſur la terminaiſon *pin*, après avoir mis tous ceux qui finiſſent par cette ſillabe, comme *pin*, pinus ; *ſapin*, abies ; *lapin*, lepuſculus ; *ſupin*, &c. Il ajoûte, *item*, *la terminaiſon* pain, PANIS, *qui ne differe ici que d'ortographe.*

Remarquons auſſi en paſſant qu'il eſt permis de ſupprimer dans les noms propres l'*s* finale, & dans les noms de Villes pareillement. Racine & pluſieurs autres bons Poëtes,

ont écrit *Athéne* pour *Athénes*, &c.

EXEMPLE.

Dépréaux. Si l'on n'eſt plus à l'aiſe aſſis en un feſtin,
Qu'au Sermon de *Caſſagne*, & de l'Abbé Cotin.

Au lieu de *Caſſagnes* avec une *s* à la fin.

ARTICLE IV.

Quelques autres Régles touchant la rime.

» IL y a encore quelques autres » régles à obſerver touchant la » rime.

» Prémierement, un mot ne rime » point avec ſoi-même, ſi ce n'eſt » qu'il ne ſoit le même que dans » l'écriture. Ainſi *pas*, particule né- » gative, rime fort bien avec *pas*, » PASSUS.

» Secondement, l'*e* ſimple ne rime » point avec le compoſé, comme » *amis* avec *ennemis*; *établir* avec » *rétablir*; *faire* avec *défaire*.

Quant aux divers compoſez « d'un même mot, *abbattre*, *combattre*, *défaire*, *refaire*, *découvrir*, « *recouvrir*, &c. on ne les rime pas « d'ordinaire. On le peut faire cependant, lorſque leur ſignification « n'a point de rapport enſemble, « parcequ'alors ils paſſent pour deux « mots tout ſeparez, comme *prómis*, « *commis*, &c.

EXEMPLE.

Enfant l'amour du Ciel, & la gloire du monde,
Dont les vives clartez chaſſent la nuit profonde, Evêque de Graſſe.
Tu nous étois *promis:*
Dieu ne veut plus de nous de ſanglantes victimes;
C'eſt aſſez de ton ſang pour effacer les crimes
Que nous avons *commis*.

Troiſiémement, c'eſt d'ordinaire une faute, « lorſque le prémier « hémiſtiche d'un grand Vers, ou « d'un Vers commun, rime avec le « dernier, comme,

J'offrirai ſur l'Autel du Monarque immortel :

Ou,

Donne ton *cœur* à Dieu ton Créateur.

» Il ne faut pas auſſi que le prémier » hémiſtiche rime avec le Vers pré- » cedent, ou avec le ſuivant, com- » me qui diroit:

Le Monarque immortel recevra la victime

Que la foi d'un cœur humble offre ſur ſon Autel.

» Ni que les deux hémiſtiches de » deux Vers conſecutifs, riment en- » ſemble.

EXEMPLE.

Le Monarque immortel recevra la victime

Qu'offre ſur ſon Autel la foi d'un cœur ſans crime.

OBSERVATION.

La raiſon en eſt ſenſible; & ce que D. Lancelot devoit dire, c'eſt que ce ſont quatre Vers de ſix ſillabes chacun.

EXEMPLE.

Le Monarque immortel
Recevra la victime,
Qu'offre ſur ſon Autel
La foi d'un cœur ſans crime.

Mais ſi ces deux rimes, *ajoûte l'Auteur*, n'étoient pas aſſez bonnes pour finir les Vers, ce n'eſt pas une faute de les mettre aux hémiſtiches.

EXEMPLE.

Comme on void un roch*er* dont l'orgueilleuſe tête,
Ne peut plus réſiſt*er* aux coups de la tempête.

OBSERVATION.

Le grand miracle ! *Rocher* & *réſiſter*, riment-ils enſemble ? Nullement. Cette remarque eſt donc tout à fait inutile.

Et de plus, *ce ſont ces paroles*, c'eſt quelquefois une beauté, lorſ-

» que par figure on ſe ſert ou de
» mêmes rimes, ou des mêmes mot
» dans les deux hémiſtiches, ou
» qu'on répete même l'hémiſtiche.

EXEMPLES.

Evêque de Graſſe.

Tantôt la terre *ouvroit* ſes entrailles profondes,
Tantôt la mer rom*poit* la priſon de ſes ondes ;
Là le corps immor*tel* à notre ame obéit ;
Ici le corps mor*tel* l'aveugle, & le trahit.
Qui cherche vraî*ment* Dieu, dans lui ſeul ſe repoſe ;
Et qui craint vraî*ment* Dieu, ne craint rien autre choſe.

CHAPITRE TROISIE'ME.

Des Ouvrages en Vers.

ARTICLE PREMIER.

Les rimes féminines doivent être mêlées avec les maſculines, & ces rimes ſont ſuivies ou entre-coupées.

JE ne traite ici, comme je l'ai déja dit, *continue D. Lancelot*, que de la verſification Françoiſe ; c'eſt pourquoi je ne conſidére la diverſité des Ouvrages de Poéſie, que ſelon la diverſité des Vers que l'on y emploÿe, & non pas ſelon la diverſité de leur matiére, (*notre Auteur veut dire, & de leur ſujet*) qui fait que le Poéme héroï-que eſt autre choſe que la Comédie, quoique l'un & l'autre ſoient compoſez de mêmes Vers.

Ce qu'on obſerve aujourd'hui dans notre Poéſie, & que les An-

» ciens ont ſouvent négligé, eſt de
» mêler toujours les maſculins avec
» les féminins ; de ſorte que quand
» une rime maſculine eſt achevée,
» il en faut mettre une féminine,
» & après une féminine, une maſ-
» culine. Ainſi deux différentes
» rimes de même eſpèce, ne ſe
» trouvent jamais enſemble, ſi ce
» n'eſt à la fin d'une Stance, & au
» commencement de l'autre, com-
» me nous l'expliquerons.

OBSERVATION.

Ce que D. Lancelot a de ſurprenant, c'eſt qu'il parle toujours affirmativement, & ſans reſtriction. Il eſt vrai qu'on doit, généralement parlant, mêler les Vers féminins avec les maſculins : ce que les Anciens ont ſouvent négligé, & ce qu'on obſerve aujourd'hui. Ce mêlange eſt en effet une des grandes beautez de notre Poéſie ; mais qu'on le doive toujours faire, & que n'étant pas de l'eſſence du Vers,

comme nous l'avons déja dit, que les rimes féminines ſoient mêlées avec les maſculines, il n'y ait aucun Ouvrage en Vers où l'on ne s'en puiſſe quelquefois diſpenſer, cela eſt faux, & il y a cent exemples du contraire dans les Recueils de Poéſie.

J'appelle rimes ſuivies, *continue l'Auteur*, lorſqu'après deux maſculins on met deux féminins ; & puis deux maſculins, enſuite deux féminins ; ainſi toujours de même.

Au contraire les rimes ſont entre-mêlez, lorſqu'après un maſculin, avant que d'avoir mis l'autre maſculin qui lui répond, on met un ou deux féminins.

Mais en l'un & en l'autre, il faut obſerver que quoique deux rimes féminines ſoient ſuivies ou entre-mêlées de deux maſculines, néanmoins les féminines qui ſe mettent immédiatement après, ne doivent pas étre les mêmes que

» celles qui ont précédé, encore
» qu'on n'y employe pas les mê-
» mes mots, c'eſt-à-dire, que ſi les
» deux rimes féminines ont été,
» par exemple, *agréable* & *blâmable*;
» les deux maſculines *ardeur* & *froi-*
» *deur*: on ne peut pas mettre en-
» ſuite pour rimes *favorable* & *déſi-*
» *rable*, non pas même au plurier.

OBSERVATION.

Il dit toujours *plurier*, mais c'eſt très-mal parler, & cela eſt contre l'analogie de notre Langue. *Plurale* ſe doit rendre par *pluriel*, & non par *plurier*, qui n'eſt François que chez Mrs de Port-Royal, qui font toujours cette lourde faute : cela ſoit dit en paſſant.

» Il en eſt de même, *continue-t-il*,
» des maſculins. Cette régle eſt in-
» dubitable dans les Vers ſuivis.
» En diverſes Stances, *ajoûte en-*
» *core l'Auteur*, on s'en pourroit plus
» facilement diſpenſer, parceque

chaque Stance eſt conſidérée ſé- «
parément. «

OBSERVATIONS.

En diverſes Stances on pourroit plus facilement s'en diſpenſer, &c. Que cela eſt obſcur ! Veut-il dire que dans une longue ſuite de Stances, on pourroit faire de temps en temps les mêmes rimes, ſans que l'oreille s'en apperçût, parceque la Stance précédente auroit interrompu cette ſuite de rimes trop fréquentes ? Cela ſeroit vrai ; mais ce n'eſt pas là ſimplement tout ce qu'il faut ſçavoir. Tâchons donc d'éclaircir ceci. Si, par exemple, ces deux rimes féminines *nuiſible*, *viſible* ; ou ces deux autres maſculines, *ardeur*, *cœur*, ont été employées à la fin, ou vers la fin d'une Stance, ou d'une Strophe ; & qu'on employe enſuite ces autres, *terrible*, *riſible*, ou *honneur*, *candeur*, au commencement de la Stance ou de la Strophe ſuivante ; cela eſt plus ſupportable que dans les Vers ſuivis,

parceque chaque Stance ou chaque Strophe, eſt conſidérée ſéparément, quoique ce ſoit néanmoins une négligence qu'il faut tâcher d'éviter.

Mais ces mêmes rimes ſeroient tout à-fait vitieuſes, ſi elles ſe rencontroient plus d'une fois dans une même Stance ou même Strophe, à moins qu'on ne les y fît régner depuis le commencement juſqu'à la fin. Car, quoi qu'en diſe notre Auteur, il eſt faux qu'on ne puiſſe pas abſolument répeter, & multiplier les mêmes rimes juſqu'à quatre fois au moins, ce qui ſera huit rimes ſemblables, & la Stance ou la Strophe n'en ſera que plus riche, & plus nombreuſe.

EXEMPLES.

De Lomenie.

Quand nous voulons chanter des Vers,
Dont l'harmonieuſe cadence
Répréſente avec éloquence
La merveille de l'Univers :
Soudain le Héros de la France,
Connu par ſa rare prudence,

Nous fait voir ſes exploits divers ;
Mais pour couronner ſa vaillance,
Egale à ſa rare puiſſance,
Nous trouvons parmi nos déſerts,
Où regne encore l'innocence,
Trop peu de lauriers toujours verts.

L'Auteur de ces Vers eût pouſſé cette Strophe déja de douze Vers, juſqu'à quinze, s'il l'eût voulu ; & quelqu'un trouveroit-il que ces rimes ſi abondantes, & tant de fois répétées, ayent mauvaiſe grace ? Nullement. Elles n'en ſont que plus riches, & font voir la fécondité du génie qui les trouve avec tant de facilité, ſur tout quand c'eſt pour louer le plus grand Roi du monde.

ARTICLE II.

Quatre ſortes de Vers ſuivis.

ON peut remarquer quatre ſortes de Vers ſuivis, quoiqu'il y en puiſſe avoir d'autres ;

» mais celles-ci ſont les principa-
» les.

» Premierement, les Vers de dou-
» ze ſillabes, ou Alexandrins, com-
» me ceux-ci :

Evêque de Graſſe, Pſ. 77. Hébreux dont le ſalut eſt commis à ma foi,
Et de qui je veux être & le pere, & le Roi.
Peuple, pour qui le Ciel a fait tant de merveilles,
Je demande aujourd'hui vos cœurs & vos oreilles.

» C'eſt en cette ſorte de Vers
» qu'on fait les Poémes héroïques,
» les Comédies, les Eglogues, les
» Elégies, & autres Pieces.

OBSERVATION.

L'Auteur a raiſon d'ajoûter, *& autres Pieces* ; car il y en a encore quelques-unes où l'on employe cette ſorte de Vers. Voyez les régles que j'ai données de l'uſage des Vers de douze ſillabes, dans le ſecond Article du premier Chapitre de ce Traité, page 43.

» On

On peut remarquer, *dit D. Lancelot*, quatre ſortes de Vers ſuivis, « &c. «

OBSERVATION.

Et moi j'en remarque cinq ; parceque les Vers Saphiques ſont auſſi des Vers ſuivis ; comme on le peut voir par ceux ci que je viens de faire exprès, pour n'être pas obligé d'en répéter encore de ceux que j'ai déja citez.

EXEMPLE.

Grand Dieu, ſi ton bras s'appeſantit ſur moi,
Je l'ai mérité, j'ai négligé ta loi ;
Mais pour me punir, tous mes péchez commis,
Sont mes ennemis.

Vers d'onze ſillabes.

Voyez la régle & les uſages des Vers Saphiques, chap. 1. art. 1. p. 11. & art. 2. pag. 43.

Secondement ; *continue toujours* « *D. Lancelot*, il y a auſſi des Vers « ſuivis de dix ſillabes. «

OBSERVATION.

Puiſqu'il ne nous en a point donné d'exemple, en voici un dont l'Ecriture Sainte ma fourni la penſée.

EXEMPLE.

La mort un jour mettra fin à vos vices ;
Vous pleurerez vos plus noires malices :
Quand vous craindrez les éternels tourmens,
Dieu ſera ſourd à vos gémiſſemens.

» Mais quoique ces Vers, *dit par-*
» *faitement bien notre Auteur*, ayent
» quelque gravité, il s'en faut qu'ils
» ſoient ſi beaux ni ſi pompeux que
» ceux de douze ſillabes.
» Troiſiémement, *pourſuit-il en-*
» *core*, on ſe ſert, & on fait auſſi des
» Vers ſuivis de huit ſillabes ; mais
» cela eſt rare, & on ne s'en ſert
» guére en des ſujets ſérieux.

OBSERVATION.

Il a raiſon. Les Vers ſuivis de huit ſillabes ſont très-propres à exprimer

des ſujets burleſques. Auſſi eſt-ce en cette ſorte de Vers que feu M. Scaron a fait ſon admirable Ouvrage du Virgile Traveſti. Je me contenterai d'en citer, pour exemple, ſeulement quelques-uns, faits ſur ces prémiers Vers Latins de l'Enéide de Virgile, qui commence ainſi :

Ille ego qui quondam gracili modulatus avena carmen, &c.

EXEMPLE.

Je qui chantai jadis Tiphon,
D'un ſtile folâtre & boufon;
Encore que dans ce ſtile même,
Mon corps & mon viſage blême,
Font à tout le monde douter,
Si je pourrai m'en acquiter
Avant que la mort, qui tout mine,
Me donne en proie à la vermine, &c.

Quatriémement, *continue D. Lancelot*, une autre ſorte de Vers ſuivis qui eſt fort belle, quoiqu'elle ne ſoit pas ordinaire, eſt de

» mêler les grands avec ceux de ſix
» ſillabes. Il n'eſt point néceſſaire
» d'en rapporter des exemples, il
» eſt aiſé de les imaginer.

OBSERVATIONS.

Cela eſt bien-tôt dit. C'eſt qu'il n'en a ſçû trouver. Je vais donc le faire pour lui.

EXEMPLE.

Lomé. Je chante le Héros de l'une & l'autre France,
nie. Louis dont la prudence
Mérite d'être Roi de tous les autres Rois,
Qu'il vainquit tant de fois.

Cela tomberoit aſſez bien, & il y a une commodité dans cette ſorte de Vers, qui n'eſt pas petite ; c'eſt qu'on a dix-huit ſillabes dans les Vers maſculins, & dix-neuf dans les féminins, pour renfermer un beau ſens. Mais je ne ſçai ſi cela n'ennuiroit pas à la fin l'oreille du Lecteur, par ſon trop de cadence.

EXEMPLE.

Je ſens dès ce moment que le trop d'harmonie
Fatigue mon génie, Loménie.
Et qu'un Poéme épique en ce genre de Vers,
De modes ſi divers,
Pourroit en peu de tems rebuter les oreilles,
Par leurs fauſſes merveilles ;
Quand le ſon rebatu, plus on iroit avant,
Reviendroit trop ſouvent.

Voilà un exemple de ces prétendus Vers admirables, & nullement beaux, que l'Auteur nous vantoit toute à l'heure, comme une maniere de Vers fort belle. Au lieu qu'elle eſt inſupportable, & capable de faire devenir fou le Poéte du monde le plus ſage, s'il faiſoit ſeulement cent Vers ſur cette méſure, dont la remarque eſt fauſſe.

TAYLOR INST. OXFORD

ARTICLE III.

Rimes entre-mêlées, ou Stances ; & premiérement de celles de quatre Vers.

» ON ne ſe ſert guére de rimes
» entre-mêlées dans les Stan-
» ces, c'eſt-à-dire, lorſqu'on diviſe
» l'ouvrage en certain nombre de
» Vers arrêté, comme *en quatre*,
» *en ſix*, &c. Et quand il y a quel-
» que nombre conſidérable de ces
» Stances, on donne ſouvent à l'Ou-
» vrage le nom d'*Ode*.

» Cette diſtinction en Stances,
» fait qu'une Stance ayant com-
» mencé & fini par une rime fé-
» minine, celle qui ſuit commence
» auſſi par une rime féminine, ſans
» que cela ſoit contre la régle qui
» oblige de mêler les maſculins avec
» les féminins, parceque chaque
» Stance ſe conſidére ſéparément :
» c'eſt pourquoi dans la même Stan-
» ce on doit toujours garder la régle

auſſi inviolablement que dans les «
Vers dont les rimes ſont ſuivies. «

Le nombre des Vers de chaque «
Stance, n'eſt pas moindre que «
quatre, ni plus grand que dix; «
l'ordinaire eſt quatre, ſix, huit, «
dix. Cependant on met quelque «
fois des nombre impairs, comme «
cinq, ſept, neuf; mais il faut alors «
néceſſairement mettre trois rimes «
ſemblables, & il faut qu'il ne s'en «
trouve tout au plus que deux de «
ſuite. «

Les rimes peuvent être mêlées «
de deux maniéres dans les Stances «
de quatre Vers: en rimant le pré- «
mier avec le quatriéme, & le ſe- «
cond avec le troiſiéme. «

EXEMPLE.

Seigneur, ma ſuprême puiſſance,
Mon cher libérateur, mon unique recours,
Pour toi je veux joindre toujours
Le véritable amour à l'humble obéiſſance,

Evêque de Graſſe, Pſ. 17.

» Ce n'eſt pas que quelquefois on » ne faſſe des Stances de quatre » Vers, dont les rimes ſont ſuivies.

EXEMPLE.

Malherbe. Un courage élevé, toute peine ſurmonte,
Les timides conſeils n'ont rien que de la honte,
Et le front d'un guerrier au combat étonné,
N'eſt jamais couronné.

» Quant aux Vers dont les Stances » ſont compoſées, ils peuvent être » ou tout d'une ſorte, comme de » grands Vers de douze ſillabes, ou » de Vers de ſix ſillabes, ou de huit » ſillabes, ou bien l'on y mêle di- » vers ſortes de Vers, comme ſont » celles que nous avons rapportées, » ce qui fait qu'on les peut varier » en une infinité de ſortes, étant » aiſé de voir qu'il ſe peut faire plus » de quatre mille quatrains diffé- » rents ſur quelque choſe que ce ſoit. » L'une des plus belles ſortes, mais » qui eſt difficile à ſoutenir, eſt de

mettre un grand Vers pour le pré- «
mier & pour le troiſiéme, & un «
de ſix pour le ſecond & pour le «
quatriéme. «

EXEMPLES.

La mort a des rigueurs à nulle autres pareilles, Malherbe.
On a beau la prier,
La cruelle qu'elle eſt, ſe bouche les oreilles,
Et nous laiſſe crier.

Le pauvre en ſa cabanne où le chaume le couvre,
Eſt ſujet à ſes loix :
Et la garde qui veille aux barrieres du Louvre,
N'en défend point nos Rois.

De murmurer contre elle, & perdre patience,
Il eſt mal à propos.
Vouloir ce que Dieu veut, eſt la ſeule ſcience,
Qui nous met en repos.

OBSERVATIONS.

L'Auteur confond la *Strophe* avec la *Stance*, & forme là l'*Ode* aſſez mal

à propos, lorſqu'il dit au commencement de cet Article, que *quand il y a quelque nombre conſidérable de* Stances, *on donne ſouvent à l'Ouvrage le nom d'*Ode. C'eſt mal parlé. Il falloit dire les *Stances* ſont de quatre Vers, de ſix, de huit, de dix, de douze même ſi l'on veut : quelquefois de cinq, de ſept, de neuf, &c. & reſtent *Stances.*

Au lieu que l'*Ode* eſt un nombre de Strophes réglées de quatre, de cinq, de ſix, de ſept, de huit, de neuf, plus ſouvent de dix Vers, & même quelquefois de onze & douze Vers. Il y en a des exemples parmi les Odes de feu M. Chapelain de l'Académie Françoiſe. Mais l'*Ode* & les *Stances* ſont d'un caractere tout différent.

L'*Ode* ne peut être *Stances*, ni les *Stances* devenir *Ode.* Il falloit donc mieux s'expliquer, & nous donner une juſte idée de l'*Ode* & des *Stances.* C'eſt ce que je vais tâcher de faire, après que j'aurai expliqué ce que c'eſt que *Strophe.*

De la Strophe.

Strophe eſt un mot grec qui ſignifie *Couplet*, ou certain nombre de Vers, au bout duquel on finit un ſens ; on en recommence enſuite un autre qui a même nombre & même méſure de Vers, avec une même diſpoſition de rime. Il n'eſt point néceſſaire qu'il y ait abſolument de repos, qu'à la fin de la *Strophe*. C'eſt ce qui fait ſa différence d'avec les *Stances*, qui eſt auſſi grande que celle des *Stances* de quatre Vers, & des *Quatrains*, comme je le ferai voir dans la ſuite. Le mot de *Couplet* ſe dit des ſimples Chanſons, ou Airs ; & *Strophe* ſe dit des Chants, des Odes, & des Poémes.

De l'Ode.

L'*Ode* eſt un Poéme Lirique tout de grands ou de petits Vers, ou un Poéme mêlé le plus ſouvent de grands & de petits Vers compoſez d'un nombre egal de rimes plates,

ou croiſées, & qui ſe diſtingue par *Strophes*, dans leſquelles la même méſure eſt gardée. L'*Ode* demande beaucoup de nobleſſe & de grandeur ; ainſi que le fait voir M. Boileau par ces Vers :

Art Poét. Chant 2. pag. 267.

L'*Ode* avec plus d'éclat, & non moins d'énergie,
Elevant juſqu'au Ciel ſon vol ambitieux,
Entretient dans ſes Vers, commerce avec les Dieux.

. . . . . .

Chante un Vainqueur poudreux au bout de la carriere.

. . . . . .

Tantôt, comme une abeille ardente en ſon ouvrage,
Elle s'en va des fleurs dépoüiller le rivage :
Elle peint les feſtins, les danſes & les ris,
Vante un baiſer cueilli ſur les lévres d'Iris.

. . . . . .

Son ſtile impétuenx ſouvent marche au hazard.
Chez elle un beau déſordre eſt un effet de l'art.

L'*Ode* chez les Anciens ne ſignifioit autre choſe que *Chant*. Ils fai-

ſoient des *Odes* à l'honneur de leurs Dieux ; comme les *Odes* de Pindare ; quelquefois ſur d'autres ſujets ; comme celles d'Anacréon. Horace a excellé à faire des *Odes* ſur divers matiéres. Les *Odes* Françoiſes ſont ordinairement pour louer les Héros : on en met même auſſi quelquefois en Chant. Ronſard a enrichi la Langue Françoiſe du mot *Ode*, qu'il a mis en vogue dans notre France. Et dans ces derniers Siécles on a porté auſſi loin ce genre de Poéſie, qu'il pouvoit aller. Nous retrouvons un Horace dans Malherbe ; un Anacréon dans Racan ; & enfin tout à la fois un Horace, un Anacréon, & un Pindare dans le ſieur de la Motte.

Voici une Ode toute entiére de ce dernier, qu'on ſera ſans doute bien aiſe de trouver ici. Le commencement de cette Ode a été fait après la mort de Madame la Dauphine, & elle eſt adreſſée à Monſeigneur le Dauphin ſon Epoux, avant que la France l'eût perdu.

LE DEUIL DE LA FRANCE.

ODE.

PRINCE, que de ſes mains ſacrées
A formé la Religion,
Loin de toi les douleurs outrées,
Fruits amers de la Paſſion.
Tes yeux pleuroient encore un pere,
Et des jours d'une Epouſe chére,
Tu viens de voir trancher le fil :
Mais de la foi ſublime éleve
Dans l'inſtant qui te les enleve,
Tu vois la fin de leur exil.

L'un & l'autre a fourni ſa courſe,
Preſcrite par l'ordre Eternel ;
Tous deux rappellez à leur ſource,
Dieu leur ouvre un ſein paternel.
Jamais notre mort n'eſt trop prompte,
Quand les jours que le Ciel nous compte
A ſes yeux ſont aſſez remplis :
Il méſure nos deſtinées,
Non, par le nombre des années,
Mais par les devoirs accomplis.

Ainſi l'auteur de ta naiſſance,
L'amour de l'Empire François,
Fut donné par la Providence,
Pour modéle aux enfans des Rois.
Reſpectueux, fidele & tendre,
Tous ſes jours ont dû leur apprendre
Ce qu'eſt un pere couronné:
D'un zele auſſi rare que juſte,
Il eſt long-temps l'exemple auguſte,
Et meurt, quand l'exemple eſt donné.

Ainſi cette Epouſe chérie
Que tu pris des mains de la Paix,
A de ſa nouvelle Patrie,
Comblé les plus ardens ſouhaits.
C'étoit ſa tendreſſe féconde
Qui devoit enrichir le monde
De Princes nez pour t'imiter:
Quel eſt l'éloge digne d'elle?
Tes pleurs. Sa vie eſt aſſez belle,
Puiſqu'elle a ſçu les mériter.

Mais, cher Prince, ſi tu nous aimes,
Commande à ton cœur, à tes yeux;
Songe que par nos pertes mêmes
Tu nous deviens plus précieux.

Que pour nous ton amour redouble,
A la nature qui ſe trouble,
Que cet amour faſſe la loi :
Un plus grand objet t'intereſſe,
Crain, en allarmant ſa tendreſſe,
D'expoſer ton Prince & ton Roi.

* O Ciel ! quelles plaintes ſoudaines !
Quels cris ! tous les yeux ſont en pleurs !
Le ſang s'eſt glacé dans mes veines,
Je crains d'apprendre nos malheurs.
L'eſperance eſt-elle ravie ?
Te perdons-nous ; & pour ta vie,
Fais-je ici des vœux ſuperflus ?
Aux larmes que je vois répandre,
Prince ; je le dois trop entendre ;
Je te conſole, & tu n'es plus.

C'en eſt fait, une mort fatale
A l'Epouſe a rejoint l'Epoux ;
Je voi la couche nuptiale
Se changer en tombeau pour vous.
Au ſéjour des divines flâmes,
Tandis que s'envolent vos ames,

* Le Poéte en étoit à cette Strophe quand Monſeigneur le Dauphin vint à mourir.

Vos

Vos cendres vont ſe réunir.
O Ciel! eſt-ce grace ou vengeance,
Eſt-ce hâter leur récompenſe,
Ou te hâter de nous punir?

Je le voi trop; ta main ſévere
Punit notre indocilité;
Tu nous reprends dans ta colere,
Les dons que nous fit ta bonté:
Tu punis un peuple volage,
Vain des ſuccès de ſon courage,
Ou par les revers abbatu;
Un peuple, l'eſclave du vice,
Qui pour tout reſte de juſtice,
Sçait louer encor la vertu.

Nous élevons preſque des Temples
Au Prince que tu nous ravis,
Contents de louer ſes exemples,
Mieux louez, s'ils étoient ſuivis.
L'humanité compatiſſante,
La juſtice perſeverante,
Le zéle ardent de tes Autels;
Et cette active vigilance
D'un Prince qui croit la puiſſance
Comptable aux beſoins des mortels.

Digne chef-d'œuvre de la grace !
Combien de vertus en lui ſeul !
C'eſt en lui que pour notre race
Devoit revivre ſon Ayeul.
Jaloux d'un héroïſme utile,
Il eût pleuré le jour ſtérile
Que ſes dons n'auroient pû marquer.
Prince, ainſi la France te loue ;
Ainſi l'Univers l'en avoue ;
Je fais plus, j'oſe t'invoquer.

Oui : ſans qu'un miracle m'atteſte,
Ta nouvelle félicité,
Je te croi de la Cour Celeſte,
Sur la foi de ta pieté.
Que là notre interêt t'inſpire ;
Fais que Louis de cet Empire,
Soit encore long-temps l'appui ;
Obtien qu'au gré de notre envie,
Dieu même commande à la vie
D'étendre ſes bornes pour lui.

Soûtien nos priéres des tiennes ;
De la Paix hâte le lien ;
Aſſez long-temps les mains chrétiennes
Ont répandu le ſang Chrétien.

Que la paternelle tendreſſe
Pour tes fils encor t'intereſſe ;
C'eſt l'eſpoir d'un peuple allarmé ;
Que tes vertus en eux renaiſſent,
Et que pour t'imiter, ils croiſſent
Sous les yeux qui t'avoient formé.

Pour qui ſe r'ouvre encor la tombe ?
Chaque inſtant aigrit notre ſort ;
Avec les Epoux le fils tombe ;
Arrête inſatiable mort.
Et toi qui rends les faits célébres,
Vole, répend ces ſons funébres
Dont ma Lire a frappé les airs,
Que juſques aux dernieres races,
Ce monument de nos diſgraces,
Attendriſſe tout l'Univers.

Des Stances.

Stance eſt un certain nombre réglé de Vers graves & ſérieux, qui contient un ſens au bout duquel il ſe fait un repos. On les appelle en effet *Stances*, de l'Italien *Stanza*, qui ſignifie *demeure*, parceque non

ſeulement à la fin de chaque *Stance*, il faut qu'il y ait un ſens complet, mais encore parceque même avant la fin de chaque *Stance*, il faut qu'il y ait repos à de certains endroits, lorſque le nombre de Vers qui la compoſent eſt plus haut que quatre ; de ſorte que c'eſt ce nombre plus ou moins grand de Vers qui régle les endroits où doit être ce repos, comme on le verra dans la ſuite.

On compoſe les *Stances* en grands ou en petits Vers, ou en tous les deux enſemble. Le nombre de ces Vers eſt le plus ſouvent de quatre, de ſix, de huit, de dix, & même de douze. On fait auſſi des *Stances* de nombre impair de cinq, de ſept, de neuf, d'onze, & de treize Vers. Mais elles ſont difficiles, parcequ'il faut trois Vers ſur une même rime.

Quand j'aurai parlé des *Quatrains*, j'expliquerai, & je donnerai après des exemples de toutes ces diffé-

rentes *Stances*, depuis celles de quatre, juſqu'à celles de treize Vers.

La Morale, l'Amour, & la Galanterie ſont les matiéres les plus ordinaires des *Stances*. Leur caractere eſt ſérieux ou enjoué.

Si la prémiere *Stance* commence par un Vers maſculin ou féminin : la ſeconde commence & finit de même, & ainſi des autres. Que ſi la matiére des *Stances* eſt triſte & enjouée ; on arange de telle façon les Vers, que dans les ſujets galans, chaque *Stance* ſe termine par un maſculin ; & dans les triſtes par un féminin : les rimes maſculines étant moins languiſſantes que les féminines.

On a encore ſoin que le ſens d'une *Stance*, ne ſoit jamais emporté à l'autre. Malherbe eſt le prémier qui a le mieux obſervé cette régle, ſelon le témoignage de M. Dépréaux, ainſi qu'il s'en eſt expliqué dans les Vers ſuivans.

Par ce ſage Ecrivain la Langue reparée,
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.
Les *Stances* avec grace apprirent à tomber,
Et le Vers ſur le Vers n'oſa plus *enjamber*.
Tout reconnut ſes Loix, & ce Guide fidéle,
Aux Auteurs de ce temps ſert encor de modéle.
Marchez donc ſur ſes pas, aimez ſa pureté,
Et de ſon tour heureux imitez la clarté.

Il ne faut pas que le dernier Vers d'une *Stance*, rime avec le prémier de celle qui ſuit, & même autant qu'on le peut, ce dernier Vers doit avoir une rime d'une nature différente de celui qui commence la *Stance*, c'eſt-à-dire, que ſi le prémier Vers de chaque *Stance* eſt maſculin, le dernier eſt féminin, ou au contraire, on doit terminer chaque *Stance* par une penſée vive, & ingénieuſe, ou par une réfléxion juſte, & bien placée.

Ce que le *Couplet* eſt dans les Chanſons, la *Strophe* dans les Odes,

les *Stances* le ſont dans les Poémes épiques, ou en des matiéres graves, & ſpirituelles.

Les *Stances* n'ont été introduites dans la Poéſie Françoiſe, que ſous le Regne de Henri III. en 1580. que le Préſident Largus leur donna cours, & ordonna des prix pour les beaux eſprits qui en feroient de plus belles.

Ceux qui entendent le Théâtre, ont condamné que l'on mêlât des *Stances* dans la Tragédie, ou dans la Comédie. Quoique l'on parle en Vers ſur le Théâtre, l'on eſt préſumé y parler en Proſe. Il n'y a que les Vers Alexandrins à qui l'uſage laiſſe tenir nature de Proſe; mais les *Stances* n'ont pas le même privilege: elles marquent un jeu du côté du Poéte qui n'a rien de naturel du côté de l'Acteur. D'ailleurs les *Stances* n'ont pas bonnes graces à exprimer tout. La colere, & la ménace ne leur ſont pas propres. Mais les irréſolutions, les douces réveries,

& tout ce qui ſert à l'Acteur pour penſer à ce qu'il doit réſoudre, s'accommode aſſez à leur cadence inégale, (c'eſt ainſi qu'en ont uſé nos meilleurs Poétes.) Revenons à notre Auteur.

Quant aux Vers, dit il, *dont les Stances ſont compoſées, ils peuvent être tous d'une ſorte, &c. comme les Quatrains de Pibrac.*

OBSERVATIONS.

Comme il a confondu la *Strophe* avec la *Stance*, il confond encore ici les *Quatrains* avec les *Stances* de quatre Vers Il paroît ou qu'il n'a jamais lû les Auteurs qui en ont traité, ou qu'il n'y a point fait d'attention. C'eſt pourquoi je vais tâcher de faire ſentir la différence qui ſe trouve entre les *Quatrains* & les *Stances* de quatre Vers, de la même maniére que je viens de le faire, par rapport à la *Strophe* & à la *Stance*.

Des Quatrains.

La matiére des *Quatrains* eſt la Morale, & ce qui regarde la conduite de la vie. Leur caractere eſt ſimple & grave. On les compoſe ſouvent en grands Vers : & s'il eſt poſſible leurs Vers ſont tous d'une même méſure ; & ils ont tous leurs ſens détaché, les uns des autres, principalement le ſens du ſecond Vers de chaque *Quatrain*, ne doit point étre emporté au troiſiéme Vers. Les rimes dans les *Quatrains* ſe mêlent de deux façons : le prémier Vers rime avec le quatriéme, & le ſecond avec le troiſiéme ; ou le prémier avec le troiſiéme, & le ſecond avec le quatriéme.

EXEMPLE

de la prémiere façon.

La fortune en tous lieux à l'homme eſt dangereuſe : Malherbe, Poéſ.

Quelque chemin qu'il tienne, il trouve des combats.

Mais des conditions où l'on vit ici bas,
Certes, celle d'aimer eſt la plus malheureuſe.

EXEMPLE
de la ſeconde façon.

La juſtice eſt des Rois le plus noble partage:
Elle eſt de leur grandeur le plus ferme ſoûtien.
Par elle ils ſont de Dieu la véritable Image;
Et leurs autres vertus ſans elle ne ſont rien.

Des Stances de quatre Vers.

Les *Stances* de quatre Vers ſont pluſieurs eſpeces de Quatrains liez enſemble par un raiſonnement qui ſe continue juſqu'à la fin. Les véritables Quatrains au contraire, n'ont entre eux aucune liaiſon. Ils ſubſiſtent ſeuls; & ils ne dépendent point de ceux qui les précédent, ou qui les ſuivent. Ils ont auſſi quelque choſe de plus grave & de plus morale que les Stances de quatre Vers, qui ſont fort ſouvent galantes ou amoureu-

ſes. Elles ſe font en Vers de huit, de dix, ou de douze ſillabes ; & quelquefois elles ont chacune deux Vers de douze, avec deux Vers de ſix, comme l'a dit M. Lancelot, ou bien de huit. Les rimes s'y mêlent ainſi ; après un Vers féminin, avant que de mettre l'autre féminin qui lui répond, on met un ou deux maſculins, ou tout au contraire, ou bien après un maſculin, un féminin, & ainſi des autres.

Exemple du prémier mêlange.

Il n'eſt rien dont mon cœur ne ſe trouvât capable,
S'il ſçavoit ſeulement que vous euſſiez douté,
Que j'ai dans mon amour plus de fidelité,
Qu'il n'eſt même certain que vous êtes aimable.

Vers de 12 ſillab.

Exemple du ſecond mêlange.

Traduct. en Vers des Lett. Portugaiſes.

Mais malgré mes tranſports, mes mouvemens jaloux,
Remplis de déſeſpoir, de fureur & de flâme,

Si je ſens naître encor quelque calme en mon ame,
C'eſt lorſque je vous vois, ou que je penſe à vous.

Exemple du troiſiéme mêlange.

Vers de huit ſillabes. Mainard poéſies.

Toutes les pompeuſes Maiſons
Des Princes les plus adorables,
Ne ſont que de belles Priſons,
Pleines d'illuſtres miſérables.

Afin de ſuivre avec ordre tous les exemples de cette différente ſorte de Stances, & de ne pas répéter ceux qui ont déja été citez, en voici encore de ſemblables à celles de Malherbe rapportées par D. Lancelot. Elles renferment d'aſſez beaux ſentimens.

Stances de quatre Vers, où ceux de ſix ſont mêlez avec ceux de douze ſillabes.

EXEMPLES.

Mon ame, abandonnons les vanitez du monde;
Mépriſons ſa grandeur;

Souvent dans les faux biens ſur leſquels il ſe fonde,
Il trouve ſon malheur.

Cependant, ô mon Dieu, que ſa folie en trompe,
Qui des biens amoureux,
Ne conſiderent pas que ſa plus belle pompe,
Les rendra malheureux.

Les jeux & les feſtins, paſſagéres délices,
Feront leur mauvais ſort;
Et menant celui-ci dans d'affreux précipices,
Avanceront ſa mort.

Cet autre qui ne ſuit que les ris & les charmes,
Objets de ſes déſirs,
Y trouvera ſouvent le ſujet de ſes larmes,
Et de ſes déplaiſirs.

Crain donc, toi qui toujours dans les plaiſirs te plonge,
Penſe qu'au Jugement
La peine d'un plaiſir qui paſſe comme un ſonge,
Dure éternellement.

Mais, Deſchamps, qu'un Chrétien ſur ſon Dieu ſeul ſe fonde,
Agréable à ſes yeux ;
Il eſt certain qu'un jour, au ſortir de ce monde,
Il ira droit aux Cieux.

AUTRE EXEMPLE

Des Stances de quatre Vers, où ceux de huit ſillabes ſont mêlez à ceux de douze.

De la Porte *, bien-tôt j'entreprends ton hiſtoire,
Qui charmera tout l'Univers :
A la poſterité ton nom & ta mémoire,
Seront conſervez par mes Vers.

* Maître de la Chambre des Comptes

AUTRE EXEMPLE de la même façon.

Dialogue de l'Amour & de l'Amitié, par M. Perrault.

J'Ai le viſage long, & la mine naïve,
Je ſuis ſans fineſſe & ſans art.
Mon teint eſt fort uni, la couleur aſſez vive ;
Et je ne mets jamais de fard.

Mon abord eſt civil, j'ai la bouche riante,
Et mes yeux ont mille douceurs ;
Mais quoique je ſois belle, agréable & charmante,
Je régne ſur bien peu de cœurs.

On me proteſte aſſez, & preſque tous les hommes
Se vantent de ſuivre mes loix ;
Mais que j'en connois peu dans le Siécle où nous ſommes,
Dont le cœur répond à la voix.

Ceux que je fais aimer d'une ame très-fidelle,
Me font l'objet de tous leurs ſoins ;
Et, quoique je vieilliſſe, ils me trouvent fort belle,
Et ne m'en eſtiment pas moins.

On m'accuſe ſouvent d'aimer trop à paroître,
Où l'on void la proſperité ;
Cependant il eſt vrai qu'on ne me peut connoître
Qu'au milieu de l'adverſité.

Voilà les obſervations que j'ai crû devoir faire ſur cet Article : Revenons à notre Auteur.

ARTICLE IV.

Des Stances compoſées de ſix Vers.

» LEs Stances compoſées de ſix
» Vers ne ſont quelquefois qu'-
» un quadrain, auquel on ajoûte à
» la fin deux Vers d'une même rime.

EXEMPLE

Seigneur, de qui je tiens la couronne & la vie,
L'une & l'autre ſans toi par un fils inhumain
Evêque de Graſ. pſ. 5. Me va bien-tôt être ravie.
Vien donc à mon ſecours, prend ma défenſe en main,
Enten mes triſtes cris, voi ma peine exceſſive,
Et prête à ma priere une oreille attentive.

» Mais ordinairement on com-
» mence par deux Vers de mêmes
» rimes, & on fait rimer le troiſiéme
» avec le ſixiéme.

EXEMPLE

Dans les vives douleurs dont je ſens les atteintes,
Seigneur, c'eſt donc en vain que je te fais mes plaintes;

Au milieu de mes jours je verrai le cercueil.
Mes péchez m'ont réduit en cet état funeſte. Eveque de Graſſ.
Mon mal eſt ſans rémede, & le bien qui me reſte Gantiq.
N'eſt que le repentir de mon prémier orgueil. Ezech.

Ou bien les deux prémiers Vers de même rime, & les autres de rimes entremêlées.

EXEMPLE.

Il eſt temps que l'ennui faſſe place à la joie.
Ces cruels ennemis dont nous fûmes la proie,
Dans les flots irritez rencontrent leurs tombeaux : Evêque de Graſſ.
Nos tourmens ſont finis, nos jours vont être calmés ;
Et Dieu qui fait pour nous des prodiges nouveaux,
Dans le ſein de la mer nous fait cueillir des palmes.

On obſerve d'ordinaire en ces deux dernieres ſortes (& non en la premiere où les deux rimes de ſuite ſont à la fin) qu'il y puiſſe avoir un répos au bout des trois Vers, & cela eſt ſans doute beau-

» coup plus beau ; cependant Mal-
» herbe n'a pas toujours obſervé
» cela.

EXEMPLE.

Si-tôt que le beſoin excite ton déſir,
Qu'eſt-ce qu'en ta ſageſſe il ne trouve à choiſir ;
Et par ton reglement, l'air, la mer & la terre,
N'entretiennent-ils *pas*
Une ſecrette loi de ſe faire la guerre,
A qui de plus de mets fournira ſes répas ?

» Il y a beaucoup de belles Stances
» de cette ſorte où l'on employe di-
» vers ſortes de Vers, ſans parler
» de celles qui ſont toutes de grands
» Vers, ou de Vers de huit ſillabes.
» En voici ſeulement deux pour
» exemples.
» L'une eſt de quatre grands Vers,
» & de deux de ſix ſillabes pour le
» troiſiéme & le ſixiéme.

PREMIER EXEMPLE.

Evêque de Graſſ. Pſ. 54.

Dieu qui du haut du Ciel connois ce que je ſouffre,
Qui vois que je ſuis prêt de tomber dans un gouf-
fre

De honte & de malheur :
Enten les triſtes cris que m'arrache la crainte,
Et ne rejette pas une amoureuſe plainte
Qu'accompagnent mes pleurs.

L'autre eſt de quatre grands Vers, & de deux de ſix ſillabes à la fin ; comme dans ces quatre belles Stances.

SECOND EXEMPLE.

N'eſpérons plus, mon ame, aux promeſſes du monde,
Sa lumiere eſt un verre, & ſa faveur une onde,
Que toujours quelque vent empêche de calmer.
Quittons ſes vanitez, laſſons-nous de les ſuivre, Malherbe.
C'eſt Dieu qui nous fait vivre,
C'eſt Dieu qu'il faut aimer.

En vain pour ſatisfaire à nos lâches envies,
Nous paſſons près des Rois tout le temps de nos vies,
A ſouffrir des mépris, & ployer les genoux :
Ce qu'ils peuvent, n'eſt rien ; ils ſont, comme nous ſommes,
Veritablement hommes,
Et meurent comme nous.

Ont-ils rendu l'eſprit ? Ce n'eſt plus que pouſſiere.
Que cette Majeſté ſi pompeuſe & ſi fiere,
Dont l'éclat orgueilleux étonnoit l'Univers,
Et dans ces grands tombeaux où leurs ames hautaines
Font encore les vaines,
Ils ſont mangez des vers.

Là ſe perdent ces noms de Maître de la terre,
D'Arbitre de la paix, de foudre de la guerre ;
Comme ils n'ont plus de ſceptre, ils n'ont plus de flateurs ;
Et tombent avec eux d'une chûte commune
Tous ceux que leur fortune
Faiſoit leurs ſerviteurs.

OBSERVATIONS.

Comme tout ce que D. Lancelot vient de nous dire dans cet article, eſt arbitraire, il n'y a point préciſément de regles à donner pour l'arrangement des rimes. Il eſt bon cependant de ſçavoir que les Stances

de ſix Vers ſont compoſées chacune de deux Vers de même rime, & d'un quatrain. Le troiſiéme Vers de chaque Stance eſt maſculin ou féminin, ſelon qu'il aura plû de finir les deux prémiers, & il rime avec le cinquiéme ou le ſixiéme, comme on le peut voir dans les exemples qu'il en a rapportez. Tout ceci donc étant arbitraire n'eſt pas ſi important.

Mais voici qui l'eſt davantage, c'eſt qu'il doit y avoir une pauſe à la fin du troiſiéme Vers ; nous entendons que l'oreille s'y puiſſe arrêter agréablement, & que le ſens n'en ſoit point emporté au quatriéme.

Ainſi ſur cette Stance du grand Malherbe qui commence par

Si-tôt que le beſoin excite ton déſir,
Qu'eſt ce, &c.

D. Lancelot a fort bien remarqué qu'il auroit été mieux qu'il y eût un répos au bout du troiſiéme Vers.

Cela eſt vrai, & cette licence ne doit point être permiſe. Voilà la différence la plus eſſentielle que j'ai remarquée entre l'*Ode* & la *Stance*.

Mainard s'apperçut le prémier que telle pauſe étoit néceſſaire : & enſuite les excellens Eſprits qui en virent la beauté, ne compoſerent point de *Stance* de ſix, où il n'y eût une pauſe : de ſorte aujourd'hui que c'eſt une négligence, de ne les point imiter en cela ; & d'ailleurs, ſans ce répos les *Stances* de ſix en ſont bien moins belles, comme on peut le voir dans le prémier exemple rapporté par notre Auteur.

Mais à propos de notre Auteur, puiſqu'il n'a point parlé des *Stances* de huit Vers, je vais tâcher d'en donner ici les régles.

Des Stances de huit Vers.

Les *Stances* de huit Vers ne ſont ordinairement chacune que deux eſpéces de *Quatrains* joints enſem-

ble. Je dis *deux eſpéces de Quatrains*, car ils ne ſont pas de *véritables Quatrains*, en quoi ſe ſont trompez, auſſi-bien que D. Lancelot, généralement tous ceux qui ont traité des regles de la Verſification Françoiſe ; comme entre autres Richelet, Colletet & M. de la Croix. Ce dernier, par exemple, page 150 dans ſon Art de la Poéſie Françoiſe, dit poſitivement que *les* Stances *de huit Vers ne ſont d'ordinaire chacune que deux* Quatrains *joints enſemble* ; comme ſi les *Quatrains* pouvoient devenir *Stances*, ou les Stances pouvoient jamais devenir *Quatrains* ; puiſque nous avons fait voir que les *véritables Quatrains* différent des *Stances* de quatre Vers, en ce que les prémiers ſubſiſtent ſeuls, comme tout le monde en convient, ſans aucune dépendance, ni de ceux qui les précédent, ni de ceux qui les ſuivent ; au lieu que les *Stances* de quatre Vers ſe lient enſemble par un raiſonnement qui ſe continue juſqu'à la fin.

Cela ſuppoſé : on peut dire, pour parler plus réguliérement, que les *Stances de huit Vers* ne ſont autre choſe que *deux Stances de quatre* joints enſemble. Lorſque le dernier Vers de la *premiere Stance* eſt maſculin, le prémier de la *ſeconde* eſt féminin, ou quand au contraire le dernier Vers de la *premiere Stance* eſt féminin, le prémier Vers de la *ſeconde* eſt maſculin.

Il faut remarquer auſſi que cette ſorte de Stances ſe compoſent en Vers de différentes méſures, & qu'elles ne ſont pas ſi en uſage que celles de dix & de douze Vers.

Exemple du premier mélange.

Godeau, poéſies.

Juges des Princes de la terre,
Grand Dieu qui portes dans tes mains
Les tempêtes & le tonnerre,
Pour punir l'orgueil des humains :
Arbitre ſouverain des affaires du *monde*,
Quelque vive douleur dont je ſois tourmenté,
Aujourd'hui mon ame ne fonde
L'eſpoir de ſon ſecours qu'en ta ſeule bonté.

Exemple du ſecond mêlange.

Il eſt bon quelquefois de ſentir des traverſes,
Et d'en éprouver la rigueur ;
Elles rappellent l'homme au milieu de ſon cœur,
Et peignent à ſes yeux ſes miſeres *diverſes* :
Elles lui font clairement *voir*
Qu'il n'eſt qu'en exil en ce monde ;
Et par un prompt dégoût empêche qu'il n'y fonde
Ou ſon amour, ou ſon eſpoir.

P. Corn. Imitation de J. Chriſt.

Lorſque l'ame du juſte eſt vivement preſſée
Du coup de quelque affliction,
Qu'elle ſent les aſſauts de la tentation,
Ou l'effort inſolent d'une indigne *penſée* :
Elle voit que Dieu pour *appui*
A ſa foibleſſe eſt néceſſaire ;
Et que, quoi qu'elle faſſe, elle ne peut rien faire
Ni de grand, ni de bon ſans lui.

Alors elle gémit, elle pleure, elle prie
Dans un deſtin ſi rigoureux
Elle implore ce Dieu pour le trépas hûreux,
Qui la doit affranchir d'une ennuyeuſe vie.

Et la ſoif des ſouverains biens,
Que dans le Ciel fait ſa préſence,
Forme en elle une digne & ſainte impatience
De rompre ſes triſtes liens.

Alors elle apperçoit combien d'inquiétudes
Empoiſonnent tous nos plaiſirs,
Combien de prompts revers troublent tous nos déſirs,
Combien nos amitiez trouvent d'ingratitudes ;
Et void avec plus de clarté
Qu'on ne rencontre point au monde,
Ni de ſolide paix, ni de douceur profonde,
Ni de parfaite ſûreté.

Les Vers s'arrangent encore de cette maniere dans ces Stances. On commence chaque Stance par deux Vers de même rime ; & des ſix Vers qui reſtent, il y en a trois ſur une rime, & trois ſur l'autre.

EXEMPLE.

Que les deux de Launai, le Franc & ſon beau-frére
M'ont bien fait voir en eux une amitié ſincere !

Leur conduite m'a satisfait,
Ah ! que tout eſt trompeur ſur la terre & ſur l'onde,
Oui, je voi maintenant qu'il n'eſt point dans le monde,
D'ami qui le ſoit en effet,
Et que Dieu, qui toujours dans nos maux nous ſeconde,
Peut faire ſeul enfin notre bonheur parfait.

Quelquefois chaque Stance n'a qu'un Sixain ſur deux ou trois rimes, au bout duquel il y a deux Vers de même rime.

EXEMPLE.

Scaron, poéſies.

Quelque miſantrope animal,
Qui toujours pique, mord, ou pince,
Dira que mon ſtile eſt bien mince,
Et mon Pégaze un franc cheval :
Mais il n'importe bien ou mal,
Je dois remercier mon Prince ;
Et j'aime mieux paſſer pour rimeur languiſſant,
Que pour rimeur méconnoiſſant.

Enfin on voit auſſi des Stances de huit Vers dont les rimes vont deux à deux, comme dans les Tragédies & Comédies : mais ces Stances ſont très-rares.

EXEMPLES.

P. Corn. Imitation de J. Chriſt.

Faiſons-nous violence, & vainquons-nous d'abord,
Tout deviendra facile après ce peu d'effort.
Je ſçai qu'aux yeux du monde il doit paroître rude
De quitter les douceurs d'une longue habitude :
Mais puiſqu'on trouve encor plus de difficulté
A dompter pleinement ſa propre volonté ;
Dans les choſes de peu ſi tu ne te commandes,
Di-moi, quand pourras-tu te vaincre dans les grandes.

Enfin regle ta vie, & voi ſi tu te changes,
Que de paix en toi-même, & que de joie aux Anges !
Ah ! ſi tu le voyois, tu ſerois plus conſtant
A courir ſans rélâche au bonheur qui t'attend ;
Tu prendrois plus de ſoin de nourrir dans ton ame
La ſainte & vive ardeur d'une celeſte flâme,
Et tâchant de l'accroître à toute heure, en tout lieu,
Chaque inſtant de tes jours, ſeroit un pas vers Dieu.

Il faut remarquer que quand j'ai dit de ces Stances-ci, qu'on les fait, ſi l'on veut, en Vers de différente méſure ; cela regarde auſſi toutes les autres ſortes de Stances. Paſſons maintenant à l'article ſuivant de D. Lancelot.

ARTICLE V.

Des Stances de dix Vers.

LEs Stances de dix Vers ne « ſont proprement, dit-il, qu'un « Quatrain & un Sixain joints en- « ſemble ; on met d'abord quatre « Vers, rimant le prémier avec le « troiſiéme, ou avec le quatriéme : « enſuite on met les ſix Vers que l'on « doit, pour mieux faire partager en « deux, en ſorte qu'il y ait un répos « après le ſeptiéme, ſoit qu'on faſſe « rimer avec le dixiéme, ou avec le « neuviéme ; entrelaſſant les quatre « derniers Vers. «

Exemple de la premiere ſorte.

L'air qu'ils reſpireront leur donnera la peſte;
Tous les fleuves pour eux n'auront que du poiſon,
Le ſoleil s'enfuira d'un ſejour ſi funeſte;
Une éternelle nuit couvrira l'Oriſon.
Ou du malheur des Rois l'ardente meſſagere,
Paroiſſant deſſus l'Hémiſphere,
Evêque de Graſſe. Lancera deſſus eux ſes rayons ennemis.
Ils ne moiſſonneront qu'épines ſur la terre;
Et tous les animaux, pour leur faire la guerre,
S'affranchiront du joug où je les ai ſoûmis.

» Le ſecond exemple eſt tiré du » Paraphraſe ſur le *Te Deum*, & » qui eſt de dix Vers de huit ſilla- » bes, qui eſt une maniere fort or- » dinaire de faire ces ſortes de » Stances.

Exemple de la ſeconde ſorte.

Evêque de Graſſe. Auſſi-tôt que l'aube vermeille
Vient aux peuples de l'Orient
Montrer ſon viſage riant,
Et que la nature s'éveille,

Deſſus le bord de nos ruiſſeaux
Les cris différens des troupeaux
Implorent ta ſainte aſſiſtance ;
Et les petits hôtes des bois
Rendent hommage à ta puiſſance
Par le doux concert de leur voix.

Ce que nous avons dit, que dans « les Stances de dix Vers, il y doit « avoir deux répos, l'un après les « quatre prémiers Vers, & l'autre « après le ſeptiéme, s'obſerve tou- « jours quant au premier principa- « lement : mais pour le dernier, « quoiqu'il ſoit beaucoup plus beau « d'y en avoir, Malherbe ne l'ob- « ſerve pas toujours. «

EXEMPLE.

Apollon à portes ouvertes
Laiſſe indifféremment cueillir
Les belles feuilles toujours vertes
Qui gardent les noms de vieillir :
Mais l'art d'en faire des couronnes,
N'eſt pas ſçû de toutes perſonnes : Malherbe.

Et trois ou quatre ſeulement,
Au nombre deſquels on me range,
Peuvent donner une louange
Qui demeure éternellement.

» Ces Stances ſont fort belles,
» lorſqu'après neuf Vers de huit
» ſillabes, on finit par un grand
» Vers.

EXEMPLE

Evêque de Graſ. Paraph. du Benedicite.

Que dans le ſéjour où les Anges,
Qui ne ſont que flâme & qu'ardeur,
Servent de trône à ta grandeur,
On chante tes ſaintes louanges.
Qu'on te béniſſe dans les cieux,
Où ta gloire ébloüit les yeux,
Où tes beautez n'ont point de voiles,
Où l'on voit ce que nous croyons,
Où tu marche ſur les étoiles,
Et d'où juſqu'aux enfers tu lances tes rayons.

OBSER.

OBSERVATIONS.

L'Auteur veut qu'il y ait néceſſairement un répos, après le ſeptiéme Vers, & un autre après le quatriéme.

Pour le quatriéme Vers, cela eſt fort bien, & même après le ſeptiéme ; à la fin de ce Vers un répos a fort bonne grace, j'en conviens encore : mais que dans une *Strophe* de dix Vers cela ſoit toujours ſi abſolument néceſſaire, qu'on ne s'en puiſſe jamais diſpenſer, cela eſt faux, & j'ai déja prouvé le contraire dans la différence que j'ai faite de l'Ode & des Stances ; en effet, on peut remarquer que les meilleurs Poétes ne ſe ſont pas fort embarraſſez de ces répos, tels que Malherbe, Racan, M. Racine même, ſur-tout Mrs de Segrais & de Caſſagnes. Voici entre autres un exemple d'un Poéte d'une réputation, ſi on le peut dire, encore mieux établie, c'eſt de M. Dépréaux dans ſon Ode au Roi ſur la priſe de Namur.

EXEMPLE.

Pour moi que Phebus anime
De ſes tranſports les plus doux ;
Rempli de ce Dieu ſublime,
Je vais plus hardi que vous
Montrer que ſur le Parnaſſe,
Des bois fréquentez d'Horace
Ma Muſe dans ſon déclin
Sçait encor les avenues,
Et des ſources inconnues
A l'Auteur du Saint Paulin.

On voit qu'il n'y a point de répos dans toute cette *Strophe* qu'au dernier Vers.

Le quatriéme,

Je vais plus hardi que vous
Montrer que ſur le Parnaſſe, &c.

& le ſeptiéme

Ma Muſe dans ſon déclin
Sçait encor les avenues, &c.

n'ont ni l'un, ni l'autre aucun ré-

pos, qui eſt ce que nous avions à prouver contre M. Lancelot.

De plus on fait auſſi des *Stances* de dix Vers, où ceux de huit & de douze ſillabes ſont mêlez.

Cette ſorte de Stances, dont les Vers ſont auſſi mêlangez, ont beaucoup d'agrémens à cauſe de la diverſité de leur cadence.

EXEMPLE.

C'eſt un arrêt du Ciel, il faut que l'homme meure,
Tel eſt ſon partage & ſon ſort.
Rien n'eſt plus certain que la mort;
Et rien plus incertain que cette derniere heure.
Heureuſe incertitude, aimable obſcurité,
Par où la divine bonté
A veiller, à prier ſans ceſſe nous convie,
Que ne pouvons-nous point avec un tel ſecours,
Qui nous fait regarder tous les jours de la vie,
Comme le dernier de nos jours.

L'Abbé Teſtu, poéſies.

Mais ces *Stances* peuvent être auſſi toutes de grands Vers.

EXEMPLE.

P. Corn. Imit. de J. Chriſt.

Que te ſert de percer les plus ſecrets abîmes,
Où ſe cache à nos ſens l'immenſe Trinité,
Si ton intérieur, faute d'humilité,
Ne met ſur ſes Autels que d'impures victimes?
Cet orgueilleux ſçavoir, ces pompeux ſentimens
Ne ſont aux yeux de Dieu que de vains ornemens.
Il ne s'abaiſſe point vers des ames ſi hautes;
Et la vertu ſans eux eſt de telle valeur,
Qu'il vaut bien mieux ſentir la douleur de tes fautes,
Que de bien définir ce que c'eſt que douleur.

Porte toute la Bible en ta mémoire empreinte,
Sçache tout ce qu'ont dit les Sages du vieux temps;
Joins-y, ſi tu le peux, tous les traits éclatans
De l'hiſtoire prophane, & de l'hiſtoire ſainte;
De tant d'enſeignemens l'impuiſſante langueur
Sous leur poids inutile accablera ton cœur,
Si Dieu n'y verſe encor ſon amour & ſa grace:
Et l'unique ſcience où tu dois prendre appui,
C'eſt que tout n'eſt ici que vanité qui paſſe,
Hormis d'aimer ſa gloire, & ne ſervir que lui.

C'eſt là des vrais Sçavans la ſageſſe profonde,
Elle eſt bonne en tout temps, elle eſt bonne en tous lieux ;
Et le plus ſûr chemin pour aller vers les Cieux ;
C'eſt d'affermir nos pas ſur le mépris du monde,
Ce dangereux flatteur de nos foibles eſprits
Oppoſe mille attraits à ce juſte mépris ;
Qui s'en laiſſe éblouir, s'en laiſſe tôt ſéduire :
Mais ouvre bien les yeux ſur leur fragilité,
Regarde qu'un moment ſuffit pour les détruire,
Et tu verras qu'enfin tout n'eſt que vanité.

Après tous ces différens exemples, & la diſtinction que nous avons faite de la *Strophe* & de la *Stance* ; nous conclurons, de tout ce que nous avons dit, que dans les *Stances* de dix Vers, il faut toujours obſerver un répos au quatriéme Vers, & même au ſeptiéme, autant qu'on le peut ; mais qu'on n'eſt pas tenu de les obſerver ſi régulierement dans les *Strophes* de pareil nombre de Vers, & qu'on peut quelquefois s'en diſpenſer, comme nous l'avons fait voir.

Voici encore quelques autres *Stances* de dix Vers. Elles ſont tirées de la Traduction que P. Corneille a fait de l'Imitation de Jeſus-Chriſt. J'ai crû que je ferois bien de les ajoûter ici, tant parcequ'elles ont quelque différence avec celles que je viens de rapporter, que parcequ'elles renferment en effet des ſentimens très-beaux, très-édifians, & tout-à-fait chrétiens.

AUTRE EXEMPLE.

Pour Conſeil en tes actions
Prend un homme de conſcience,
Préfere ſes inſtructions
A ce qu'oſe inventer l'effort de ta ſcience.
La bonne & ſainte vie à chaque évenement
Forme l'expérience, ouvre l'entendement,
Eclaire l'eſprit qui l'embraſſe;
Et plus on a pour ſoi des ſentimens abjets,
Plus Dieu, prodigue de ſa grace,
Répand à pleines mains la ſageſſe & la paix.

AUTRE EXEMPLE.

Tant que le ſang boult dans nos veines,
Tant que l'ame ſoûtient le corps,
Nous avons à combatre & dedans & dehors
Les tentations & les peines.
Auſſi toi, qui mis tant de maux
Au deſſous de ta patience,
Et qu'une ſainte expérience
Endurcit à tous leurs aſſauts,
Job, tu l'as ſouvent dit, que l'homme ſur la terre
Trouvoit toute ſa vie une immortelle guerre.

AUTRE EXEMPLE.

Ah! ſouvent, quand Dieu nous appelle,
En vain ſon joug nous ſemble doux;
Quelque charme au dedans de nous
Fait naître un mouvement rebelle:
Souvent quelque attrait du dehors
Réſiſte aux amoureux efforts
De la grace en nous épandue,
Et nous fait, malgré nous, tellement balancer,
Qu'entre nos ſens & Dieu notre ame ſuſpendue,
Perd le temps d'y répondre, & ne peut avancer.

AUTRE EXEMPLE.

Tu vois en tous les Saints de merveilleux exemples,
C'eſt la pure Réligion,
C'eſt l'entiére perfection
Qu'en ces grands miroirs tu contemples.
Voi les ſentiers qu'ils ont battus ;
Voi la pratique des vertus,
Auſſi brillante en eux que par toi mal ſuivie ;
Que fais-tu pour leur reſſembler ?
Et quand à leurs travaux tu compares ta vie,
Peux-tu ne rougir point, ou rougir ſans trembler ?

AUTRE EXEMPLE.

O ! que tu ſçais mal te connoître,
Mortel, & que mal à propos,
Toi que pour le travail Dieu voulut faire naître,
Tu cherches ici du répos.
Songe plus à la patience,
Qu'à cette aimable confiance
Que verſent dans les cœurs ſes conſolations ;
Et te prépare aux croix que ſa juſtice envoye,
Plus qu'à cette innocente joye
Qui mêlent ſes bontez aux tribulations.

Notre Auteur n'ayant parlé que des *Stances* de dix vers, & s'étant contenté de nous rapporter pour exemple des *Stances* & des *Strophes* de ce nombre, m'oblige de faire remarquer qu'on ne fait point à la vérité de *Stances* régulières d'un plus grand nombre de Vers, que celui de dix, quand ce nombre eſt pair ; & que celui de treize, quand il eſt impair : mais qu'à l'égard des *Strophes* on en fait auſſi de douze & de quatorze Vers, comme je le vais montrer tout préſentement.

Des Strophes de douze Vers.

Les *Strophes* de douze ne ſont pas ſi en uſage que celles de dix. Elles ſe compoſent en Vers de huit, ou de douze ſillabes, ou en tous les deux enſemble. Elles ne ſont proprement que des *Strophes* de dix, à la fin de chacune deſquelles on ajoûte deux Vers, qui ſont quelquefois de même rime que ceux qui les précédent, ce qui rend ces *Strophes* beaucoup plus belles.

EXEMPLE.

Triſtan, Ode à M. Schomberg.

Vive image d'Achille
Devant qui tout lâche le pié,
Qui ne te comptoit pas pour mille,
Comptoit trop peu de la moitié.
Il ignoroit que ton épée,
Porte l'horreur & le tré*pas* ;
Que c'eſt-elle qui ſçait ré*ſoudre*
Les difficultez des com*bats* ;
Et qui dans le ſang & la *poudre*,
Fait voler des éclats de *foudre*
Par tout où s'avancent ſes *pas*.

Des Strophes de quatorze Vers.

Les *Strophes* de quatorze Vers ſont des *Strophes* de dix, à la fin de chacune deſquelles on met quatre Vers, que l'on fait rimer, ſi l'on veut, avec ceux qui précédent. Ces *Strophes* ſont très-rares, & des plus longues qui ſe faſſent, ſi l'on excepte celles de ſeize Vers, dont nous ne parlerons point, parcequ'elles ſont approuvées de fort peu de perſonnes.

EXEMPLE.

On l'a vû dès ſes jeunes ans
Sous ſon pere, ainſi qu'Alexandre,
Enſeigner auſſi-tôt qu'apprendre,
Le dur métier des Conquerans.
Leur deſtin n'eſt que trop ſemblable,
L'un & l'autre fut adorable ;
L'un & l'autre quand il vécut,
Fut d'une valeur ſans féconde.
L'un & l'autre en ſon lit mourut.
La terre en remede *féconde*
En vain tâcha de les guérir ;
Et celui qui vient de mourir,
S'il n'a pas conquis tout le *monde*,
Etoit homme à le conquerir.

Scaron, Ode ſur la mort du Prince d'Orange.

ARTICLE VI.

Stances de nombre impair ; & généralement de celles où il y a trois rimes ſemblables.

NOus avons dit qu'on fait « quelquefois des Stances de « nombre impair de Vers, comme «

» de cinq, de ſept & de neuf, &
» qu'il faut néceſſairement qu'il y ait
» trois rimes ſemblables.

EXEMPLE.

Evêque de Graſſe, Pſ. 113.

Quand Iſrael ſortit du rigoureux ſervage
Des barbares Egyptiens,
Le Monarque des Cieux, en briſant ſes liens,
Le choiſit pour ſon héritage,
Et le combla de mille biens.

» Une perſonne de condition fit
» autrefois en trois Stances de cinq
» Vers, qui n'ont point été impri-
» mées, le Tombeau du petit Comte
» de Dunois, dont feue Madame
» de Longueville accoucha avant
» terme ; mais qui eut néanmoins
» le bonheur d'être bâtiſé avant que
» de mourir.

Entre les noms fameux des Princes de ma race,
Le mien paroît ſans ornement ;
Et n'ayant vécu qu'un moment,
De toutes leurs grandeurs, je n'eus rien que la place,
Où fut dreſſé ce monument.

Ma mere avant le temps que je duſſe paroître,
Surpriſe d'un mal dangereux,
Voulut d'un effort généreux,
Que de ſes flancs ouverts au monde on me fît naître,
Pour renaître en Chriſt bienheureux.

Ce grand excès d'amour cauſa notre remede;
Dieu fit miracle en ſa ſanté;
Pour moi j'entrevis la clarté;
Et les biens qu'à jamais dans le Ciel je poſſede,
Sont les fruits de ſa piété.

OBSERVATIONS.

Quoique ces *Stances* rapportées par D. Lancelot commencent toutes par des Vers heroïques, il eſt bon de ſçavoir qu'il eſt à la volonté du Poéte de les commencer par d'autres Vers.

EXEMPLES.

P. Corn. Imitation de J. Chriſt.

Malgré le monde & ſes murmures,
Homme, tu ſçauras vivre en paix,
Si ton cœur eſt d'accord de tout ce que tu fais;
Et s'il ne porte point de ſecrettes cenſures
Sur la chaleur de tes ſouhaits.

Oui: ton calme eſt une conquête,
Que font avec facilité
Ceux dont la conſcience aime la netteté;
Et le cœur eſt un port où jamais la tempête
N'entre que par l'impureté.

Ri donc, Mortel, des vains mêlanges
Qu'ici le monde aime à former;
Il a beau t'applaudir, ou te meſeſtimer,
Tu n'en es pas plus ſaint pour toutes ſes louanges,
Ni moindre pour t'en voir blâmer.

Ce que tu vaux eſt en toi-même,
Tu fais ton prix par tes vertus.
Tous les encens d'autrui ſont encens ſuperflus;
Et ce qu'on eſt aux yeux du Monarque ſuprême,
On l'eſt par tout, & rien de plus.

Fais toujours bien, & fui le crime,
Sans t'en donner de vanité ;
Du mépris de toi-même arme ta ſainteté :
Bien vivre, & ne s'enfler d'aucune propre eſtime,
C'eſt la parfaite humilité.

Ce n'eſt pas celui qui ſe loue,
Dit Saint Paul qui ſera ſauvé ;
Qui s'approuve ſoi-même eſt ſouvent reprouvé ;
Et c'eſt celui-là ſeul que le Seigneur avoue,
Qui pour ſa gloire eſt reſervé.

Quand le dernier Vers d'une *Stance* eſt féminin, (& cette régle regarde toutes ſortes de *Stances* en général) le prémier Vers de la *Stance* ſuivante doit être maſculin, ou tout au contraire. Je ferai remarquer auſſi en même temps qu'on peut employer tout à la fois des Vers de douze, de ſix & de huit ſillabes dans cette ſorte de *Stances* dont nous parlons ici.

EXEMPLES.

Vers de 12 sillab. Ne te fonde jamais sur ta haute science ;
V. de 6. Ni sur celle d'autrui ;
V. de 12. Sa conduite souvent brouille ta conscience ;
V. de 8. Et Dieu seul est le ferme appui,
Digne de notre confiance.

C'est lui qui nous fait voir l'humble & le vertueux
Elevez par sa grace ;
C'est lui qui nous fait voir son bras majestueux
Terrassant l'insolente audace,
Dont s'enfle le présomptueux.

Si ton esprit est beau, si tu te sens habile,
N'en devien pas plus vain ;
Tu déplairois à Dieu qui te fait tout facile ;
Il n'a qu'à retirer sa main,
Pour te rendre un sens imbécile.

Ne te crois pas plus saint qu'aucun autre pécheur,
Quoiqu'on te veuille dire ;
Dieu qui connoît tout l'homme, & qui voit dans ton cœur,
Souvent te réputé le pire ;
Quand tu t'estime le meilleur.

Ces bonnes actions, ſur qui chacun ſe *fonde*,
Pour t'élever aux Cieux,
Ne partent pas toujours d'une vertu profonde ;
Et Dieu, qui voit par d'autres yeux,
En juge autrement que le monde.

Mais les plus belles *Stances* de cinq ſont celles qui, immédiatement après deux ou trois Vers héroïques, finiſſent par deux Vers de ſix ſillabes, qui leur donnent une chûte & une cadence tout à fait agréable.

EXEMPLES.

Qu'heureux eſt le Mortel que la vérité même,
Conduit de ſa main propre au chemin qui lui plaît, Vers de 12 ſillab.
Et ſe montre à ſes yeux dans ſa beauté ſuprême,
Sans voile & ſans emblême,
Et telle enfin qu'elle eſt. Vers de 6 ſillab.

Nos ſens ſont des trompeurs, dont les fauſſes images,
A notre entendement n'offrent rien d'aſſûré,
Et ne lui font rien voir qu'à travers cent nuages,
Qui jettent mille ombrages
Dans l'œil mal éclairé.

De quoi ſert une longue & ſubtile diſpute
Touchant mille ſécrets où l'eſprit eſt déçû ?
De quoi ſert qu'à l'envi chacun s'en perſecute,
Si Dieu jamais n'impute
De n'en avoir rien ſçû ?

Grande perte de temps, & plus grande foibleſſe
De s'aveugler ſoi-même, & quitter le vrai bien,
Pour conſumer ſa vie à pointiller ſans ceſſe
Sur le genre & l'eſpece,
Qui ne ſervent à rien.

O Dieu de verité, pour qui ſeul je ſoupire,
Uni moi donc à toi par de forts & doux nœuds ;
Je me laſſe d'ouir, je me laſſe de lire,
Mais non pas de te dire,
C'eſt toi ſeul que je veux.

Parle ſeul à mon ame, & qu'aucune prudence,
Qu'aucun autre Docteur ne m'explique tes loix.
Que toute créature, à ta ſainte préſence,
S'impoſe le ſilence,
Et laiſſe agir ta voix.

On fait encore de cette ſorte de Stances, dont tous les Vers ſont héroïques : mais outre qu'elles ne ſont pas ſi en uſage, il s'en faut beaucoup qu'elles ſoient auſſi belles que les précédentes. En effet, elles n'ont pas, ce, je ne ſçai quel agrément que leur donne le mêlange de différens Vers joints enſemble. Voici cependant deux Stances de cette façon, que je me contenterai d'hazarder ici, ſeulement afin de faire mieux ſentir la vérité de ce que je dis.

EXEMPLES.

Montre envers moi, Grand Dieu, l'offre de ta clemence, Parafr. du Pſ. 50

Je confeſſe à tes piés que je ſuis un pécheur;

Mais ne me puni pas dans toute ta rigueur:

Et ſi, pour mes péchés, j'éprouve ta vengeance,

Ne me prive jamais de l'éternel bonheur.

Pardonne-moi, Seigneur, tu connois ma foi-
bleſſe:
Que je ſouffre en ce monde, il eſt plus à propos
Que de n'avoir jamais en l'autre aucun repos;
Mais cependant, mon Dieu, que ta bonté s'em-
preſſe,
Voi que déja mon mal a paſſé dans mes os.

Mais pour plus grande preuve, voici encore un exemple ſemblable que j'ai trouvé par hazard dans un Traité de Poéſie.

AUTRE EXEMPLE *de la même façon.*

Je tâche d'étouffer ces flammes criminelles,
Comb. Doctrine des mœurs. Qui m'ont fait mépriſer votre juſte courroux;
Je déclare la guerre à mes ſens infideles,
Et veux les élever aux choſes éternelles;
Mais je ne puis, mon Dieu, les dompter que par
vous.

» Les *Stances* de ſept & de neuf
» Vers ſont très-rares, dit D. Lan-
» celot.

OBSERVATION.

Elles ne ſont pas néanmoins ſi rares, que l'on n'en trouve aſſez fréquemment dans les Ouvrages de nos meilleurs Poëtes. Quoi qu'il en ſoit, je vais expliquer en peu de mots ce qu'il faut ſçavoir de chacune de ces Stances.

Les *Stances* de ſept ſe font ordinairement en Vers de douze, mêlez avec ceux de huit ſillabes ; & ils ont toujours néceſſairement trois rimes ſemblables, comme on l'a déja dit.

EXEMPLE.

Le temps qui produit les ſaiſons, — Comb. Doctrine des mœurs.
Les tient l'un à l'autre enchaînées ;
Et le ſoleil marchant par ſes douze maiſons,
Renouvelle les jours, les mois & les années. — Vers de 12 ſillab.
Il n'en eſt pas ainſi du deſtin de nos jours,
Quand la Parque en borne le cours, — Vers de 8.
Nous entrons dans des nuits qui ne ſont pas bornées.

Mais cette sorte de *Stances* est encore plus belle, quand on y met aussi quelques Vers de six avec ceux de douze & de huit sillabes.

EXEMPLES.

Vers de 12 sillab. Je regne, & mon Royaume est au dedans de vous,

Vers de 6. Dit le celeste Epoux,

Vers de 8 sillab. Aux cheres ames des fidelles,
Eleve donc la tienne où t'appelle sa voix,
Quitte pour lui le monde, & laisse aux criminelles
Ce triste canton des rebelles,
Et tu rencontreras le répos sous ses loix.

P. Corn. Imitation de J. Christ.

Aprend à mépriser les pompes inconstantes
De ces douceurs flottantes,
Dont le dehors brille à nos yeux;
Apprend à recueillir ce qu'une sainte flâme
Dans un intérieur verse de précieux,
Et soudain, du plus haut des Cieux,
Le Royaume de Dieu descendra dans ton ame.

Des Peuples & des Grands la faveur eſt changeante,
Et la plus obligeante,
En moins de rien paſſe avec eux ;
Mais celle de Jeſus ne connoît point de terme,
Et s'attache à l'aimer par de ſi puiſſans nœuds,
Que juſqu'au plein effet des vœux,
Juſqu'à la fin des maux elle tient toujours ferme.

Souvien-toi donc toujours, quand un ami te ſert,
Le plus à cœur ouvert,
Que ſouvent ſon zéle eſt ſtérile :
J'ai peu de fondement ſur ſon plus haut crédit ;
Et dans le même inſtant qu'il t'eſt le plus utile,
Croi le mortel, croi le fragile,
Et t'attriſte encor moins lorſqu'il te contredit.

Des Stances de neuf Vers.

Les Stances de neuf Vers ne ſont préciſément compoſées chacune, que d'une *Stance* de quatre, & d'une *Stance* de cinq jointes enſemble. On mêle ordinairement dans cette

ſorte de *Stances* les Vers de douze avec ceux de huit ſillables. 2 Le prémier Vers de chaque *Stance* de quatre rimera avec le quatriéme, & le ſécond avec le troiſiéme. 3 Il faut qu'il y ait répos, c'eſt-à-dire quelque ſens achevé au quatriéme Vers de cette Stance.

A l'égard de la *Stance* de cinq Vers qu'on ajoûte à celle de quatre, qui ne voit pas qu'on ne peut ſe diſpenſer, ſelon ce que nous avons dit des Stances en nombre impair, de mettre toujours *trois rimes ſemblables ?* Ces trois rimes ſe diſpoſent à la volonté du Poéte ; quoique cependant, par rapport à une régle que nous avons déja établie, qui défend de mettre plus de deux Vers maſculins, ou féminins de ſuite, il faut prendre garde que ſi le dernier Vers de la *Stance* de quatre eſt féminin *, le prémier de la *Stance* de cinq doit être maſculin ; ou tout au contraire **.

EXEMPLE
de la prémiere façon.

Nos inconſtances inconnues
Nous font errer par l'Univers ;
Et ſous mille climats divers,
Voir mille terres inconnues ;
Mais nous voyageons vainement.
Notre eſprit inquiet nous fait toujours la guerre,
Ainſi, pour vivre heureuſement,
Il ne faut point changer de terre,
Il faut changer de ſentiment.

1. Vers de 8 ſillab.

1. Vers de 12 ſillab. Gomberville, ibidem.

EXEMPLES
de la ſeconde façon.

Que ta préſence, ô Dieu, donne à nos actions
Sous tes ordres ſacrez une vigueur docile !
Que tout va bien alors ! que tout ſemble facile
A la ſainte chaleur de nos intentions !

P. Corn. Imit. de J. Chriſt.

Mais quand tu diſparoîs, & que ta main puiſſante
Avec nos bons déſirs n'entre plus au combat.
O ! que cette vigueur eſt ſoudain languiſſante,
Qu'aiſément elle s'épouvante,
Et qu'un foible ennemi l'abbat.

Les conſolations des ſens irréſolus
Tiennent le cœur en trouble, & l'ame embarraſſée,
Si Jeſus-Chriſt ne parle au fonds de la penſée,
Ce langage ſecret qu'entendent ſes Elûs :
Mais dans nos plus grands maux, à ſa moindre parole,
L'ame prend le deſſus de notre infirmité ;
Et le cœur mieux inſtruit en cette haute école,
Garde un calme qui nous conſole
De toute leur indignité.

Tire-toi d'eſclavage, apprend à te purger
De ces vains embarras que font les créatures.
Tâche d'en effacer juſqu'aux moindres teintures,
Rompt juſqu'aux moindres nœuds qui puiſſent t'engager ;

Dans ce détachement tu trouveras des aîles,
Qui porteront ton cœur juſqu'aux piés de ton Dieu,
Pour y voir & goûter ces douceurs immortelles,
Que dans celui de ſes fidelles
Sa bonté répand en tout lieu.

Mais ne crois pas atteindre à cette pureté,
A moins que de la haut ſa grace te prévienne,
A moins qu'elle t'attire, à moins qu'elle ſoûtienne
Les efforts chancellans de ta légéreté;
Alors, par le ſecours de ſa pleine efficace,
Tout autre nœud briſé, tout autre objet banni,
Seul hôte du toi-même, & maître de la place,
Tu verras cette même grace
T'unir à cet Etre infini.

Auſſi-tôt que du Ciel dans l'homme elle deſcend,
Il n'a plus aucun foible, il peut tout entreprendre.
L'impreſſion du bras qui daigne la répandre,
D'infirme qu'il étoit, l'a rendu tout-puiſſant;

Mais ſi-tôt que ce bras l'a retire en arriére,
L'homme dénué, pauvre, accablé de malheur,
Et livré par lui-même à ſa foibleſſe entiére,
Semble ne voir plus la lumiére,
Que pour être en proie aux douleurs.

Ne perd pas toutefois le courage, ou l'eſpoir,
Pour ſentir cette grace, ou partie, ou moins vive,
Mais préſente un cœur ferme à tout ce qui t'arrive;
Et beni de ton Dieu le ſouverain vouloir,
Dans quelque excès d'ennuis qu'un tel départ t'engage,
Souffre tout pour ſa gloire, attendant le retour,
Et ſonge qu'au printemps l'hyver ſert de paſſage,
Qu'un profond calme ſuit l'orage,
Et que la nuit fait place au jour*.

[1] On mêle encore ſouvent dans cette ſorte de Stances, les Vers de ſix avec ceux de douze & de huit ſillabes; & on entre-laſſe auſſi les

*Remarquez que toutes ces *Stances* finiſſent par un Vers maſculin, quoique chacune d'elles commence auſſi par un Vers maſculin, ſans que cela ſoit contre la régle qui défend de mettre deux Vers maſculins ou feminins de ſuite, parceque chaque Stance eſt conſiderée ſéparément.

quatre premiers Vers d'une autre maniere. Le prémier rime avec le troiſiéme, & le *ſécond* avec le *quatriéme.*

EXEMPLES.

Si tu veux avancer au chemin de la grace, 1. Vers de 12 ſillab.
Dans la crainte de Dieu ſoûtien tes *volontez*,
Ne ſois jamais trop libre, & rend-toi tout de glace,
Pour tout ce que les ſens t'offrent de *voluptez*;
Dompte ſous une exacte & forte diſcipline,
Ces inſéparables flatteurs, 1. Vers de 8 ſillab.
Que l'amour de toi-même à te ſéduire obſtine,
Et dans eux n'examine, 1. Vers de 6 ſillab.
Que la grandeur des maux dont ils ſont les auteurs. P. Corn. Ibid.

Ainſi fermant la porte à la joie indiſcrette,
Sous qui leur faux appas ſeme un poiſon caché,
Tu l'a tiendras ouverte à la douleur ſécrette,
Qu'un profond répentir fait naître du peché;
Cette ſainte douleur, dans l'ame recueillie,
Produit mille ſortes de biens,
Que ſon rélâchement vers l'aveugle folie
Des plaiſirs de la vie
A bien-tôt diſſipez en des vains entretiens.

Choſe étrange que l'homme, acceſſible à la joie,
Au milieu des malheurs dont il eſt enfermé,
Quelque exilé qu'il ſoit, quelque péril qu'il voie,
Par de fauſſes douceurs aime à ſe voir charmé!
Ah! s'il peut conſentir qu'une telle allegreſſe
Tienne ſes ſens épanoüis,
Il n'en void pas la fuite, & ſa propre foibleſſe,
Qu'il reçoit pour maîtreſſe,
Dérobe ſa miſere à ſes yeux ébloüis.

Oui: ſa légéreté que tout déſir enflâme,
Et le peu de ſouci qu'il prend de ſes défauts,
L'ayant rendu ſtupide aux interêts de l'ame,
Ne lui permettent pas d'en reſſentir les maux;
Ainſi, pour grands qu'ils ſoient, jamais il n'en ſoupire,
Faute de les conſidérer;
Plus il en eſt bleſſé, plus lui-même il s'admire,
Et ſouvent oſe rire,
Lorſque de tous côtez il a de quoi pleurer.

Homme, apprend qu'il n'eſt point, ni de liberté
vraie,
Ni de plaiſir parfait qu'en la crainte de Dieu ;
Et que la conſcience & ſans tache & ſans plaie,
A de pareils tréſors ſeule peut donner lieu ;
Toute autre liberté n'eſt qu'un long eſclavage,
Qui cache, ou qui dore ſes fers,
Et tout autre plaiſir ne laiſſe en ton courage,
Qu'un prompt dégoût pour gage
Du tourment immortel qui t'attend aux Enfers.

Heureux qui peut bannir de toutes ſes penſées
Les vains amuſemens de la diſtraction !
Heureux qui peut tenir ſes forces ramaſſées
Dans le recueillement de la compoſition !
Mais plus heureux encor celui qui ſe dépouille
De tout indigne & lâche emploi ;
Qui, pour ne rien ſouffrir qui lui peſe, ou le
ſouille,
Fuit ce qui le chatouille,
Et pour mieux ſervir Dieu, ſe rend maître de ſoi.

J'ai avancé quelque part qu'il y a encore des *Stances* en nombre impair de treize Vers ; c'eſt pourquoi je me trouve obligé d'en dire ici quelque choſe.

Des Stances de treize Vers.

Les *Stances* de treize Vers ne ſont proprement qu'une *Stance* de ſept, à laquelle on joint un Sixain ; ou bien un Sixain, auquel on joint une Stance de ſept. On y mêlange les Vers héroïques avec les Vers de huit ſillabes. Comme ces *Stances* ne ſont pas d'un grand uſage, je me contenterai d'en rapporter ſeulement un exemple que voici.

EXEMPLE.

Qui des Béis, & des Malherbes
Doivent mettre leurs Vers au jour :
Mais que la Ville & que la Cour
Souffrent jamais ces mangeurs d'herbes,
Ces petits Rimeurs déchaînez,
Qui depuis le blocus ſont nez,
Par l'avarice des Libraires.
Scaron, poéſies. Ah ! par ma foi c'eſt un *abus*,
Et ſi jamais Monſieur Phe*bus*
Donne quelque ordre à ſes affaires ;
Tous ces Ecrivains de bi*bus*
Abjureront bien-tôt leur fauſſe Poéſie,
Qu'on tient ſur l'Hélicon pire qu'une Héréſie.

ART.

ARTICLE VII.

Du Sonnet.

IL n'y a guére d'Ouvrages en « Vers qui ſoient plus beaux que « le *Sonnet* ; mais il n'y a rien auſſi « qui ſoit plus difficile. Les Grecs, « ni les Latins n'ont rien en ce genre de ſi parfait ; car il comprend « tout enſemble ce qu'il y a de plus « beau dans l'Ode pour la magnificence du ſtile, & tout ce que « l'Epigramme a de grace pour ſa « briéveté. «

Le *Sonnet* eſt compoſé de quatorze Vers, qui ſont pour l'ordinaire de douze ſillabes, quoiqu'il s'en faſſe auſſi de Vers de dix, & même de huit & de ſept ſillabes ; mais ils ſont plus rares de ces deux dernieres ſortes ; cependant on en voit des exemples dans Malhérbe.

De ces quatorze Vers qui ſont

» proprement deux Quatrains ſem-
» blables dans les huit prémiers
» Vers, deſquels le prémier doit
» rimer, pour bien faire, avec le
» quatriéme ou le troiſiéme, les ſix
» Vers derniers ne ſont qu'une Stan-
» ce de ſix Vers, dont le troiſiéme
» peut rimer avec le cinquiéme, afin
» que dans la fin du *Sonnet* les ri-
» mes ſoient mêlées d'une autre
» ſorte que dans les huit prémiers
» Vers, & que le *Sonnet* finiſſe par
» une autre rime que celle par la-
» quelle il a commencé.
» Il commence ordinairement par
» une rime féminine, & il eſt bon
» qu'il finiſſe par une maſculine.

EXEMPLE.

Sur le Sacrifice de la Croix.

SONNET.

Vous qui pour expier nos ingrates malices,
Immolez au Seigneur des agneaux innocens,
Et qui ſur ſes autels faites fumer l'encens,
Prêtres de l'Eternel, quittez ces ſaints offices.

Venez voir votre Dieu dans de honteux ſupplices,
Qui pouſſe vers le Ciel d'adorables accens,
Et par un ſacrifice au-deſſus de nos ſens,
Met une heureuſe fin à tous les ſacrifices.

Célébrez, ô Pécheurs, en ce merveilleux jour
L'excès de ſes bontez, l'ardeur de ſon amour;
Connoiſſez en ſes maux la grandeur de vos crimes.

Mais la Croix où Jeſus meurt pour votre péché,
Au lieu de vos diſcours, vous veut pour ſes victimes;
Et l'art de le louer eſt d'y vivre attaché.

OBSERVATIONS.

Rien n'eſt plus difficile que le *Sonnet*, dit D. Lancelot, au commencement de cet article. Il a raiſon. Un Sonnet conduit à ſa perfection, ne fut en effet jamais la production d'un Poéte du commun.

Je ferai voir dans la ſuite la difficulté qu'il y a d'y réuſſir, & comme G. Colletet eſt celui qui a le

plus approfondi ce ſujet, je crois ne pouvoir mieux faire que de le ſuivre, avec quelques autres encore qui en ont parlé le plus ſçavamment, afin de rapporter dans ce Traité ce qu'ils en auront dit de plus curieux.

Du nom de Sonnet.

Pluſieurs Auteurs ont voulu que le *Sonnet* ne ſoit autre choſe qu'une Epigramme bornée d'un certain nombre de Vers. Auſſi, dit Colletet, les plus élégans Auteurs Latins parlant de nos *Sonnets* françois, ne leur donnent ordinairement que le ſimple nom d'Epigrammes, *Epigrammata.*

Mais quoique ces Auteurs Latins, & quelques autres encore, lui donnent ordinairement le ſimple nom d'*Epigramme*, parcequ'il ſemble d'abord avoir quelque rapport avec elle, néanmoins ceux qui en jugent plus ſainement, diſent que la matiére du *Sonnet*, & la matiére de

l'*Epigramme* eſt bien différente ; celui-là ayant quelque choſe de plus ſérieux, de plus grave & de plus rélevé que celle-ci, qui reçoit toute ſorte de ſujets heroïques & populaires, ſérieux & enjouez ; & ce populaire & enjoué répugne tout-à-fait à la gravité du *Sonnet*.

De l'étimologie du Sonnet.

Si nous en croyons Joachim du Bellai, le *Sonnet* vient du mot latin *ſonare*, ſonner.

EXEMPLE.

Du *ſon* ſe fit *Sonnet*, du *chant* ſe fit *Chanſon*. Lafreſnaye, Art poétique

Et il y a en effet toute apparence qu'il eſt ainſi appellé du *ſon* que font les doubles rimes des deux prémiers Quatrains.

Origine du Sonnet, ſon antiquité, ſes décadences, ſes différens rétabliſſemens & ſes differens progrès.

Si l'on en croit Jacques Pelletier,

Joachim du Bellai, Charles Fontaines, Jean de la Taille, Guillaume des Autels, Paſquier & Sainte-Marthe, l'origine du *Sonnet* eſt dû aux Italiens, & diſent que Pétrarque en eſt le pére & l'Inventeur ; d'autres veulent que les Italiens en ſoient rédévables aux Provençaux, du nombre deſquels même ſe trouvent pluſieurs Italiens qui entrent dans cette opinion ; tels que le Cardinal Bembo dans ſes Proſes, Spero Spérone dans ſes Dialogues des Langues, Mario-Equicola dans ſes Livres de la nature d'Amour ; Dante même & Pétraque ne s'éloignent pas de ce ſentiment, ils citent quantité de Poétes Provençaux ; c'eſt ſur ce fondement que Lafreſnaye, Jean de Noſtradamus citent entre autres un *Sonnet* de Bertrand de Marſeille qui vivoit en treize cens, & un *Sonnet* de Guilhem des Almarics à la louange du Roi Robert du même temps. Pluſieurs Auteurs rémontent encore plus haut, & font Inventeur

du *Sonnet* Girard de Bourneuil qui mourut l'an 1278. Antoine du Verdier & la Croix du Maine ſont dans cette opinion.

Mais quoiqu'en diſent tous ces Auteurs, l'origine du *Sonnet* paroît d'une plus ancienne datte, & n'être dûe qu'à nos François, puiſque Thibaut Comte de Champagne témoigne dans ſes Chanſons amoureuſes qu'il fit en faveur de la Reine Blanche, qu'avant lui le *Sonnet* étoit déja en uſage en France. Or ce Comte vivoit en 1226, plus de ſix-vingt ans avant Pétrarque, & environ ſoixante ans avant ce Bertrand de Marſeille, ce Guillaume des Almarics & ce Girard de Bourneuil, qui ont tous paſſé pour Auteurs du *Sonnet*. Et ce qui doit d'autant plus confirmer dans cette opinion, c'eſt que le prémier Auteur du fameux Roman de la Roſe, Guillaume de Lorfi qui mourut l'an 1260, ſous le Regne de S. Louis témoigne qu'il étoit déja en uſage parmi les François; & l'on

pourroit, s'il étoit néceſſaire, tirer ſon origine de plus loin. Mais il ſuffit d'avoir montré que l'honneur d'avoir inventé le Sonnet n'appartient point aux Italiens, ni que les Provençaux n'ont point été leurs modéles, & que la ſeule origine n'en doit être rapportée qu'à nos François qui en ſont les véritables Inventeurs.

On ſera peut-être curieux de ſçavoir ſi dans ce temps-là, & auparavant encore les Poetes François faiſoient déja des *Sonnets* conſtruits de la même maniere que nous les voyons aujourd'hui. Il paroît que c'étoit la même choſe, du moins quant à la diſpoſition, puiſque les Italiens qui les avoient empruntez des Provençaux, & les Provençaux de nos vieux Poétes François, les ont toujours faits, comme nous les faiſons, de quatorze Vers, par deux Quatrains & par deux Tercets.

Il arriva enſuite que l'affreuſe barbarie du langage qui regnoit par

toute la France, en chaſſa le *Sonnet*. Il ne fut plus chéri que par les Provençaux & les Italiens ; & les François garderent les Rondeaux, les Balades, les Dixains, les Sixains, les Quatrains & quelques autres petites Piéces. Ce ne fut que ſous le regne de François I. & de Henri II. que le *Sonnet*, après une ſi longue abſence, commença à renaître, & que les Poétes François le retirerent des mains de leurs uſurpateurs.

Depuis ce temps-là l'on doit conſidérer comme le Reſtaurateur du *Sonnet* Meſlin de Saint-Gelais, puiſque Joachim du Bellai convient dans ſa Préface de la ſéconde édition de ſes Poéſies de l'an 1550, qu'à la perſuaſion de Jacques Pelletier il avoit choiſi le *Sonnet* comme un Poéme fort peu uſité juſqu'alors, étant d'Italien devenu François par Meſlin de Saint-Gelais Jean le Maſle Angevin dans ſes Notes ſur le Bréviaire des Nobles d'Alain Chartier, convient de cette verité, auſſi-bien que

Jean de la Freſnaye dans ſon Art Poétique. C'eſt donc à tort que Paſquier en deux endroits differens de ſes Recherches en attribue la gloire à Joachim du Bellai, à Pontus de Thiart, ſe fondant ſur l'autorité de Ronſard qui n'en dit pas un mot dans l'Elegie qu'il cite pour appuyer ſon opinion.

Mais ce qui eſt vrai, c'eſt que Pontus de Thiart ſuivit de bien près du Bellai, & que celui ci, qui d'abord en compoſa le plus fut regardé comme un grand Maître dans ce genre de Poéſie, qui paroiſſoit tout nouveau en notre Langue; & cela avec d'autant plus de raiſon encore, que du Bellai fut le premier de tous les Poétes, qui enrichit la fin du *Sonnet* de quelque pointe d'eſprit; ce qu'un de nos vieux Poétes de ces deux derniers ſiecles n'a pas oublié de remarquer quand il a dit:

Et du Bellai quittant cette amoureuſe flâme,
Premier fit le *Sonnet* ſentir ſon Epigramme;
Capable le rendant, comme on void, de pouvoir
Tout plaiſant argument en ſes Vers recevoir.

On ne ſera peut-être pas fâché de voir juſqu'où l'on avoit alors porté le *Sonnet*. Et comme on ne doit point mépriſer ces nobles eſprits qui ont tant travaillé à défricher notre Langue qui étoit devant eux ſi barbare & ſi inculte, que je ne ferai point difficulté de rapporter ici un *Sonnet* tout entier de la compoſition d'Olivier de Magni, puiſque ſes œuvres ne ſe rencontrent aujourd'hui que fort rarement. Il vivoit ſous le regne de Henri II. Il écrivoit d'un ſtile aſſez doux, & même aſſez fleuri pour ſon ſiécle. Voici donc ce *Sonnet*, qui eſt un Dialogue entre l'Auteur & le vieux Caron.

SONNET.

Mag. Hola, Caron, Caron, Nautonnier infernal.

Car. Qui eſt cet importun qui ſi preſſé m'appelle ?

M. C'eſt le cœur éploré d'un Amoureux fidelle,

Lequel pour bien aimer n'eut jamais que du mal.

C. Que cherches tu de moi ? *M.* Le paſſage fatal.
C. Qu'elle eſt ton homicide ? *M.* O demande cruelle !
Amour m'a fait mourir. *C.* Jamais dans ma nacelle
Nul ſujet de l'Amour je ne conduis à val.

M. Et de grace, Caron, condui-moi dans ta Barque.
C. Cherche un autre Nocher, car ni moi, ni la Parque,
N'entreprenons jamais ſur ce Maître des Dieux.

M. J'irai donc malgré toi, car je porte dans l'ame
Tant de traits amoureux, tant de larmes aux yeux,
Que je ferai le Fleuve, & la Barque, & la Rame.

Toute la Cour de Henri II, & tous les beaux Eſprits de ce temps en firent tant d'eſtime, qu'il fut mis en Muſique, au rapport de Colletet, par tous les plus habiles Muſiciens, & chanté mille & mille fois,

avec applaudiſſement en préſence des Rois & des Princes.

Mais cela n'empêcha pas que le *Sonnet* né dégénéra encore par la négligence de Béroalde de Verville, d'Ollenix du Montſacré, de Guillaume du Buis, de Timothée de Chillac, d'Antoine de Nerveze, d'Abraham Vermeil, de Flaminio de Birague, de Choliéres, de du Souhait, de la Valleterie & de quelques autres encore; il n'y a rien de plus rampant que leurs *Sonnets* héroïques, rien de plus froid que leurs *Sonnets* amoureux.

Enſuite le *Sonnet* fut encore de nouveau rétabli en quelque façon par le Cardinal du Perron, Jean Bertault Evêque de Sées & François de Malherbe, qui lui donnerent auſſi de nouvelles graces, mais non pas néanmoins ce point de perfection qui n'étoit réſervée qu'à notre ſiécle, qui en a produit depuis, & qui en produit encore tous les jours de ſi beaux & de ſi admira-

bles, de ſorte que nous pouvons dire avec quelque fondement que ce point de perfection où eſt à préſent le *Sonnet*, eſt un préjugé certain de ſon éternelle duree. Et véritablement eſt-il quelqu'un, pour peu qu'il ſoit capable de ſentir les richeſſes & les beautez, l'excellence & la force des expreſſions de notre Langue, qui ne croye qu'il eſt impoſſible que le *Sonnet* puiſſe jamais à l'avenir recevoir aucun changement, ni ſouffrir même davantage la moindre altération.

De la définition du Sonnet & de ſa compoſition.

Le *Sonnet* eſt un Poéme de quatorze Vers, diviſé en quatre parties, ſçavoir en deux quatrains uniformes, & en un ſixain, & le ſixain en deux tercets.

Quoiqu'il ſoit en la liberté du Poéte de le compoſer en Vers de huit ſillabes, de dix ou de douze;

on peut dire néanmoins que les Vers de huit ne ſont point ſi en uſage que ceux de dix, ni ceux de dix que ceux de douze ſillabes, qui eſt aujourd'hui la méſure la plus ordinaire des beaux *Sonnets*.

Quelques Auteurs ont voulu que le *Sonnet* commençât toujours par un Vers féminin, & finît par un Vers maſculin. Mais il ne paroît point que nos plus excellens Poétes ayent jamais pratiqué cette régle. Auſſi n'eſt-elle pas une des loix eſſentielles du *Sonnet* : au contraire il ſeroit même beaucoup mieux dans un grand nombre de *Sonnets* de les varier, afin de ne point tomber dans une égalité ennuyeuſe, qui ne manqueroit pas de laſſer l'oreille, & la patience du Lecteur.

Comme le *Sonnet* eſt un genre de Poéme,

Dont le branle induſtrieux, Du Bellai
Et la péſante méſure
De ſes piés laborieux,
Ne court pas à l'aventure;

qui a toujours donné beaucoup d'exercice & de peine à ceux qui s'y ſont appliquez, il faut ſur-tout le conduire avec tant d'adreſſe, que quoiqu'il ſoit un pur effet de la nature & de l'art, il ſemble que l'art n'y ait point de part. Rien n'eſt impoſſible quand on aime les beaux arts. Il n'y a point de difficulté, pour peu que l'on ait d'eſprit, qu'on ne puiſſe ſurmonter, & pourvû que l'on travaille avec perſévérance, *nihil mortalibus arduum eſt.*

Les huit prémiers Vers du *Sonnet* ſont donc diviſez en deux quatrains, qu'on appelle uniformes, parcequ'ils ſe reſſemblent par la rime qui doit être placée de la même maniére dans le prémier que dans le ſecond quatrain. Le prémier Vers de chaque quatrain rime avec le quatriéme; & les deux du milieu demeurent joints en rime plate, c'eſt-à-dire continus & non entrelaſſez. Les ſix derniers Vers qui compoſent les deux tercets, doivent être ſur trois rimes

rimes differentes, & reçoivent auſſi un arrangement different. Preſque toûjours les deux prémiers Vers dans chaque tercet s'accordent enſemble en rime ſuivie, & non entrelaſſée ; & le troiſiéme ou dernier Vers du prémier tercet répond en rime plate au dernier du ſecond tercet, comme on le peut voir par le *Sonnet* ſuivant, qui eſt tiré des Oeuvres mêlées de feu M. de Saint-Evremont.

SONNET.

Nature, enſeigne-moi par quel bizarre *effort*
Notre ame hors de nous eſt quelquefois ravie ;
Di-nous comme à nos corps elle-même aſſervie
S'agite, s'aſſoupit, ſe reveille ; *s'endort.*

Les moindres animaux plus hûreux dans leur *ſort*
Vivent innocemment ſans crainte & ſans envie ;
Exempts de mille ſoins qui traverſent la vie,
Et de mille frayeurs que nous donne la *mort.*

Un mêlange incertain d'eſprit & de matiére
Nous fait vivre avec trop, ou trop peu de lumiére,
Pour ſçavoir juſtement & nos biens & nos maux.

Change l'état douteux dans lequel tu nous ranges.
Nature, éleve-nous à la clarté des *Anges*,
Ou nous abaiſſe au ſens des ſimples animaux.

Remarquez qu'un *Sonnet* peut être compoſé, quant aux huit prémiers Vers, qui font les deux quatrains de la façon que l'eſt celui que je viens de rapporter, & ſuivant la régle générale & indiſpenſable de tous les *Sonnets*, avoir enſuite les rimes entrelaſſées depuis le dernier Vers du prémier tercet juſqu'au dernier Vers du ſecond; comme on peut le remarquer dans le *Sonnet* ci-deſſous de la compoſition de feu M. de Loménie, dont les Oeuvres n'ont point été imprimées. Il fit cet excellent *Sonnet* au ſujet de la perte de ſa Charge & de ſa femme.

SONNET.

Tu m'ôtes tout, Seigneur, sans que mon cœur murmure;
Tu bornes justement mon vol audacieux;
En me précipitant, tu m'approches des *Cieux*,
Et ta main me soutient dans les maux que j'endure.

Je suis par ton secours vainqueur de la nature,
Et malgré tes efforts, j'aime mes envieux,
La perte que je fais n'est grande qu'à leurs *yeux*;
Je ne puis déplorer mon heureuse avanture.

Du comble des honneurs je tombe sans *regret*;
Je ne cherche, grand Dieu, qu'à te plaire en *secret*;
Et t'aimant pour toi-seul, t'avoir pour mon partage.

Mais un état si saint ne dépend que de *toi*;
Il faut donc que ta grace acheve son ouvrage,
Et rende mon amour aussi grand que ma *foi*.

Il y a encore une autre maniére
e compoſer le Sonnet. On peut
rranger les huit prémiers Vers qui
ont les deux quatrains, de façon
u'il n'y ait pas un Vers en rime
late, & qui ne ſoit entrelaſſé. Des
ix Vers ſuivans qui ſe partagent en
leux tercets, il n'y aura que les deux
rémiers en rime plate & continue,
omme je le viens de dire ; le troi-
iéme rimant avec le cinquiéme, &
e quatriéme avec le ſixiéme, com-
ne dans le Sonnet ſuivant de Phi-
ppes Deſportes que je cite ici,
fin de montrer à ceux qui n'ont
oint lû les Poétes anciens, que
ette maniére de croiſer, ou d'en-
elaſſer les Vers, & particuliére-
ent aux deux tercets, n'eſt pas
ne ſimple invention de notre ſiécle.

SONNET.

nus cherche ſon fils, Venus toute en colére
erche l'aveugle amour par le monde égaré :
ais ta recherche eſt vaine, ô dolente Cithére,
l s'eſt ouvertement dans mon cœur retiré.

Que fera-ce de moi ? que me faudra-t-il faire ?
Je me voi d'un des deux le courroux préparé,
Egale obéiſſance à tous deux j'ai juré,
Le fils eſt dangereux, dangereuſe eſt la mere.

Si je récele Amour, ſon feu brûle mon cœur ;
Si je récele Amour, il eſt plein de rigueur,
Et trouvera pour moi quelque peine nouvelle.

Amour, demeure donc en mon cœur ſûrement ;
Mais fai que ton ardeur ne ſoit pas ſi cruelle,
Et je te cacherai beaucoup plus aiſément.

Il eſt bon de prendre garde qu'il s'en faut bien que ce *Sonnet* ſoit pour la compoſition, auſſi régulier que le précédent ; il péche contre la régle que j'ai donné, parceque les deux quatrains ne ſont pas uniformes, la rime n'étant point placée, comme je l'ai dit, de la même maniere dans le prémier, que dans le ſécond quatrain ; en quoi il n'eſt point imitable.

Enfin un Sonnet bien fait eſt un chef-d'œuvre de l'Art ; car outre la difficulté qu'il y a d'obſerver la rime double, riche & uniforme des deux prémiers quatrains, il doit avoir deux ou trois belles concluſions, & être conduit de telle ſorte qu'on y employe toujours une élocution tout à la fois pompeuſe & naturelle, magnifique & non contrainte ; de plus il faut encore, & c'eſt ce que nos anciens Poëtes ne ſe ſont point embarraſſez d'obſerver ſi religieuſement, il faut encore, dis-je, que le prémier quatrain ait *ſon ſens achevé*, le ſecond de *même* ; que le premier tercet ait auſſi le ſien *achevé* à proportion, & autant qu'il ſe peut ; & le ſecond tercet, le *ſien* tout-à-fait encore. Ce qu'on peut remarquer dans le Sonnet ſuivant de la compoſition de M. des Barreaux.

SONNET.

Grand Dieu, tes jugemens ſont remplis d'équité,
Toujours tu prens plaiſir à nous être propice:
Mais j'ai tant fait de mal que jamais ta bonté,
Ne me pardonnera ſans bleſſer ta juſtice.

Oui, mon Dieu, la grandeur de mon impiété
Ne laiſſe en ton pouvoir que le choix du ſupplice,
Ton interêt s'oppoſe à ma félicité,
Et ta clémence même attend que je périſſe.

Contente ton déſir, puiſqu'il t'eſt glorieux;
Offenſe-toi des pleurs qui coûlent de mes yeux,
Tonne, frappe, il eſt temps, rends-moi guerre pour *guerre*.

J'adore en périſſant la raiſon qui t'aigrit:
Mais deſſus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne ſoit tout couvert du Sang de Jeſus-*Chriſt*.

De tout ce que je viens de dire du Sonnet, on peut juger de la difficulté qu'il y a d'y réuſſir; & il

eſt peut-être dans notre Poéſie le genre de Poéme le plus difficile. Feu M. Dépréaux rapporte à ce propos dans ſon Art poétique qu'un jour Appollon,

Voulant pouſſer à bout tous les Rimeurs François,
Inventa du *Sonnet* les rigoureuſes loix ;
Voulut qu'en deux quatrains de méſure pareille,
La rime avec deux frappât huit fois l'oreille ;
Et qu'enſuite ſix Vers artiſtement rangez,
Fuſſent en deux Tercets par le ſens partagez ;
Sur-tout de ce Poéme, il bannit la licence ;
Lui-même en méſura le nombre & la cadence,
Défendit qu'un Vers foible y pût jamais entrer,
Ni qu'un mot déja mis oſât s'y remontrer.
Du reſte, il l'enrichit d'une beauté ſupréme.
Un Sonnet ſans défaut vaut ſeul un long Poéme.
Mais en vain mille Auteurs y penſent arriver,
Et cet heureux Phénix eſt encore à trouver.
A peine dans Gombaud, Mainard & Malleville,
En peut-on admirer deux ou trois entre mille.
Le reſte, auſſi peu lû que ceux de Pelletier,
N'a fait de chez * Serci qu'un ſaut chez l'Epicier.
Pour enfermer ſon ſens dans la borne preſcrite,
La méſure eſt toujours trop longue ou trop petite.

* Librairie.

Pouvois-je mieux finir mes Obſervations critiques, que par cette agréable fiction, qui renferme en peu de mots, & avec tant d'énergie tout ce qu'on ſçauroit dire du *Sonnet*?

Mais comme D. Lancelot ne s'eſt point étendu plus loin ſur les régles de la Poéſie Françoiſe, j'ai cru que je ferois bien de rapporter ici quelques-unes des licences les plus ordinaires dans la Verſification, de dire quelque choſe de la conſtruction figurée des mots, de traiter en paſſant de quelques différens Ouvrages de Poéſie entre pluſieurs, dont je n'ai pas deſſein de parler dans l'Art poétique que j'ai promis, de donner auſſi une idée générale de la fable, & de faire enſuite quelques remarques ſur la Traduction en Vers françois.

Des licences dans la Verſification.

Il y a de certains termes qui ſont vieillis dans la Proſe, mais qui ne laiſſent pas de ſe dire en Poéſie avec nobleſſe & avec grace. Le mot *ja-*

dis, par exemple, qui eſt vieux en Proſe, ſe dit fort bien en Poéſie pour *autrefois*. Les adverbes *deſſus*, *deſſous* ſe mettent quelquefois pour les prépoſitions *ſur*, *ſous*. Pluſieurs Poétes fameux ont employé *penſer* & *penſers*, au lieu de penſée & penſées. Feu M. Boileau s'en eſt ſervi, & M. Corneille dans la Tragédie de Polieucte Martyr fait dire à Pauline,

Mille *penſers* divers que mes troubles produiſent,
Dans mon cœur incertain à l'envi ſe détruiſent.

On dit *himen* & *himénée* pour nôce & *mariage*: on dit *Nef* pour *Navire*, & *Courſier* pour *Cheval*. On peut même conſidérer ces mots comme les vrais termes de la Poéſie, & non pas comme des licences. Ce mot *encore*, qui eſt ordinairement de trois ſillabes en Proſe, écrit avec un *e* à la fin, peut être auſſi en Vers de deux ſillabes, écrivant *encor* ſans *e* à la fin. *Zéphire* eſt de deux ou de trois ſillabes au ſingulier en écrivant *zéphire*, ou *zéphir*, avec un *e*, ou

ſans *e* à la fin. Mais *zéphires* de trois ſillables au pluriel ne vaut rien du tout en Proſe, & n'eſt guére bon non plus en Poéſie ; ainſi l'on doit toujours écrire *zéphirs* au pluriel, en ne faiſant que deux ſillabes de ce mot. Les autres licences Poétiques s'apprendront plus facilement par l'uſage & la lecture des bons Auteurs.

Avant que d'aller plus loin, je ſuis bien aiſe de rendre juſtice ici à M. de la Croix. Il y a de fort bonnes choſes dans ſon Art de la Poéſie ſur quelques-uns des ſujets qui me reſtent à traiter ; c'eſt pourquoi je ne ferai point difficulté, en profitant de ſes lumieres, d'employer tout ce que j'y trouverai de meilleur.

De la conſtruction figurée des mots.

La conſtruction figurée des mots n'eſt autre choſe en Poéſie, qu'un certain artifice, par lequel on les ſçait tellement placer dans les Vers, qu'ils y font figure. Toutes celles, dont je veux parler ici, conſiſtent

dans la répétition d'un même mot ; car, quoique cette ſorte de répétition ſoit ordinairement deſagréable, elle ne choque pourtant point l'oreille, quand elle ſe fait avec art, comme on le verra dans les exemples ſuivans.

Ces ſortes de figures peuvent être infinies, puiſque cette répétition ſe peut faire en une infinité de maniéres différentes.

On a la liberté de répéter ſimplement le même mot, ſans lui faire perdre ſa ſignification.

EXEMPLE.

Mon *Dieu*, mon *Dieu*, mon *Dieu*, ne me puniſſez pas.

D'autres fois on change la ſignification du même mot.

EXEMPLE.

Un *pere* eſt toujours *pere*, & malgré ſon courroux,
Quand il nous veut frapper, l'amour retient ſes coups.

On voit dans le premier Vers que le mot de *pere* eſt pris la ſeconde fois pour un mouvement de tendreſſe que reſſentent les peres pour leurs enfans.

Autre exemple different.

L'inſtinct régle bien mieux les plus vils animaux, Brébœuf, Entretiens ſolitaires.
Ils uſent mieux que nous, & des biens & des maux,
Aux noirs déréglemens ils ne ſont point en bute ;
Et ſans autre ſecours que ce leger appui,
La *brute* ne fait rien d'indigne de la *brute*,
Et tout ce que fait l'homme eſt indigne de lui.

On répete ſouvent auſſi le même mot, ou la même expreſſion au commencement de chaque Vers.

EXEMPLE.

Mon *bras* qu'avec reſpect toute l'Eſpagne admire, P. Corn. Cid.
Mon *bras* qui *tant de fois* a ſauvé cet Empire,
Tant de fois affermit le trône de ſon Roi,
Trahit donc ma querelle, & ne fait rien pour moi.

On place quelquefois le même mot au commencement & à la fin d'une Sentence.

EXEMPLE.

Vengez-vous dans le temps de mes fautes passées,
Mais dans l'Eternité ne vous en *vengez* pas.

Ou,

P. Corn. Cid. Tu t'es, en m'offensant, *montré digne* de moi;
Je me dois par ta mort *montrer digne* de toi.

On met d'autrefois le même mot à la fin d'un Vers & au commencement de l'autre, ou au commencement d'un membre & à la fin du suivant.

EXEMPLE.

Mais s'il voit l'ennemi de son Juge suprême,
L'esprit plein de son crime, ennemi de *soi-même*,
A *soi-même* à toute heure il devient odieux,
Voyant souvent qu'en lui tout contre lui s'irrite
En tous lieux il s'évite;
Et se cherche en tous lieux.

Autre Exemple different.

Le déſir des honneurs, des biens & des délices,
Produit ſeul ſes vertus, comme il *produit* ſes vices
Et l'aveugle interêt qui regne dans ſon cœur,
Va d'*objet* en *objet* & d'*erreur* en *erreur*.
Le nombre de ſes maux s'accroît par leur rémede.
Au *mal* qui ſe guérit un autre *mal* ſuccede ;
Au gré de ce Tiran, dont l'Empire eſt caché,
Un *péché* ſe détruit par un autre *péché*.

Autre Exemple different, où l'on répéte le même dans toutes les parties du diſcours.

Il veut, il ne veut pas, il accorde, il refuſe,
Il accorde la haine, il conſulte l'Amour ;
Il aſſûre, il retracte, il condamne, il excuſe,
Et le même objet plaît, & déplaît à ſon tour.

Autre Exemple different.

Ainſi l'homme inſenſé, ſans treve & ſans rélâche,
Va du *rémords* au crime, & du crime au *rémords* :
Il péche, il s'en répent, il s'emporte, il s'en fâche ;
Mais ces *vaines* douleurs n'ont que de *vains* efforts.

Autre Exemple, où l'on fait pluſieurs ſortes de répetitions.

Nul ne prévient la grace, & lorſqu'on la déſire,
C'eſt par le ſaint déſir que ſon feu nous inſpire.

N'en déplaiſe à l'Auteur de ces Vers, il n'a pas bien fait de mettre le ſaint *déſir* à l'hémiſtiche du ſecond, parcequ'il fait quelque conſonnance avec *inſpire*, qui eſt à ſa fin; & avec *déſire*, qui eſt auſſi à la fin du premier. Cela ſoit dit en paſſant. Reprenons la ſuite de ces Vers qui nous parlent de la grace: voici ce qu'ils en diſent:

Il faut pour la chercher qu'elle guide nos pas:
Ainſi c'eſt le *chemin*, qui mene au *chemin*-même;
Nul ſans un *jour* du Ciel ne voit ce *jour* ſuprême.
Qui tend à *Dieu* ſans *Dieu*, fait un ſuperbe effort,
Et *mort*, cherchant la vie, il trouvera la *mort*, &c.

Mais quelque grand néanmoins que puiſſe être le nombre de ces figures, je crois que ces exemples ſuffiront

firont pour les connoître. On n'a pas deſſein de les y comprendre toutes. On ſe contente de faire remarquer qu'elles ne ſont pas tant eſtimables par elles-mêmes, que par la beauté du ſens qu'elles renferment. En effet un beau génie ne les employe guére, à moins qu'elles n'ayent de la penſée, & qu'elles ne ſe préſentent naturellement d'elles-mêmes. Il me paroît que c'eſt là auſſi la maxime que chacun doit obſerver dans ſes Ecrits ; ſans cela ces figures de mots ne ſont plus que des pointes fades & puériles, qui ne ſçauroient donner qu'une idée fort baſſe de celui qui les aura miſes au jour ; & véritablement c'eſt un artifice trop ſenſible & trop groſſier. On ne ſçauroit s'en ſervir, que l'on ne prouve auſſi tôt qu'on eſt du nombre de ces maigres Auteurs, qui ne ſçurent jamais ce que c'eſt que de ſortir du cercle de la médiocrité. Car comme notre Langue, qui eſt naturelle plus qu'aucune autre,

n'aime point les figures ou les pointes, qui ne consistent simplement qu'en des jeux de mots ; nos meilleurs Poëtes les évitent avec autant de soin, que les esprits médiocres les recherchent.

Nous lisons dans l'Art Poëtique de feu M. Dépréaux que les pointes étoient autrefois ignorées de nos Auteurs : mais qu'elles passerent ensuite de l'Italie en notre France, où elles ne furent pas plûtôt introduites, que le vulgaire se laissa d'abord éblouir de leur faux agrément. Elles inonderent bien-tôt le Parnasse. Le Madrigal en fut le prémier enveloppé ; le Sonnet orgueilleux n'en fut pas lui-même exempt ; la Tragédie les cherit par-dessus toutes choses ; l'Elégie les mêla parmi ses douloureux caprices ; un Héros eut soin d'en faire sur la scéne ses plus grands ornemens ; & il n'étoit point d'Amant qui osât soûpirer sans pointe. On vit presque tous les Bergers plus fidelles à la pointe

dans leurs plaintes amoureuſes, qu'ils ne l'étoient à leurs Bergéres. Chaque mot eut deux viſages différens dans la Proſe, auſſi bien que dans les Vers. L'Avocat en hériſſa ſes Plaidoyez, & il n'y eut pas même juſqu'au Docteur en Chaire qui n'en ſemât dans l'Evangile.

Mais tout cela changea dans la ſuite : Voici de quelle maniére M. Dépréaux raconte que ce changement arriva, & comment la pointe ayant été abſolument banie, tous ces déſordres ceſſerent.

La raiſon outragée enfin ouvrit les yeux,
La chaſſa pour jamais des diſcours ſérieux,
Et dans tous ces Ecrits la déclarant infame,
Par grace lui laiſſa l'entrée en l'Epigramme;
Pourvû que ſa fineſſe, éclatant à propos,
Roulât ſur la *penſée*, & non pas ſur les *mots*.

Cependant afin qu'on ne croye pas qu'il n'eſt jamais permis abſolument de jouer & de badiner quelquefois ſur un mot avec délicateſſe,

il ajoûte quelque Vers après:

Ce n'eſt pas quelquefois qu'une Muſe un peu fine,
Sur un *mot* en paſſant ne joue & ne badine,
Et d'un ſens détourné n'abuſe avec ſuccès.
Mais fuyez ſur ce point un ridicule excès,
Et n'allez pas toujours d'une pointe frivole
Arguiſer par la queue une Epigramme folle.

Le plus ſûr eſt de n'employer ces ſortes de pointes que très-rarement; &, comme je l'ai déja dit, que lorſqu'elles ſe préſentent à propos: autrement un Auteur eſt bien à plaindre, qui n'a pas l'art de plaire à ſes Lecteurs par d'autres endroits.

De quelques différentes ſortes d'Ouvrages Poétiques.

Ceux qui veulent bien entendre les Poétes, & ſe mêler de la verſification, ne doivent pas ignorer la diverſité des Ouvrages en Vers. Ce n'eſt pas aſſez de poſſéder parfaitement les régles de la rime & de la

ſtructure des Vers, ou de connoître en quoi conſiſte le choix & l'arrangement des mots propres à leur compoſition, pour leur donner la cadence, la meſure & le nombre qu'ils doivent avoir ; il faut encore ſçavoir la méthode de compoſer un Ouvrage ſuivant le ſujet que l'on ſe propoſe, & le ſtile qu'on y doit employer.

Il y a une grande différence entre le ſtile des Poétes, & celui des Orateurs. Les uns ſemblent quelquefois oublier les régles de l'Art, & s'élever ſouvent au-deſſus de l'Art même ; au lieu que les autres n'oſeroient guére s'en écarter, ni prendre un eſſor ſi haut. Cela fait voir que les grands Poétes ne ſuivent pas toujours les loix communes de l'uſage. Ils ſe font un langage nouveau, quand ils ont quelque belle penſée à exprimer. Car comme tout ce qu'ils diſent, eſt ſouvent extraordinaire, il faut que les paroles dont ils ſe ſervent, ne ſoient pas com-

munes : autrement, comment pourroient-ils jamais plaire & surprendre en même temps par la grandeur des choses, qui ne seroient pas soûtenues par la grandeur des paroles, & par des expressions qui égalent autant la dignité de la matiére, qu'elles sont éloignées de l'usage ordinaire de s'énoncer.

C'est pour cela que le mêlange des hiperboles & des métaphores est si agréable dans la Poésie. Le stile Poétique est presque toujours figuré. La dignité de la matiére qui remplit l'ame du Poéte de transports, d'estime & d'admiration, fait que son discours ne sçauroit être égal, & qu'il est souvent interrompu par les divers mouvemens dont son esprit est agité.

Mais cependant, lorsque le sujet de ses Vers n'a rien qui doive causer ces transports, son stile doit être simple, & presque sans figure ; de sorte qu'il n'y a que la grandeur & la rareté des choses que les Poétes

expriment, qui puiſſent excuſer la liberté qu'ils prennent ; car ſi les choſes ſont communes, ils n'ont pas plus de liberté que les Hiſtoriens.

Il y a néanmoins de certaines véritez abſtraites, qui ne s'appercevant que par les yeux de l'eſprit, ne ſont pas ſi propres à plaire, que celles qui ſont ſenſibles. C'eſt ce qui a porté les Poëtes anciens à mettre en uſage les fictions, & à donner à chaque choſe un corps & un ame, afin de frapper plus vivement les ſens, & trouver l'art de plaire & de perſuader.

Les Prophetes ont en cela beaucoup de rapport avec les Poëtes ; ils ſe ſont ſervi des maniéres de parler à peu près ſemblables pour ſe rendre plus intelligibles au peuple. David voulant nous répréſenter comme Dieu l'avoit divinement ſecouru contre ſes ennemis, employe un ſtile auſſi vif, & auſſi hardi que celui des Poëtes profanes ; ce qu'on peut remarquer dans les Vers ſuivans.

En cette extrêmité derniére
J'invoquai le Seigneur, j'eus recours à mon Dieu,
Et dans l'inſtant de ſon haut lieu
Il entendit ma voix, il ouit ma priére.

Pour moi ſes forces il aſſemble;
Ces hauts monts dont l'orgueil s'éleve juſqu'aux Cieux,
Agitent leurs fronts glorieux,
Et juſqu'au fondement toute la terre tremble.

De courroux ſon viſage fume,
De ſes yeux irritez ſort un feu dévorant,
Qui court comme un affreux torrent,
Et tout ce qu'il rencontre auſſi-tôt il l'allume.

Les Cieux pour le laiſſer deſcendre,
Abaiſſent par reſpect leurs grands cercles voutez;
Et ſous ſes pas de tous côtez
Les nuages épais commencent de s'étendre.

Les Chérubins qui de ſa gloire
Sont avec tant d'ardeur ſes Miniſtres ſçavans,
Tirent ſur les aîles des vens
Son char, où ſa puiſſance attache la victoire.

Il cache ſa Majeſté ſainte
Sous un noir pavillon, fait de ſombres brouillarts,
Qui comme de fermes remparts,
Font autour de ſon trône une effroyable enceinte.

Mais quoique les Poëtes ne doivent enviſager les choſes que par les endroits capables de charmer & de perſuader, & que bien loin de rien conſidérer de tout ce qui pourroit diminuer le ſujet de leur admiration, ils s'abandonnent entiérement au feu de leur imagination; & ſortant en quelque façon d'eux-mêmes, ſe rendent ainſi ſemblables aux Sybiles & aux Prophetes qui ne parloient plus le langage ordinaire des hommes; ce n'eſt pas qu'ils ſoient exempts, pour la beauté du diſcours, d'obſerver les régles que l'on a données dans les chapitres précédens, & de conſidérer la compoſition, le ſtile & le caractére de tous les différens Ouvrages de Poéſie. On va en expliquer ici quel-

ques-uns, ſelon le deſſein que l'on s'eſt propoſé.

DE L'ELEGIE.

L'Elégie eſt un Ouvrage de Poéſie, dont le ſtile eſt fort temperé, & dont les expreſſions ne doivent rien avoir que de naturel. Elle eſt tout-à-fait propre à répréſenter quelque paſſion & quelque tendreſſe, & à exprimer le ſujet de quelque régret ou de quelque déplaiſir. Les Vers dont on la compoſe, ſont ordinairement de douze ſillabes: les maſculins riment le plus ſouvent de ſuite, & les féminins de même; mais cela n'empêche pas que l'on n'en faſſe de pluſieurs autres maniéres.

EXEMPLE.

Iris à Tircis.

Parlez, mon cœur, parlez, & dites-moi pourquoi
Depuis deux ou trois ans je ne ſuis plus à moi.

Tendreſſe, ennui, chagrin, langueur, mélancolie,
Troublerez-vous toujours le répos de ma vie ?
En toute heure, en tout lieu ſentirai-je vos coups ?
Et ne pourrai-je pas être un moment ſans vous ?
Je viens dans ces déſerts chercher la ſolitude,
Où ſeule loin du bruit & de la multitude,
Je puiſſe en liberté dire mes ſentimens,
Déſerts, ſoyez témoins des peines que je ſens, &c.

AUTRE ELEGIE, ſur l'exil d'Ovide.

Ovide, c'eſt à tort que tu veux mettre Auguſte
Au rang des Immortels ; Delin-gendes.
Ton exil nous apprend qu'il étoit trop injuſte
Pour avoir des Autels, &c.

DE LA PASTORALE.

La Paſtorale eſt une deſcription ou répréſentation des avantures de quelques Bergers, ou de quelques autres perſonnes de peu de mérite,

& d'une naiſſance à peu près ſemblable. Elle ſe compoſe en Vers de différentes méſures que l'on mêle ordinairement enſemble, & qui doivent étre d'un ſtile qui n'ait rien de trop rélevé.

EXEMPLE:

ACIS ET GALATHE'E.

TELEME.

Opera. Vous n'étes pas le ſeul de qui la voix plaintive
Se fait entendre en ces lieux chaque jour;
Une beauté cruelle, un malheureux amour,
M'amene auſſi ſur cette rive.

ACIS.

Pouvez-vous comparer vos maux à mes malheurs?
Je ſuis mortel; j'adore une Déeſſe.
Quelle ſource pour moi d'éternélles douleurs!
Je n'oſe qu'en tremblant exprimer ma tendreſſe,
Et ſouvent en ſecret je dévore mes pleurs.

DE L'EGLOGUE.

L'Eglogue eſt un Ouvrage familier & naif, proportionné à l'humeur & à la maniére d'agir des Bergers, & des gens qui vivent d'ordinaire à la Campagne : on la peut compoſer de toutes ſortes de Vers ; c'eſt ordinairement un Entretien entre deux ou trois perſonnes.

EXEMPLE.

TIRSIS A DAMON.

Sur le changement de ſa Maîtreſſe.

TIRSIS.

Philis qui par ſes yeux me marquoit ſa tendreſſe,
Et qui me défendoit de voir d'autre Maîtreſſe,
Par un cruel retour ſe plaît au changement,
Et me traite d'ingrat auprès d'un autre Amant.

DAMON.

Ton récit me ſurprend, il me paroît un ſonge ;
Mais je ſçai que Tirſis n'aime point le menſonge.

S'il eſt vrai que Philis, par ſa légereté,
Te veut faire ſentir ſon infidelité;
Ce n'eſt pas un malheur de perdre une inconſtante,
Tu ſeras plus heureux avec une autre amante, &c.

AUTRE EGLOGUE.

EURILLAS A LISIDOR.

EURILLAS.

Tamarede s'en eſt allée,
L'ingrate mépriſant mes ſoûpirs & mes pleurs,
Laiſſe mon ame déſolée
A la merci de mes douleurs.
Je n'eſpérai jamais qu'un jour elle eût envie
De finir de mes maux le pitoyable cours;
Mais je l'aimois plus que ma vie,
Et je la voyois tous les jours.

LISIDOR.

Lieux ſauvages & ſolitaires,
De mes triſtes ennuis les ſeuls dépoſitaires,
Antres affreux, noires Forêts,
Qui voyez de mes maux l'extrême violence,
Gardez toujours pour moi ce tranquile ſilence,
Permettez-moi, Rochers, d'être diſcrets à

Je viens vous confier le ſecret de ma vie,
Et vous dire qu'Olimpe à mon ame aſſervie,
Olimpe Reine de ces lieux,
Digne objet de l'amour des plus grands de nos
Dieux, &c.

AUTRE EGLOGUE.

A CLIMADIS.

Enfin, cher Climadis, l'Amour vous importune,
Vous ſuivez le parti de l'aveugle Fortune.
L'exemple des Mortels qu'elle a précipitez,
Du ſuprême dégré de leurs proſpéritez,
Des trônes renverſés, des nations éteintes,
Qui troublent l'Univers par leurs trop juſtes
plaintes:
La foule des Héros qu'elle traîne au cercueil,
N'ont pû vous garantir de ce ſuperbe écueil.
Pour elle vous quittez notre innocente vie,
Qui de tant de douceur avoit été ſuivie, &c.

DE LA PALINODIE.

La Palinodie, dit M. de la Croix, eſt un Ouvrage en Vers compoſé

d'ordinaire de quatrains, dont les rimes ſont mêlées, & un petit Vers avec un grand ; le prémier rime avec le quatriéme, &c. Voici l'exemple qu'il en donne.

EXEMPLE.

Phillis en vain fait la ſévére ;
Je puis vous aſſurer qu'elle aime tendrement.
J'ai découvert ſon ſentiment ;
C'eſt l'amour quelquefois qui l'a met en colere, &c.

OBSERVATIONS.

La définition que nous donne ici de la *Palinodie* M. de la Croix, n'eſt pas juſte, à mon avis ; il me ſemble qu'il ſeroit mieux de la définir un Ouvrage en Vers, dans lequel on retracte ſes ſentimens, & où l'on exprime ſouvent tout le contraire de ce qu'on avoit avancé auparavant. On compoſe d'ordinaire la *Palinodie* de Stances de quatre Vers ; mais on peut la compoſer auſſi d'une autre maniére :

maniére : les rimes en ſont mêlées, ſi l'on veut ; & il n'eſt pas non plus abſolument neceſſaire de mettre toujours un petit Vers avec un grand.

Horace dans le prémier Livre de ſes Odes en adreſſe une à ſa Maîtreſſe. Cette Ode eſt une *Palinodie*, dont je me contenterai, pour exemple, de rapporter ſeulement une Strophe.

Exemple de la Palinodie.

HORATIUS ad Amicam.

PALINODIAM canit, at veniam petit à Puellâ quam criminoſis Iambis laſerat.

ODE XVI.

O matre pulchrâ filia pulchrior,
Quem criminoſis cumque voles modum
Pones Iambis ; ſivè flammâ
Sivè mari libet Adriano.

Ce qu'on pourroit traduire en Vers françois de cette façon.

HORACE à ſa Maîtreſſe.

Il chante ſes louanges, & s'excuſe envers elle de l'avoir offenſé deux fois par des Vers injurieux.

ODE XVI.

O Fille bien plus belle encor que votre mére ;
Pour punir de mes Vers le ſatirique jeu :
Jettez-les dans la mer, condamnez-les au feu ;
Mais au moins contre moi ceſſez d'être en colére.

DE L'IDILLE.

L'*Idille* eſt un récit Poétique de quelque avanture extraordinaire. Elle eſt ordinairement compoſée de grands Vers qui riment de ſuite ; c'eſt à-dire deux maſculins enſemble, & deux féminins de même.

EXEMPLE.

Sur l'amour inconnu de Daphnis & d'Iris.

Daphnis depuis trois ans ménageoit ſon amour,
Pour porter une belle à l'aimer à ſon tour ;

Iris même ſouffroit volontiers ſa tendreſſe,
Et ne haïſſoit point le titre de Maîtreſſe ;
Lorſque tous deux jaloux par quelque faux rapport,
Chacun ſe détermine à ſuivre un autre ſort :
Mais l'on vid par malheur ſous un ſot l'himenée
Iris qui meritoit une autre deſtinée.

DES BERGERIES.

On entend ici ſous le nom de *Bergeries* une certaine Poéſie ſur l'entretien familier des Bergers, touchant leur troupeau & leurs amours, ou entre les Bergers-mêmes & leur troupeau. Racan a fait pluſieurs ſortes de Bergeries, où je renvoye le Lecteur comme à de parfaits modéles en ce genre de Poéſie. Je ne laiſſerai pas cependant de rapporter un exemple de Ceriſi, cité par M. de la Croix.

EXEMPLE.

Infortuné troupeau, mes prémiéres Amours,
C'eſt en vain que vos cris implorent mon ſecours

Le ſalut déſiré d'ailleurs ſe doit attendre.
Je n'ai plus de vigueur qui puiſſe vous aider ;
Comment d'un puiſſant loup vous pourrois-je défendre,
Si d'un foible régard je n'ai pû me garder.

Ce ſceptre paſtoral qui jadis fit trembler
Tous les hôtes des bois, qui penſerent troubler
De vos petits plaiſirs la douceur innocente;
Maintenant dans mes mains, lâche & honteux fardeau,
Ne ſert qu'à ſoûtenir cette maſſe péſante,
Qui parmi ces déſerts vient chercher un tombeau, &c.

DE L'HEROIDE.

L'*Héroide* eſt un Ouvrage majeſtueux, concis & ſublime ; elle ſe compoſe de Stances de quatre Vers; il faut que la grace & la pointe ſe rencontrent dans chacune de ces Stances qui doivent être ſuivies ſans aucune diſtance de l'une à l'autre. Il n'y a que les Vers Alexandrins, c'eſt-à-dire de douze ſillabes qui lui

ſoient propres. Le prémier peut rimer avec le troiſiéme, ou avec le quatriéme. Le ſens doit finir avec chaque Stance ; & il faut que la derniére rime de la précédente ne ſoit pas ſemblable à la préméire rime de la Stance qui ſuit immédiatement après ; l'Ouvrage en eſt plus parfait & plus agréable à l'oreille. La fiction doit étre ſoûtenue par le vraiſemblable, ou par l'hiſtoire ; il n'y doit rien entrer qui ne ſoit digne du Héros ou de l'Héroïne, dont on chante les actions & les belles qualitez. En un mot, l'*Héroïde* doit étre fort claire, aiſée & d'une plus grande étendue que l'Elegie ; elle eſt d'une fort juſte longueur, quand elle contient quatre ou cinq cens Vers.

EXEMPLE.

A Sainte Madeleine.

Héroïne d'amour, divine Conquerante,
Amante du Sauveur, eſſuyez vos beaux yeux ;
Celui que vous pleurez vous doit rendre contente,
Il n'eſt pas moins à vous, pour étre dans les Cieux.

Jeſus-Chriſt eſt touché de votre ſainte flâme ;
L'Amour-même ſe rend propice à vos appas ;
Il vit dans votre cœur, il regne dans votre ame ;
Pourquoi le cherchez-vous ? ne le ſentez-vous pas ?

DU CHANT-ROYAL.

Le *Chant Royal* eſt un Ouvrage poétique qui a de la difficulté, & dont on ne peut bien parler, non plus que des Rondeaux, ni des Ballades, comme je l'ai déja dit dans l'endroit où j'ai marqué les Ouvrages de Poéſie plus ou moins difficiles à faire. Le ſtile du *Chant-Royal* doit être noble & fort élevé, parcequ'on le fait ordinairement à la louange d'un Roi, de quelque Prince, ou de quelque grand Seigneur. On le compoſe de grands ou de petits Vers, diſtinguez par Stances de treize Vers chacune pour l'ordinaire. Les rimes ſont différemment entre-mêlées. Dans les ſix prémiers Vers, il y a

trois mêmes rimes féminines & trois mêmes maſculines, que l'on mélange les unes avec les autres ; dans les ſept Vers ſuivans il y a quatre rimes ſemblables que l'on mélange de même avec trois autres maſculines qui ſont auſſi ſemblables. Il ne doit pas s'étendre au-delà de cent Vers. Le dernier de chaque Stance eſt une eſpéce de réfrein que l'on répéte toujours juſqu'à la fin de l'Ouvrage.

EXEMPLE.

Sur une Fille de France mariée à Philippes IV.

On crut jadis que l'habitant du Tage, Capelle.
Pour au couchant du ſoleil ſe trouver,
En amaſſoit l'or ſur ſon beau viſage ;
Mais plus de biens lui ſont prêts d'arriver
Par le ſoleil, qu'un illuſtre Meſſage
Lui donne enfin qu'il verra s'y lever,

Pour te marquer une joie immortelle,
Par ton moyen d'avoir ſi vîte appris
Cette importante & ſi grande nouvelle:
Qu'il mette au jour tout ce qu'il a de prix,
Et quand viendra Reine tant noble & belle,
Que tous les Bourgs rétentiſſent de cris,
Rien de ſi beau, rien de ſi noble qu'elle.

Ainſi quand Dieu vid ſur la terre & l'onde
Tout par l'envie en déſolation,
Enfin touché de la compaſſion,
Qui dans ſon ſein pour nous toujours abonde,
Il réſolut que pour calmer le monde,
Il y falloit une ſainte union.
Dans ce deſſein ſa bonté paternelle
En tous lieux roûle, & ſur tous les pays
La clair-voyante & lointaine prunelle,
Dont la Princeſſe il découvre à Paris,
Où contemplant la Royale pucelle,
Non, le Ciel n'a, dit-il, ſous ſon pourpris
Rien de ſi beau, rien de ſi noble qu'elle.

Ces Vers ne ſont pas à la vérité fort excellens; mais il ſont du moins

voir de quelle maniére les rimes & les Vers doivent étre diſpoſez.

DU RONDEAU.

Le *Rondeau* eſt de deux ſortes, *ſimple* & *compoſé*.

Le *Rondeau ſimple* eſt compoſé de quinze Vers que l'on diviſe en trois Stances : la prémiere eſt de cinq Vers, la ſeconde de quatre, & la troiſiéme de ſix. Les deux prémiers Vers de la prémiere Stance riment avec le dernier, avec les deux prémiers & le pénultiéme de la troiſiéme. Le troiſiéme & le quatriéme de la prémiere Stance rime avec le troiſiéme de la ſéconde, & avec le quatriéme de la troiſiéme ; de ſorte que depuis le commencement du *Rondeau* juſqu'à la fin, ce ſont toujours les deux mêmes rimes. A l'égard du même mot que l'on met après le dernier Vers de la ſéconde Stance & le dernier de la troiſiéme, ce n'eſt qu'un fragment de Vers qui ne rime qu'avec lui-même.

EXEMPLE.

Du Rondeau ſimple.

RONDEAU.

Voiture. Vous parlez comme un Scipion ;
Et ſi vous n'êtes qu'un pion.
D'un mot je vous pourrois défaire ;
Mais une palme ſi vulgaire
N'eſt pas pour un tel champion.

Je vous le dis ſans paſſion,
N'ayez point de préſomption ;
Et ſongez de quelle maniére
Vous parlez.

Euſſiez-vous le corps d'Orion,
Et la même voix d'Arion,
Devant moi vous devez vous taire ;
Ne craignez-vous point ma colére ?
Qu'eſt-ce là, pétit Embrion,
Vous parlez.

Le *Rondeau* redoublé commence

par une Stance de quatre Vers, dont le prémier rime avec le troiſiéme. Cette Stance eſt ſuivie de cinq autres, qui finiſſent chacune par un Vers de la prémiere Stance, d'où le *Rondeau* tire le nom de *redoublé*; à la réſerve de la derniere, à la fin de laquelle on ajoûte le commencement du prémier Vers de la prémiere Stance. On ne peut mettre que trois rimes différentes dans le *Rondeau redoublé*; mais on le peut faire de toutes ſortes de Vers, pourvû qu'ils ſoient tous de même méſure.

EXEMPLE.

Du Rondeau redoublé.

1. Mon cœur à tout moment ſoûpire,
2. Mon ame eſt réduite aux abois,
3. Iris, il faudra que j'expire,
4. Si bien-tôt je ne vous revois.

Je vous appelle mille fois,
Et mille fois on m'entend dire,
Que puiſque je vis ſous vos lois,
1. Mon cœur à tout moment ſoûpire.

Je veux vivre ſous votre empire,
Si vous voulez porter la Croix
Juſqu'à la fin de mon martyre,
Mon ame eſt réduite aux abois.

Je perds la parole & la voix,
Mon mal ne ſçauroit être pire,
Si cela dure encore un mois,
Iris, il faudra que j'expire.

Il ne faudroit pas contredire
A l'heureux terme de mon choix;
Hâtez-vous plûtôt de m'écrire,
Si bien-tôt je ne vous revois.

Deux ou trois lignes de vos doigts;
A me ſauver peuvent ſuffire.
O! quel contentement j'aurois,
Si vous vouliez me faire lire.
Mon cœur.....

DE L'EPIGRAMME.

L'Epigramme doit avoir deux ou quatre Vers au moins, & ſix, huit & dix Vers au plus ; quoiqu'on pourroit abſolument la conduire juſqu'au nombre de quatorze Vers, à l'imitation des Latins ; mais quand elle eſt courte, elle eſt toujours meilleure. Quoi qu'il en ſoit, on compoſe d'ordinaire l'*Epigramme* ſur un ſujet plaiſant & ſatirique ; elle doit finir auſſi par quelque belle penſée, que l'on appelle la *chûte* ou la *pointe* de l'Epigramme, dont le ſens doit toujours avoir quelque choſe de piquant & d'ingenieux, comme dans cette Epigramme latine.

POETA POLYGRAPHUS.

EPIGRAMMA.

Cùm facias verſus nullâ non luce ducenos,
Vare, nihil recitas : non ſapis ; atque ſapis.

Qu'on a eſſayé d'imiter ainſi :

UN POETE, grand faiſeur de Vers.

EPIGRAMME.

Vous faites aiſément deux cens Vers chaque jour,
Sans que Paris de vous ait encore eu d'ouvrage,
Ou qu'on vous ait rien vû préſenter à la Cour;
Vous êtes fou, G** Mais non; vous êtes ſage.

Ou cette autre Epigramme gréque.

ΕΠΙΓΡΑΜΜΑ.

Ἢν ἰσίδω Θήρωνα, τὰ πάντ' ὁρῶ, ἢν δὲ τὸ Πάντα
Βλέψω, τὸν δὲ γύμν, τ' ὄμπαλιν οὐδὲν ὁρῶ.

Dont voici la verſion litterale:

EPIGRAMMA.

Theronâ cùm video, videor mihi cuncta videre,
Hôc ſine, ſi videam cuncta, videre nihil.

Qu'on pourroit traduire en françois à peu près de cette façon.

EPIGRAMME.

Je vois tout, quand je vois Théron & ſes apas,
Et ne vois rien dans tout, quand je ne le vois pas.

Ou cette autre encore que le R.

P. Buffier dit avoir été faite à la louange d'un homme extraordinairement laid.

EPIGRAMME.

Gentil Colin, tu m'as charmé la vûe ;
Quand ton image en mon œil fut reçûe ;
Je me ſentis épris de ton amour :
Tu me parus plus beau mille fois que le jour ;
Gentil Colin, tu m'as charmé la vûe ;
Mais c'eſt que j'avois la brélûe.

Remarquez qu'on employe dans l'Epigramme differentes ſortes de Vers ; & qu'on n'y doit rien mettre de bas. Martial eſt fort eſtimé pour les *Epigrammes* parmi les Latins. Il en a fait véritablement de belles ; mais il y en a, ce me ſemble, de fort ſimples auſſi. La plûpart de celles de Catule n'ont preſque point de pointe, ou ſi elles en ont quelques-unes, elles ſont le plus ſouvent fades & puériles ; de ſorte, qu'à mon avis, il n'y a pas ſi bien réuſſi que pluſieurs ſe l'imaginent.

DU MADRIGAL.

Le Madrigal eſt une ſorte d'Epigramme. On remarque néanmoins que ſa chûte eſt moins piquante, mais qu'elle eſt plus ſenſée ; qu'elle ſurprend moins, & qu'elle contente davantage. Le Madrigal a ordinairement cinq ou ſix, ſept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze Vers, & même juſqu'à ſeize Vers, en façon de Stance, où l'on mêle de petits Vers avec de grands.

EXEMPLES.

Madrigal de cinq Vers.

De la Sabliere.

Elle eſt coquette, ſote & belle,
Aſſez belle pour le plaiſir,
Aſſez ſote pour mal choiſir,
Aſſez coquette enfin pour n'être pas cruelle,
Elle aura la foule chez elle.

Madrigal de ſix Vers.

Mademoiſelle Des Jardins.

L'on a banni la complaiſance ;
On n'a plus de reſpect, on n'a plus de conſtance :
Helas !

Helas ! on ne ſçait plus aimer.
Amour, dont le pouvoir autrefois fut extrême,
N'entreprend plus de me charmer,
Ou me fait un Amant qui ſoit digne qu'on l'aime.

Madrigal de ſept Vers.

Pour vous rendre plus amoureux, La même
Je voulus un moment vous rendre malheureux.
J'obtins de mes régards mille rudes atteintes,
Ma bouche obéit même à ma fauſſe rigueur,
Vous en crûtes ma voix, mes régards & mes feintes ;
Mais pour bannir toutes vos craintes,
Il falloit, Clidamis, n'en croire que mon cœur.

Madrigal de huit Vers.

Vous, que rien ne peut attendrir,
Et dont la fierté ſans ſéconde,
Laiſſe cruellement mourir,
Le plus fidéle Amant du monde :
Ah ! pour punir votre rigueur,
Et pour vanger le malheureux Phileine,
Que n'ai-je vos appas, adorable Climeine,
Ou bien que n'avez-vous mon cœur ?

Quelques Auteurs ont fort judicieuſement remarqué que le ſujet du Madrigal eſt quelque choſe de raiſonnable, de gracieux ou de noble ; comme celui qui fut compoſé au ſujet des feux de joye que firent les Ennemis de la France, aprés avoir perdu la Bataille de Fleurus.

Madrigal de neuf Vers.

Aprés avoir été battus,
On voit chez vous tant de réjouiſſances,
Qu'à s'en tenir aux apparences,
Vous êtes les Vainqueurs, nous ſommes les Vaincus.
Ah ! franchement c'eſt pour nous trop de gloire,
Et vous rélevez trop l'éclat de nos exploits.
Quoi donc ? Voulez-vous faire croire,
Qu'être battu par les François,
Eſt un honneur qui vaut une Victoire ?

Madrigal de dix Vers.

SUR LA RENCONTRE imprevûe d'un Amant.

Amour, ton pouvoir eſt extrême ;
Tu triomphes de ma rigueur :
Et je m'apperçois que mon cœur
Eſt bien plus à toi qu'à moi-même.
Aujourd'hui j'ai vû mon Amant,
Mon cœur l'a retrouvé charmant ;
Mes yeux ont trahi mon courage ;
Et par leurs régards adoucis
Ils ont dit d'un muet langage,
Ah ! je t'aime encore, Tircis.

Je trouve auſſi que la remarque du R. P. Buffier eſt fort juſte, en ce qu'il dit qu'une penſée obligeante, ou qui renferme quelque louange tournée en Vers, peut toujours faire le ſujet d'un Madrigal, & en prendre le nom. Pour le prouver, il en rapporte un qui fut fait à l'occaſion d'une fête que M. le Prince

donna dans le bois de Chantilli à Monſeigneur le Dauphin, & qui parut tenir du prodige : le voici.

Madrigal d'onze Vers.

Depuis le temps où toutes choſes
Contribuoient à nos plaiſirs,
Qu'il ne falloit ſçavoir que former des déſirs,
Pour former à ſon gré mille métamorphoſes,
Rien a-t-il paru plus charmant,
Que ce que Chantilli fit voir derniérement ?
Mais de ces merveilleux, de ces galans ſpectacles,
Il ne faut point être ſurpris,
Dans tout ce qui touche LOUIS,
Rien ne coûte aux Condez, pas même les miracles,
Soit pour ſervir le Pére, ou divertir le Fils.

Madrigal de douze Vers.

Que mon deſtin eſt rigoureux !
De la Sabliére. Iris, l'aimable Iris a perdu la lumiére ;
Douce, obligeante, quoique fiére,
Près d'elle je trouvois tout ce qui rend heureux,

Dans les avantures fâcheuſes
Les égards & les ſoins d'une tendre amitié,
Parmi les peines amoureuſes,
Tout le ſupport de la pitié ;
Appuyé d'un ſecours ſi ſûr & ſi fidelle,
De tous ſes déplaiſirs mon cœur venoit à bout ;
Iris me conſoloit de tout,
Et rien ne me conſole d'elle.

Madrigal de treize Vers.

Hier je rencontrai ma charmante Philis,
Les yeux étincelans, & la bouche allumée ;
Elle avoit ſur ſon teint cent roſes contre un lis, Monstreuil.
Et de mille déſirs paroiſſoit enflammée.
Son mari qui dormoit ſur le pié de ſon lit,
Fit qu'à l'oreille elle me dit,
Aujourd'hui je commence à ſentir que je t'aime :
Helas ! depuis long-temps mon ardeur eſt extrême,
Lui répondis-je auſſi tout bas :
Mais ſi nous étions ſeuls, que feriez-vous, Madame ?
Elle avec un régard languiſſant, plein d'appas,
Comme une femme qui ſe pâme,
Me dit en ſoûpirant.... Ah ! nous n'y ſommes pas.

Madrigal de quatorze Vers.

De la Sabliére.

Iris ne peut ſe défaire
De deux envieux couſins,
Qui pour comble de miſére,
Sont encore ſes voiſins;
A cauſe du parentage
Il faut bien les recevoir;
A cauſe du voiſinage
Ils demeurent tout le ſoir:
Ainſi toutes les journées
A mon amour deſtinées,
S'écoulent ſans aucun fruit.
Cette belle n'a rien de libre que la nuit:
Mais hélas! ce temps favorable,
N'eſt pas fait pour un miſerable.

Madrigal de ſeize Vers.

Que mon Iris me plaît lorſqu'elle eſt négligée,
Et que je la vois dégagée
De tous les ornemens qui cachent ſes beautez!
La belle les a tous quittez.
Une juppe de ſimple toile
Aux plus ſecrets appas ſert à peine de voile,
On lui voit à plaiſir & le bras & la main,
Et rien ne cache ſon beau ſein.

Sur un lit de répos cette belle eſt couchée ;
La tête dans la main nonchalamant penchée,
Les yeux tournez vers ſon Amant.
Telle étoit jadis la plus belle
De toute la troupe immortelle,
Auprès du beau Chaſſeur qui cauſoit ſon tourment ;
Mais, belle Iris, ne faiſoit-elle
Que le regarder ſeulement ?

On voit encore des Madrigaux de quatre Vers ſeulement, mais ils ne ſont pas beaucoup en uſage. Ils ne ſont, à proprement parler, qu'un ſimple quatrain : en voici un que je rapporterai pour exemple.

Madrigal de quatre Vers.

Quand vous avez trouvé ce moment favorable,
Où mon corps de langueur feignoit être abbatu ;
Hé ! pourquoi lui prêter votre main favorable ?
N'avois-je pas aſſez de toute ma vertu ?

DE L'ENIGME.

L'Enigme eſt un diſcours poétique, qui ſous des termes couverts

répréſente ſi bien une choſe, qu'il ne peut convenir à une autre. On y employe toutes ſortes de Vers, & on y mêle les rimes comme l'on veut.

EXEMPLE.

Je ſuis ce belle aſtre inviſible,
Qui comble de faveurs celui qui m'a dans ſoi ;
Que ſi l'on ne ſçait pas ſe bien ſervir de moi,
Souvent on me trouve nuiſible.

On diroit que je ſuis un Dieu,
Je fais en un moment tout le tour de la terre,
Je marche ſur les eaux au-deſſus du tonnerre ;
Et je ne paroîs qu'en un lieu.

DE LA DEVISE.

Il n'y a guére d'Ouvrages en Vers où il ſoit plus difficile de bien réuſſir que dans la *Deviſe* ; car comme elle eſt une peinture vive & ſçavante de la perſonne ou de la choſe qu'elle nous répréſente ; il faut qu'on y remarque tout ce que l'eſprit de

l'homme peut produire de plus juſte, de plus expreſſif, de plus fin, de plus ingenieux & de plus délicat. Il y en a de trois ſortes, la Deviſe ſans ame, la Deviſe ſans corps, & la Deviſe qui a corps & ame : cette derniére eſpéce eſt la véritable Deviſe. La Deviſe qui a corps ſans ame, eſt une image ſimbolique & hiéroglifique, qui étoit autrefois fort en uſage parmi les Egiptiens. La Deviſe qui a ame ſans corps, eſt une expreſſion courte de quelqu'un, ou de toute une famille. Voici un exemple de la véritable Deviſe ; c'eſt-à-dire de celle qui a ame & corps.

EXEMPLE.

LE CORPS DE LA DEVISE.

Un miroir ardent expoſé au ſoleil.

L'AME DE LA DEVISE.

Collectos nil ſuſtinet ignes.

Cette Deviſe qui eſt faite ſur la guerre en faveur du Roi, a été exprimée ainſi par les Vers ſuivans.

Je ſuis né pour le bien du monde,
Je répands en tous lieux ma lumiére féconde ;
Mais, ſi mal-à-propos on s'oppoſe à mes vœux,
Je nuis par tout où je veux nuire ;
Je n'ai qu'à ramaſſer mes feux,
Rien ne peut conſerver ce que je veux détruire.

DE L'EMBLEME.

Pluſieurs ont confondu l'*Embleme* avec la *Deviſe*, parcequ'en effet l'une a beaucoup de rapport avec l'autre : il y a néanmoins cette différence entr'elles. La *Deviſe* ne reçoit point la figure humaine, & l'*Embleme* en fait ſon ornement ; l'une ne ſouffre qu'une figure, & l'autre en peut ſouffrir pluſieurs enſemble. Mais comme ces figures ſimboliques ont corps & ame toutes deux, c'eſt ce qu'il faut tâcher ſurtout de bien exprimer. On y peut faire entrer toutes ſortes de Vers. Le Sonnet, l'Epigramme, le Madrigal & le Quatrain ſont fort propres pour la Deviſe & pour l'Embleme.

Celle-ci eſt définie, une répréſentation ſimbolique, qui étant expliquée par une ſentence ou par quelques vers, exprime quelque précepte moral, ou les actions & qualitez de quelque illuſtre perſonne. On en remarque de pluſieurs ſortes, *Emblemes* naturelles, artificielles, hiſtoriques, fabuleuſes, chimeriques, ſimboliques & allegoriques, je n'entreprendrai pas de les expliquer ici ; elles pourroient toutes ſeules ſuffire pour faire un volume : il me ſuffit d'en donner ſeulement un exemple en Vers.

EXEMPLE.

LE CORPS DE L'EMBLEME.

Un Taureau répréſentant la Fortune qui careſſe un Singe vêtu d'habits Royaux.

L'AME DE L'EMBLEME.

Fortuna non mutat genus.

EMBLEME EN VERS.

Mange, boi ſous un dais, & dors dans un baluſtre,
Sois fils de mille Rois, & petit-fils des Dieux ;
Si tu n'as la vertu qui les met dans les Cieux,
Tu ne ſeras qu'un ſot illuſtre.

DE LA CHANSON en général.

La Chanſon eſt un petit Ouvrage ou Vers compoſez d'une maniére ſimple, aiſée & naturelle, que l'on chante ſur différens airs, & dont chaque Stance s'appelle *Couplet*.

EXEMPLE.

Racan.

Cruel tiran de mes déſirs,
Reſpect de qui la violence,
Au plus fort de tous mes déſirs,
Me veut obliger au ſilence;
Permets qu'aux rochers ſeulement,
Je conte les ennuis que je ſouffre en aimant.

Ces bois éternellement ſourds,
Ne ſont point ſuſpects à ma plainte;
Les échos y dorment toujours;
Le répos y fait la contrainte,
Les zéphirs peuvent ſeulement
Y ſoûpirer le mal que je ſouffre en aimant.

On compte ſix principales eſpéces de chanſons ; Chanſon ordinaire ou galante, comme celle que nous venons de rapporter ; Chanſon bachique ou à boire ; Chanſon anti-bachique ou contre le vin, Chanſon autérotique ou contraire à l'amour ; Chanſon par antitheſes & Chanſon de Bergers.

DU VAUDEVILLE.

Le Vaudeville eſt une ſorte de Chanſon populaire compoſée de pluſieurs Couplets, ordinairement hiſtorique, & le plus ſouvent ſatirique.

EXEMPLE.

Souvent ſans y penſer, ſoi-même on ſe condamne,
En voulant ſe cacher on montre ſon défaut ;
Trop d'affectation vous fait connoître * *
Vous parlez quelquefois un peu plus qu'il ne faut.

Hé ! qui ſçauroit ſans vous que dans votre jeune âge ;
En goûtant de l'amour les plaiſirs les plus doux,
Vous eutes cet enfant, avant le mariage,
D'un amant qu'aujourd'hui vous avez pour époux.

DU BURLESQUE.

Un Ouvrage *en Vers Burleſques* doit être d'un ſtile comique & goguenard. C'eſt en ce ſtile là ſeul où bien des gens ne ſçauroient réuſſir, que conſiſte ſa plus grande difficulté. On n'eſt pas obligé dans cette ſorte de verſification d'obſerver toute la pureté de la Langue, ni toute la délicateſſe de la Poéſie; on y peut mêler des mots latins, barbares, familiers & communs. Scaron eſt le Poéte Burleſque le plus diſtingué parmi les François.

EXEMPLE.

A Mademoiſelle de Lude.

Belle Enfant de quinze ans, dru comme pere & mere,
Aimable comme un ange ou deux;
Que le fils de celui qui ſera ton beau-pere,
Certe ſe pourra dire heureux.

Ils ont fait de leur mieux ceux qui t'ont miſe au monde,
Et t'ont faite avec tant d'appas,
Que s'ils vouloient tâcher d'en faire une ſeconde,
Je crois qu'ils ne le pourroient pas.

Quand pour me faire voir ton aimable viſage,
Tu te baiſſas ſur un genou,
Si je n'avois été des hommes le plus ſage,
J'en aurois été le plus fou.

DE LA FABLE & de la Métamorphoſe.

La *Fable* eſt une hiſtoire ingénieuſement inventée, qui renfermant

une morale aiſée & familiere, eſt propre à nous inſtruire, à corriger nos mœurs, & à régler notre conduite.

Quoique les Pieces de Poéſie que l'on appelle *Fables* n'ayent aucune régle particuliere de verſification, elles ont néanmoins un ſtile particulier. Ce ſtile conſiſte dans un goût qui a quelque choſe de libre & de naturel, & dans un choix des termes & des expreſſions qui ont une ſimplicité vive & bien ordonnée.

Il y a pluſieurs ſortes de *Fables*; les unes ſont conçûes de divers changemens que l'on ſuppoſe avoir été faits d'une perſonne, d'un animal, ou de quelque autre choſe en une autre forme par le pouvoir de quelque Divinité; telles ſont les Métamorphoſes d'Ovide. Les autres n'ont d'autre fondement que des entretiens imaginaires que l'on ſuppoſe être arrivez entre des bêtes, ou entre les hommes & les bêtes: c'eſt en ce genre de *Fables* qu'Eſope

& Phédre ont ſi bien réuſſi. Je ne ſçai ſi je me trompe : mais en voici une que je rapporterai ici pour exemple, dont l'invention, l'ordre, le ſtile & la morale me ſemblent lui donner le caractére qu'on remarque dans celles de ces deux anciens Auteurs. Ce qui me confirme dans le jugement que j'en porte, c'eſt qu'ayant été lûe dans l'Academie Royale des Médailles & Inſcriptions, elle a reçû un applaudiſſement général. Cette Fable eſt de la compoſition de mon illuſtre ami M. de Fanière, l'un des Quarante de la même Académie.

EXEMPLE.

FABLE.

Les deux Rats.

Le quatorziéme ſiécle avoit produit deux Rats
A longue queue, à grand corſage,
Friands au dernier point, admirablement gras;
L'un d'eux partit de Gand, l'autre partit d'Arras;
Chacun de ſon côté vouloit faire voyage;

Ils avoient long-temps habité
Dans un profond répos, plein de félicité,
En deux fameuſes Abbayes,
Ou l'on voyoit alors des Livres manuſcrits,
Oeuvres des plus fameux Eſprits,
Dont la plûpart depuis ſe ſont évanouies.
Ils ſe trouverent en chemin :
Gand le prémier ſalue ; Arras d'abord s'arrête :
Ils font un entretien honnête,
Sur ce qu'ils ont mangé papier ou parchemin.
Arras dit, j'ai mangé dans ma Biblioteque
Les Vers du bon-homme Ennius,
Les Notes de Nigidius,
Et les Oraiſons de Sénéque.
Gand dit enſuite, & moi que n'ai-je point mangé!
J'étois commodement logé
Pour trouver une ample pâture.
J'ai mangé tout Chriſipe, & Cléanthe, & Zénon;
J'ai mangé Théophraſte Auteur d'un ſi grand nom;
J'ai mangé Démocrite, Héraclite, Epicure.
Arras s'écrit alors, j'admire ton ſçavoir!
Gand reprit, je devrois avoir
Une érudition extrême,
Mais j'ai mangé trop goulument;
Et l'autre dit, ma foi j'en ai bien fait de même,
Et ne me ſouviens pas de trois mots ſeulement.

MORALITE'.

Grands & goulus Liſeurs, Eſope vous propoſe
L'exemple de ces deux gros Rats;
Quand vous liſez ou Vers, ou Proſe,
Liſez-les doucement, ne les dévorez pas.

Quoique la Fable ſoit maintenant en France eſtimée par les gens de bon goût, autant qu'elle le fut jamais, & qu'elle peut l'être encore chez les autres nations, il s'en trouve néanmoins quelques-uns qui la regardent comme un Ouvrage, qui ne renfermant que des bagatelles & des niaiſeries, ne doit point faire la lecture d'une perſonne ſage, & encore moins être l'occupation d'un génie meur & ſolide. Mais je les prie avec Phedre de bien conſidérer ces bagatelles & ces niaiſeries; combien de fruit & d'utilité trouveront-ils renfermez ſous leur écorce!

Phædrus in Prol. l. 4. *Non ſemper ea ſunt quæ videntur. Decipit*
Frons prima multos : rara mens intelligit,
Quod interiore condidit cura angulo.

Et comme ils ſont de ce nombre, & que leur eſprit n'eſt point capable de pénétrer & de découvrir les beautez que l'art & l'adreſſe d'un Auteur a cachées, & comme enveloppées dans les réplis de ſes paroles ingenieuſes, il arrive qu'ils n'ont pas pour la Fable toute l'eſtime qu'ils en devroient avoir, & qu'en ont toujours eu ceux qui ſçavent juger du prix de chaque choſe en particulier. Nous n'ignorons pas l'eſtime qu'en ont fait les Egyptiens, les Hébreux, les Grecs, les Romains, & pluſieurs autres peuples qui s'en ſont ſervis en differentes occaſions. Nous voyons dans l'Ecriture Sainte qu'elle a été employée par deux grands hommes ; l'un eſt Joatham fils de Gedeon, qui voulant faire connoître à ceux de Sichem la faute qu'ils avoient faite d'avoir élû Abimelec

pour leur Roi, eut recours à une Fable qu'il leur raconta fort ingénieuſement ; le ſécond eſt Joas Roi d'Iſrael, qui défié au combat par Amaſias Roi de Juda, lui dit pour le confondre, & rabattre ſa préſomption & ſon orgueil, *que le Chardon du Liban voulant un jour épouſer la fille du Cédre, fut foulé aux pieds par les bêtes de la campagne.*

On voit par là l'eſtime qu'on a toujours fait de la Fable, & que, quoiqu'elle ſoit tout-à-fait propre à la jeuneſſe, les perſonnes plus avancées en âge peuvent auſſi en tirer beaucoup d'utilité, parcequ'elle forme le Jugement, & nous inſpire de la droiture. Elle eſt tout-à-la-fois ſolide, récréative & amuſante. En vain y chercherions-nous autre choſe, que des maximes de prudence & des inſtructions importantes pour le réglement de nos mœurs, puiſque *l'unique but que doivent ſe propoſer dans les Fables ceux qui s'occupent à ce genre d'écrire, eſt de faire que les*

hommes ſe corrigent de leurs défauts, & que leur eſprit s'excite à ſe porter dans le bien avec plus de lumiere & d'activité.

Phæd. in Prol. l. 2. *Nec aliud quidquam per fabellas quæritur,*
Quàm corrigatur error ut Mortalium,
Acúatque ſeſe diligens induſtria.

Il y a encore beaucoup d'autres ſortes d'Ouvrages en Vers, comme le Pſeaume, le Cantique, l'Hymne, le Portrait, le Bouquet, la galanterie, la déclaration d'amour, le billet, la ſerenade, la ſarabande, la courante, &c. qu'il ſemble que j'aurois dû expliquer ici, & dont je me diſpenſerai néanmoins de parler; parceque non-ſeulement je ne m'y ſuis point engagé, mais parcequ'entre ces Ouvrages, les uns n'ont rien de nouveau que le ſujet pour la compoſition, & les autres ne ſont pas aſſez conſidérables, ou d'un uſage aſſez grand pour mériter qu'on s'y arrête.

DE LA TRADUCTION en Vers François.

Il eſt étonnant que parmi un ſi grand nombre d'Auteurs qui ont traité de la Poéſie Françoiſe, il n'y en ait aucun qui nous ait parlé des régles de la Traduction en Vers d'une maniére à pouvoir nous inſtruire des principales choſes que l'on doit abſolument ſçavoir pour y réuſſir. J'ai beaucoup lû de ces Auteurs, & après la lecture de leurs Ouvrages, j'ai conclu que la Traduction en Vers françois eſt de tout ce qui regarde la Poétique, peut-être la ſeule choſe dont on n'ait point donné la définition. Quoi qu'il en ſoit, il me paroît qu'on pourroit dire d'abord en général que la Traduction eſt l'art de tranſmettre, d'exprimer, & de rendre d'une Langue en une autre, avec grace & avec nobleſſe, les penſées, le ſens & les beautez de l'Auteur qu'on entre-

prend de traduire. Or ſelon cette définition, ceux qui connoiſſent parfaitement les avantages de la Poéſie Françoiſe, n'auront pas de peine à convenir que les bonnes Traductions faites en Vers, ſur-tout des Poétes Grecs & Latins, l'emporteront toujours de beaucoup ſur les meilleures qu'on en pourroit faire en Proſe. La raiſon de cela, c'eſt que nos Vers n'ont rien d'inférieur aux leurs; & qu'ayant comme eux leurs termes choiſis, leur tour particulier, leur nombre, leur cadence, & leurs ornemens, ils ſont plus propres à faire paroître ces Poétes en notre Langue, avec les agrémens de la leur, & à ſoûtenir l'élévation, la force & l'énergie emphatique qui ſe trouvent preſque par tout dans leurs Ouvrages.

Au lieu que les Traductions qu'on fait en proſe des Poétes, quelque fidelles qu'elles ſoient, n'en peuvent au plus qu'exprimer tout le ſens, & leur font toujours beaucoup perdre

d'ailleurs. Car comme la Proſe s'attache plus au vrai-ſemblable & au ſimple récit, qu'à la deſcription pompeuſe, il arrive ſouvent qu'elle ne s'accommode pas de ce qu'ont de plus beau les inventions fabuleuſes de la Poéſie, & ſes expreſſions métaphoriques.

Je m'attends qu'il y aura bien des perſonnes qui ne ſeront peut-être pas de mon avis : ils croiront qu'il eſt abſolument impoſſible de pouvoir jamais, comme je le dis, traduire noblement en Vers françois un Poéte Grec ou Latin, & obſerver en même temps les régles d'une exacte verſion ; parcequ'ils ont vû en effet de ces ſortes d'Ouvrages, qui n'ont point cette exactitude, ni toutes les autres qualitez que je demande dans une ſemblable Traduction.

Il eſt vrai que pluſieurs de ceux qui s'imaginant étre déja Poétes du prémier ordre, pour avoir heureuſement compoſé par hazard quel-

ques Vers qui ſe ſont trouvez bons, n'y ont pas réuſſi faute de capacité; & que pluſieurs même qui avoient acquis auparavant quelque réputation dans la Poéſie, l'ont ſouvent perdue, parcequ'ils n'avoient pas les talens qu'il leur falloit pour une pareille entrepriſe.

C'eſt ce qui fait, je l'avoue, la rareté des bonnes Traductions en Vers: mais il ſuffit qu'il y en ait de bonnes pour prouver ce que j'avance. Qui empêche qu'on y réuſſiſſe toujours, puiſqu'on y a ſi bien réuſſi quelquefois? La rareté de la réuſſite dans un Ouvrage d'eſprit, le défaut de capacité, ou des talens d'un Auteur, ne ſçauroient jamais étre une preuve de ſon impoſſibilité.

Je conviens néanmoins qu'il y a de certaines fineſſes, & de certaines beautez d'une Langue qu'on ne peut abſolument répréſenter en une autre avec leurs propres traits; mais ce ſont des fineſſes & des beautez

qui ne roulent ordinairement que ſur un jeu de mots, & qui d'ailleurs ne ſe rencontrent que très-rarement. Elles ne conſiſtent point dans la penſée qu'il faut que le Poëte Traducteur exprime.

Après tout, ſi notre Langue ne ſçauroit quelquefois conſerver ce qu'ont de brillant quelques expreſſions grecques ou latines, on ne peut diſconvenir qu'elle leur donne quelquefois auſſi des agrémens qu'elles n'ont pas. Par exemple, ce Vers de Juvenal:

Si natura negat, facit indignatio verſum.

A-t-il dans ſes expreſſions le brillant qui l'accompagne dans la traduction qu'en a fait feu M. Dépréaux par celui-ci:

La colére ſuffit, & vaut un Apollon.

Je crois qu'il n'y a perſonne qui ne tombe d'accord que le Vers latin n'eſt pas ſi beau que le Vers françois. Qu'on ne me diſe donc plus

que nos Vers n'ont pas les mêmes beautez que ceux des Grecs & des Latins.

Pluſieurs croient encore que la rime, étant une contrainte, eſt la cauſe qu'on ne ſuit pas de ſi près ſon original : mais c'eſt une erreur dans laquelle ils ſont, & dont il eſt bon de les détromper. Ce n'eſt point la difficulté qu'il y a d'obſerver la rime qui eſt la cauſe qu'on ne ſuit pas toujours exactement ſon original, c'eſt plutôt, comme je l'ai déja dit, un défaut d'artifice & de ſçavoir du côté des Traducteurs. La rime n'eſt point une contrainte, comme on ſe l'imagine, mais un ornement dans notre Poéſie.

Dépréaux, Art Poétique.

Lorſqu'à bien chercher d'abord on s'évertue,
L'eſprit à la trouver aiſément s'habitue.

Je me ſouviens d'avoir lû dans un Auteur moderne une traduction de deux vers d'Auſone, par M. Charpentier de l'Académie Françoiſe, que je rapporterai ici fort à propos.

Infelix Dido, nulli benè nupta marito,
Hôc pereunte fugis, hôc fugiente peris.

Bouhours, Penſées ingénieuſes.

Pauvre Didon, où ta réduite
De deux maris le triſte ſort,
L'un en mourant cauſe ta fuite,
L'autre en fuyant cauſe ta mort.

Ces Vers ne ſont-ils pas d'une égale beauté, ſoit pour le ſens, ſoit pour les paroles, dans le françois comme dans le latin ? Paroît-il pour cela que l'Auteur ait été contraint par la rime le moins du monde ? Non ſans doute ; parceque la rime ne gêne que ceux qui ne ſont pas vrais Poétes.

Qui n'a pas admiré ces quatre Vers françois ſur l'écriture de la Pharſale de Lucain, traduite par Brébeuf. Voici le latin & le françois.

Phœnices primi, fama ſi creditur uſi
Manſuram rudibus vocem ſignare figuris,

Lib. 3.

C'eſt de lui que nous vient cet art ingénieux
De peindre la parole, & de parler aux yeux ?
Et par des traits divers de figures tracées,
Donner de la couleur, & du corps aux penſées.

Tout le monde n'eſt-il pas toujours convenu que cette traduction l'emporte ſur l'original ? En voici cependant une autre des mêmes Vers de Lucain par M. de Faniere qui me ſemble encore plus juſte, plus forte & plus expreſſive. Le public jugera ſi je me trompe ; j'eſpére qu'il me ſçaura bon gré de la lui avoir donnée.

C'eſt des Phéniciens que nous vient l'art d'écrire,
Cet art ingénieux de parler ſans rien dire ;
Et par des traits divers que notre main conduit,
D'attacher au papier la parole qui fuit.

On ne manquera pas de me faire encore une difficulté : on me dira que pour traduire un Vers latin, il

en faut trois ou quatre des nôtres. Cela ne ſe trouvera pas toujours vrai, comme l'a fort bien remarqué M. le Laboureur dans une de ſes Lettres touchant les avantages de la Langue françoiſe ſur la Langue latine. Car quoique les verſions, dit-il, demandent ordinairement plus de mots que les compoſitions, je crois avec lui qu'il n'eſt pas cependant impoſſible à nos Poétes François, lorſqu'ils ſont habiles, de traduire les Latins Vers pour Vers. Nous en avons quelques exemples, & j'en ai même une preuve en main de toute la Préface ou prémiere Ode d'Horace, dont je me contenterai de rapporter ici les deux prémiers Vers, parcequ'on la donnera toute entiére au public dans une autre occaſion.

EXEMPLE.

Mœcenas atavis edite Regibus,
O & præſidium & dulce decus meum.

Toi qui comptes des Rois * dans ton illuſtre Race,
Mécéne, ſois la gloire & le ſupport d'Horace.

* ou des Grands.

Je dis plus ; il arrive même ſouvent que nous employons moins de Vers dans nos traductions que les Latins dans leurs compoſitions ; témoins ces deux Vers & demi du même Horace,

EXEMPLE.

Tantalus à labris ſitiens fugientia captat
Flumina qui rides ? mutato nomine de te
Fabula narratur.

Dont la traduction qu'en a fait un de nos Poétes, ne contient que ces deux françois.

Tantale dans un Fleuve a ſoif, & ne peut boire ;
Tu ris ? change le nom, la fable eſt ton hiſtoire.

Ce que je viens de dire des traductions que nos Poétes François font

font des Vers latins, les bons Poétes Latins le font auſſi des nôtres. M. de Faniére m'en a donné des preuves dans la traduction qu'il m'a fait voir de tout l'Art poétique de Boileau. Le public ne ſera peut-être pas fâché de trouver ici quelques Vers de cette excellente traduction, puiſqu'on n'a point encore pû le réſoudre à la mettre au jour.

EXEMPLE.

Des Vers françois rendus en latin Vers par Vers.

J'aime mieux un ruiſſeau, qui ſur la molle arêne,
Dans un pré plein de fleurs lentement ſe promene,
Qu'un torrent débordé, qui d'un cours orageux,
Roûle plein de gravier ſur un terrain fangeux.

Art. Poétique, Chant 1.

Sit potior molli excurrens, qui rivus arenâ
Ambulat irriguo per florida prata ſuſurro,
Exundans quàm qui cœnoſa per aggera torrens
Volvit arenoſus rapidum glomeramen aquarum.

EXEMPLE.

Où la traduction a moins de Vers que la compoſition.

Que toujours dans vos Vers, le ſens coupant les mots,
Suſpende l'hémiſtiche, en marque le répos.
Gardez qu'une voyelle, à courir trop hâtée,
Ne ſoit d'une voyelle en ſon chemin heurtée.

Uſque tuo in verſu ſenſus tua verba recidens
Suſpendat verſùs medium, ſignetque quietem,
Vocalemque cave, ne promptior altera ladat.

On voit que le dernier Vers latin renferme les deux derniers françois qui ſont au-deſſus.

Mais pour revenir à la traduction françoiſe, qui eſt ici mon principal objet; quoique ce ſoit plus le génie de notre Langue de rétrancher que d'augmenter, & que ce ſoit auſſi une élégance d'être ſerré, & de preſſer le ſens dans la traduction;

ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe, & qu'on ne doive même quelquefois y ajoûter du ſien pour embellir ou pour éclaircir l'original. On ne doit point être Traducteur juſqu'au ſcrupule, ni ſe rendre eſclave des phraſes & des mots, quand ils ne tombent point dans notre uſage, ou dans les régles de notre Poeſie. Mais ce qu'il faut faire alors, c'eſt de tâcher, ſelon l'avis d'un célébre Traducteur, de leur oppoſer de toute la force de ſon génie, les expreſſions françoiſes qui répondent à leur netteté, à leur douceur & à leur majeſté : c'eſt par là en effet qu'on peut faire paroître un Auteur dans ſon beau & véritable jour.

Mais pour mieux prouver encore que tout ce que je viens de dire de la traduction en Vers françois, n'eſt pas ſans fondement, & montrer que ce ſont là autant de régles qu'on y doit obſerver ; je joindrai ici l'autorité de M. l'Abbé du Jarri. Son ſentiment ne peut être que d'un très-

grand poids ; puiſqu'entre tous ceux qui connoiſſent un peu les Livres, il n'en eſt point qui ne ſçache la grande réputation qu'il s'eſt acquiſe, tant par ſes excellens Panégiriques, que par ſes autres Ouvrages d'Eloquence. Ce célebre Auteur qui vient de mettre au jour un Volume intitulé, *Poéſies chrétiennes, héroïques & morales*, que j'ai déja cité, adreſſe à la page 94 de ce Volume, une Epitre en Vers à M. de la Motte, où pour louer ce fameux Poéte au ſujet de la traduction qu'il a faite en Vers françois de l'Iliade d'Homere, il s'exprime en ces termes :

La Motte, c'eſt en vain qu'un Partiſan d'Homere
Fait de ta noble audace un projet téméraire,
Et condamne les traits dont ta Muſe a fait choix,
Pour peindre ce vieux Grec avec un air françois.

Voilà d'abord l'introduction de de ſon Epitre, & puis quatre Vers après, il ajoûte :

Voulant le transformer d'un climat dans un autre,
Il falloit ménager & ſon goût & le nôtre.
Homere dans nos jours, naiſſant ſous notre Ciel,
Sur d'autres fleurs peut-être auroit cherché ſon miel.
Ta Muſe, ſans toucher au fond de ſon ouvrage,
Ne lui donne qu'un air conforme à notre uſage;
Ton art, le déplaçant, ne l'a point dérangé,
Et change en ſes écrits ce qu'il auroit changé;
La raiſon de ſa Muſe eût guidé ſes lumiéres,
Il eût pris de nos jours les mœurs & les maniéres;
Homere, comme toi, traduiroit aujourd'hui,
Et dans ſon temps la Motte eût écrit comme lui.

En effet ne peut-on pas être fidéle dans ſes traductions, & y conſerver en même temps les maniéres de parler, le ſtile & le goût de ſon ſiécle ? Ne doit-on pas conſidérer que l'on écrit, non pour ceux qui vivoient du temps de l'Auteur que l'on traduit, mais pour plaire à ceux qui vivent aujourd'hui, & qui peuvent lire nos Ouvrages ? puiſque chaque ſiécle a toujours eu en quel-

que façon ſon génie particulier, faut-il ſe rendre mépriſable par une fidelité mal-entendue ? Si nous faiſions l'amour comme *Anacréon* & *Sapho*, il n'y auroit rien de plus ridicule ; comme *Térence*, rien de plus bourgeois ; comme *Lucien*, rien de plus groſſier, dit fort bien M. de Saint-Evremond. Tous les temps, ajoûte-t-il, ont un caractere qui leur eſt propre ; ils ont leur politique, leur interêt, leur affaire ; ils ont en quelque ſorte leur morale, ayant leurs défauts & leurs vertus : c'eſt toujours l'homme ; mais la nature ſe varie dans l'homme ; & l'*Art* qui n'eſt autre choſe qu'une imitation de la nature, ſe doit varier comme elle. Nos ſottiſes, continue-il, ne ſont point les ſottiſes dont *Horace* s'eſt mocqué ; nos vices ne ſont point les vices que *Juvenal* a repris ; j'oſe dire encore plus que M. de Saint-Evremond : ſouvent c'eſt la même vertu, ou le même vice dans une perſonne & dans une autre ; & cela

n'empêche pas néanmoins qu'il n'y ait encore quelque différence. Or, ſi tout cela eſt vrai, comme on n'en ſçauroit douter, combien n'y en doit-il point avoir entre nous, & les *Grecs* & les *Romains* ? Leurs mœurs, leurs coutumes & leurs maniéres de s'exprimer étant bien différentes des nôtres, il eſt certain qu'un Traducteur, & ſur-tout un Traducteur Poéte ne doit pas, comme je l'ai dit, ſe rendre eſclave des phraſes & des mots qui ne ſont point de notre uſage, ou qui ſont contraires aux régles de notre Poéſie, pourvû néanmoins qu'il garde d'ailleurs la fidelité qu'il faut obſerver dans la traduction.

Un Traducteur n'eſt pas un languiſſant Copiſte, Id.
Qui ſuit à pas tremblans ſon Auteur à la piſte ;
Il en prend la penſée, il imite ſon tour,
Il montre le tableau placé dans ſon vrai jour ;
Fidéle, mais hardi, loin d'un effor timide,
Il conduit quelquefois le Maître qui le guide.

Moins exact Traducteur qu'héroique Ecrivain,
Sans s'attacher au mot, il ſuit ſon feu divin:
Mais ſage toutefois dans ſes nobles licences,
Du modéle au portrait marque les reſſemblances.

C'eſt en effet cette reſſemblance, ou plutôt la fidelité jointe à la beauté du tour & au choix des expreſſions, dont on ſe ſert dans ſes écrits, qui fait qu'un Ouvrage eſt bon, & qu'il plaît aux Lecteurs. Mais, dit P. Corneille dans une des Préfaces de la traduction qu'il a fait de l'Imitation de Jeſus-Chriſt, il faut prendre garde, qu'en voulant éclaircir ou embellir ſon original, on ne l'étouffe ſous la quantité des enrichiſſemens, & qu'on ne lui donne des lumiéres qui éblouiſſent au lieu d'éclairer. Il veut qu'on lui prête quelques graces, mais de celles qui lui laiſſent toute ſa force, qui l'embelliſſent ſans le déguiſer, & l'accompagnent ſans le dérober à la vûe.

Tel & Diſciple & Maître, en ſes beaux vers Virgile,
Montre Enée enrichi des dépouilles d'Achille,
Prend les traits, dont il peint la ſuperbe Junon,
Du pinceau qui traça le fier Agamemnon.

Et quelques Vers après de la même Epitre, M. l'Abbé du Jarri ajoûte encore :

Tel on vid d'Ablancourt par ſes doctes travaux, Ibid.
Enfanter & traduire en ſes hardis tableaux,
Et de ſes verſions la grace originale,
Des Grecs & des Latins devenir la rivale.
Plus admirable encor le célébre Boileau,
Orna d'hûreux larcins ſon critique pinceau,
Fit paſſer dans ſes Vers un eſprit qui remplace
Le ſens de Juvenal & tout le ſel d'Horace.

M. l'Abbé du Jarri s'adreſſant ici à M. de la Motte, voici ce qu'il lui dit.

Sur les illuſtres pas de ces Rivaux fameux,
Original enſemble, & Traducteur comme eux;
Et des ſiécles paſſez juſtifiant l'eſtime,
D'Homere tu ſoûtiens la majeſté ſublime.

Je ne m'étendrai pas davantage ſur ce ſujet. Ces Vers ſont aſſez voir tous ſeuls ce qu'on doit obſerver dans la traduction, ils prouvent d'autant mieux ce que j'en ai dit, que quand on n'en connoîtroit pas même l'Auteur, il ſuffiroit ſeulement de les lire, pour juger qu'il eſt homme capable de donner les régles de quelque traduction que ce ſoit ; ils portent avec eux un certain caractere par où l'on s'apperçoit, qu'ils ne peuvent être ſortis que de la plume d'un excellent Maître en ce point.

FIN.

AVERTISSEMENT.

JE n'avois pas d'abord réſolu de mettre à la fin de ce Volume mes traductions en Vers françois de quelques petites piéces de Poéſie latine, compoſées par M. de Faniére, n'ayant pas la préſomption de croire que j'y euſſe aſſez bien réuſſi pour mériter le jour de l'impreſſion. Et quoique je n'aye pas une meilleure opinion de celle que j'ai faite de l'excellent Poéme latin qu'il fit imprimer en l'année 1699, au ſujet de la Statue Equeſtre qu'on a dreſſée à l'honneur du Roi dans la Place de Louis le Grand, j'avoue qu'elle auroit peut étre été la ſeule que j'aurois été tenté de donner au public, pour cette ſeule raiſon que je l'ai entrepriſe par une eſpéce de défi.

J'aurois donc mis celle-ci toute

ſeule dans ce Volume, avec une autre traduction que j'ai faite auſſi à la perſuaſion de M. l'Abbé du Jari, d'une très belle Ode latine qui eſt adreſſée à Monſeigneur le Dauphin, à préſent Roi de France, & qui eſt de la compoſition de M Boutard de l'Academie Royale des Médailles & Inſcriptions.

Cependant on m'a conſeillé de mettre ici, non-ſeulement toutes ces traductions enſemble, mais d'y joindre même trois Epitres en Vers de ma façon.

J'étois encore dans un âge peu avancé, & je n'avois environ que quinze ans & demi, quand je compoſai la prémiere de ces Epitres qui eſt adreſſée à feu Monſeigneur le Dauphin Fils aînée de France, que le Ciel nous a enlevé, & dont nous ne ſçaurions trop regréter la perte. Ce fut en 1702 que j'eus l'honneur de la lui préſenter à Meudon, où ce Prince, dont la memoire me ſera toujours chére, l'a reçut plus fa-

vorablement que je n'oſai l'eſpérer.

J'ai imité dans cette Epitre la ſéconde & troiſiéme Strophe de la ſixiéme Ode d'Horace, où cet Auteur témoignant à Agrippa que Varus eſt plus capable que lui de publier ſa valeur, & les victoires qu'il a remportées ſur les ennemis, s'exprime en ces termes :

Nos Agrippa, neque hæc dicere, nec gravem
Peleïdæ ſtomachum, cedere neſcii,
Nec curſus duplicis per mare Ulyſſei,
Nec ſævam Pelopis domum.

Conamur tenues grandia: dum pudor,
Imbelliſque lyra Muſa potens vetat
Laudes egregii Cæſaris & tuas
Culpâ deterere ingeni.

Les deux autres Epitres furent imprimées quelques mois après la Bataille de Malplaquet ; l'une eſt adreſſée à feu Monſeigneur le Prince de Soubize ; & l'autre à ſon illuſtre fils, Monſeigneur le Prince de Rohan, à préſent Prince de Soubize.

A l'imitation de M. Boileau qui a retouché, comme il le dit lui même, quelques petites piéces de Poéſie qu'il avoit fait dans ſa jeuneſſe, & qu'il a mis à la fin de la derniére édition de ſes Oeuvres, j'aurois pû de même retoucher celle-ci, & leur donner une plus grande perfection : mais une ſorte de délicateſſe m'en a empêché. Je n'ai point voulu me donner pour plus habile que je n'étois en ce temps-là. Ceux qui en ont encore d'imprimées, ou qui les auront lûes autrefois, verront que je n'y ai rien changé.

INSCRIPTIO

Caſtelli Samaritani.

Hic Nympha evectos regit imperioſa liquores,
Quàque fluant certum, provida ſignat iter. *
Sequana Regales hinc fuſus obambulat hortos.
Et ſalit aeriis obſequioſus aquis.

* La Samaritaine fournit de l'eau au Jardin des Tuilleries.

TRADUCTION.

Ici la Samaritaine
Sçait à cette eau que tu vois,
Commandant en Souveraine,
Faire executer ſes loix ;
Et par ſon ſeul pouvoir l'obéiſſante Seine
Va ſans crainte arroſer les Jardins de nos Rois.

Traduction paraphraſée des deux derniers Vers de l'Inſcription latine précédente.

La Seine juſqu'ici trop long-temps vagabonde,
Va, pour plaire à ſon Roi, d'un cours ambitieux,
Arroſer ſes Jardins d'une eau pure & féconde ;
Et par un noble eſſor qui nous charme les yeux,
Elle éleve dans l'air le criſtal de ſon onde,
Qui conſerve en tous temps les beautez de ces lieux.

INSCRIPTIO
Fontis San-Cosmiani.

Hanc bibe fontis aquam, si sit tibi cura salutis ;
Illa refrigerium, & dulce levamen habet.

TRADUCTION.

N'épargnez point cette eau, qui par sa qualité
Rafraîchit, vous soulage & maintient la santé.

Autre Traduction paraphrasée.

Venez boire à cette Fontaine,
Si vous aimez votre santé :
Son eau renferme en soi plus d'une qualité ;
Elle est tout-à-la fois & si pure & si saine,
Que vous y trouverez du rafraîchissement,
Et dans d'autres besoins un doux soulagement.

A l'égard du paſſage d'Ovide qui ſuit, où je fais parler un riche devenu pauvre qui ſe plaint du malheur de ſon ſort, j'en ai ſeulement imité la penſée.

Donec Dives eris multos numerabis amicos:
Tempora ſi fuerint nubila, ſolus eris.

Sombres & triſtes lieux, & vous, claires fontaines,
Soulagez mes ennuis, je ſuis près de la mort:
O ſeuls & chers témoins de mes cruelles peines,
Conſidérez un peu les rigueurs de mon ſort.
J'étois riche autrefois, je vivois dans la joie,
Et n'étois point en proie
Aux chagrins, aux douleurs dont je ſuis accablé.
Maintenant je ſuis pauvre, un chacun m'abandonne;
Et de tous mes amis ne voyant plus perſonne,
Je viens auprès de vous languiſſant & troublé.

EPITAPHIUM
CLARISSIMI VIRI
ANTONII GALANDI,

LINGUÆ ARABICÆ LECTORIS & Professoris Regii, necnon ex Regiâ Inscriptionum Numismatumque Academiâ Socii.

Præbuit alma mihi usuram Picardia vitæ,
Linguarum & docili prima elementa dedit.

Artibus ingenuis me docta Lutetia finxit,
Et voluit Doctos inter habere locum.

Divitiis placidus carui, ambitione solutus;
Fortunâ in tenui ditior usque fui.

EPITAPHE D'ANTOINE GALAND,

LECTEUR ET PROFESSEUR Royal en Langue Arabique, & l'un des Quarante de l'Academie Royale des Médailles & Inſcriptions.

J'Apris en Picardie, où je reçus naiſſance,
Du Grec & du Latin les prémiers élemens;
L'étude qui m'en plut dès ma plus tendre enfance,
Fit que j'en ſçus bien-tôt les plus grands agrémens.

Paris même, où l'on voit tant de têtes ſçavantes,
A devenir habile augmenta mon ardeur;
Et m'ayant enrichi de Langues différentes.
Voulut que de l'Arabe on me fiſt Profeſſeur.

Cependant je vécus ſans bien, ſans opulence,
Hûreux d'avoir aimé la modération!
Mais dans ma pauvreté j'eus aſſez d'abondance,
Et ne conçus jamais la moindre ambition.

Detexi veterum Monumenta, Epigrammata, Nummos,
Hisque novum nostrâ venit ab arte decus.

Hinc raptum, hinc Docti spoliis Orientis onustum
Me sibi lingua Arabum, Turcica, Graca dolent.

Hocce Epitaphium, quod Antonii Galandi memoriæ consecravit D. Billet de Faniére, recitatum fuit in Regiâ Inscriptionum Numismatumque Academiâ.

D'une Inſcription rare, en déchifrant l'hiſtoire,
D'une antique Médaille & des vieux monumens,
J'ai ſouvent par mes ſoins fait renaître la gloire,
Et donné même à tous de nouveaux ornemens.

De-là vient qu'aujourd'hui tout Paris me regrête,
Et que l'on voit ſur moi pleurer chaque Sçavant,
Qui fait, en me perdant, une perte ſécrete
Des plus doctes tréſors que j'acquis du Levant.

Cette Traduction en Vers françois de l'Epitaphe latine faite en l'honneur de M. Galand, a été lûe auſſi dans l'Académie Royale des Médailles & Inſcriptions.

CUM STATUA EQUESTRIS
LUDOVICI MAGNI
A PRÆFECTO URBIS
ET ÆDILIBUS
Dedicaretur.

CARMEN.

PLaudite fœlices LODOICO, *plaudite Gallæ,*

Et vos ô populi optatâ quos pace beavit,
Reddite inauditis ſua prœmia reddite factis.

Dum loquor Ædiles virtutem Regis Equeſtrĕ

Effigie decorant,
tanta hujus gloria cura eſt!

A LA MEMOIRE DE LOUIS XIV. SURNOMMÉ LE GRAND,

Lorſque le Prevôt des Marchands & les Echevins de la Ville de Paris dreſſerent à ſon honneur une Statue Equeſtre dans la Place auparavant nommée de Vendôme, & maintenant Place de LOUIS le Grand.

POEME.

APplaudiſſez, François, au plus grand Roi du monde,
Qui vous fait vivre heureux dans une paix profonde;
Rendez donc, en chantant la gloire de LOUIS,
Les honneurs qui ſont dûs à ſes faits inouis.
Mais quoi! l'on voit (de l'art admirable prodige)
Sa figure à cheval qu'en bronze l'on érige;
Déja la Ville en fait ſa décoration;
Tant toujours pour ſa gloire elle eut d'attention!

Auguſta apparet jam regia frontis inareo
Majeſtas ſublimis equo;
jamjam emicat ardens:
Qualis erat cum fatiferis metuendus in armis
Fulminat ad Rhenum, ſuperiſque faventibus olim,
Proruit adverſas dextrâ victrice phalanges,
Venalemque petit per apertâ pericula laurum.

Hunc circùm populi agglomerant hinc indè caterva,
Mirantes geminant plauſus, Hudioque videndi
Præcipites, nequeunt expleri corda tuendo;

Frontis honos tantus regali ſplendet in ore!

Vocales laudat pars ære interprete vultus,
Pars frontis radios, Majeſtatemque tonantem
Miratur, dulci pars ora natantia riſu;

Pars rutilos oculorum orbes, pars oris honorem:
Et circumfuſos radianti lumine crines.
Nam tua diverſis, LODOIX, animuta figuris
Ora placent;

Du haut de ce cheval, ce Monarque ſi juſte,
Brillant de Majeſté fait voir ſon front auguſte.
Il ſemble encor brûler de cette noble ardeur
Qu'il montra quand le Rhin fut ſaiſi de terreur;
Quand ſécondé du Ciel, il ſçut à coup de foudre
Vaincre ſes ennemis, & les réduire en poudre,
Et qu'il alloit par tout, paroiſſant comme un Mars,
Moiſſonner des lauriers à travers les hazards.
De toutes parts le peuple au tour de lui s'aſſemble,
Ravi d'étonnement, l'admire, & tout enſemble
S'empreſſe de lui rendre un ſi juſte devoir,
Et ne ſauroit enfin ſe laſſer de le voir,
Tant il paroît d'éclat & de ſplendeur ſublime,
Sur le front glorieux de ce Roi magnanime!
L'un qui de cet éclat a les yeux éblouis,
Admire ſur ſa bouche & la grace & les ris;
L'autre loue, en voyant ſa figure parlante,
L'art qui ſçut exprimer ſa Majeſté tonnante:
L'autre exalte ſon port, l'un ſes yeux lumineux,
Et l'autre les rayons épars dans ſes cheveux.
Car de quelque façon que l'on te répréſente,
Tu plaîs toujours, LOUIS, & notre ame eſt contente;
Qu'on tire ton portrait du marbre ou du métal,
En toi l'on void toujours un Prince ſans égal;

seu bella paras, seu dura remittis
Prælia, te semper similem tibi Gallia novit.

Altera pars in equo fixis obtutibus hæret,

Quadrupedem mirans animoque & lumine lustrat.

Non caret hic variis, quas tu Maro, dotibus optas;
Huic pulchrum micat arte caput, luduntque decora
Fronte juba,
Atque altè haud inglorius arrigit aures

Pregrandes extant oculi,

statque ardua cervix,
Et castigatum cohibent crassa ilia ventrem.

Se lati fundunt armi,

Et la France, Grand Roi, qui t'honore & qui
t'aime ;
Te trouve Grand par tout, & ſemblable à toi-
même ;
Soit qu'on te voye prêt à livrer des combats,
Ou ſoit que ta valeur mette ſes armes bas.
Mais chacun à la fin, plein d'une ardeur active,
Sur le cheval enſuite à la vûe attentive ;
Il n'en peut trop louer l'ouvrage ingénieux,
Ni l'admirer aſſez de l'eſprit & des yeux.
Cette admiration n'eſt point vaine & ſtérile.
Il a les qualitez que demande Virgile.
Il a la tête belle : on diroit qu'avec art
Le crin deſſus ſon front joue au gré du hazard.
Mais ces autres beautez ſont autant de merveilles,
Il ſemble audacieux redreſſer ſes oreilles.
Ses yeux ſont bien fendus & grands autant qu'il
faut :
Ce cheval fiérement porte ſa tête en haut.
Ses deux flancs gras & forts maintiennent dans ſon
centre,
La groſſeur que comprend le contour de ſon
ventre.
Ses épaules ſur-tout, belles dans leur largeur,
Attirent les regards de chaque ſpectateur ;

pralongaque denſis
Cauda riget ſetis,

perflat quoque naribus ignem.
Ora hinnire putes, veſtigia velle moveri.
Atque ſuis membra officiis ſua cætera fungi.
Sicque minax viſu atque altâ cervice ſuperbit.

Inſideat quantus dorſo benè conſcius Heros.

Ego age Bucephalus cedat tibi, cedat & ipſe
Cyllarus, atque alii quos garrula fabula jactat.
Omnes tu ſuperas;
Celebrem tu ſæpè paraſti
Victori palmam LODOICO arma inter, & hoſtes?

Tu dextrâ virides reſecantem vindice lauros,
Tu triſti pavidas quatientem fulmine turres,
Vidiſti;

Et de ſa longue queue à nos yeux ſe déploie,
Une touffe de crin auſſi beau que la ſoie.
On diroit (ce qui ſemble encor plus merveilleux)
De ſes larges naſeaux qu'on void ſortir des feux ;
Qu'il hennit, que ſes pieds vont faire leur office,
Et qu'enfin tout ſon corps ſe met en exercice.
Sa tête qu'il éleve avec tant de hauteur,
Les regards menaçans de ſes yeux pleins d'ardeur,
Et qui ſont les effets de ſon orgueil extrême,
Font voir évidemment qu'il s'apperçoit lui-même,
Combien grand en effet fut toujours le Héros,
Qu'aujourd'hui plein d'audace il porte ſur ſon dos.
Fier & vaillant Courſier, ſur qui tout lui ſuccede;
Que Bucephale donc, que Cillare te cede,
Et ceux de qui la fable exalte tant l'honneur,
Tu les ſurpaſſes tous par ta noble vigueur.
Souvent dans les combats, ſans craindre les alarmes,
Du milieu des dangers, des ennemis, des armes,
On vid par ton ſecours LOUIS Victorieux,
La palme dans la main, revenir glorieux.
Que tu l'a vû de fois, armé de ſon tonnerre,
Renverſer les Châteaux, & les Villes par terre;
Et de ſon bras vengeur des coupables Guerriers
S'en aller pour ſa gloire entaſſer des lauriers.

atque tibi & nobis meminiſſe decorum eſt.

Intereà è cœlo Iovis armiger advolat ales,

Regali referens hæc grandia carmina roſtro.
Ille eſt qui populos fortes licet, enſe ſubegit;

Qui conjurati contempſit fœdera mundi;

Et qui ſuffecit ſolus non pluribus impar.

O ! qu'un tel ſouvenir me paroît agréable !
Que pour toi, que pour nous il me ſemble honorable !
Mais qu'apperçois-je donc ? un Aigle qui des Cieux
Nous apporte ces Vers du plus puiſſant des Dieux.
C'eſt lui, c'eſt ce grand Roi, ce Héros plein de gloire,
Qui fut toujours par tout ſuivi de la victoire,
Qui le fer à la main a ſubjugé cent fois
Les peuples les plus forts, en leur donnant des loix;
Et qui ſçut mépriſer toute la terre entiére,
Qui conjuroit de perdre une tête ſi chére ;
C'eſt lui qui fut toujours aux ennemis fatal,
Et qui ſeul contre tous fut pourtant ſans égal.

SERENISSIMO

DELPHINO,

Ut properet adoleſcere.

ODE.

CReſce, Regali ſata gemma trunco :

Te nimis lentam citiùs tepentes

Explicent ſoles, zephirique penna

Et Iovis imber.

Noſtra te natum reparare damnâ

Di fovent, qui te pavido trahentem

Ore vagitus rapuêre avaris

Faucibus orci.

A MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

ODE.

HÂte-toi de fleurir, & que rien ne t'égale,
Auguſte Rejetton d'une tige Royale,
A croître trop tardif;
Que les pleurs de l'Aurore avec le doux zéphire,
Beau lis, faſſent paroître au gré de cet Empire
Ton éclat le plus vif.

Le Ciel qui t'a fait naître en réparant nos pertes,
Arrêta dans le cours de nos douleurs ſouffertes
L'inſatiable mort.
La barbare te vid échappé de ſes armes,
Quand touché de tes cris Dieu calma nos allarmes,
Et changea notre ſort.

Parca quum ſtamen brevius parentum
Forcipe immiti meteret, tuaſque
Fratris umbraret gelidi cupreſſus
Pallida cunas.

Viribus tandem, redivive DELPHIN,
Macte: tu lapſo generi ſuperſtes,
Inclitum ad vita ſtadium vocaris
Omine dextro.

Lude ſub palmis ſaliens avitis,
Gallica ſpes ô nova Gentis, Infans!
Illicò heroam ſities, repulſo
Ubere laudem.

La Parque ſans pitié vint la fureur dans l'ame,
Des jours de tes parens trop-tôt couper la trame
De ſon fatal ciſeau ;
Déja de ſa rigueur l'on craignoit pour le reſte ;
Ton frere à peine eſt mort, que ſon ciprès funeſte
Ombrageoit ton Berceau.

Sauvé de tous dangers, DAUPHIN, reprend courage,
De tant de Princes morts tu reſtes en partage,
Par un préſage hûreux ;
Nous liſons ſur ton front une très-longue vie,
Qui de gloire en tout temps, & de bonheur ſuivie
Doit combler tous nos vœux.

De tes vaillans Ayeux joue à l'ombre des palmes,
O nouvelle eſpérance ! Enfant qui nous rend calmes,
Maintien notre répos !
Dans un âge plus fort, orné de mille graces,
Tu ſçauras, plein d'ardeur acquerir, ſur leurs traces
La gloire des Héros.

Qui tibi ſanguis generoſus ardet
Mollibus venis, animos viriles
Jam facit, jam te puerum morantem
Urget in arma

Fervidus: nec te ſinet otioſum,
Quin triumphalem pretium laboris
Legeris Laurum, potius-ve Lauro
Munus Olivam.

*Ergò age; & Tuſci Tagis * amulator,*
Puberem præcox ſine lege formam
Indue: ætatiſque gradus inertes
Scandere pernix,

* Tages terrâ exortus repentè crevit.

Leur ſang ſi généreux qui petille en tes veines,
De ces fameux Héros, des plus grands Capitaines
T'inſpire la valeur.
Jeune Prince, arme-toi, va courir à leur ſuite,
Tu tardes trop long-tems; ce ſang bouillant t'excite
A montrer ton grand cœur.

Ce ſang, ce noble ſang, qui t'eſt héréditaire,
Te défend le répos, & ton cœur dégénere,
Si tu n'es pas guerrier;
Tâche de mériter, par ton ardeur active,
Le Laurier glorieux, ou la paiſible Olive
Préférable au Laurier.

Ne differe donc plus, la gloire t'y convie;
Sois ſemblable à Tagès fameux dans l'Hétrurie,
Formé devant le temps;
Et paſſant tout-à-coup le vuide du jeune âge,
Devien l'appui du trône, auſſi vaillant que ſage
Dans tes plus tendres ans.

Surge in immenſam ſolii columnam.

Te ſuper magni domus orba ſeſe

Borboni inclinat, trepidumque ponunt

Lilia collum.

Te velit firmum Proavus juventâ,

Quem pius morum viduâ ſub aulâ

Fingat haredem, ſtatuatque ſanctæ

Pacis alumnum.

Te velint ultrò populi virente

Palladis ramo nitidum, & paternis

Ociùs ſceptris habilem, at potitum

Seriùs. O! Si

La Cour du Grand Bourbon, en deuil de tant de Princes,
Qu'on pleurera long-temps par toutes nos Provinces,
Se repoſe ſur toi;
Et les lis triomphans, dans nos douleurs cuiſantes,
Te remettent le ſoin de leurs têtes tremblantes,
Et t'attendent pour Roi.

Voi combien ton Ayeul éxige de ton âge:
Dans l'héritier qu'il forme il demande un courage
Conduit par la raiſon;
Il veut que ſa vertu ſoit dans ton cœur empreinte,
Et qu'on admire en toi de cette paix ſi ſainte
L'illuſtre Nourriſſon.

Qu'un rameau verdoyant, illuſtre récompenſe,
Que la ſage Pallas accorde à la ſcience
Nous charme à ton égard:
Ce ſont les vœux du peuple, il chérit ta perſonne:
Rend-toi propre au plûtôt à porter la couronne:
Mais n'y vien que fort tard.

Fata grandevo bona LUDOVICO

Aſſerant annos, tibi quot puellæ

Annuunt luces; ſibi læta longùm

Gallia plaudat.

SENTENTIÆ MORALES.

Horace, Ode 4. *PAllida mors æquo pulſat pauperum tabernas,*

Regumque turres.

Idem, Ode 1. *Luctantem Icariis fluctibus Africum*

Mercator metuens, otium & oppidi

Laudat rura ſui, mox reficit rates

Quaſſas, indocilis pauperiem pati.

O ! ſi jamais LOUIS avoit des deſtinées
L'aſſurance de vivre encore autant d'années,
Comblé du même honneur ;
Qu'elles accorderont de jours à ton enfance ;
Que joyeuſe & long-temps l'on verroit notre France
Admirer ſon bonheur.

PENSE'ES MORALES.

JAmais la pâle mort n'a pitié de perſonne,
Elle range tout ſous ſes loix ;
Et de la même faulx la cruelle moiſſonne
Les Bergers & les Rois.

Sur la Mer Icarienne un Marchand en danger,
Que le vent Africain n'aille le ſubmerger,
Fâché d'avoir quitté ſes champs & ſa Patrie,
Loue & regrette alors le répos de la vie ;
Et ne pouvant ſouffrir l'affreuſe pauvreté,
Radoube ſon vaiſſeau par les vents maltraité.

A MONSEIGNEUR LE DAUPHIN

FILS UNIQUE DU ROY.

EPITRE.

PRINCE, n'eſt-il pas vrai que ſans expérience,
Je devois plus long-temps reſter dans le ſilence,
Attendant que ma Muſe, enfin dans ſa vigueur,
Pût chanter ton Hiſtoire un jour avec honneur?
Car n'ayant à préſent qu'une tremblante veine,
Tu la verras manquer & de force & d'haleine;
Et peut-être ſouvent contrainte de quitter
Un fardeau qui pour elle eſt trop lourd à porter,
Et cedant à regret au beau feu qui l'anime,
Maudire de nos Vers la cadence & la rime.
Ainſi donc ſans ſecours, Ecolier que je ſuis,
Bégayer ma penſée eſt tout ce que je puis.
Ne ſçachant pas encor le chemin du Parnaſſe,
En cette extrêmité que veux-tu que je faſſe?
Moi qui ne fais encor que ſortir du Berceau,
Et qui ſuis des neuf Sœurs un Nourriſſon nouveau;

Je n'ai garde d'aller, dans mon apprentiſſage,
A l'abri de ton Nom compoſer un ouvrage.
Je crains que mon eſprit, dans ſon obſcurité,
De cet auguſte Nom terniſſant la beauté,
Plein d'un ſujet ſi noble, en exerçant ma Muſe,
Ne puiſſe voir aſſez pour voir que je m'abuſe.
Il eſt vrai cependant, qu'eſſayant dans ces Vers,
D'étaler tes vertus aux yeux de l'Univers;
Et faiſant voir que Dieu, pour nous montrer qu'il t'aime,
T'a donné des enfans dignes du Diadême;
Foible comme je ſuis, par amour tranſporté,
J'allois chanter ton Nom ſans m'être conſulté;
Et donnant librement l'eſſor à mon génie,
Suivre avec imprudence une vaine manie:
PRINCE, j'allois montrer qu'un cœur tiéde, abattu
Trouve en toi le ſecours qui manque à ſa vertu;
J'allois continuer d'écrire ton Hiſtoire,
Publier, en chantant, & ton Nom & ta gloire.
Qu'au camp de Philiſbourg, on vid les Ennemis,
Vaincus par ta valeur, à ton pouvoir ſoûmis;
Que, dans cette action, ton bras & ta prudence
Firent bien voir alors ce que pouvoit la France,
Et que par ton éclat, les ſoldats éblouis
Connurent la valeur d'un Fils né de LOUIS:

Enfin j'allois, traçant avec mon foible ſtile
Un portrait réſervé pour une plume habile,
Produire, en te louant, mon prémier coup d'eſſai,
Quand voyant ma foibleſſe, à l'inſtant je ceſſai.
Ainſi donc ce ſujet, ayant trop d'abondance,
M'oblige malgré moi de garder le ſilence.
Je ne puis qu'admirer ton éclat glorieux;
Mais je prie ardemment que le Maître des Cieux,
Qui tient entre ſes mains toutes nos deſtinées,
Te conſerve avec nous un grand nombre d'années;
Et pour récompenſer tes vertus à jamais,
Te donne après la vie une éternelle paix.

TAYLOR INST. OXFORD

A SON ALTESSE
MONSEIGNEUR
LE PRINCE
DE SOUBIZE,
CAPITAINE-LIEUTENANT de la Compagnie des Gendarmes du Roi, & Lieutenant Général de ſes Armées.

EPITRE.

PRINCE, dont la valeur & la rare prudence,
Ont dans plus d'un combat fait triompher la France,
Et qui, ſans t'étonner au milieu des hazards,
As par tes beaux exploits égalé les Céſars.
N'attend pas, qu'en donnant l'eſſor à mon génie,
J'aille entreprendre ici l'Hiſtoire de ta vie.
Un ouvrage ſi beau, ſi grand & ſi fécond,
Eblouit mon eſprit, l'étonne, & le confond.
Et qui pourroit en Vers, d'un ſtile aſſez ſublime,
Atteindre juſqu'à toi, quelqu'ardeur qui l'anime?
Quel Poéte pourroit par ſes expreſſions,
Décrivant ſeulement tes moindres actions,

Te dépeindre tout jeune, auſſi vaillant que ſage,
Quand tu fus en Hongrie * exercer ton courage,
Où par ce coup d'eſſai qui fut ſi glorieux,
Tu fis renaître en toi l'honneur de tes ayeux.
On vid, PRINCE, dès lors ce que tu devois être;
Ce prémier coup d'eſſai valut un coup de Maître.
Mais tu reçus le jour d'un trop illuſtre Sang,
Pour ne pas ſoutenir la gloire de ton rang.
Ce n'étoit, il eſt vrai, que ton apprentiſſage,
Tout ceda cependant à ton noble courage;
Et quand on fut enſuite attaquer Charleroi,
A-t-il pû, quoiqu'il fiſt, réſiſter devant toi?
Non: pour te réſiſter l'effort eſt inutile.
Déja Doüai, Tournai ſe rendent avec Liſle;
Liſle, où parmi les feux tu cours de toutes parts,
Où tout eſt plein d'effroi devant nos étendarts,
Où le Roi combattant, void lui-même en perſonne,
Combattre en toi celui qui défend ſa Couronne.
La Hollande frémit, & Maſtrich aux abois,
Témoin de ta valeur, vient recevoir nos loix.
Rien ne peut t'arrêter: tu paſſes à la nage
Le Rhin, Fleuve orgueilleux, qui coupoit ton paſſage.
Là Senef qui ſe rend, reconnoît ton pouvoir;
Ici Mons aſſiegé ſe range à ſon devoir;

* A l'iſle S Godart

Et pour accompagner ton Roi dans ſes Conquêtes,
Tu cours, en l'imitant, à travers les tempêtes.
Pendant qu'il prend Namur, toi par un coup nouveau
Ne lui ſoumets-tu pas ſon ſuperbe Château?
Enfin, ſi dans ces Vers, je traçois ton Hiſtoire,
On t'y verroit par tout environné de gloire,
Et juſqu'aux ennemis honteuſement battus,
Qui la liſant, pourroient y louer tes vertus.
Mais, PRINCE, ce ſujet m'épuiſe & me conſume;
Ce ſujet relevé demande une autre plume.
Ainſi ſans m'obſtiner par un nouvel effort,
Ne pouvant te louer, ni changer un tel ſort,
J'aime mieux, homme ſage, en ſuivant la prudence;
Reſter plein de reſpect dans un humble ſilence,
Que d'aller follement, avec témérité,
Ternir de tes vertus l'éclat & la beauté:
Car crois tu qu'aujourd'hui j'euſſe oſé même écrire,
Aucun des ſentimens que ton ſujet m'inſpire,
Si mon cœur à la fin, PRINCE, ne m'eût fait voir,
Qu'en gardant le reſpect, j'oublios mon devoir?

A SON ALTESSE MONSEIGNEUR LE PRINCE DE ROHAN,

CAPITAINE-LIEUTENANT de la Compagnie des Gendarmes du Roi, Lieutenant Général de ſes armées, Gouverneur & Lieutenant Général pour Sa Majeſté des Provinces de Champagne & Brie.

EPITRE.

DIgne Fils d'un Héros, que tout le monde admire ;
Qui ſoutiens comme lui l'honneur de notre Empire,
Qui ſage & courageux, fais dans tous les combats
Reſpecter comme lui la force de ton bras ;
Et qui, toujours gagnant victoire ſur victoire,
Viens t'offrir à mes yeux tout éclatant de gloire ;
Aujourd'hui plein de zele, admirant ta grandeur,
J'oſe enfin dans ces Vers exprimer ta valeur.

Ainſi

Ainſi, PRINCE, agiſſant par une ardeur ſecrette,
Je ne conſulte plus ſi je ſuis né Poéte.
Un objet qui ſe montre avec tant d'ornemens,
Ne ſauroit inſpirer que de grands ſentimens;
Peut au plus foible Auteur donner de l'éloquence,
Enrichir de ſes Vers le nombre & la cadence,
Et ſans qu'il ſoit beſoin dans le ſombre vallon,
D'aller pour te louer invoquer Apollon,
Il me ſuffit de voir l'éclat qui t'accompagne,
Déja je t'apperçois combattre en Allemagne;
Et l'eſtime & le bruit de tes exploits divers,
Déja ſont parvenus au bout de l'Univers.
Tout tremble où tu parois. Mons a ſenti tes armes,
A Leuze ta préſence a tout mis en alarmes;
Et Stinkerque, Namur, Nervinde, Charleroi,
Et Tongre enfin toujours ſe ſouviendront de toi.
Ta force & ta valeur ſont ſi bien établies,
Qu'étant après allé combattre à Ramillies,
Et marchant dans le ſang au travers des hazards,
Les Ennemis bleſſez tomboient de toutes parts.
Je pourrois aiſément avec ma foible plume,
Sur tes moindres exploits faire plus d'un volume;
Et par le même objet qui me fût animer,
PRINCE, trouver en toi toujours de quoi rimer.

Parcourant les combats, ſi je cite Oudenarde,
Je t'y trouve, & je voi que chacun t'y regarde,
Comme un vaillant Héros, plein d'amour pour ſon Roi,
Qui court tous les dangers, ſans rien craindre pour ſoi.
On ne peut t'arrêter, quelque effort que l'on faſſe,
Et trois grands coups de feux frappent ſur ta cuiraſſe.
Enfin, continuant de faire ton portrait,
Malplaquet peut encor me fournir plus d'un trait.
Là nos braves Guerriers, conduits par ta prudence
De nos fiers Ennemis puniſſoient l'arrogance;
Là cent fois repouſſez, en déplorant leur ſort,
Par tout deſſous tes coups ils rencontroient leur mort.
Je finis: car je crains d'agir en téméraire,
Quoique je ſois toujours dans mon ardeur prémiére;
PRINCE, pour te louer dignement dans mes Vers,
Pour louer tes vertus qui charment l'Univers,
Je n'ai qu'à ſeulement faire en ſorte qu'on liſe,
De ROHAN eſt le Fils du Prince de SOUBIZE.

FIN.

TABLE
DES MATIERES
Contenues dans ce Livre.

CHAPITRE PREMIER.

ARTICLE PREMIER.

DE la ſtructure des Vers François, pag. 1
Obſervations ſur la ſtructure & ſa définition, 2
Sur la ſillabe & ſa définition, 2
Ce que c'eſt qu'un pié par rapport au Vers, 3
Obſervation & jugement ſur les Vers ſaphiques contre le ſentiment de D. Lancelot & de tous les autres Poëtes, 4
Qu'il n'eſt point de l'eſſence des Vers que les rimes féminines ſoient croiſées avec les maſculines, 5
Ode en Vers ſaphiques tous maſculins, 8
La même Ode en Vers féminins & maſculins, 9
Regles des Vers ſaphiques en françois, &

premièrement de leur uſage, 11
Manière de ſcander les Vers ſaphiques, 12
Différence des Vers ſaphiques d'avec les héroïques, 13
Différence des Vers maſculins & des féminins, 15
Obſervation ſur la même différence des Vers maſculins & féminins, 16
Qu'un Vers peut avoir juſqu'à 18 *ou* 19 *ſillabes, à cauſe que l'*e *muet ſe mange toujours à la fin des mots, quand il eſt ſuivi immédiatement d'une voyelle*, 17
*Que l'*e *muet ne ſe mange point, quand le mot à la fin duquel il ſe trouve eſt au pluriel*, 18

ARTICLE II.

Des diverſes ſortes de Vers, premièrement de ceux de dix & de douze ſillabes, où il eſt parlé de la céſure, 20
OBSERVATIONS *qui font voir que pluſieurs ont admis mal-à-propos plus de ſix ſortes de Vers*, 21
Des Vers d'une ſillabe ou demi pié, & d'une ſillabe ou d'un pié, 22
Des Vers de trois, de quatre, de cinq & de neuf ſillabes, 23
Quels ſont les Vers qui ont céſure, 26
Définition de la céſure, 28
Qu'il n'eſt pas néceſſaire que le ſens finiſſe abſo-

lument à la céſure, 29
Que les particules ou monoſillabes ne peuvent faire le répos ou la céſure dans les Vers, 30
Qu'aucune propoſition ne peut finir la céſure, 30
Que le ſens continuant après la céſure doit aller au moins juſqu'à la fin du Vers, 31
Que le ſubſtantif & l'adjectif ne doivent point être ſéparez du même hémiſtiche, 32
Qu'il ne faut pas non plus ſéparer du même hémiſtiche devant que *&* avant que, 34
*Que l'*e *muet ne peut jamais être dans un Vers la ſillabe du répos*, 34
*Par tout ailleurs qu'à la céſure l'*e *muet fait ſa ſillabe à part, quand il n'eſt pas ſuivi d'une voyelle*, 42
*Que l'*e *muet précédé d'une voyelle dans un même mot ne fait point ſa ſillabe à part, pour être ſuivi d'une conſonne*, 42
De l'uſage des Vers de douze, d'onze & de dix ſillabes, 42

ARTICLE III.

Des Vers de huit, de ſept & de ſix ſillabes, 44
Exemple de Vers de ſept ſillabes de Malherbe mis en Vers Alexandrins, 52
Poéſies plus ou moins difficiles à faire, 55

Uſage des Vers de huit, de ſept & de ſix ſillabes, 58

ARTICLE IV.

Régles nouvelles pour la ſtructure des Vers qui avoient été négligées par les anciens Poëtes, & prémiérement du concours des voyelles, 59

Qu'il faut éviter dans les Vers qu'un mot finiſſant par une voyelle, ſoit ſuivi d'un autre mot qui commence encore par une voyelle, 59

*De l'*h *aſpirée & non aſpirée,* 64

Que les infinitifs terminez en er, *ne ſe prononçant point à la fin des Vers, ne peuvent rimer avec les mots dont l'*r *ſe fait ſentir à la fin,* 73

ARTICLE V.

Seconde Régle de certains mots qui rendent les Vers languiſſans, 74

Qu'il faut éviter la rencontre des mots qui ont quelque rudeſſe, 75

Un mot au commencement d'un Vers ne doit point rimer, ou faire conſonnance, ſoit dans ſa prémiére, ſoit dans ſa derniére ſillabe, avec le mot qui finit le Vers précédent, 76

Qu'il faut éviter la conformité des ſons au commencement & à la fin d'un même Vers, à moins qu'ils n'y faſſent figure, 78

TABLE.

Quels ſont les mots qui ſentent la proſe, & qui ne doivent point, ou rarement entrer dans les Vers, 79

ARTICLE VI.

Troiſième Règle. Eviter l'enjambement des Vers, 81

Définition de l'enjambement, 16, 82

ARTICLE VII.

Doutes ſur le nombre des ſillabes de certains mots, 93

*Obſervations ſur l'uſage de l'*y *grec, du ſimple* i *voyelle, & de l'*i *nommé tréma,* 97

OBSERVATIONS.

Sur le nombre des ſillabes, 106

*De l'*e *maſculin final,* 16

*De l'*e *muet final,* 109

*De l'*e *muet ou obſcur non final,* 110

De la Diphtongue eau, 113

De la Diphtongue eil, 114

De la Diphtongue eu, 16

De la Diphtongue eux, 115

De la Diphtongue ieux, 116

Exceptions ſur la Diphtongue ieux, 117

De la Diphtongue iel, 118

De la Diphtongue ieu, 16

Exception ſur la Diphtongue ieu, 119

De la Diphtongue ier *dans les noms,* 121

De la Diphtongue ier *dans les Verbes*, 123
De la Diphtongue iez *aux ſecondes perſonnes des Verbes*, ibid.
Exception ſur la Diphthongue iez, 124
De la Diphtongue ion *ou* ions, 126
Des mots d'une ſillabe, 127
Des mots d'une ou de deux ſillabes, 129
Des mots de deux ſillabes, 131
Des mots de trois ſillabes, 134
Obſervations ſur violer, violent, violon, 135

CHAPITRE II.

De la Rime.

ARTICLE PREMIER.

EN quoi conſiſte la rime, 137
De la rime féminine & maſculine, 16
Définition de la rime en général, 16
Diviſion de la rime en maſculine & féminine, 16
Différence de la rime maſculine & féminine, 139
Obſervations ſur la définition de la rime, 16, 140
Obſervations particulieres ſur la rime, 141

ARTICLE II.

De ce qui ſuffit ou ne ſuffit pas pour la rime, 146
Obſervations particuliéres ſur les verbes qui ont

un e *devant* er *à l'infinitif*, 151
Des ſillabes aire *&* ére, aires *&* éres, erre *&* erres, 153
Que l'ortographe des mots ne ſuffit pas toujours pour la rime, quand le ſon *ne s'y trouve pas*, 155
Obſervations ſur la rareté des rimes en pir, 16

ARTICLE III.

Trois obſervations qui font voir que la rime conſiſte dans le ſon, & non dans l'écriture, 158
*Qu'il eſt permis de ſupprimer l'*s *dans les noms propres & dans les noms de Villes*, 163

ARTICLE IV.

Quelques autres Régles touchant la rime, 164
Qu'un mot ne rime point avec ſoi-même, ni avec ſon compoſé, 16
Que l'hémiſtiche d'un Vers ne doit pas rimer avec ſa fin, non plus que les deux hémiſtiches de deux Vers de ſuite, 166
Exception de la Régle précédente, 167

CHAPITRE III.

Des Ouvrages en Vers.

ARTICLE PREMIER.

LEs rimes féminines doivent être mêlées avec les maſculines, & ces rimes ſont ſuivies ou entrecoupées, 169
Qu'il n'eſt pas de l'eſſence des Vers que les maſ-

culins ſoient mis avec des féminins, 170
Ce que c'eſt que rimes ſuivies, 171

ARTICLE II.

Quatre ſortes de Vers ſuivis ſelon D. Lanſelot, 175
Et cinq ſelon moi, 177

ARTICLE III.

Rimes entremêlées ou Stances, & prémiérement de celles de quatre Vers, 182
Différence de la Stance d'avec la Strophe, 185
De la Strophe, 187
De l'Ode, ibid.
L'uſage de l'Ode, 189
Le deuil de la France par M. de la Motte, Ode, 190
Des Stances, 195
Différence des Stances de quatre Vers d'avec les Quatrains, 200
Des Quatrains, 201
Des Stances de quatre Vers, 202
Stances de quatre Vers où ceux de ſix ſont mêlez avec ceux de douze ſillabes, 204
Des Stances de quatre Vers, où ceux de huit ſillabes ſont mêlez à ceux de douze; Dialogue de l'Amour & de l'Amitié par M. Perrault, 206

ARTICLE IV.

Des Stances compoſées de ſix Vers, 208
Qu'il doit y avoir une pauſe à la fin du troiſiéme Vers dans les Stances de ſix, 213

Des Stances de huit Vers, 214
De la maniére qu'on mêlange les Vers dans cette ſorte de Stances, & ces Vers peuvent être de différentes méſures, 216

ARTICLE V.

Des Stances de dix Vers, 221
Que dans les Stances de dix Vers il doit y avoir deux répos au quatriéme & au ſeptiéme, ib.
Que ces répos ne ſont pas ſi abſolument néceſſaires dans les Strophes de dix Vers, qu'on ne s'en puiſſe quelquefois diſpenſer, 225
Que les Stances ne paſſent pas ordinairement le nombre de dix, quand elles ſont paires, & le nombre de treize Vers, quand elles ſont impaires, 233
Les Strophes au contraire vont juſqu'à quatorze, ibid.

ARTICLE VI.

Stances de nombre impair, & généralement de celles où il y a trois rimes ſemblables, 235
Qu'il eſt libre de commencer ces Stances par toutes ſortes de Vers, 237
Obſervations ſur les Stances de cinq Vers, ibid.
Qu'il eſt bon lorſqu'une Stance finit par un Vers maſculin, de commencer la ſuivante par un féminin, 239
Obſervations ſur les Stances de ſept & de neuf Vers, 245
Des Stances de neuf Vers, & des différentes maniéres qu'on les compoſe, 247

Des Stances de treize Vers, 256

ARTICLE VII.

Du Sonnet, 257
Sonnet *sur le Sacrifice de la Croix*, 258
Observations sur le Sonnet, 259
De la difficulté d'y réussir, ibid.
Que Guillaume Colletet a le mieux traité ce sujet, ibid.
Du nom de Sonnet, 260
De l'étimologie du Sonnet, 261
Origine du Sonnet, *son antiquité, ses décadences, ses différens rétablissemens & ses différens progrès*, 261
Sonnet *d'Olivier de Magni en forme de Dialogue entre l'Auteur & le vieux Caron. Ouvrage composé sous le Regne de Henry II*, 267
De la définition du Sonnet, *& de sa composition*, 270
Sonnet *de M. de Saint-Evremont*, 273
Sonnet *tiré des Oeuvres non imprimez de M. de Loménie sur la perte de sa Charge & de sa femme*, 274
Sonnet *de la composition de Philippes des Portes différent des précédens*, 276
Observations particuliéres sur la fabrique du Sonnet, & les fautes des anciens Poëtes, 278
Sonnet *de la composition de M. des Barreaux sur les jugemens de Dieu*, 279
Sentiment de M. Boileau Dépréaux sur la dif-

ficulté de réuſſir dans le Sonnet, 280
Des licences dans la Verſification, 281
De la conſtruction figurée des mots, 283
Puérilité des pointes dans tous les Ouvrages, & ſur-tout en Poéſie, 288
Origine & décadence des pointes ſelon M. Dépréaux, & du bon uſage qu'on en peut faire, 290
De quelques différentes ſortes d'Ouvrages Poétiques, 292
Difference du ſtile de l'Orateur & de celui du Poéte, 293
L'Hiperbole, la Métaphore & autres figures ſont fort en uſage dans la Poéſie, 294
Quels ſujets poétiques qui ne demandent preſque point de figure, ibid.
Ce qui a obligé les Poétes d'employer les fictions, & de donner un corps & une ame aux choſes inanimées, 295
Rapport des Prophetes avec les Poétes pour les expreſſions & le langage, ibid.
De l'Elégie, 298
De la Paſtorale, 299
De l'Eglogué, 301
De la Palinodie, 303
Obſervations ſur la Palinodie, 304
De l'Idille, 306
Des Bergeries, 307
De l'Héroide, 308
Du Chant Royal, 310

Du Rondeau, 313
De l'Epigramme, 317
Du Madrigal, 320
Remarque de quelques Auteurs ſur le Madrigal, 322
Autre Remarque ſur le Madrigal par le Pere Buffier, 323
De l'Enigme, 327
De la Deviſe, 328
De l'Embleme, 330
*Difference de l'*Embleme *& de la* Deviſe, 330
De la Chanſon en général, 332
Du Vaudeville, 333
Du Burleſque, 334
De la Fable & de la Métamorphoſe, 335
Fable des deux Rats par M. de Faniére, 337
Utilité de la Fable pour former les mœurs & l'eſprit, 340
L'eſtime que les Auteurs ſacrez & profanes ont fait de la Fable, 341
De la Traduction en Vers françois, 343
Définition de la Traduction en général, ibid.
Difficulté de réuſſir dans la Traduction en Vers, 345
Beautez que les Poëtes François prêtent à leurs Originaux dans les Traductions, 347
Que la rime n'eſt pas une contrainte dans les Traductions comme on ſe l'imagine, 348
Qu'il n'eſt pas toujours vrai que les Traducteurs

François ſoient obligez d'employer plus de Vers que les Latins dans leurs compoſitions, 351
Qu'il en eſt de même des bons Poëtes Latins, quand ils traduiſent de nos Vers françois, 353
Deux exemples de Vers françois de l'Art Poétique de Boileau Dépréaux, traduits en latin Vers pour Vers par M. de Faniere, 354
Qu'on ne doit point être Traducteur juſqu'au ſcrupule, ni ſe rendre eſclave des phraſes & des mots, 355
Qu'on ne ceſſe point d'être fidéle Traducteur, en s'éloignant quelquefois du caractere & du goût des Anciens, 357
Qu'il faut prendre garde dans ſes Traductions de faire perdre ſon Auteur de vûe par le trop d'embelliſſemens, 360
Avertiſſement ſur pluſieurs Traductions & autres Pieces en Vers par l'Auteur de ce Livre, 363
Traduction d'une inſcription latine ſur la Samaritaine, 366
Traduction d'une inſcription latine ſur la Fontaine Saint Coſme, 368
Imitation en Vers françois de deux Vers d'Ovide, 369
Epitaphe de M. Galand en Vers latins, 370
& françois, 371
Poëme latin, avec ſa Traduction en l'honneur du Roy, lorſqu'on plaça ſa Statue Equeſtre dans la Place de Vendôme, 374

TABLE.

Ode latine de M. Boutard, avec sa Traduction en Vers françois, en l'honneur de Monseigneur le Dauphin, 384
Pensées morales, 393
Epitre en Vers françois à Monseigneur le Dauphin Fils unique du Roy, 394
Epitre à son Alteſſe Monseigneur le Prince de Soubize, 397
Epitre à son Alteſſe Monseigneur le Prince de Rohan, 400

Fin de la Table.

Fautes à corriger:

Conjugaiſon, *liſez* conjonction, page 85.
Aime, *liſez* aiment, page 144.
La rime avec deux, *ajoûtez* ſons, quatriéme Vers, page 280.
Per aggera, liſez *per obvia*, page 353.
Pallida mors æquo pulſat, ajoûtez *pede*, page 392.

De l'Imprimerie de JACQUE QUILLAU, rue Galande, 1716.

64656520